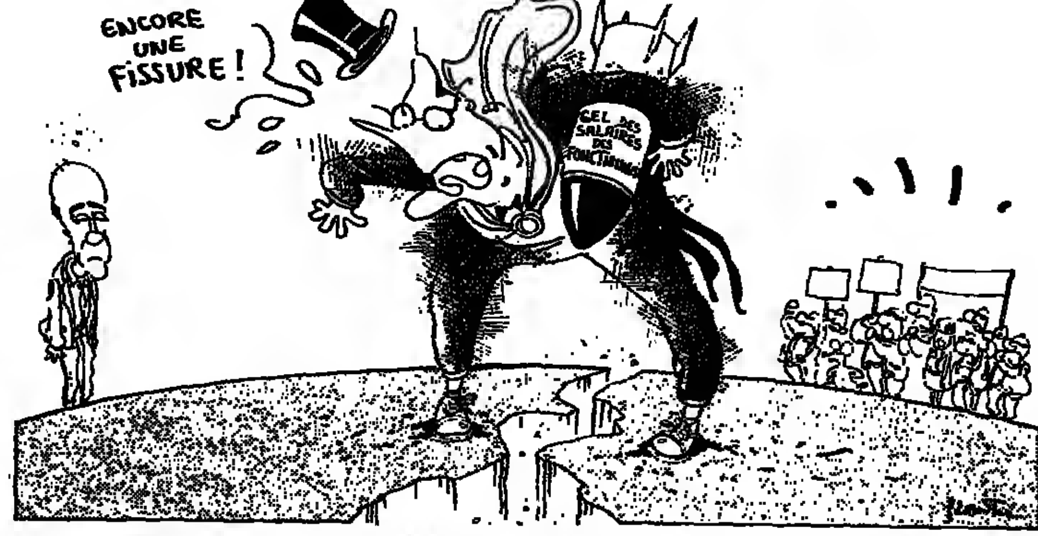
Le Monde

Cahier Initiatives Emploi
8 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15772 – 7 F
MERCREDI 11 OCTOBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La grève générale du secteur public massivement suivie à Paris et en province

Le gouvernement dénonce l'ampleur « démesurée » du mouvement



LA GRÈVE GÉNÉRALE de la fonction et des services publics a été massivement suivie, mardi 10 octobre. Dans le secteur des transports, le réseau SNCF était très perturbé, sur les lignes des banlieues – en régions parisienne et lyonnaise, notamment – comme sur les grandes lignes, notamment TGV. La RATP avait fermé plusieurs lignes de métro, le trafic étant très réduit sur les autres. Les autobns circulaient en petit nombre dans la capitale ; les transports urbains étaient réduits à Strasbourg et à Bordeaux. Les liaisons aériennes, notamment dans le sud de la France, étaient plus perturbées que prévu. Cinq aéroports (Montpellier, Perpignan, Tarbes, Rodez et Limoges) étaient fermés, et la direction générale de l'aviation civile envisageait de faire de même pour celui de Marseille.

Une centaine de manifestations étaient organisées par les syndicats, à Paris et dans les villes de province, avec le soutien du Parti socialiste et du Parti communiste. Michel Rocard a accusé le gouvernement, mardi matin, sur Europe 1, de *« provocation brutale »* envers les fonctionnaires. L'ancien premier ministre estimait *« inévitable »* que la grève soit *« puissamment suivie »*.

Jean Puech, ministre de la fonctinn publique, a déclaré, sur RMC, que *« l'ampleur de la grève »* est *« démesurée »* au regard de ce que fait le gouvernement. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a souligné, lundi, de Washingtnn, que les fonctionnaires nnt intérêt *« à ce que l'Etat remette sa maisan en ordre »*. Cependant, pour Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, partisan d'Ednuard Balladur à l'élection présidentielle, *« c'est la lisibilité de la politique qui pèche »*. M. Devedjian a déclaré, mardi, sur RTL, que *« les choses ont mis un peu trop de temps à se mettre en place »* et que, *« peut-être, à l'égard des syndicats, a-t-on été un peu maladroit »*.

Lire page 30 et notre éditorial page 13

La France à la recherche d'une nouvelle politique algérienne

AVEC LES ATTENTATS commis en France ces dernières semaines, le drame algérien a débordé sur le territoire national et contraint Paris à redéfinir sa politique envers Alger. La prochaine rencontre entre Jacques Chirac et le président algérien Liamine Zeroual signifie, dit-on en haut lieu, que les autorités françaises veulent peser davantage eo faveur de l'ouverture rapide d'un processus démocratique.

Le groupe de Khaled Kelkal est à ce jour la seule illustration d'un passage de jeunes beurs à la lutte armée sur le sol français. Les cent quatre-vingt-six jeunes gens aujourd'hui écroués dans les prisons françaises pour des *« infractions en relation avec une entreprise terroriste »* s'étaient, eux, cantonnés à une simple participation à des réseaux de soutien aux maquis algériens. Ils n'en présentent pas moins des points communs avec le groupe Kelkal.

Lire pages 2 et 3

Les agités des carlingues inquiètent les compagnies aériennes

UNE GROSSE COLÈRE a saisi la direction de British Airways. La compagnie vient de lancer à ses homologues un appel afin de *« réprimer les comportements violents »* de certains passagers, le plus souvent sous l'emprise de l'alcool. *« Ces incidents deviennent de plus en plus répandus pour toutes les compagnies. Nos passagers doivent prendre conscience que la violence à bord d'un vol sera traitée avec la même sévérité qu'elle le serait au sol »*, expliquent les dirigeants de British Airways.

Ils sont fiers d'avoir obtenu la condamnation à quatorze jours de prison et diverses amendes d'un hnmme d'affaires uruguayen. Mi-septembre, au cours d'un vol Rio-Londres, ce businessman passablement éméché avait refusé d'éteindre sa cigarette, insulté plusieurs passagers avant de tenter d'étrangler un steward. Enhardi par ce succès devant les tribunaux, la compagnie – qui dispose de *« menottes »* de caoutchouc dans ses avions afin de parer à toute éventualité – a écrit à toutes les polices des aéroports desservis par ses vols et obtenu que la prochaine assemblée générale de IATA (International Air Transport Association), qui se tiendra à la fin du mois à Kuala-Lumpur (Malaisie), se saisisse de la question. Pour le porte-parole de IATA, la coupe est pleine, car *« la démocratisation du transport aérien – 1,2 milliard de passagers par an – a fini par faire apparaître dans les avions des comportements que l'on croyait réservés au métro ou au bus »*. Pourtant, le passager puni à l'initiative de British Airways voyageait en *business class*, et les compagnies considèrent que la distribution gratuite d'alcool à bord de leurs long-courriers constitue un argument commercial.

Dans ces conditions, le procès contre les *« voyageurs agités »* mérite d'être instruit équitablement. Un spécialiste n'évoque-t-il pas *« la chaude ambiance »* à bord de vols à destination du Japon en précisant que *« l'on laisse boire et fumer les passagers car c'est une tradition culturelle »*.

American Airlines évoque prudemment l'éventualité de rédiger une charte. Air France, qui s'enorgueillit d'être *« l'une des seules à proposer gratuitement du champagne »* à bord de ses long-courriers et entend honorer ses racines nationales en servant des vins d'excellente qualité, assure ne pas enregistrer plus d'une dizaine d'incidents par an. *« Et encore,* souligne le docteur Patrick Rodriguez, chef du service médical de la compagnie, *l'alcool est loin d'être seul en cause. »* Le docteur Rodriguez considère que les délires mystiques – *« On a vu une femme se prendre pour la Vierge et bénir les passagers »* –, les rixes – *« pour une cigarette allumée ou la place près du hublot »* – ou les scènes de ménage – *« y compris à coup de bombe lacrymogène »* – sont à mettre au même plan que l'ivresse manifeste. *« D'ailleurs,* ajoute-t-il, *ce genre de problème se règle le plus souvent sans trop de difficulté. L'équipage raisonne et isole le passager qui, en général, finit par s'endormir. Si tel n'est pas le cas, le commandant de bord peut disposer de neuroleptiques. »*

Fin octobre, lors de la réunion de IATA, les compagnies pourraient se mettre d'accord pour poursuivre systématiquement les trublinns même si, juridiquement, l'affaire n'est pas si simple, car la police, en principe, doit être saisie dans le pays où est immatriculé l'appareil. La distribution gratuite d'alcool sur les long-courriers sera-t-elle remise en cause ? On peut penser que les contraintes commerciales l'emporteront sur la sobriété. Les vols sans alcool comme il existe des vols non-fumeurs ne sont pas pour demain.

Jean-Michel Normand

Les échecs gardent leur maître



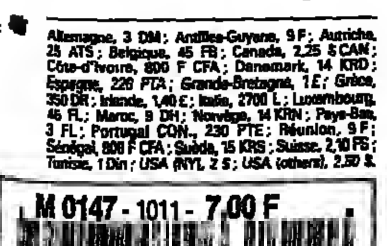
GARRY KASPAROV

LE CHAMPION du monde d'échecs, le Russe Garry Kasparov, est assuré de conserver son titre, qu'il a conquis pour la première fois en 1985. Bien qu'il ait été sérieusement mis en danger, lundi 9 octobre, au cours de la dix-septième partie qu'il disputait au sommet du Worl Trade Center de New York contre l'Indien Vishwanathan Anand, il a réussi à obtenir en 63 coups une nulle qui lui permet de mener 10 à 7. Au mieux, Anand ne pouvant plus qu'égaliser à la faveur des trois prochaines parties, Kasparov ne perdra donc pas sa couronne, car, selon le règlement, le tenant du titre reste champion en cas d'égalité. En revanche, pour s'adjuger le million de dollars promis au vainqueur, Kasparov devra marquer encore au moins un demi-point.

Après avoir pris l'avantage en enlevant la neuvième partie, Anand s'est résigné à perdre contre l'« Ogre de Bakou », qui a remporté les dixième, onzième, treizième et quatorzième parties. Selon Kasparov, les entraîneurs de l'Indien auraient *« faussé san talent »*.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Désordre corse et ordre mafieux

« RÈGLEMENTS de comptes mafieux », « activités mafieuses » : la référence à la Mafia accompagne désormais toute expression publique, en particulier de la part des nationalistes, sur la situation en Corse. C'est encore le cas dans le communiqué publié, lundi 9 octobre, par le FLNC-Canal historique pour annoncer un *« cessez-le-feu »* dans la guerre qui l'oppose au FLNC-Canal habituel. Des analogies évidentes – racket, loi du silence, assassinats impunis, détournement d'argent public – paraissent justifier les accusations de « dérive mafieuse » que se lancent mutuellement au visage les frères ennemis du nationalisme.

Mais l'organisation de type mafieux, au sens précis du terme, induit une forme de criminalité et une emprise sur la société qui, heureusement, ne correspondent pas vraiment à la situation de l'île.

En Corse, les bovins qui errent sur les routes représentent un réel danger pour la circulation. Ce vagabondage est dû le plus souvent à la négligence d'« éleveurs » qui ne pnssèdent aucun pâturage et se contentent de toucher les fameuses primes européennes *« à la vache »*. Dans les régions italiennes « infestées » par la Mafia, lorsqu'un troupeau de vaches erre dans un verger et le dévaste, cela ne doit rien au hasard : les animaux ont été amenés là d'une façon délibérée pour ruiner un agriculteur qui refusait de vendre... Toute la différence entre la criminalité organisée du Mezzogiorno italien et la situation de la Corse tient dans cet exemple. Les situations mafieuses à l'italienne sont marquée par l'existence d'un ordre, souvent implacable, assuré par une puissance occulte, qui bénéficie d'une collusion avec une partie de l'appareil d'Etat, au besoin en l'infiltrant.

Jean-Louis Andréani

Lire la suite page 13 et nos informations page 9

DIPLOMATIE Confrontée à la violence d'un conflit qui déborde les frontières de l'Algérie, la France est à la recherche d'une politique algérienne. L'annonce d'un possible entretien à l'ONU entre les présidents Liamine Zeroual et Jacques Chirac relance le débat. ● ALORS QU'UN COMMUNIQUÉ DU GIA vient de revendiquer la campagne d'attentats dont la France est, depuis quelques semaines, le théâtre, nombre d'observateurs s'interrogent sur le ou les groupes qui se cachent derrière ce sigle. ● RÉSEAUX. On connaît mieux aujourd'hui le profil des cent quatre-vingt-six jeunes gens écroués dans les prisons françaises pour des *« infractions en relation avec une entreprise terroriste »*. La plupart ont limité leur action à une simple participation à des réseaux de soutien (transport d'armes, hébergement de militants en partance pour l'Algérie) aux maquis algériens.

La France cherche désespérément une politique algérienne

L'entretien que Jacques Chirac devrait avoir fin octobre à New York avec le président Liamine Zeroual, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations unies, relance le débat sur les choix de Paris face à la guerre en Algérie

LA FRANCE, qui subit sur son territoire les conséquences de la crise algérienne, ne peut plus s'en tenir, à propos de ce pays, au simple énoncé de quelques principes éthérés relatifs à la non-ingérence et aux vertus du dialogue démocratique. Cette politique lui vaut d'être critiquée à la fois par la nomenklatura militaire, qui s'agace de l'*« ombiguïté »* de sa position, et par les adversaires de cette dernière – « démocrates » et islamistes –, qui dénoncent la *« frilosité »* de son attitude. Elle lui vaut *« de prendre des coups de tout le monde »*, dit-on en privé, dans une allusion transparente aux soupçons qui pèsent sur l'origine de certains attentats.

Mais Paris ne peut pas non plus obéir aux sommations contradictoires qui lui sont adressées par les camps en présence. *« Ce qui se passe sur l'autre rive de lo Méditerranée nous plonge dans un embarras majeur*, confesse-t-on dans les allées du pouvoir ; *on veut nous impliquer dans ce conflit, on nous prend à témoin, on nous somme de choisir un camp. »*

Contrairement aux spéculations qui ont suivi l'annonce de la prochaine rencontre à New York entre le président de la République Jacques Chirac et le président Liamine Zeroual, ce rendez-vous (sollicité par M. Zeroual) ne signifie pas que la France aurait pris le parti du pouvoir algérien, insiste-t-on en haut lieu. Il indique que les autorités françaises ne peuvent plus se contenter de la prudente distance qu'elles observaient jusque-là par rapport au drame algérien – et qu'elles veulent – sans pour autant se bercer d'illusions sur leur marge de manœuvre réelle – s'efforcer de peser davantage. *« On encaurage toutes les parties prenantes à dialoguer*, explique-t-on de source autorisée ; *mois la mise en œuvre de ce dialogue démocratique, c'est la limite que l'on ne peut pas franchir. »* C'est sur ce point que la France souhaite aujourd'hui, s'il est possible, être plus efficace.

CONTACTS DISCRETS

Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères, avait pris note *« avec intérêt »* de la signature, en janvier à Rome, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio, d'un *« contrat natianal »* entre les principales formations de l'opposition algérienne, islamistes compris. Mais tout le monde aujourd'hui, dans les allées du pouvoir, dresse un constat d'échec : *« Ce projet n'est plus d'octuolité*, dit-on. *Il o tourné court, il est mort-né »*, pour la bonne raison, ajoute-t-on curieusement, que les dirigeants algériens l'ont rejeté *« en bloc et en détail »*.

Les autorités françaises se défendent cependant de vivre exclusivement à l'écoute de leurs homologues algériens. *« A Poris comme à Alger*, assure-t-on de bonne source, *nous recevons toutes les personnalités de l'échiquier politique local, de Me Ali Yohio Abdennour* [président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, chaud partisan du dialogue avec les islamistes] *jusqu'à Redha Malek* [ancien premier ministre et adversaire irréductible des intégristes]. *Nous ne rendons pas publiques ces rencantres pour éviter à nos interlocuteurs de s'exposer aux critiques de ceux qui les accuseraient d'appartenir au parti de la France. »* Ces contacts restent discrets, presque de routine. Mais on souligne qu'ils se sont intensifiés et que la France tient à ces interlocuteurs le même langage que Jacques Chirac tiendra au président Zeroual sur l'urgence d'engager un vrai processus démocratique.

S'agissant du soutien financier – 6 milliards de francs pour l'exercice en cours –, les milieux autorisés l'identifient à *« la défense de nos intérêts bien compris »*. Le maintien sur pied de l'Algérie, expliquent-ils, offre dans l'immédiat de vastes débouchés aux exportations françaises – 13 milliards de francs en 1994 – et laisse espérer aux échéances fixées le remboursement des dettes contractées. *« Si on ferme les robinets, nous nous placerons dans une position d'embargo économique qui ne se justifie pas comme c'est le cas pour l'Iran ou lo Libye »*, souligne-t-on de bonne source. Et d'évoquer le spectre d'un chaos économique qui, s'ajoutant au chaos politique, aurait pour ultime conséquence de contraindre nombre d'Algériens à s'exiler vers les pays du Nord les plus proches et les plus familiers.

Présentée comme un non-événement puisque l'actuel chef de l'Etat est à tout coup assuré de l'emporter, l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu le 16 novembre, risque-t-elle cependant de faire bouger les choses ? C'est le secret espoir des autorités françaises. Pas question donc de dénoncer a priori – sauf irrégularités graves – les conditions dans lesquelles est organisée cette consultation, même si l'on s'amuse en haut lieu à en donner déjà les résultats au pourcentage près ! Si l'on convient que cette élection présidentielle ne se déroulera pas de façon incontestable, on souhaite qu'elle soit suivie très rapidement par des législatives qui permettent aux Algériens de s'exprimer librement et à *« tous les candidats qui récusent la violence, ce qui n'exclut pas le FIS »*, de se présenter. Tel sera le message de M. Chirac au président algérien. Est-ce croire aux miracles ? *« Tont d'onalyses ont été déjouées dans le passé qu'on ne peut jurer de rien »*, répond-on.

Les dirigeants français ne veulent pas prendre la responsabilité, par une attitude rigidement démocratique, de miner le terrain sur lequel s'avance M. Zeroual. Aussi présentent-ils le chef de l'Etat algérien comme *« une personnalité que tout le monde, y compris les islamistes, ménage, qui n'o pas été compromise dans le coup d'Etat de janvier 1992* [qui a abouti à la suspension du processus électoral et à la démission du président Chadli] *et qui s'est toujours fait l'avocat d'une politique de dialogue »*. D'aucuns, en haut lieu, estiment que même s'il n'est pas élu dans les règles de l'art, M. Zeroual pourrait bénéficier d'une sorte de *« légitimité optique »* qui lui permettra d'imposer ses vues à certains de ses pairs hostiles à cette élection, ou du moins à sa candidature et qui, au sein de la caste militaire, militent pour la solution du tout sécuritaire.

« Il y aura une nouvelle donne après le 16 novembre, assure-t-on dans les cercles officiels. *Avant, nous gardons profil bas en attendant de voir. »*

DÉBLOQUER LE DIALOGUE

En acceptant de recevoir M. Zeroual fin octobre à New York, Jacques Chirac ne brûle-t-il pas les étapes ? Il semble en tout cas avoir hâte de réussir à débloquer le dialogue démocratique en Algérie, puisqu'il est admis par tous qu'aucun camp ne pourra jamais l'emporter sur l'autre par les armes, et que cette violence s'avère éminemment contagieuse. Les autorités françaises, qui parlent d'une même voix maintenant que Charles Pasqua n'est plus en position de faire entendre sa *« petite musique »*, tentent d'explorer d'autres voies pour aider l'Algérie à sortir du chaos dans lequel elle a plongé il y a près de quatre ans.

Toutefois, admettent-elles, *« notre influence politique est quasiment nulle de l'autre côté de la Méditerranée. Compte tenu de notre histoire commune, nous ne sommes pas les mieux placés pour jouer les intermédiaires »*. La chose serait-elle plus aisée dans le cadre élargi du dialogue euro-méditerranéen qui doit être lancé en novembre à Barcelone ? Encore faudrait-il que, sous couvert de la création d'un fonds commun contre le terrorisme, à laquelle Paris est au premier chef intéressé, cette coopération Nord-Sud n'obéisse pas qu'à un simple réflexe sécuritaire.

Jacques de Barrin

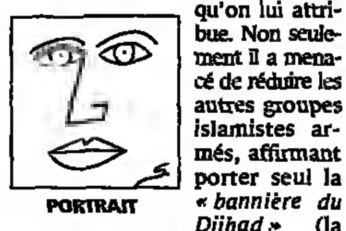
Le PS est opposé à une rencontre Chirac-Zeroual

Le Parti socialiste appelle Jacques Chirac à renoncer à rencontrer son homologue algérien, Liamine Zeroual, à la fin du mois à New York, à l'ONU. *« Jacques Chirac ne doit pas rencontrer Liamine Zeroual »*, écrit Gérard Fuchs, secrétaire national du PS aux relations internationales, dans un communiqué diffusé lundi 9 octobre. *« Alors que les prochaines élections présidentielles en Algérie se dérouleront dans des conditions matérielles et politiques qui leur retirent toute signification, une telle rencontre signifierait que le président de la République croit davantage à une solution militaire qu'à une solution politique autre-Méditerranée,* ajoute-t-il. *Une telle positian est, à mon avis, erronée et dangereuse. »*

Le président de la République doit se rendre au siège de l'ONU les 22 et 23 octobre. Demandée par les Algériens, la rencontre aurait lieu parmi toutes celles que M. Chirac aura à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des nations unies. – *(Reuter.)*

Djamel Zitouni, l'épouvantail aux multiples facettes

LE CHEF PRÉSUMÉ du Groupe islamique armé (GIA), Djamel Zitouni, *alias* Abou Abderrahmane Amine, ne fait pas dans la nuance – du moins s'il faut en croire les communiqués qu'on lui attribue. Non seulement il a menacé de réduire les autres groupes islamistes armés, affirmant porter seul la *« bannière du Djihad »* (la guerre sainte), et averti qu'il ferait tuer *« lo mère, lo sœur et l'épouse des rénégats »* qui le combattent, mais il a aussi proclamé son intention de poursuivre sa politique d'élimination *« des juifs, des chrétiens et des mécréants de la terre musulmane d'Algérie »*.



PORTRAIT

Originaire de Birkhadem, une commune de la grande banlieue sud-est de la capitale, Djamel Zitouni, âgé de vingt-sept ans, a vivoté, sans histoires apparentes, jusqu'à l'émergence de l'ex-Front islamique du salut, dont il aurait rejoint les rangs en 1990. Sympathisant, puis militant, tenté enfin par la violence après l'arrêt du processus électoral et la dissolution de son parti, il serait alors entré dans la clandestinité : le parcours presque classique de bon nombre de jeunes sans avenir, frustrés et humiliés par un pouvoir qu'ils rendent responsable de tous les maux de leur pays.

La date de l'adhésion de Djamel Zitouni au GIA reste un mystère. Ce n'est qu'en novembre 1994 que l'on apprendra, par un communiqué comminatoire, qu'il a succédé à Cherif Gousmi, tué deux mois plus tôt à Alger. Il deviendra alors l'ennemi public numéro un, la *« bête à abattre »* pour les services de sécurité et l'*« épouvantail »* que la presse locale agite à intervalles réguliers, une presse qui a annoncé plusieurs fois triomphalement sa mort.

Une sorte d'aura sinistre entoure le personnage, *« sanguinaire »* et *« insaisissable »*. Mais pour certains, il ne serait qu'un chef de bande audacieux et cruel, placé en avant par ses compagnons pour donner le change. Il serait un commode paravent pour des personnalités plus politisées, comme le transfuge de l'AIS Mohamed Saïd, qui détiennent le véritable pouvoir de décision au sein du GIA. Avec son image qui le dépasse, Djamel Zitouni est devenu une figure du « théâtre » algérien, qui peut être utilisée par les acteurs les plus divers.

A. H.

Le sigle GIA masque les acteurs les plus divers

L'EXPÉRIENCE le prouve : il faut toujours prendre avec d'infinies précautions les communiqués du Groupe islamique armé (GIA), endossant, quelquefois avec beaucoup de retard et pas toujours avec exactitude, telle ou telle action sanglante. La violence qui sévit en Algérie depuis le printemps 1992 profite à trop de personnes, et des intérêts apparemment contradictoires sont parfois si convergents qu'il est difficile de faire la part des choses.

Ainsi le président de la délégation parlementaire du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Anouar Haddam, estime-il que le dernier communiqué du GIA revendiquant la série des attentats commis en France est un *« faux »*. *« C'est une manipulotian grassière »*, a-t-il déclaré dans un entretien que *Le Figaro* publie mardi 10 octobre. Responsable de l'ex-FIS, aujourd'hui réfugié aux Etats-Unis, il juge que les commanditaires étaient *« sans aucun daute les hommes de la sécurité militaire »*. *« Notre lutte contre le pouvoir doit se cantonner au territoire algérien »*, dit-il encore.

En clair – et sans vouloir disculper les islamistes, et en particulier les groupes armés les plus radicaux, des attentats dont on leur attribue en général la paternité –, certains assassinats et exactions contre des civils ou certaines destructions à l'explosif peuvent être attribués à d'autres forces que celles se réclamant de la mouvance qui mène la lutte armée contre le pouvoir.

C'est une appréciation très largement admise en Algérie. L'« intox », les manipulations à plusieurs degrés, la désinformation délibérée, sont devenues des armes courantes et efficaces dans cette guerre civile larvée, sans chiffre et sans image, qui a pris depuis trois ans une partie du peuple algérien en otage. Dans ce domaine, on peut créditer, sans risque de se tromper, les services de sécurité d'une bonne longueur d'avance puisqu'ils ont l'avantage, par rapport à leurs ennemis, de posséder une grande expérience et un soutien médiatique adéquat.

Fondé au début des années 90, le Groupe islamique armé – plus sûrement les GIA – reste largement inconnu : on en ignore et les structures et les effectifs. Il apparaît comme un générique commode servant de paravent aux actions sanglantes d'une multitude de groupes armés. Un noyau dur serait réellement composé d'éléments convaincus de la légitimité de la lutte pour faire tomber le régime *« corrompu et impie »* et instaurer une république théocratique islamiste. D'autres groupes plus informels impliqueraient, selon certaines rumeurs et témoignages, les services secrets algériens. Enfin, une faune de bric et de broc, sans appartenance politique ou idéologique, se servirait du sigle du GIA pour perpétrer, d'une manière commode, ses exactions de brigandage en tout genre.

> Certains communiqués seraient, de source islamique, des faux notoires

Le chef présumé de la mouvance la plus « fiable » serait un homme d'une trentaine d'année, Djamel Zitouni, *alias* Abou Abderrahmane Amine, dont la presse locale a, à plusieurs reprises, annoncé la mort dans des accrochages. C'est lui qui, en mars 1992, se serait autoproclamé « émir suprême » et aurait donné, dans un communiqué diffusé à l'étranger, la composition de son gouvernement du Khalifat.

Or, à la même période et dans le plus grand secret, des militants de l'ex-Front islamique à l'étranger projetaient de créer un gouvernement islamiste en exil. Ces derniers n'ont pas été loin, dès lors, de voir dans le communiqué attribué au GIA une manipulation opportune, propre à faire échouer leur projet...

Les communiqués du GIA sont difficiles à authentifier parce que, d'une part, clandestinité oblige, les canaux qu'ils empruntent pour parvenir à l'opinion publique internationale sont volontairement « brouillés » et que, d'autre part, certains se sont révélés être, de source islamiste, des faux notoires. D'autres, enfin, emploient une dialectique qui frise l'hérésie au niveau des canons islamiques communément admis. Enjoindre, ainsi, au président Chirac de se convertir dans un délai de trois semaines, relèvent de la plus haute fantaisie pour un musulman convaincu, qui sait bien qu'en Islam la conversion doit impérativement être un acte personnel et sans contrainte.

Beaucoup d'Algériens notent, aussi, que les actions les plus sanglantes, et les communiqués les attribuant au Groupe islamique armé, interviennent toujours dans des phases de grande tension politique ou sociale : luttes intestines au sein de l'appareil de l'Etat, rentrée scolaire, revendications sociales... Comme si des forces occultes s'ingéniaient à détourner l'attention de la population.

Certes, il ne faut pas mésestimer la capacité de nuisance de la mouvance islamiste en général et des groupes armés en particulier ; mais les manipulations apparaissent parfois si évidentes et si grossières que les Algériens sont de plus en plus nombreux à douter de la réelle paternité d'actions attribuées, publicité médiatique exagérée à l'appui, au GIA ou à l'Armée islamique du salut (AIS). L'arme de la rumeur, utilisée avec brio par les militaires et par les islamistes, vient, également, un peu plus compliquer le jeu sanglant auquel se livrent les deux parties en lutte depuis trois années. Vraie ou fausse, elle sert tout le monde. La population en a elle-même besoin pour exorciser ses peurs ou étayer ses convictions.

Ali Habib

Le scrutin présidentiel du 16 novembre

LE PREMIER TOUR de l'élection présidentielle en Algérie – le premier scrutin présidentiel pluraliste du pays – doit se dérouler le 16 novembre, et le second tour dans un délai variant entre quinze et trente jours, soit au plus tard le 17 décembre.

● **Le corps électoral**, selon des sources officielles, devrait atteindre 14 millions de personnes après révision des listes. Les premières estimations faisaient état de 12,6 millions de personnes (l'Algérie compte 28 millions d'habitants).

● **La campagne** de collecte des **75 000 signatures** exigées par la loi électorale, a été close le 2 octobre. Les signatures devaient provenir d'au moins 25 des 48 préfectures du pays.

● **La campagne électorale** aura lieu du 22 octobre au 15 novembre. La proclamation officielle des résulats doit se faire dix jours après le second tour, soit au plus tard le 27 décembre. Le président élu prêtera serment le 30 ou le 31 décembre. Selon des indications officielles, 31 000 bureaux de vote sont prévus, dans lesquels exerceront 370 000 agents administratifs.

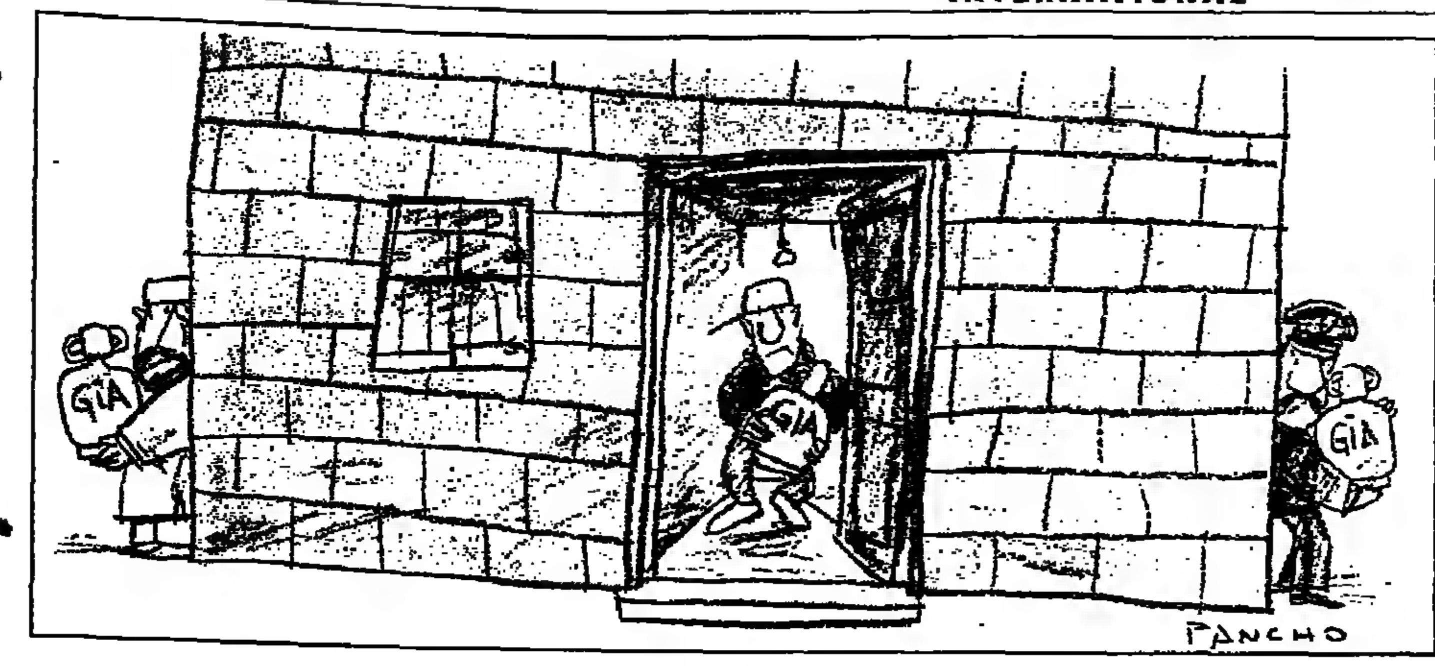
● **4,3 milliards de dinars** (environ 430 millions de francs) ont été dégagés pour la couverture financière du scrutin, selon un rapport du gouvernement.

● **Pour assurer la sécurité** du scrutin, les autorités ont commencé à rappeler, depuis le 1er juin, plusieurs milliers de réservistes de l'armée. 16 000 gardes communaux sont déjà opérationnels.

● **La dernière élection** remonte à décembre 1991. Le Front islamique du salut (FIS, dissous) avait largement remporté le premier tour des législatives ; les autorités de l'époque avaient ensuite annulé le scrutin. La dernière élection présidentielle – à candidat unique – s'est déroulée en décembre 1988.

● **Une pléthore de candidats**, représentant des petites et des grandes formations politiques, ont postulé pour la magistrature suprême. Les professions de foi, parfois très fantaisistes pour les uns, ont côtoyé les arguments plus sérieux des autres, et ont donné un semblant démocratique à une élection qui apparaît très peu crédible à une grande partie des Algériens. Cependant, un nombre réduit de candidats a réussi à franchir le redoutable barrage des 75 000 signatures, exigées par la loi électorale. En attendant l'avis officiel du Conseil constitutionnel, outre le grand favori, le général Liamine Zeroual, qui aspire à sa propre succession, seuls quatre candidats pourraient briguer les suffrages des électeurs : Mahfoud Nahnah (MSI-Hamas), Redha Malek (ANR), Said Sadi (RCD) et Noureddine Boukrouh (PRA).





Les filières françaises de la « guerre sainte »

Entre délinquance et islamisme, l'histoire des enfants du Jihad

LA MORT de Khaled Kelkal ne facilite pas la compréhension de l'itinéraire de ce lycéen perdu des cités de Vaulx-en-Velin, basculant de la délinquance au terrorisme islamiste. Son complice de cavale, Karim Koussa, fortement soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de Cheikh Sahraoui, expliquera peut-être un jour aux enquêteurs les chemins qui les ont conduits à la violence politique aveugle. Leur exemple illustre-t-il un processus d'adhésion au terrorisme du Jihad que d'autres beurs pourraient imiter ? Intervenant quelques beures après les obsèques de Khaled Kelkal, un nouvel attentat à la bouteille de gaz a donné, le 6 octobre à Paris, un certain crédit à cette hypothèse : *« On a le sentiment d'une multiplicité de groupes et d'initiatives »*, a commenté le garde des sceaux, Jacques Toubon, dans l'attente des certitudes qu'apporteraient les arrestations de leurs auteurs.

Cent quatre-vingt-six personnes sont, à ce jour, écrouées dans les prisons françaises pour des infractions dites *« en relation avec une entreprise terroriste »*, du transport d'armes à l'hébergement de maquisards en partance pour l'Algérie. Un « terrorisme » dirigé, en quelque sorte, vers l'extérieur. Car le passage à la lutte armée sur le sol français reste jusqu'à aujourd'hui limité à l'exemple du groupe Kelkal, illustrant ce qu'un haut responsable de la Direction centrale des Renseignements généraux (DCRG) appelle l'*« épiphénomène du radicalisme islamiste français »*.

Du moins les trajectoires individuelles de ces enfants d'immigrés maghrebins ayant participé aux réseaux de soutien aux maquis algériens présentent-elles souvent les mêmes ingrédients – un mélange de délinquance, de conversion tardive à l'islam et d'engagement dans le Jihad – que ceux observés dans le groupe Kelkal.

Comme Khaled Kelkal, qui avait découvert l'islam lors de son séjour en prison, entre juillet 1991 et juillet 1992, pour des « casses » de magasin à la voiture-bélier, nombre des jeunes gens concernés ont un passé de délinquant. Lors des interpellations réalisées à Chasse-sur-Rhône, le 31 août, après la tentative d'attentat manquée contre le TGV Lyon-Paris, les enquêteurs ont retrouvé l'un des seuls éléments permettant de lier Khaled Kelkal à un réseau travaillant, lui, pour les maquisards algériens : son nom figurait dans le carnet d'adresses de l'une des personnes arrêtées. Au domicile de cette dernière, les enquêteurs ont retrouvé des bijoux volés, une panoplie du parfait cambrioleur et un réveil bricolé, qui aurait pu servir dans la confection d'un détonateur.

Un tel mélange des genres délinquant et islamiste est apparu dans nombre des réseaux démantelés dans l'Hexagone, animés par des individus à la charnière du « droit commun » et de l'islamisme radical. *« Nous avons découvert des islamistes convaincus qui, sous couvert d'associations de soutien scolaire ou d'arts martiaux, ou encore à la sortie de librairies musulmanes, "tamponnaient" des jeunes susceptibles d'être recrutés dans les filières »*, explique un responsable policier.

PROSÉLYTISME

En mars 1994, c'est le démantèlement d'un réseau de trafic d'héroïne à Lille qui permet à la police judiciaire de saisir un millier de papiers administratifs algériens vierges, des documents émanant du FIS, ainsi qu'un fusil d'assaut israélien et des munitions. En mai 1994, Abdelhakim Boutrif est interpellé avec, dans son véhicule, une centaine de bâtons d'explosifs, des détonateurs, des fusils et des pistolets. Vendeur ambulant de profession, cet Algérien âgé de trente-cinq ans était aussi connu comme un militant de l'association Foi et pratique de Clichy, liée au mouvement intégriste Tabligh ; responsable avec son épouse, une Française non maghrebine portant le voile depuis sa conversion à la religion musulmane, Abdelhakim Boutrif animait aussi une association de soutien scolaire en Seine-et-Marne.

La connaissance policière de ces réseaux, souvent composés de personnes originaires d'une même cité, voire d'un même quartier, s'est affinée au fil du temps. Au début des années 90, les services de renseignement français avaient commencé par surveiller des Algériens séjournant en France et pouvant être considérés comme des émissaires en relation avec les parlementaires en exil de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Les animateurs de la Fraternité algérienne française (FAF, association vitrine du FIS sur le territoire français) étaient alors l'objet d'une attention particulière.

Opérées dans des mosquées réputées sensibles aux thèses islamistes, ou dans des lieux de prières ouverts dans les caves de cités HLM, ces surveillances avaient dévoilé un prosélytisme islamiste en direction de *« jeunes gens désœuvrés, âgés d'une vingtaine d'années et se livrant au business des cités, n'ayant connu le Maghreb qu'au travers de vacances dans leur pays d'origine*, analyse un responsable de la DCRG. *« A la manière des catholiques qui, au Moyen-Age, devaient faire leurs indulgences, certains de ces jeunes étaient sollicités pour un unique transport d'armes qui, aux yeux des organisateurs du trafic, avait valeur de test »*.

Au gré des démantèlements qui se sont succédé depuis, les policiers français ont découvert des filières extrêmement cloisonnées. *« Les hommes de main travaillant dans les filières démantelées à l'époque ne se connaissaient pas, mais avaient à leur tête un organisateur – Djamel Lounici, membre de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, notamment – qui, en contact avec les ex-parlementaires du FIS, faisait le lien entre ces différents réseaux très cloisonnés »*, analyse un spécialiste des services de renseignement.

Dès août 1993, *« le réseau des ex-parlementaires du FIS avait constitué des équipes, sous la direction d'Anouar Haddam* [le président de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger], *pour faire transiter des équipements radio, de l'informatique et des appareils de visée vers les groupes islamiques*, ajoute cette même source. *Actuellement, cette filière reste opérationnelle (sous la direction de Mourad Dhina, réfugié en Suisse). Les membres de ce groupe cherchent à se procurer des armes, notamment dans les pays de l'Est, afin de les acheminer vers l'Algérie »*. Dans leur patient travail de recoupement, les policiers croisent parfois des noms déjà connus : le trio de chercheurs scientifiques algériens interpellés en région lyonnaise pour leur participation à un réseau de soutien logistique aux islamistes, et écroués le 13 septembre à Paris, se rendait fréquemment en Suisse pour rencontrer Mourad Dhina.

La stratégie adoptée face à la *« nébuleuse islamiste »* a connu des coups d'accélérateur, au gré de ripostes organisées pour répondre aux actions dirigées en Algérie contre des ressortissants ou des intérêts français, explique-t-on à la direction générale de la police nationale (DGPN). Opérant sur la base des adresses récupérées lors de précédentes opérations, les enquêteurs avaient ainsi répondu à l'assassinat de deux religieuses en Algérie en interpellant, le 8 novembre 1994, à Paris et en région parisienne, plus de quatre-vingt-dix membres d'un réseau de soutien au GIA, spécialisé dans l'hébergement de maquisards et le trafic d'armes de guerre vers l'Algérie.

Là encore, un ancien délinquant (vols à la roulotte, trafic de stupéfiants), Mohamed Chalabi, reconverti en *« éducateur »* au sein d'une association éducative des musulmans de France (AEMF) sise dans le Val-de-Marne, jouait un rôle moteur dans ce réseau qui reste l'un des plus importants jamais découvert en France. Les éléments saisis lors de cette affaire sont à l'origine des arrestations opérées, à la mi-septembre, à Carpentras et en région parisienne. De la même manière, les enquêteurs ont établi que l'un des *« scientifiques »* travaillant à l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, Ali Drif, avait participé à l'exfiltration vers la Suède de membres du réseau Chalabi qui avaient pu échapper au coup de filet de novembre 1994.

TENTATION DE LA LUTTE ARMÉE

Si ces enquêtes au long cours attestent de la présence dans l'Hexagone de réseaux de soutien au Jihad algérien, elles ne font qu'indiquer la réalité de la tentation de la lutte armée et l'existence d'une toile de fond pouvant servir d'appui à des groupes terroristes. Le seul précédent connu de passage à l'action criminelle terroriste reste, avant le groupe Kelkal, celui des beurs des cités HLM de Seine-Saint-Denis et du Loiret qui, à l'été 1994, avaient participé à une campagne terroriste au Maroc (deux touristes tués dans un hôtel de Marrakech). *« Nous avons la conviction d'avoir retardé l'actuelle vague d'attentats qui touche la France*, assure néanmoins un haut responsable policier. *Elle aurait dû éclater au début de 1995, comme l'avaient annoncé les islamistes algériens après le dénouement, fin décembre, de la prise d'otages de l'Airbus d'Air France à Alger. »*

Certains enquêteurs regrettent cependant d'avoir été contraints d'adapter le calendrier policier au calendrier politique. La vaste opération conduite le 20 juin sur l'ensemble du territoire, qui avait permis, selon les policiers, le démantèlement d'au moins deux réseaux islamistes distincts (*Le Monde* du 30 juin), avait ainsi été programmée plusieurs mois auparavant, et différée au lendemain des élections présidentielle et municipales.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Des réseaux de soutien démantelés en Europe

Divers réseaux de soutien aux islamistes algériens ont été démantelés, ces derniers mois, dans plusieurs pays européens. En Allemagne, douze personnes, dont Ali Chami, considéré comme un membre important du GIA, ont été interpellées le 31 mars. Trente jours plus tôt, Ahmed Zaoui, un Algérien souvent présenté comme l'un des responsables du GIA en Europe, avait été arrêté en Belgique. A l'occasion d'un vaste « coup de filet » effectué grâce à des renseignements de la police française, les policiers belges avaient alors interpellé une douzaine de personnes et saisi une importante quantité d'armes et de munitions. Depuis, Ahmed Zaoui a été acquitté par la justice belge (*Le Monde* du 4 octobre 1995). Le parquet de Bruxelles a interjeté appel de ce jugement. Le 14 mai, c'est en Italie que Djamel Lounici, un Algérien lié au FIS et soupçonné d'être responsable d'un réseau d'acheminement de matériel, avait été arrêté.

La coopération s'améliore entre Paris et ses partenaires

Le laxisme de certains pays est encore dénoncé

DEPUIS DEUX ANS au moins, nombre de militants islamistes algériens « en exil » ont préféré éviter la France, ou la quitter, pour trouver refuge dans les pays européens voisins, au fur et à mesure que la surveillance policière se développait en France. L'an dernier, au cours de l'été, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait causé quelque irritation à Washington, Londres et Bonn, en reprochant à certains de ses *« collègues »* étrangers de n'avoir pas suffisamment cherché à réprimer l'activité de ces militants, notamment ceux de l'ex-Front islamique du salut (FIS). *« J'avais moi-même indiqué à mes collègues qu'il était souhaitable que ce type d'action soit conduit dans les autres pays*, avait-il déclaré, le 4 août 1994. *Les Allemands et les Anglais ne l'ont pas fait. Ils ont sur leur territoire des personnages qui se prétendent des représentants officiels du FIS, de même que les Etats-Unis. »*

Les Etats-Unis, où s'est établi Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS, ne peuvent prendre des mesures contre des personnes entrées légalement que *« si elles violent les lois américaines »*, devait répondre très laconiquement, le lendemain, un porte-parole de la Maison Blanche. Un représentant du ministère allemand de l'intérieur se contentait de déclarer que Bonn *« mettait tout en œuvre pour qu'aucun attentat ne soit perpétré en Allemagne ni préparé sur le sol allemand »*. Il ajoutait que les autorités allemandes se montraient soucieuses de voir le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, respecter l'obligation de réserve qui s'impose à ceux qui bénéficient de l'asile outre-Rhin. La Grande-Bretagne répliquait sur le même ton laconique en rejetant les *« commentaires »* de M. Pasqua. *« La position britannique est forte et logique »*, affirmait un porte-parole du Foreign Office.

Peu après l'éclat de M. Pasqua, Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères, allait s'exprimer de manière plus diplomatique, dans un entretien accordé au *Monde*. Et, lui, il faisait déjà état de progrès. *« Nous avons expliqué à nos partenaires européens que, quelle que soit la législation du droit d'asile en vigueur chez eux, il y a des déclarations politiques appelant au terrorisme qu'on ne peut pas indéfiniment laisser se développer*, déclarait M. Juppé. *Des mesures ont été prises contre Rabah Kébir en Allemagne, par exemple. Avec les Etats-Unis, il y a aussi un effort de discussion à faire, car il est vrai que dans certains milieux américains on se disait : après tout, l'arrivée au pouvoir du FIS est inéluctable, pourquoi la retarder ? Nous avons expliqué tous les dangers que cela représentait, l'effet de contagion, les risques de déstabilisation globale. J'ai l'impression que l'on se comprend mieux. »*

Aujourd'hui ces progrès se sont nettement développés, et la compréhension est bien meilleure, mais c'est encore insuffisant, fait-on remarquer à Paris, dans les milieux proches du gouvernement ou des enquêtes en cours. Le ministre de la justice, Jacques Toubon, ne déplorait-il pas, samedi, que certains pays fassent *« semblant de ne pas voir le danger de l'extrémisme islamiste »* ?



L'entrée en vigueur de la trêve en Bosnie attendra le rétablissement du gaz à Sarajevo

L'OTAN riposte à de nouveaux bombardements serbes

Le cessez-le-feu, qui devait entrer en vigueur lundi 9 octobre à minuit sur l'ensemble de la Bosnie, a été repoussé en raison d'un retard dans le rétablissement de l'alimentation en gaz de Sarajevo. Malgré la reprise de bombardements serbes, la trêve devrait toutefois prendre effet d'ici à mercredi, selon l'ONU, puisque la compagnie nationale russe Gazprom a annoncé avoir donné aux Hongrois l'autorisation nécessaire.

SARAJEVO
de notre correspondant

Peu avant minuit, lundi soir, plusieurs quartiers de Sarajevo se sont illuminés. Les maisons scintillaient sur les collines et, dans certaines rues de la ville, on entendait les Sarajéviens applaudir le retour de l'électricité. Au même moment, Moscou annonçait que le feu vert russe avait été donné aux Hongrois pour ouvrir le pipe-line qui alimente l'ex-Yougoslavie en gaz.

Cet ordre est toutefois parvenu trop tard pour que le cessez-le-feu soit proclamé durant la nuit. Lors d'une réunion avec les Serbes et la Forpronu, en fin d'après-midi, les Bosniaques ont annoncé qu'ils repoussaient l'entrée en vigueur du cessez-le-feu tant que les conditions préalables déterminées par l'accord du 5 octobre – l'alimentation de Sarajevo en électricité et en gaz et l'ouverture d'une route au trafic civil et humanitaire vers l'enclave de Gorazde – ne seraient pas remplies. *« Nous espérons que, puisque les obstacles politiques et techniques sont désormais levés, le cessez-le-feu pourra être annoncé mardi soir, mercredi au plus tard »*, commentait un responsable de l'ONU.

Dans la journée de lundi, la tension a continué à monter en Bosnie-Herzégovine après de nouveaux bombardements serbes contre des camps de réfugiés et des postes de la Forpronu. Dimanche, le pilonnage des camps de Zivinice et de Tesanjka, près de Doboj, avait fait au moins 14 morts et une centaine de blessés, dont un nombre important d'enfants. Ces lieux abritent les rescapés musulmans des enclaves de Srebrenica et de Zepa tombées aux mains des Serbes en juillet dernier. Zivinice, près de la ville de Tuzla, a de nouveau été la cible des artilleurs serbes, lundi matin, et deux personnes ont trouvé la mort. Plus tard, l'aéroport de Tuzla était bombardé, et un « casque bleu » norvégien décédait des suites de ses blessures.

La Forpronu, pour la seconde journée consécutive, s'est résolue à demander le soutien de l'OTAN. Des raids aériens devaient avoir lieu dimanche mais ils avaient été annulés en raison de mauvaises conditions météorologiques. Lundi, dans l'après-midi, des avions de l'Alliance atlantique ont pu larguer des bombes guidées au laser contre *« un bunker de contrôle et de commandement serbe »* qui a été détruit, selon le communiqué de l'OTAN. Les bombardements serbes contre la région de Tuzla ont ensuite diminué d'intensité.

Ces attaques délibérées contre des civils bosniaques et des soldats de la Forpronu ne devaient pas remettre en cause l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, uniquement conditionné à la situation à Sarajevo. Mais des responsables bosniaques ne cachaient pas leur désir de *« ne pas pardonner aussi rapidement aux Serbes leurs crimes terroristes »*, selon l'expression d'un diplomate. La veille, le président Alija Izetbegovic avait déclaré que *« le massacre n'affectera pas le cessez-le-feu »*.

A l'état-major de l'ONU à Sarajevo on s'interrogeait sur les raisons qui ont poussé les Serbes à commettre de tels carnages – plusieurs dizaines de roquettes et des bombes contre des femmes et des enfants – à 24 heures d'un cessez-le-feu qu'ils avaient accepté, et alors qu'ils ont par ailleurs contribué à la réparation des lignes électriques autour de la capitale.

« Les Serbes respecteront strictement et rigoureusement le cessez-le-feu », déclarait tranquillement le leader serbe Radovan Karadzic, à l'heure où ses artilleurs bombardaient la région de Tuzla. *« Les Musulmans ont mis en scène les massacres dans le dessein de saper le processus de paix »*, ajoutait-il, fidèle à un discours désormais classique.

Le cessez-le-feu, qui pourrait donc entrer en vigueur mardi ou mercredi, sera extrêmement fragile. Il durera soixante jours. Arraché aux belligérants par la diplomatie américaine, il devrait permettre aux trois présidents de la région – le Serbe Slobodan Milosevic, le Croate Franjo Tudjman et le Bosniaque Alija Izetbegovic – de se retrouver, début novembre, aux Etats-Unis, afin de travailler à un accord de paix définitif pour la Bosnie-Herzégovine.

Le processus sera long et difficile, comme en témoignent les difficultés de parvenir à un simple cessez-le-feu, condition *sine qua non* à des pourparlers constructifs. Ce processus sera également rythmé par la rancœur, notamment due aux actions menées par l'armée serbe, à quelques heures d'une échéance qui devait symboliser la sécurité retrouvée des populations bosniaques. Si, à Sarajevo, on célèbre les ampoules qui s'allument et les fourneaux qui ronronnent, en revanche à Zivinice on ne doit pas accorder un immense crédit à l'engagement solennel de M. Karadzic.

Rémy Ourdan

« Purification ethnique » à Banja Luka

Trois à quatre mille civils musulmans ont été expulsés *« très brutalement »* de la région de Banja Luka, sous contrôle serbe dans le nord-ouest de la Bosnie, au cours des quatre à cinq derniers jours, a annoncé, lundi 9 octobre, le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU. Selon le porte-parole du HCR, Chris Janowski, les hommes ont été séparés des femmes et des enfants, et *« nous disposons d'informations selon lesquelles des hommes ont été emmenés dans un camp de concentration »*. Les femmes et les enfants qui ont été déportés vers les lignes de front pour atteindre les territoires tenus par l'armée bosniaque en Bosnie centrale ont témoigné de la présence, lors des expulsions, des tristement célèbres unités du chef paramilitaire serbe Zeljko Raznjatovic, dit Arkan. Environ 20 000 musulmans vivent toujours dans les territoires tenus par les Serbes dans le nord de la Bosnie, contre 500 000 avant guerre.

La Russie suspend le retrait de ses troupes de Tchétchénie

Des combats auraient fait une quarantaine de morts

MOSCOU
de notre correspondant

Attentats, affrontements sanglants, suspension des négociations : la tension monte de nouveau en Tchétchénie. Mais à l'approche des législatives du 17 décembre en Russie, le Kremlin hésite à imposer l'état d'urgence à Grozny, à relancer les opérations militaires, comme le souhaite publiquement le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev.

Cependant, en raison de *« l'aggravation de la situation et du grave état de santé »* du général Romanov, le commandant des troupes russes et coprésident de la commission pour le désarmement, victime vendredi d'un attentat à la bombe, les négociateurs russes ont annoncé, lundi 9 octobre, la suspension *« jusqu'à nouvel ordre »* de l'application de l'accord sur la démilitarisation de la République. Ce texte prévoit le retrait des troupes russes en échange du désarmement des rebelles tchétchènes.

Au même moment, le président indépendantiste, Djokhar Doudaev, déclarait à la BBC que la partie tchétchène se retirait des négociations à cause du *« terrorisme russe »*. Les Tchétchènes ont dénoncé, lundi, des attaques commises la veille contre deux localités, Rochni Iourt et Mesket Iourt, qui ont fait, selon eux, une quarantaine de morts. Les forces russes ont reconnu avoir ouvert le feu sur Mesket Iourt, en réponse à une embuscade tchétchène contre un convoi russe. Mais elles ont rejeté la responsabilité du raid aérien sur Rochni Iourt sur des *« avions venant d'Azerbaïdjan »*. Une explication qui semble assez fantaisiste.

L'attentat du 6 octobre contre le général Anatoli Romanov, généralement considéré comme l'un des garants des accords de paix, n'est que l'une des récentes tentatives de replonger la petite République du Caucase dans la guerre. Le lendemain, le siège de l'OSCE à Grozny, qui abrite les négociations, était la cible d'une attaque au lance-grenade. Fin septembre, c'est le représentant de Boris Eltsine en Tchétchénie, Oleg Lobov, partisan de la négociation, qui était visé par un attentat.

Tchétchènes et Russes s'accusent mutuellement d'être responsables de ces incidents. Certains désignent une *« troisième force »* : l'opposition armée tchétchène au général Doudaev, qui s'est retrouvée marginalisée par l'accord entre Russes et indépendantistes et risque de perdre le pouvoir. Un de ses chefs de guerre, le maire de Grozny, Beslan Gantémirov, avait ainsi fait encercler la mission de l'OSCE à Grozny il y a une semaine, accusant l'organisation *« d'être sous contrôle des partisans* de *Djokhar Doudaev »*. Cependant les soupçons se portent aussi sur le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, qui milite ouvertement pour une reprise des opérations militaires. Les indépendantistes tchétchènes estiment que les commanditaires de ces attentats sont *« à Moscou, et les exécutants à Grozny »*.

Jean-Baptiste Naudet

L'amiral américain Leighton Smith commandera la force de paix

LE COMMANDEMENT de la force de paix (*Implementation Force* ou IFOR) que l'OTAN cherche à mettre sur pied en Bosnie devrait être confié à l'amiral américain Leighton Smith, qui est aujourd'hui à la tête des forces interarmées alliées pour le sud de l'Europe à Naples. A ce titre, il a eu la responsabilité d'organiser les raids aériens de l'OTAN, principalement contre des objectifs serbes en Bosnie, avec des avions déployés sur plusieurs terrains en Italie. Pour sa nouvelle mission, l'amiral Smith a prévu d'installer son QG à Zagreb, en Croatie. L'amiral Smith aura comme adjoint le général français Bernard Janvier, le « patron » actuel de la Forpronu, la France s'étant engagée à fournir jusqu'à 12 500 hommes à cette force internationale de paix. Le général Janvier sera aussi chargé des rapports de coordination entre l'IFOR et le haut représentant que les Nations unies désigneront.

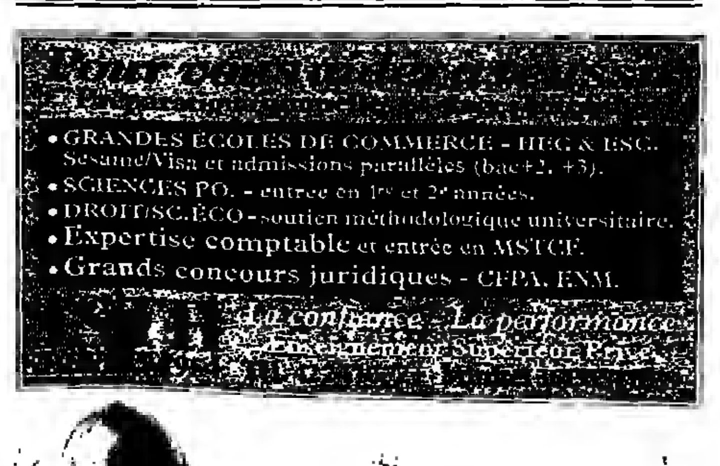
Avec de l'ordre de 60 000 à 70 000 hommes, dont plus du tiers seront des soldats américains, l'IFOR devrait être organisée – si toutes les parties en présence l'acceptent dans le cadre du plan de paix – pour séparer les combattants et pour réduire le volume de leurs armements, à dater de son déploiement en Bosnie qui commencerait en novembre et qui pourrait durer une année.

Le « noyau dur » de l'IFOR sera constitué par des unités du corps de réaction rapide (ARCC) de la force mobile de l'OTAN, dont le « patron » actuel est le général britannique Mike Walker. Ce général exercera la fonction de commandant du théâtre des opérations au sol en Bosnie. L'état-major de l'ARCC, à Mönchengladbach, en Allemagne, ira s'installer à Tomislavgrad, en Croatie, dans les soixante-douze heures après le « feu vert » politique donné à cette mission. Le général Walker sera placé sous l'autorité de l'amiral Smith et du général Janvier, celui-ci gardant des responsabilités propres pour les contingents de « casques bleus » en Croatie et en Macédoine.

Créé en 1994, l'ARCC réunit les forces terrestres d'une douzaine de pays membres de l'OTAN. Suivant les circonstances, cette formation multinationale, qui est relativement souple dans sa composition, prélève les unités dont elle a besoin au sein de contingents nationaux pour pouvoir engager, d'un coup, jusqu'à quatre divisions avec leurs éléments d'état-major et de soutien au niveau d'un corps d'armée. A elle seule, la Grande-Bretagne fournit l'essentiel du haut commandement (administration, logistique et renseignement), deux divisions et une brigade aéromobile.

Un tel dispositif laisse entier le problème – qui est toujours en suspens et qui devrait être maintenant examiné au siège de l'OTAN, à Mons, en Belgique – de l'insertion de troupes extérieures à l'OTAN, comme des unités russes ou celles de pays musulmans. Cette question est d'autant plus délicate qu'il ne devrait plus exister, comme c'est le cas pour l'actuelle Forpronu, de « double clé » OTAN-ONU de commandement.

J. I.



Les commissaires européens souhaitent en majorité éviter un conflit avec la France sur les essais nucléaires

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Ritt Bjerregaard, commissaire européen (danoise) chargé de la politique de l'environnement, farouchement hostile à la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique, rêve d'entraîner son institution dans un conflit ouvert avec la France. Le dossier devait être à nouveau examiné par la Commission mercredi 11 octobre à Strasbourg, avant que Jacques Santer, son président, ne planche sur ce sujet sensible devant le Parlement européen.

Au vu des délibérations préparatoires, il semblait improbable que Mme Bjerregaard obtienne ce qu'elle réclame, à savoir l'envoi d'une lettre de mise en demeure aux autorités françaises. Ses collègues ont d'autant moins envie de s'aventurer dans cette opération à haut risque que le dossier de Mme Bjerregaard leur a paru instruit avec passablement de légèreté, tant sur le plan juridique que technique. Même les commissaires les plus hostiles aux essais français ont estimé ne pas être en mesure de suivre la « pasionaria » danoise.

Au titre des articles 35 et 36 du traité Euratom, la Commission peut intervenir pour vérifier le bon fonctionnement des installations destinées à mesurer la radioactivité ou tout autre paramètre lié à la santé des gens. Par ailleurs, en cas d'*« expériences particulièrement dangereuses »*, l'article 34 prévoit qu'elle doit être consultée et donner un avis si la santé des populations d'un Etat membre se trouve menacée. Au cours des campagnes d'essais précédents, personne n'a songé à faire jouer ces articles du traité.

Une mission d'experts de la Commission s'est rendue en Polynésie française du 18 au 29 septembre, a visité un nombre important d'installations, mais n'a pu cependant se rendre sur l'atoll de Fangataufa, où a eu lieu le deuxième essai.

PAS DE MISE EN DEMEURE

Dans ce contexte, Mme Bjerregaard a déjà écrit plusieurs lettres aux autorités françaises réclamant des informations, se plaignant de les recevoir tardivement et de façon incomplète. Michel Barnier, le ministre chargé des affaires européennes, a régulièrement répliqué que ces critiques étaient infondées. En se saisissant du dossier mercredi dernier, la Commission, suivant ainsi l'avis du président Santer, avait estimé que rien ne justifiait l'envoi d'une lettre de mise en demeure à Paris, comme le proposait Mme Bjerregaard.

A ce stade, le principal enjeu est de savoir si les essais peuvent être considérés comme « particulièrement dangereux », puique c'est uniquement dans ce cas que Bruxelles devrait être consulté et, éventuellement, appelé à donner un avis.

Cette semaine Mme Bjerregaard est revenue à la charge, proposant à nouveau d'adresser une lettre contentieuse aux Français, expliquant que ceux-ci ne remplissaient pas leurs obligations au regard du traité et les menaçant donc d'engager une procédure d'infraction. Un premier débat a eu lieu au niveau des adjoints des commissaires. Il en est ressorti que ses services ne présentaient aucune évaluation des renseignements fournis par la France, ne précisaient pas ce qui manque et pourquoi il était nécessaire d'obtenir des informations complémentaires...

Dans cette affaire hautement politique, la grande majorité de la Commission, même si elle n'a que peu de sympathie pour la décision française, sait que ses compétences sont limitées et ne portent certainement pas sur l'opportunité des essais. Elle n'entend jouer son rôle que de manière crédible et irréprochable. Les approximations de Mme Bjerregaard facilitent la tâche de ceux qui veulent éviter de jeter de l'huile sur le feu.

Ph. L.

Paris et Madrid entendent renforcer leur coopération policière

MADRID
de nos envoyés spéciaux

« Cordiales, positives et fructueuses » : tels sont les termes employés par le porte-parole du gouvernement espagnol, Miguel Gil, pour qualifier les relations franco-espagnoles à l'occasion du 9e sommet qui s'est tenu lundi 9 et mardi 10 octobre à Madrid. Pour sa première visite officielle, le président Jacques Chirac a été reçu à déjeuner par le roi, la reine et le prince héritier. Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a annoncé qu'une invitation officielle à se rendre en France *« très prochainement »* avait été adressée au prince Felipe.

Dans l'après-midi, Jacques Chirac et Felipe Gonzalez ont eu un long entretien privé, alors que les six ministres de la délégation française ont rencontré leurs homologues. *« L'accent a été mis sur les questions européennes »*, a précisé Catherine Colonna, spécifiant *« la grande convergence de vues »*, notamment sur l'Union économique et monétaire et la conférence intergouvernementale de 1996. L'éventuelle participation des Etats-Unis et de la Russie au prochain sommet euro-méditerranéen de Barcelone, à la fin du mois de novembre, a fait l'objet d'une précision : *« Il s'agira des quinze membres de l'Union européenne, des douzes pays riverains de la Méditerranée et de la Mauritanie »*, a indiqué Miguel Gil.

TGV ET HÉLICOPTÈRE

Concernant le projet de liaison TGV entre Barcelone et Montpellier, l'un des quatorze « grands travaux » prévus par la Commission européenne, la France et l'Espagne sont sur le point de trouver un accord de financement. Une convention pourrait être signée pour le tronçon Figueras-Perpignan à partir d'un système mixte de financement, privé et public. Le tunnel de 7 kilomètres pour le franchissement des Pyrénées ferait l'objet d'une concession. Les travaux, côté espagnol, doivent débuter l'an prochain, mais la mise en service initialement prévue pour 2004 pourrait être retardée.

Une décision devrait être prise prochainement concernant l'achat par l'armée espagnole d'une quinzaine d'hélicoptères Cougar (version moderne du Super-Puma), fabriqués par l'Aérospatiale, un contrat d'environ 1,5 milliard de francs. Le Cougar est en concurrence avec le Black Hawk américain, construit par Sikorsky. Du côté français, on se déclarait *« plutôt optimiste »* pour *« une solution qui manifesterait une préférence européenne »*.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et les perspectives de paix ont également largement été abordés. Les discussions entre Felipe Gonzalez et Jacques Chirac ont principalement porté sur la reconstruction de la Bosnie.

Une nouvelle fois, la bonne coopération entre les deux pays en matière de lutte antiterroriste a été soulignée. L'attitude de la France pour déjouer la tentative d'attentat contre le roi Juan Carlos au mois d'août a fait l'objet d'une mention particulière. L'accent a été mis sur le renforcement de la collaboration policière entre Paris et Madrid, à la suite des actions terroristes dans la capitale française (les deux pays mettent en place six commissariats communs à la frontière). Les réticences françaises concernant l'application de l'accord de Schengen n'ont pas été officiellement évoquées.

Pas plus d'ailleurs que la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. De part et d'autre, on estime que la question a été suffisamment traitée lors du récent sommet de Formentor, aux Baléares. La France s'est réjouie de *« la position modérée et raisonnable du gouvernement espagnol »*. Quelques centaines de manifestants ont simplement protesté, lundi soir, devant l'ambassade de France sur le thème *« Chirac, laisse-nous en paix »*.

Michel Bole-Richard et Denis Hautin-Guiraut

La France réduit sa contribution à plusieurs programmes en faveur du tiers-monde

L'Unicef et l'OMS sont les principales victimes des économies décidées par Paris

Les pays industrialisés renâclent à maintenir leurs contributions aux organismes multilatéraux qui aident les pays en développement. La France réduit la sienne à plusieurs programmes des Nations unies, notamment à l'Unicef. Les Etats-Unis risquent de réduire la leur à l'AID, qui constitue, selon le président de la Banque mondiale, *« la colonne vertébrale »* de l'aide de la Banque aux pays les plus pauvres.

LA FRANCE a décidé de réduire fortement sa contribution à certains organismes qui œuvrent en faveur du tiers-monde. Ne sont pas concernées les organisations spécialisées comme la FAO (agriculture) ou l'Unesco (culture), qui sont financées par des contributions obligatoires fixées par l'Organisation des Nations unies (ONU) et envers lesquelles Paris continuera d'honorer ses engagements. En revanche, les pouvoirs publics français, à la recherche d'économies budgétaires, ont choisi de diminuer de façon drastique la contribution française lorsque celle-ci se fait sur une base volontaire.

C'est le cas des grands programmes des Nations unies comme l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (WPF), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et, pour partie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La rigueur budgétaire s'inscrit déjà dans les chiffres. La France avait promis de dégager 225 millions de francs en 1995 pour le PNUD. En fait, le ministère des finances n'a débloqué, à ce jour, que 100 millions. Le solde est officiellement *« gelé »*. Situation identique pour le HCR : Paris s'était engagé à verser 52 millions de francs cette année ; 19 millions seulement ont été débloqués. La situation est plus inquiétante pour l'Unicef. Celle-ci devait recevoir 30 millions de francs en 1995 (moitié moins environ qu'en 1994). Or, à trois mois de la fin de l'année, le premier franc reste à verser : la contribution est « gelée » depuis le printemps.

Ces restrictions, en réalité, ne sont pas uniquement imputables au gouvernement d'Alain Juppé. Elles résultent d'un programme d'économies entamé en février 1995 par Edouard Balladur et son équipe pour contenir les déficits publics. Mais, au nom de la défense d'un franc malmené sur les marchés financiers ces derniers jours, les crédits qui n'étaient que « gelés » sont en passe d'être annulés purement et simplement. Au ministère des affaires étrangères, on tient la chose pour acquise, tandis que les organismes concernés s'en émeuvent. *« Ce sera une catastrophe si la France ne verse rien »*, résume le docteur François Rémy, président du comité français pour l'Unicef. L'annonce, dimanche 8 octobre, par Jean Arthuis, le ministre des finances, d'un nouveau train d'économies budgétaires n'est pas faite pour rassurer.

LES PROMESSES DU CANDIDAT

Ce tour de vis contredit des promesses faites au cours de la campagne électorale. Quelques semaines avant d'annoncer sa candidature à l'Elysée, Edouard Balladur avait mis à profit la tenue à Paris d'un *« sommet »* mondial de lutte contre le sida pour annoncer l'octroi d'une contribution exceptionnelle de 60 millions de francs par la France.

Depuis, le chiffre a été ramené à des niveaux autrement modestes (8 millions de francs). Et le premier versement est toujours en attente. L'attitude vis-à-vis de l'Unicef est plus difficile à justifier. *« Je souhaite que la France augmente sa contribution publique à l'action de l'Unicef, qui n'est pas à la hauteur de ce qu'elle devrait être »*, déclarait en effet, le 9 décembre 1994 à Paris, Jacques Chirac, en clôture d'un Colloque international des maires défenseurs des enfants. C'est peu dire que le président n'a pas tenu les promesses du candidat...

La nomination récente d'une Américaine à la tête de l'Unicef, de préférence à une Européenne, n'est sans doute pas étrangère à ce revirement. Mais il pourrait bien se retourner contre Paris : en échange des 55 millions de francs par an qu'elle versait ces dernières années, l'Unicef achetait à la France pour près de 150 millions de francs d'équipements médicaux – dont nombre de vaccins. C'est cette manne qui pourrait bien se tarir.

Jean-Pierre Tuquoi

Le Congrès veut limiter l'aide américaine au développement

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Tous les pays, y compris les Etats-Unis, les premiers concernés par la quasi-faillite du Mexique voisin, ont finalement accepté le principe de la constitution d'une sorte de « trésor de guerre » de plus de 50 milliards de dollars (250 milliards de francs) à la disposition du Fonds monétaire international pour affronter une crise de type « mexicain ». Mais Washington se montre beaucoup moins compréhensif à l'égard de la dette multilatérale, qui pèse sur les pays en développement les plus endettés, notamment ceux de l'Afrique sud-saharienne.

Prétextant la volonté de réduire à tout prix le déficit budgétaire fédéral, le Congrès, renouant ainsi avec son attitude des années Reagan, a entrepris de tailler dans les dépenses, à commencer par l'aide à l'étranger et d'abord les contributions aux organisations internationales. L'une des plus importantes est celle à l'Association internationale au développement (AID). Gérée par la Banque mondiale, l'AID, créée en 1960, accorde aux pays les plus pauvres (dont le revenu est inférieur à 865 dollars par habitant et par an) des prêts à long terme à des taux d'intérêt quasi nuls. Ceux-ci représentent 25 % du montant des prêts fournis au titre de l'aide multilatérale, les instruments d'assistance financière du FMI venant au deuxième rang (22 %).

Pour les trois années juillet 1993-juin 1996, sur une enveloppe totale de 18 milliards de dollars (90 milliards de francs), la contribution des Etats-Unis a été fixée à 3,75 milliards, soit 1,25 milliard par an. C'est ce dernier chiffre que les parlementaires américains entendent réviser drastiquement à la baisse, compromettant l'avenir du programme 1996-1999, dont la négociation a déjà commencé. Le Sénat n'entend verser, au maximum, que 775 millions de dollars ; la Chambre des représentants ne veut pas aller au-delà de 575 millions. Une commission mixte Chambre-Sénat doit se réunir le 11 octobre pour trouver un compromis, lequel a de fortes chances de rester à l'intérieur de la fourchette retenue par les deux chambres.

« CONSÉQUENCES FATALES »

Le mauvais exemple des Etats-Unis risque fort d'être suivi par certains des trente-deux autres pays donateurs, en proie à des difficultés budgétaires, et trop heureux de revendiquer à nouveau un principe d'équité, comme ils l'avaient fait lorsque Washington avait déjà légèrement réduit sa participation dans un passé récent. S'il en était ainsi, les sommes susceptibles d'être distribuées par l'AID pour l'exercice en cours seraient brutalement ramenées de 5,7 à 2,7 milliards de dollars. *« Un coup tel qu'il pourrait avoir des conséquences fatales »*, a fait valoir le 7 octobre James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, qui souligne aussi que chaque dollar enlevé par les Etats-Unis à l'AID en fait perdre cinq à celle-ci, et a appelé, mardi 10 octobre, à *« donner aux considérations internationales la place qui leur revient »* dans les budgets. *« La communauté des donateurs doit comprendre le coût d'une baisse des ressources de l'AID (...), l'AID est essentielle pour tout le processus de développement »*, a-t-il ajouté.

M. Wolfensohn se dit assuré *« à 100 % »* de l'appui de l'administration Clinton. A en juger par les déclarations ultérieures de Robert Rubin, rien n'est moins sûr. Les Etats-Unis sont certes prêts à aider l'AID, a indiqué le secrétaire au Trésor, le 9 octobre, devant le Comité de développement du FMI et de la Banque mondiale, mais cette dernière devra se montrer *« plus sélective »* dans ses prêts aux pays les plus pauvres. Au demeurant, a-t-il expliqué, les Etats-Unis sont également contraints de *« prendre en compte, de manière réaliste et pragmatique, la situation budgétaire et politique qui prévaut actuellement »* dans le pays.

Ces propos n'ont rien pour rassurer les pays en développement dont les besoins, au titre de l'AID, sont évalués à 23 milliards de dollars pour les trois prochaines années. Michel Camdessus, le directeur général du FMI, s'est dit *« extrêmement préoccupé »* par une forte baisse éventuelle de l'aide apportée aux pays les plus démunis. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, lui-même préoccupé par les arriérés (1,3 milliard de dollars) des Etats-Unis à l'égard de sa propre organisation, est venu de New York apporter son soutien.

Le débat ouvert à propos du sort de l'Association internationale de développement, à la veille de l'assemblée plénière du FMI du 10 au 12 octobre, qui doit notamment discuter de l'aide multilatérale, a donné un regain d'actualité au projet émanant d'un groupe d'experts de la Banque. Celui-ci consisterait à créer une sorte de fonds de quelque 11 milliards de dollars (l'équivalent des sommes consacrées par les pays d'Afrique subsaharienne au service de leur dette) pour apurer la partie de la dette due par ces pays au FMI et aux diverses banques internationales de développement.

PRUDENTE RÉSERVE

Cette proposition, saluée avec enthousiasme par les pays concernés, et taxée, dans un premier temps, *« d'idée constructive »* par un commentateur du Trésor américain, sous le sceau de l'anonymat, a cependant suscité une prudente réserve chez les responsables du Fonds, désireux d'examiner à tête reposée *« la validité du concept »*. Le Comité intérimaire du FMI a décidé de renvoyer la question à l'assemblée « de printemps », en avril 1996. Les deux institutions, invitées à *« coopérer étroitement »*, y présenteront un rapport identifiant les pays pour lesquels le niveau de la dette serait insupportable, une fois épuisés l'ensemble des mécanismes d'aide existants. Selon le FMI, à ce jour, seuls quatre pays (la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Nicaragua et la Zambie) se trouveraient dans cette situation hautement critique.

Serge Marti

Des crédits pour les plus pauvres

(DTS)
AMÉRIQUE LATINE/CARAÏBES
EUROPE/ASIE CENTRALE 365,3
ASIE DE L'EST
AFRIQUE 1 491,6
956,1
ASIE DU SUD dont Inde 631,2

L'Afrique reçoit près de 40 % des crédits de l'Association internationale de développement (AID), mais les plus gros emprunteurs, Inde, Chine, et Vietnam, se trouvent sur le continent asiatique.

Les entreprises d'Etat freinent la croissance, selon la Banque mondiale

LA BANQUE MONDIALE frappe un nouveau coup dans sa critique des entreprises publiques. Dans un rapport intitulé « Les bureaucrates aux affaires » et publié dimanche 8 octobre, l'organisation multilatérale de Washington affirme que *« la présence d'entreprises d'Etat inefficaces fait obstacle à la croissance économique dans beaucoup de pays en développement »*. Selon elle, contrairement à la croyance largement répandue, la privatisation n'avance qu'à pas très lents dans le monde, sauf dans les *« pays en transition »* d'Europe centrale et orientale. La part des entreprises d'Etat dans le revenu national des pays en développement n'a guère changé depuis la fin des années 70, atteignant encore 11 %, alors qu'elle est de 7 % dans les pays à revenus élevés.

Or, selon l'étude, les entreprises d'Etat, souvent déficitaires, absorbent inutilement une grande partie des dépenses budgétaires. Ces subventions représentent par exemple 600 % des dépenses de santé de l'administration centrale en Inde, 450 % au Mexique, et 150 % en Tanzanie. Les efforts faits pour améliorer l'efficacité de ces entreprises, sans en céder le capital, échouent fréquemment. Et Michael Bruno, l'économiste en chef de la Banque, de conclure : *« Nos recherches montrent que les entreprises d'Etat qui fonctionnent à perte pèsent lourdement sur les budgets nationaux et sur les ressources limitées de nombreux pays. »*

Créée en 1945 afin de promouvoir le progrès économique et social dans le monde en développement, la Banque mondiale a, dans ses premières années d'existence, tenté de stimuler le secteur public, alors considéré comme le véritable moteur de la croissance. Ses statuts ne l'autorisent qu'à prêter aux Etats, et, en 1956, la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, a été créée pour financer directement le secteur privé. La Banque mondiale accentue ainsi sa dénonciation du secteur d'Etat. Le rapport est pour l'instant un document de travail, et non une prise de position officielle. Cependant, lorsque M. Bruno déclare que *« ces entreprises contrecarrent la croissance, font obstacle à la libéralisation du marché, et portent donc préjudice, directement ou indirectement, aux efforts de réduction de la pauvreté »*, il exprime clairement les réticences de la Banque mondiale à financer les entreprises d'Etat.

F. L.

Deux oléoducs transporteront le pétrole de la mer Caspienne

BAKOU. Le consortium international chargé de l'exploitation de trois gisements pétroliers en mer Caspienne, a confirmé, lundi 9 octobre à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, son choix de deux oléoducs pour le transport du brut azerbaïdjanais, dont la production devrait atteindre 32 millions de tonnes dans dix ans. Les douze compagnies qui forment le consortium ont décidé que la production initiale transitera, pour moitié, de Bakou jusqu'au port russe de Novorossiisk sur la mer Noire, via la Tchétchénie, accédant ensuite aux marchés mondiaux par la Méditerranée. L'autre moitié empruntera l'oléoduc Bakou-Batoumi pour être ensuite acheminée, par pétrolier, jusqu'à un port turc de la mer Noire. Les Turcs ont déjà fait savoir qu'ils se porteraient acquéreurs de cette production initiale pour leur marché intérieur. Mais l'oléoduc géorgien n'étant pas opérationnel, les cinq premiers millions de tonnes extraits en 1996 seront acheminés par l'oléoduc russe.

EUROPE

■ **IRLANDE DU NORD : Gerry Adams**, le leader du Sinn Fein, a promis lundi 9 octobre que le camp nationaliste républicain n'aura recours « *à aucune menace d'aucune forme* » pour tenter de forcer le processus de pourparlers en Irlande du Nord.

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le ministre de la santé**, Ludek Rubas, sera destitué et remplacé, mardi 10 octobre, par Jan Strasky, qui occupait jusqu'à présent le poste de ministre des transports. La situation des services de santé fait l'objet de sévères critiques, notamment de la part des médecins. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : le Parlement a ratifié** l'accord conclu entre Skopje et Athènes, le 13 septembre sous l'égide de l'ONU à New York. Cet accord, qui ouvre la voie à une normalisation des relations entre la Grèce et la Macédoine, a reçu, lundi 9 octobre, l'approbation de cent deux des cent cinq députés présents. En outre, l'état du président Kiro Gligorov, grièvement blessé le 3 octobre dans un attentat, demeure « *stable* ». – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : l'accident du train** Miami-Los-Angeles qui a déraillé, lundi 9 octobre au matin, dans l'Arizona (sud-ouest des Etats-Unis) a fait un mort et quatre-vingt-trois blessés. Les autorités locales ont évoqué la possibilité d'un attentat néonazi. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Le sénateur démocrate Sam Nunn** (cinquante-sept ans), voix prépondérante du Congrès sur les questions militaires, élu de Géorgie depuis 1972, a annoncé lundi 9 octobre à Atlanta sa décision de ne pas se représenter à l'expiration de son mandat fin 1996. – *(AFP.)*

■ **Le général Colin Powell**, ancien chef d'état-major interarmes a déclaré, lundi 9 octobre, qu'il déciderait le mois prochain de son éventuelle candidature à l'élection présidentielle américaine de novembre 1996. – *(Reuter.)*

■ **MEXIQUE : le séisme qui a ébranlé**, lundi 9 octobre, l'Etat de Jalisco a fait au moins soixante et un morts et cent blessés. La secousse tellurique était d'une magnitude de 7,6 degrés sur l'échelle de Richter et son épicentre était situé sur la côte pacifique, à environ 520 kilomètres à l'ouest de Mexico. – *(Reuter.)*

■ **GUATEMALA : le président Ramiro de Leon Carpio** a annoncé, lundi 9 octobre, la démission de son ministre de la défense, Mario Enriquez, à la suite du massacre par l'armée de réfugiés indiens la semaine dernière dans un village du nord. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **CHINE-CUBA : Jiang Zemin, secrétaire général du Parti communiste chinois** et chef de l'Etat, a invité Fidel Castro à se rendre officiellement en Chine, a indiqué mardi 10 octobre l'agence Chine Nouvelle. Cette invitation a été transmise, lundi, par le premier ministre chinois Li Peng au cours d'une escale à l'aéroport de La Havane durant laquelle il s'est entretenu avec le numéro un cubain. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN-AFGHANISTAN : Islamabad a expulsé, lundi 9 octobre, Massoud Khalili**, l'émissaire du président afghan M. Rabbani dans la capitale pakistanaise. Le gouvernement de Mme Bhutto avait déjà expulsé, le 21 septembre, le chargé d'affaires afghan et douze autres diplomates en réaction à la mise à sac de son ambassade de Kaboul. – *(Reuter.)*

Les Emirats arabes unis se donnent le temps de réétudier l'affaire de la jeune Philippine condamnée à mort

Avec le report du procès en appel au 30 octobre, les juges souhaitent lever les dernières incertitudes

Le jugement en appel de la jeune femme de ménage philippine condamnée à mort pour avoir tué son employeur qui, selon elle, l'avait violée, a été suspendu jusqu'au 30 octobre. Les autorités des Emirats arabes unis pourraient mettre à profit ce délai pour éclaircir les nombreuses incertitudes du dossier, et tenter de trouver une issue à cette affaire qui suscite une vive indignation internationale, singulièrement aux Philippines.

AL AÏN
de notre envoyée spéciale

Sarah Balebagan, la jeune employée philippine condamnée à mort en septembre aux Emirats arabes unis (EAU) pour avoir tué son employeur qui, selon la défense, l'avait violée, devra encore attendre au moins trois semaines pour être fixée sur son sort. En fixant la prochaine audience, au 30 octobre, les trois juges de la cour d'appel d'Al Aïn, une oasis située à 160 kilomètres à l'est d'Abu Dhabi, se sont donné le temps, selon les avocats, de réétudier à fond un dossier qui présente toujours de nombreuses zones d'ombre, plus d'un an après les faits.

Ainsi l'âge de Sarah Balabagan n'est toujours pas établi avec certitude. Selon la défense – qui n'a toujours pas présenté de document en faisant la preuve – la jeune Philippine serait âgée de seize ans et non de vingt-sept ans, comme l'indique les papiers fournis aux autorités émiraties. Plus grave pour elle, l'incertitude demeure aussi à propos du viol sur lequel repose son système de défense. Avéré en juin lors d'un premier procès, il a été remis en question lors d'un deuxième en septembre. Ce deuxième jugement avait été réclamé par les deux parties qui jugeaient contradictoire le premier verdict condamnant la jeune femme à sept ans de prison pour homicide, tout en établissant le viol, puni par la peine de mort dans les Emirats arabes unis.

Lundi 9 octobre, à l'ouverture du procès, Sarah Balabagan est apparue vêtue d'une longue jupe marron et d'un voile blanc. Un de ses avocats a aussitôt demandé le huis clos à la Cour « *en raison de l'aspect moral et délicat de l'affaire* ». L'ambassade des Philippines, quelque peu inquiète des pressions multiples internationales exercées sur les autorités des Emirats arabes unis, avait également émis cette requête.

Les bruyantes protestations, en pleine audience, de Gisèle Halimi, à l'annonce de ce huis clos n'ont pu que conforter les responsables philippins dans leurs craintes. Venue à Al Aïn en compagnie de Marie-Claire Mendès France, l'avocat, qui anime en France le comité « Sauver Sarah », a jugé ce choix « *scandaleux* ».

Seuls la famille de l'accusée, le fils et une fille de la victime, ainsi que des représentans du gouvernement philippin, ont assisté à l'audience qui a duré moins de deux heures. La défense a de nouveau plaidé la légitime défense et demandé l'acquittement de Sarah Balabagan en affirmant que les expertises médicales ont prouvé la matérialité du viol. Les avocats de l'accusée recherchent par ailleurs un nouveau témoin, une amie de Sarah Balabagan, auprès de qui elle aurait fait état, avant le drame, des avances sexuelles de son employeur.

Comme à chaque étape de cette affaire, conformément à la loi islamique, le juge a redemandé au fils de la victime, Faraj Al-Balouchi, s'il acceptait la *dyah*, c'est-à-dire « le prix du sang » payé en compensation à la famille de la victime. Celui-ci a refusé une nouvelle fois et demandé la peine de mort, tout en se déclarant « *désolé* », à l'issue de l'audience, pour la famille de Sarah Balabagan. L'un des oncles de l'accusée, qui est musulmane, l'a supplié sans succès, « *au nom de l'islam* », de faire preuve de clémence. Réfutant la thèse du viol – son père, gardien de nuit en retraite était âgé selon lui de quatre-vingt-cinq ans au moment des faits, alors que les autorités ont retenu l'âge de soixante-dix ans environ –, le fils a assuré que seule la mort peut compenser le crime.

Lundi, pour la première fois et pour rappeler que la cour se prononce sur un meurtre, les autorités émiraties ont brièvement exposé dans le hall du tribunal sept photos du corps atrocement mutilé de la victime, gisant dans son sang. En effet, les responsables des Emirats arabes unis s'indignent de l'émotion suscitée par le sort de la jeune Philippine et des jugements portés sur leur système judiciaire sans attendre la conclusion de l'affaire. Ils rappellent que, en tout état de cause, lorsqu'une sentence de mort a été prononcée, plusieurs procédures d'appel existent encore. Enfin, si la sentence est finalement confirmée, le chef de l'Etat, Cheikh Zayed, pourra soit confirmer le verdict, soit commuer la peine.

Les autorités font également remarquer que le nombre d'exécutions capitales, aux Emirats arabes unis, est relativement limité, et qu'elles concernent tout autant les nationaux que les étrangers. Un policier a ainsi été exécuté, en 1992, pour le viol de sa femme de ménage sri-lankaise. Un autre émirati a subi un sort identique, en septembre 1994, pour l'enlèvement et le viol d'une jeune Asiatique de treize ans. Lundi, discrètement, une autre cour jugeait d'ailleurs, à quelques kilomètres d'Al Aïn, un Emirati accusé de harcèlement sexuel par une Sri-Lankaise âgée de trente-cinq ans.

Depuis le début de cette affaire, les autorités, indépendamment des demandes légales du juge lors de chaque audience, ne ménagent pas leur peine pour tenter de convaincre la famille de la victime d'accepter le prix du sang et d'accorder son pardon. Le refus opposé par celle-ci ira t-il jusqu'au sommet de l'Etat ? En attendant, l'ajournement de trois semaines décidé par les juges de la cour d'appel a été considéré lundi par un juriste émirati comme « *un signe d'espoir* ».

Françoise Chipaux

■ **Dans une lettre adressée au Parti socialiste**, lundi 9 octobre, le président de la République française, Jacques Chirac, s'est déclaré prêt à « *procéder aux interventions appropriées* » auprès des Emirats arabes unis dans le cas où la peine de mort prononcée contre Sarah Balabagan serait confirmée en appel.

Le PC chinois veut garder le contrôle de la réforme économique

PÉKIN
de notre correspondant

La réforme du diplodocus économique dont la Chine a hérité de l'Union soviétique se poursuivra-t-elle après la mort de Deng Xiaoping ? C'est la question à laquelle le régime chinois a tenté, fin septembre, d'apporter une réponse destinée à réfuter la critique selon laquelle il serait sérieusement en panne d'imagination. L'occasion en était la session plénière du comité central du Parti communiste, traditionnellement tenue à l'automne après les conclaves d'été de la haute direction.

Il s'agissait en l'occurrence de la cinquième réunion de cet organe tel qu'il a été formé, en 1992, alors que M. Deng venait de relancer l'ouverture et de raviver la volonté de croissance à la veille du XIVe congrès du parti. A en juger par les divers textes liés à cette réunion, publiés dans les premiers jours d'octobre, cette réponse n'est pas très convaincante : certes, la réforme doit se poursuivre, mais la mainmise du parti sur l'économie doit, elle, être raffermie, dit en substance le régime.

D'un côté, le « Parlement du parti » a adopté des « *propositions* » de développement destinées à corriger certains des déséquilibres apparus dans le décollage économique des dernières années, sans casser l'élan créé par l'ouverture au monde extérieur. Mais le secrétaire général du PC, Jiang Zemin, également chef de l'Etat, a longuement disserté sur la nécessité pour l'appareil de reprendre en main les pans de l'administration qui lui échappent. Il en résulte que la haute direction chinoise n'a pas dissipé l'impression qu'elle éprouve des difficultés considérables à se mettre d'accord sur les orientations à donner au pays après la disparition du patriarche.

De manière significative, les « *propositions* » du comité central portent à la fois sur la période du prochain plan quinquennal (1996-2000) et sur les quinze prochaines années, jusqu'à l'an 2010. Cette façon de se projeter dans le futur, pour un régime qui a du mal à dominer le présent, révèle ses appréhensions quant à sa propre survie à l'heure où les dogmes économiques assurant ses fondations sont ébranlés.

Ce long texte stipule que la Chine doit « *instaurer un système d'économie socialiste de marché relativement complet* ». L'objectif fixé est d'atteindre dans un premier temps, en l'an 2000, un produit national brut par habitant quatre fois supérieur à celui de 1980 puis de doubler ce chiffre dans les dix années suivantes. Alors sera constituée « *une fondation solide pour la réalisation de la modernisation de base* » du pays au milieu du XXIe siècle. Les Chinois dans leur ensemble sont priés d'espérer avoir alors atteint un confort de vie comparable aux nations développées. Cette vision à long terme n'est pas sans arrière-pensée. Il s'agit de donner un corps théorique à l'idée que d'ici l'échéance fixée à 2050, l'unique patron de la Chine doit être la direction officielle du parti communiste puisque la réforme du système est assujettie à « *la stabilité* », euphémisme désignant l'absence de contestation interne comme externe.

LE FAIT RÉGIONAL ENTÉRINÉ

Le chef du parti insiste ainsi longuement sur le caractère impératif de « *la suprématie du secteur public* » dans le champ économique, tandis que le programme du comité central souligne la nécessité de veiller à ce que le rythme rapide de développement soit accompagné de mesures visant à restituer à l'Etat certaines des prérogatives qui lui échappent. « *Le pouvoir de macro-contrôle*, est-il expliqué, *doit être concentré dans les mains du gouvernement central* (...), *tout en faisant en sorte que les caractéristiques et intérêts des localités soit pleinement pris en considération* ». Ce qui, admet M. Jiang, n'est pas aujourd'hui le cas, à en juger par les phénomènes de « *surdécentralisation* ».

Malgré ces réticences, le régime entérine toutefois l'existence du fait régional. Cette réalité nouvelle est probablement l'une des mutations les plus déterminantes qu'aura imprimées Deng sur l'évolution de son pays en dix-sept ans. Mais le régime prône aussi une redistribution plus équitable des revenus de l'ouverture vers les bases industrielles à naître où à rénover dans l'intérieur du pays.

Il ressort de cet effort de mise en forme des priorités que l'Etat reconnaît que la Chine de 1995 est bien différente de celle d'avant Deng Xiaoping, mais qu'il se refuse à envisager des formules de gouvernement différentes de l'âge communiste. Tout au moins relève-t-on que le discours du régime a bien évolué sur un point par rapport à la précédente fin de règne, avant la mort de Mao en 1976 : les antiquités léninistes comme la « *lutte des classes* » ont été totalement remisées. Il ne reste plus que le souci d'améliorer le sort de la population par l'économie.

Francis Deron

■ **La Chine a enregistré une croissance** industrielle de 13,4 % au cours des neuf premiers mois de 1995, par rapport à la même période de l'an passé, a indiqué mardi 10 octobre la presse chinoise. La croissance industrielle des entreprises d'Etat a progressé de 7,1 % et celle des entreprises mixtes de 9,2 %. Par ailleurs, les dynamiques provinces côtières du Sud-Est ont connu une croissance industrielle de 15,5 %, tandis que les régions moins développées de l'intérieur ont enregistré un taux de 10,7 %. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

La Bolivie veut utiliser les privatisations pour développer l'économie et étendre les retraites

Les parts de propriété de l'Etat seront transférées à des fonds de pension

Le président bolivien, Gonzalo Sanchez de Lozada, a commencé dimanche 8 octobre à Rome une visite d'une semaine dans plusieurs pays européens – l'Italie, la France et la Belgique. A Paris, il devait notamment s'entretenir mardi avec le président Chirac. A Bruxelles, il doit rencontrer des responsables de la Commission européenne et des investisseurs potentiels intéressés par le programme de privatisation bolivien.

EN VISITE dans plusieurs pays de l'Union européenne – mardi 10 octobre, il devait rencontrer Jacques Chirac à Paris –, le président bolivien, Gonzalo Sanchez de Lozada, devait notamment tenter d'intéresser ses interlocuteurs au programme de privatisations engagé par son gouvernement pour assurer le développement des services publics et mettre en place un système de retraite par capitalisation susceptible d'alimenter le *marché financier*.

La Bolivie avait été, il y a dix ans, le deuxième pays latino-américain après le Chili à s'engager dans les privatisations, en cédant les activités de la Comibol, le producteur national d'étain, qui avait pesé autant sur l'histoire du pays que la Codelco (cuivre) sur celle du Chili. Le gouvernement de M. Sanchez de Lozada a décidé de mener à terme cette politique, en privatisant d'ici à la fin 1996 la quasi-totalité des entreprises publiques, et notamment les cinq grands monopoles de l'électricité, des télécommunications, du pétrole et du gaz, du transport aérien et des chemins de fer, ainsi que les mines et fonderies.

Pour cela, il a choisi une voie originale, consistant à doubler le capital des sociétés mises en vente. Les acquéreurs disposeront de plus de la moitié et prendront la direction de l'entreprise. D'où le nom de « *capitalisation* » donné à l'opération – et au ministère qui en a la charge. « *Nous ne voulons pas des financiers, mais des actionnaires et des opérateurs connaissant le métier et prêts à investir pour développer l'entreprise et améliorer le service* », déclare Edgar R. Saravia, « secrétaire national » du ministère. Quant aux actions appartenant aujourd'hui à l'Etat, elles seront distribuées à tous les Boliviens adultes, sous forme de titres de fonds de pension, une petite partie (5 % à 10 %) étant offerte aux salariés de l'entreprise. Ces fonds seront mis en place au cours de l'année 1996 : des *trustees* chargés de l'opération vont être désignés.

De son côté, le gouvernement efface les dettes envers l'Etat des sociétés privatisées (200 millions de dollars – soit 1 milliard de francs – pour les seuls chemins de fer), ne laissant à la charge des entreprises que celles envers les banques ou les institutions financières internationales (120 millions pour l'ancienne compagnie d'électricité, par exemple).

L'EXEMPLE DU CHILI

La distribution des parts de propriété de l'Etat permettra de généraliser les retraites, assure M. Saravia : « *Le système actuel, en déroute, ne couvre que 400 000 personnes. Nous allons l'étendre à 3 millions.* » D'autre part, avec ce premier apport de fonds, le gouvernement espère « *inciter à l'épargne* » et « *créer un marché financier, à l'exemple du Chili* [jusqu'ici, seuls sont négociés des fonds d'Etat ou des titres de dette]. *Le montant ne sera pas aussi important. Mais, avec le temps, nous espérons mobiliser l'équivalent de 30 % du produit intérieur brut, et, par ce moyen, faire passer la croissance économique à 6 % ou 7 % par an. Et dès 1997, nous devrions être en mesure de verser des pensions, ce qui n'est pas le cas au Chili.* »

D'ores et déjà ont été privatisées l'électricité (les centrales ont été réparties entre trois sociétés américaines, et le transport adjugé à une société chilienne), l'entreprise de télécommunications ENTEL, acquise par la STET italienne. Doivent suivre, ce mois-ci, la compagnie aérienne Lloyd Aereo Boliviano, en novembre les chemins de fer, en décembre les mines. Le plus gros morceau, la cession de la compagnie pétrolière YFPB, divisée en cinq entreprises (deux d'extraction, deux raffineries et une de transport), ne sera sans doute réalisée que l'an prochain. Le prix de la « *capitalisation* » de l'entreprise, évaluée de 500 millions à 1 milliard de dollars, dépend de la réalisation d'un gazoduc de 1 800 kilomètres entre la région de Santa Cruz, en Bolivie, et la ville de Sao Paulo, au Brésil voisin. En 1996 devrait commencer aussi la privatisation de la distribution d'eau dans les grandes villes.

En fait, la tâche la plus ardue, depuis l'approbation du programme par le Congrès bolivien, en mars 1994, consiste à faire adopter de nouvelles règles de concurrence et à désigner des autorités chargées du contrôle des six secteurs concernés. « *Nous voulons éviter les conflits rencontrés dans d'autres pays, faute d'avoir défini clairement les tâches et les droits des nouvelles sociétés et d'avoir choisi des régulateurs capables* », explique M. Saravia.

La réglementation de l'électricité a été votée en décembre 1994, celle des télécommunications, en juillet 1995 : elle maintient provisoirement pour six ans le monopole d'ENTEL sur les longues distances (pour les communications locales, déréglementées, elle a déjà plusieurs concurrentes). De même, la compagnie aérienne conservera son monopole sept ans encore. Pour les lignes de chemin de fer, des concessions exclusives seront accordées pour cinquante ans. En revanche, la loi sur les hydrocarbures, qui doit être adoptée ce mois-ci, autorisera la concession de droits de prospection et de production à des compagnies privées et mettra fin au contrôle des prix par l'Etat.

Enfin, d'ici à la fin de l'année, sera achevée la vente du reste du patrimoine industriel de l'Etat : soixante-quinze petites entreprises, dont la valeur globale ne dépasse pas 70 millions de dollars (350 millions de francs), et dont certaines, en fait, n'ont plus d'activité depuis plusieurs années. En ce cas, l'Etat liquidera simplement les actifs.

Guy Herzlich

Jean-Bedel Bokassa hospitalisé en Centrafrique

BANGUI : l'ancien président et empereur centrafricain Jean-Bedel Bokassa a été hospitalisé lundi 9 octobre, à Bangui, dans un état grave à la suite d'une hémorragie cérébrale. Agé de soixante-quatorze ans, l'ancien empereur a été admis dans une unité de soins intensifs et, selon les médecins, son état « *n'évolue pas positivement* ». Condamné à mort en 1986, Bokassa avait vu sa peine commuée puis réduite avant d'être gracié, le 1er septembre 1993, par le président sortant André Kolingba, au moment de l'élection présidentielle. Il vivait depuis à Bangui. L'annonce de son hospitalisation par les radios étrangères – la radio centrafricaine n'en a pour l'instant pas fait état – n'a suscité aucune émotion dans la population. – *(AFP, Reuter.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Polisario a menacé le Maroc de** « *représailles* », si le roi Hassan II maintient son projet de voyage à El Ayoun. Dans une lettre au président du Conseil de sécurité des Nations unies, le Polisario « *se réserve le droit* » de réagir par la force à la présence du souverain marocain à El Ayoun, lors de la célébration du vingtième anniversaire de la « marche verte ». – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : un militaire a été tué**, dimanche 8 octobre, par un tir de roquette visant un campement de l'armée, à Djirak, un village de Casamance, à la frontière avec la Guinée-Bissau. Vendredi, trois autres soldats avaient été tués et neuf autres blessés, dans une embuscade, elle aussi attribuée aux rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance. Samedi, l'émetteur de télévision de Ziguinchor, la capitale de la Casamance, avait essuyé des tirs d'armes automatiques. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ÉTHIOPIE : le procès de la « terreur rouge »** doit reprendre mardi 10 octobre après plus de quatre mois d'interruption. Les dirigeants de la junte militaire au pouvoir en Ethiopie de 1974 à 1991 doivent répondre de génocide. Sur une soixantaine d'accusés, 47 assistent aux débats, les autres étant en fuite. Le premier d'entre eux, l'ancien président Menguistu Hailé Mariam est réfugié au Zimbabwe. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : le Tribunal pénal international pour le Rwanda** (TPR) recevra le concours de la présidence burundaise « *dès qu'elle en sera saisie* », a annoncé lundi 9 octobre un porte-parole du président Sylvestre Ntibantunganya. Lors d'une récente rencontre avec le président kényan Daniel arap Moi, qui venait de s'en prendre violemment au TPR, M. Ntibantunganya avait laissé planer le doute sur l'attitude de Bujumbura face au tribunal, constitué pour juger les instigateurs du génocide rwandais de 1994. – *(AFP.)*

La mort mystérieuse d'un dirigeant des services secrets sud-africains

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

La mort, dans des conditions non élucidées, d'un haut responsable des services secrets, Muziwendoda Mdluli, lundi 2 octobre, fait resurgir le spectre des *hit squads*, les escadrons de la mort, et de leurs « *coups tordus* » en Afrique du Sud. Plus particulièrement chargé de la sécurité au sein de l'Agence nationale de renseignement (NIA), M. Mdluli a été retrouvé au volant de sa voiture, ceinture de sécurité attachée, une balle dans la tête, dans un faubourg de Pretoria, quelques heures après avoir été vu dans un hôtel de Johannesburg en compagnie de trois Blancs.

La police, qui a découvert le corps, a immédiatement conclu au suicide. Une version aussitôt contestée par certains membres de la NIA et Joe Nhlanhla, le ministre délégué (ne rendant compte qu'au président Nelson Mandela) qui supervise les quatre services de renseignement : intérieur, extérieur, de la police et de l'armée.

Les enquêtes de la police et de la NIA n'ont pas abouti une semaine après cette mort suspecte. Le chef de la police criminelle de Pretoria, le colonel Henk Heslinga, a toutefois expliqué que l'arme de M. Mdluli n'avait pas été retrouvée sur le siège du passager, ni dans la boîte à gants de sa voiture, comme les premiers rapports le prétendaient...

Selon des membres de la NIA, cités par le *Sunday Independent* et le *Sunday Tribune* dans leurs éditions du 8 octobre, « *Mdluli ne s'est pas suicidé. Il a été tué après avoir découvert, au cours d'une enquête, l'implication d'agents de la NIA dans la dernière tentative de coup d'Etat* [dirigée par Bob Denard] *aux Comores. Il devait présenter son rapport cette semaine. Ceux qui l'ont tué ont commis une erreur : il travaillait en équipe et les preuves accumulées sont toujours en notre possession* ».

Le *Sunday Independent* ajoute, selon ses sources, que « *Mdluli détenait également des informations sur l'implication de membres de la NIA dans la fourniture d'armes au Rwanda* » et qu'il avait réussi à déterminer le rôle des services de renseignement de l'armée dans la « guerre des taxis » qui fait rage depuis plusieurs années entre de petites compagnies privées concurrentes dans les banlieues noires des grandes villes.

UN GROUPE APPELÉ « Z-SQUAD »

Muziwendoda Mdluli, ancien membre des services de renseignement de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA, branche armée du Congrès panafricain), engagée dans la lutte contre l'apartheid, avant l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la république en avril 1994, aurait été assassiné, écrivent encore les deux journaux, « *par un groupe appelé « Z-squad » lié à l'ancien bureau de coopération civile, à l'unité C-10* » – la « Vlakplaas », du nom de la ferme qui lui servait de base dans la région de Pretoria – « *et aux Koevoets* », une unité anti-insurrectionnelle. Trois organisations de sinistre mémoire, aujourd'hui dissoutes, qui étaient chargées de lutter par tous les moyens contre les activités des mouvements anti-apartheid.

Joe Nhlanhla, qui fut chef de la sécurité et des renseignements du Congrès national africain (ANC) en exil à la fin des années 80, a refusé de démentir ou de confirmer les découvertes de Muziwendoda Mdluli, expliquant cependant qu'il n'excluait « *aucune hypothèse concernant sa mort* » et qu'il était très préoccupé par la façon dont la police avait « *hâtivement conclu au suicide* ».

Frédéric Fritscher

PROTECTION SOCIALE Le gouvernement a lancé, lundi 9 octobre, les vingt-six « forums régionaux de la protection sociale ». Ces discussions, organisées jusqu'au 30 octobre, réunissent les élus et les acteurs économiques et sociaux. Elles ont pour objet de préparer le débat sur la Sécurité sociale prévu au Parlement du 13 au 16 novembre et qui sera sanctionné par un vote. ● ALAIN JUPPÉ a annoncé son intention de réduire de moitié le déficit de 1996 (60 milliards de francs) et annoncera des mesures de redressement à la fin de l'année. ● LE MINISTRE DU TRAVAIL, Jacques Barrot, a déclaré qu'*« il n'y a pas de revenus tabous, qui pourraient être exonérés de l'effort de solidarité »*. ● LES SYNDICATS, hostiles à la méthode retenue, craignent une remise en question du système et entendent conserver la gestion des organismes de Sécurité sociale.

La réforme de la Sécurité sociale se heurte aux intérêts catégoriels

Les premiers « forums » organisés par le gouvernement montrent que les positions en présence n'évoluent guère, qu'il s'agisse de l'assurance-maladie, des retraites ou du financement du système. Certains députés de la majorité suggèrent de recourir à un référendum

« QUAND ON VA ou chorbon, c'est pour rapporter du chorbon, mois là, il n'y o même pas de chorbon à rapporter ! » Glissée par l'un des quatre ministres chargés d'animer les « forums de la protection sociale », organisés du 9 au 30 octobre dans les vingt-deux régions et les quatre départements d'outre-mer, cette confidence en dit loog sur l'enthousiasme qui anime la plupart d'entre eux.

L'exemple de Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations, qui a présidé, lundi 9 octobre, à Châlons-sur-Marne, au recueil des doléances et des propositions des élus et des « forces vives » (patronat, syndicats, grandes associations), a illustré jusqu'à la caricature les limites de cette forme de démocratie directe. La journée avait débuté par une mise en garde du ministre. *« Lo protection sociole ne peut vivre indéfiniment à crédit,* avait-elle prévenu. *N'ayons pas peur de débattre ! Regardons en face les questions qui se posent à nous (...) et les inégolités dons les prestations des différents groupes socioux ! »* Elle s'est achevée sur une évidence : syndicats de fonctionnaires, retraités, organisations de médecins, associations familiales ont joué leur partition, incapables de preodre la pleine mesure de la dégradation des comptes publics et sociaux.

L'unanimité s'est faite, au moins, contre une réforme évoquée par le premier ministre : le versement des allocations familiales sous condition de ressources. *« Bottez vite ce ballon en touche !* a lancé le président de l'Union régionale des associations familiales. *On ne peut tolérer* que *l'on s'ottaque ò l'essence même des allacotians familiales. »* En revanche, leur intégration dans les revenus imposables – autre piste ouverte par M. Juppé – a été mieux accueillie. Mme Codaccioni a mis ce débat à profit pour annoncer que la création d'une allocation parentale de libre choix, promise par Jacques Chirac au cours de sa campagne, ne verrait pas le jour *« avant le retour à l'équilibre des comptes de lo Sécurité sociole ».*

« Il n'y a pas de revenus tabous »

La possible extension de la CSG pour renflouer la Sécurité sociale est évoquée par Jacques Barrot, ministre du travail, dans un entretien pnblié par *La Montagne* lundi 9 octobre. *« Il n'y a pas de revenus tabous, qui pourraient, en quelque sorte, être exonérés de l'effort de solidarité,* déclare-t-il. *Il foudra toutefois vérifier que l'assujettissement de certains revenus de remplacement ne se fait pas de manière inéquitable au détriment des personnes les plus vulnérables. »* M. Barrot, élu de Haute-Loire, présidait, lundi, le forum de la protection sociale de la région Auvergne. Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a animé, lui, le forum régional de Picardie. Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations, animait le forum de Champagne-Ardenne *(lire ci-cantre).*

L'ASSURANCE-MALADIE

Les débats sur l'avenir de l'assurance-maladie ont tourné à l'impasse. Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont beau dériver de plus de 30 milliards de francs par an, des inégalités dans l'accès aux soins ont beau se creuser, les syndicats de médecins ont demandé un délai de grâce. *« La moîtrise médicalisée mantrera son efficacité à moyen terme, quand tous les outils (comet du patient abligatoire, références médicales apposables, codages des actes) serant mis en ploce »*, a plaidé Claude Maffioli, président de la Confédératioo des syndicats médicaux fraoçais (CSMF).

« Nous n'ovons plus le temps de *danner du temps au temps »*, a répliqué Mme Codaccioni, sans annoncer pour autant de nouvelles mesures coercitives à l'encontre des praticieos libéraux. Un petit quart d'heure a suffi pour expédier l'hôpital et ses 300 milliards de francs de dépenses annuelles. Le temps, pour le directeur du CHU de Reims, d'expliquer que la croissance de ses dépenses est due pour l'essentiel aux hausses de salaires décidées à Paris. Et le temps, pour un « mandarin » rémois, de plaider en faveur d'un retour à *« l'humonisme »* dans la pratique médicale.

Quand Mme Codaccioni a ouvert le dossier des retraites en prévenant qu'*« aucun régime ne doit rester ò l'écart* des *efforts demondés »*, un responsable de l'UNSA (autonomes) lui a immédiatement donné la réplique. Dénonçant *« lo nocivité »* de la réforme de 1993, il a demandé *« ou gouvernement de recansidérer ces mesures et de faire oppel à lo solidorité nationole »*. Quant aux retraites des fonctionnaires, il a jugé *« inocceptable »* de les remettre en canse en les alignant sur celles des salariés du privé. C'était bien le moins à la veille d'une grève générale des fonctionnaires... Charles-Amédée de Courson, député (UDF-CDS) de la Marne, a eu beau rappeler les inégalités entre les retraltés, et les écarts de traitement existant entre les agriculteurs et les employés de la Banque de France, il a prêché dans le désert. Il s'est entendu reprocher de vouloir *« aligner les retraites por les régimes les mains favorables ».*

Las ! Mme Codaccioni est *« restée sur sa faim ». « Vous ne nous avez pas beoucoup éclairés »*, a-t-elle regretté, s'étonnant qu'aucun intervenant n'ait évoqué un relèvement de la cotisation-vieillesse patronale, qui *« n'o pas bougé depuis 1979 ».* Le gouvernement n'exclut pas une telle hypothèse pour redresser les comptes de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), et il aurait apprécié que les syndicats de salariés reprennent à leur compte une telle suggestion.



RÉFÉRENDUM ?

Le ministre de la solidarité entre les générations a eu à peine plus de succès sur le dernier thème du forum : la réforme du financement de la Sécurité sociale. Uo consensus s'est, certes, dégagé pour demander un élargissement de l'assiette des prélèvements, mais les associations de retraités sont restées muettes quand un représentant de l'assurance-maladie a rappelé que leur cotisation est près de quatre fois inférieure à celle des actifs. Le patronat – était-il présent ? – ne s'est pas davantage manifesté quand un intervenant a prôné l'instauration d'une « cotisation-machine ».

Si le gouvernement voulait s'assurer des « points de fracture » sur le dossier de la « Sécu », il a désormais tous les éléments en main. Au vu de ses premiers résultats, on peut s'interroger sur l'intérêt de tels forums. *« Naus sommes en rodage »*, reconnaissait Mme Codaccioni. Il n'en reste pas moins que les analyses et les propositions de ce qu'il est convenu d'appeler les « forces vives » sont connues et qu'elles n'ont ancune chance de s'infléchir au cours de trois semaines de débats.

Est-ce l'objectif recherché par le premier ministre ? Ces forums sont très différents des « états généraux » organisés eo 1987 par M. Chirac. La réflexion, explique-t-on à Matignon, faisait partie, alors, d'un calendrier à long terme. Aujourd'hui, les forums s'inscrivent, au contraire, dans un processus de décision rapide, selon un calendrier précis. A ceux qui nourriraient encore quelques illusions sur cette coosultation nationale, on rappelle que le gouvernement ne cherche pas un consensus introuvable qui ne pourrait aboutir qu'à des non-décisions.

Pour surmonter ces résistances, certains députés du RPR et de l'UDF suggèrent à M. Juppé d'emprunter la voie du référendum, comme la réforme constitutionnelle de juillet le lui permet.

Jean-Michel Bezat

Vingt-six forums du 9 au 30 octobre

● Le gouvernement organise, du 9 an 30 octobre, vingt-six « forums régionaux de la protection sociale » (dont quatre dans les DOM), qui constitueront, selon l'hôtel Matignon, *« le début d'une vaste concertation »*.

● Ces forums seront suivis d'un débat à l'Assemblée nationale, les 13 et 14 novembre, et, au Sénat, les 15 et 16 novembre. Le Parlement votera sur les grandes orientations de la protection sociale présentées par le premier ministre.

● Alain Juppé annoncera, avant la fin de l'année, les mesures destinées à réduire de moitié le déficit dn régime général des salariés en 1996 (60 milliards de francs).

● Quatre ministres présideront et animeront ces forums : Jacques Barrot (travail), Colette Codaccioni (solidarité entre les générations); Elisabeth Hubert (santé publique et assurance-maladie), Eric Raoult (intégration et lutte contre l'exclusion). Les rencontres réuniront élus, patronat, syndicats, professions de santé et grandes associations (handicapés, exclus, familles, etc.).

● Cinq thèmes seront abordés : famille, santé, retraite, insertion et financement.

● Un « courrier du citoyen » a été mis en place pour que tous les Français puissent s'exprimer : Forum de la protection sociale, BP 452 07, 75327 PARIS Cedex 07.

Les syndicats se méfient des intentions du gouvernement

ALORS QUE le gouvernement a donné, lundi 9 octobre, le coup d'envoi des vingt-deux forums régionaux dont la mission est de dégager des axes de réforme de la protection sociale, les syndicats, qui participent à ces réunions en tant que membres des conseils économiques et sociaux régionaux, ne cachent pas leur scepticisme sur les chances d'aboutir, ni leur hostilité à la méthode retenue. Première à réagir sitôt connues les prestations de Jacques Barrot en Auvergne, d'Eric Raoult en Picardie et de Colette Codacionni en Champagne-Ardenne, la CGT a dénoncé la *« duperie »* que représentent ces forums.

La confédération proteste contre l'exclusion de ces réunions des assurés sociaux et des administrateurs de la Sécurité sociale. *« Faux dialogue, fausse cancertatian : les voix sont sélectionnées pour faire écho ò celles des ministres et du CNPF, qui veulent imposer une réforme destructrice de la Sécurité sociole »*, s'insurge la CGT dans un communiqué vigoureux. Elle estime que *« les mesures annoncées vont accélérer le démantèlement de la Sécurité sociale et aggraver la fracture sociale ».*

Force ouvrière avait fait connaître ses réticences avant même l'annonce d'un débat sur le financement de la Sécurité sociale. Marc Blondel avait évoqué *« lo baleine de Philippe Seguin »*, les états généraux de la Sécurité sociale organisés en 1987 et dont, selon lui, *« lo finalité a été de mettre en cause le niveou des remboursements »* (*Le Monde* daté 3-4 septembre).

DES MILITANTS « EN ÉTAT D'ALERTE »

Depuis, la centrale de l'avenue dn Maine reste la plus arc-boutée sur ses positions. Se référant au rassemblement de Bercy, organisé en janvier pour la défense de la « Sécu », M. Blondel rappelle qu'elle vaut bien une grève. *« Nous sortirons les griffes pour la défendre »*, a-t-il dit devant l'union départementale FO de Moselle, le 7 octobre, n'excluant pas, après la journée de mardi sur les services publics, une nouvelle journée de grève, avant la fin de l'année, pour la défense de la Sécurité sociale.

Avec sa Fête de la solidarité, organisée au stade Charléty, le 7 octobre, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale, la CFDT a également réussi sa démonstration de force (*Le Monde* du 10 octobre). Les militants s'étaient déplacés en nombre, et Nicole Notat les a mis *« en état d'alerte »*. S'attendant à ce que le débat sur la protection sociale soit *« conflictuel »*, elle a répondu au président de la République sur le partage des responsabilités qui incombent à chacun pour sauver la « Sécu ». *« Chat échaudé craint l'eau froide ! »* a-t-elle lancé.

La CFDT est d'accord pour engager des réformes, mais elle veut conserver *« une assurance-maladie universelle »*. Elle préconise de faire passer *« la cotisation sur les seuls revenus du travail à une cotisation sur tous les revenus »*, y compris les revenus financiers et ceux du patrimoine. En clair, la CFDT veut que *« lo contribution sociale généralisée devienne la nouvelle cotisation-maladie »*. Enfin, Mme Notat a averti le gouvernement que, *« quelles que soient les bases de financement »* de la protection sociale, *« la participation des partenaires sociaux »* à la gestion du système reste un choix essentiel.

Alain Beuve-Méry

Les militants socialistes ont voté pour l'élection de Lionel Jospin à la tête du PS

LES UNS ont fait leur devoir de militant dès l'ouverture du scrutin, à 17 heures ; d'autres ont attendu la fin, peu avant 23 heures. Les uns ont pris un *« bulletin récapitulatif de vote individuel »* vert et l'ont mis dans une urne transparente, après avoir soigneusement coché dix-huit fois la bonne case (« oui », « non » ou « abstention ») ; d'autres sont arrivés avec leur bulletin découpé dans *Vendredi*, l'hebdomadaire du PS. Lundi 9 octobre, de 21 heures à 23 heures, une soixantaine de militants socialistes – dont un bon tiers de femmes – d'une des deux sections du XIIIe arrondissement de Paris, la XIIIe Est, ont débattu de la rénovation de leur parti, dans le sous-sol d'un café restaurant de la place d'Italie. Ambiance studieuse et animée.

Gérard Obadia, le secrétaire de section, s'efforce de rassurer – l'élection du premier secrétaire au suffrage direct ne conduira pas à un *« système monarchique »* – tout en évoquant les sujets de clivages internes, comme Maastricht. *« Je vous invite à prendre position positivement »*, conclut-il devant des militants qui, pour la plupart, ont voté avant le débat.

Malgré la sensibilité rénovatrice de la section et du « patron » de la fédération de Paris, Jean-Marie Le Guen, présent et attentif, un opposant à l'électioo au suffrage direct de Lionel Jospin ouvre le feu : *« Je suis hostile à lo démocratie directe*, lance Aimé, en se levant, comme pour donner plus de solennité à son désaccord. *On n'est pos dons un système présidentiel mois dans un système plébiscitaire. De quoi aura-t-on l'air, au moment de lo prochoine présidentielle, si on choisit Jospin et que les sondages, camme aujaurd'hui, mettent en avant Lang ? Qui tranchera s'il y o désaccord entre le premier secrétaire et les instances ? » « La démocratie directe, c'est lo démocratie vivante »*, réplique Rémi.

Loin de se focaliser sur M. Jospin – qu'un intervenant, emporté par soo enthousiasme, désigne comme le « président » – ou sur l'électioo an suffrage direct, la controverse entre anciens et jeunes militants se déplace sur la question 8 – *« Apprauvez-vous la suppression du déloi de six mois d'ancienneté pour voter ? »* – suppression appliquée, par anticipation, pour le scrutin du jour.

LA RÈGLE DES SIX MOIS

Rémi, qui a plus de dix ans d'ancienneté, juge une période probatoire *« salutaire »*, tout en admettant qu'elle soit ramenée à trois mois. *« On n'adhère pas pour voter, mois pour militer,* s'enflamme Denise. *Pour voter, il faut ovoir participé ou travail à l'intérieur de lo section. »* Piqués au vif, les nouveaux adhérents, venus en nombre et un peu irrités de voir resurgir cette vieille crainte de l'entrisme (d'extrême gauche on, aujourd'bui, d'extrême droite), réagissent au quart de tour, mais sans perdre leur sens de l'humour.

« Je ne pense pas qu'en adhérant, ironise Gilles, *on reste pendant six mois dans les limbes, en état de préconscience ! » « Je n'oi pas six mois d'oncienneté, car je n'aurais pas adhéré au PS il y o cinq ons,* explique Antoine. *Sur l'"entrisme", il peut y avoir un danger, mais un filet de sécurité demeure, puisque lo section dispose d'un mois et demi pour se pronancer sur une adhésian. Moi, si je n'ai pas six mais d'ancienneté, c'est parce que ma demande est restée cinq mais au fond d'un tiroir ! »*

Relayant Jérôme, jeune permanent *« partagé »* sur le recours au suffrage direct, M. Le Guen vole au secours des nouveaux, expliquant que la suppression du délai de six mois est un *« symbole tout à foit fandomental »*. *« Cette façon de se protéger de l'extérieur était tout à fait légitime pendant toute une période – il a fallu notamment le faire, un temps, contre les léninistes –, mais, aujourd'hui, elle n'a plus lieu d'être, car nous sommes engagés dans un mouvement de toute la gauche »*, dit-il. Ao passage, il dit comprendre les *« réticences spontanées »* face à la démocratie directe, mais souligne l'utilité de la procédure, *« pour que nous retrouvions nos racines ».*

Les militants de la XIIIe-Est préparent l'avenir, mais le passé rôde encore. Un intervenant, qui évoque la perspective de *« reprendre le pouvoir »* dans trois ans, est tancé par Chantal, nouvelle adhérente qui, presque étonnée par son audace, affirme : *« Le PS a eu le pouvoir, et on o vu ce que cela a donné. Si son objectif est de reprendre le pouvoir et de continuer comme avant, olors, cela ne m'engage pas à rester... » « On est au début d'un processus,* répond M. Le Guen. *Ce n'est pas un aboutissement. Prendre le pouvoir, c'est bien mais quand on o un projet. »*

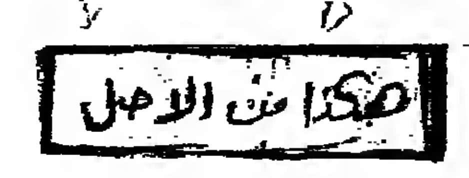
Pascal, cadre d'une quarantaine d'années, a le mot de la fin : *« Le vote d'aujaurd'hui va danner un coup de fouet, mais ce ne sera pas suffisant pour la rénovation. »* Peu avant 23 heures, le scrutin est clos. Seuls restent une poignée de militants qui entament le dépouillement manuel. Sur 120 votants, M. Jospin obtient 111 « oui ».

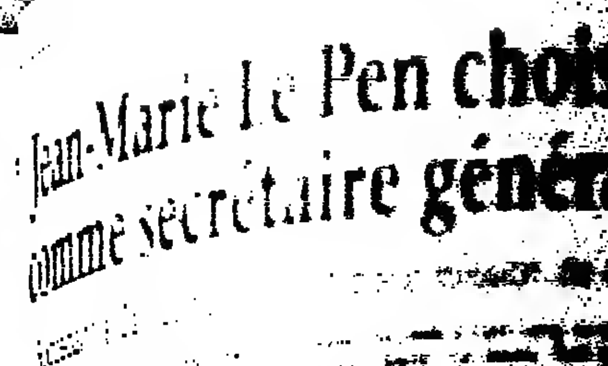
Michel Noblecourt

Incertitude sur la participation

La seule incertitude du scrutin dn lundi 9 octobre porte sur le taux de participation. Le 3 février, pour la désignation dn candidat socialiste à l'élection présidentielle, l'abstention avait atteint 27,02 % et M. Jospin avait obtenn 65,83 % des suffrages exprimés. Mardi matin, selon les premiers pointages effectués auprès des fédérations d'Ile-de-France, où la participation avait été très forte en février dernier (de l'ordre de 85 %), le taux de participation se situait à environ 70 %. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant mercredi 11 octobre.

Dès sa consécration, lors d'une convention nationale samedi 14 octobre au CNIT-La Défense, M. Jospin, qui a voté lundi dans sa section de Cintegabelle (Haute-Garonne), présentera son équipe (autour de quinze personnes contre vingt-huit actuellement). La convention nationale sera suivie par une réunion à huis clos dn conseil national, qui ratifiera le nouveau secrétariat national, avant que les délégués de la convention en soient informés.





Jean-Marie Le Pen choisit Bruno Gollnisch comme secrétaire général du Front national

Succédant à Carl Lang, il aurait pour mission de contenir Bruno Mégret, délégué général

Bruno Gollnisch, vice-président du Front national, député européen, président du groupe d'extrême droite du conseil régional Rhône-Alpes, succède à Carl Lang au secrétariat général de son parti. Ce choix, fait par Jean-Marie Le Pen, apparaît comme destiné à affaiblir le délégué général, Bruno Mégret, en plaçant sur le même rang que lui un rival soutenu par les adversaires de ce dernier.

LE FRONT NATIONAL est doté d'un nouvean secrétaire général. Jean-Marie Le Pen, qui, à diverses reprises, avait dit vouloir prendre son temps, a finalement étonné son monde en présentant à la réunion du bureau politique, lundi 9 octobre, son candidat : *Bruno Gollnisch*, quarante-cinq ans, député européen, conseiller de la région Rhône-Alpes et déjà vice-président du FN, succède à Carl Lang.

Ce choix était compris, lundi soir, par un membre du bureau politique, comme exprimant la volonté de M. Le Pen de rééquilibrer les positions des principaux clans, partisans et adversaires de Bruno Mégret. Autrement dit, M. Le Peo chercherait à *circonscrire l'influence* de M. Mégret, délégué général, transfuge du RPR, et membre du club de l'Horloge, que certains qualifient de représentant de la nouvelle *droite*. Par contre-coup, sa décision ouvre la porte à une sourde lutte d'influence au sein de l'appareil entre les « catholiques » et les « paiens ».

Les candidatures ne manquaient pas pour la succession de M. Lang. Aux élus comme Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'extrême droite du conseil régional d'Ile-de-France et proche de M. Mégret, ou Franck Timmermans, secrétaire départemental de Seine-Saint-Denis, s'ajoutaient de nombreux hommes d'appareils, parmi lesquels un favori, Philippe Olivier, membre du comité central du parti et proche de Marie-Caroline Le Pen. Le père de celle-ci a finalement opté pour le candidat soutenu par certains catholiques traditionalistes, qui ne détestent pas ferrailler avec M. Mégret et qui s'expriment principalement dans le quotidien *Présent*. Dès 1993, ce journal vantait, le « *dynamisme* » et les « *grands talents intellectuels et politiques* » de M. Gollnisch.

Cependant, celui-ci était aussi le candidat de la « bande à Marie-France Stirbois », rencontrée à l'université de Nanterre, en 1968, et devenue depuis une amie fidèle. C'est d'*ailleurs elle et son mari*, Jean-Pierre Stirbois, ancien secrétaire général, décédé en 1988, qui ont amené cet universitaire, docteur en droit international et diplômé de l'Institut d'études politiques, polyglotte (il parle couramment, entre autres, le malais et le japonais) au *Front national en* 1983.

ASCENSION RAPIDE

Cette adhésino tardive a été compensée par une ascension rapide au sein d'un parti qui manquait de cadres. Secrétaire de la fédération du Rhône de 1984 à 1986, puis responsable régional, M. Gollnisch a été député de 1986 à 1988. Il est aujourd'hui conseiller de la région Rhôoe-Alpes et député an Parlement européen. C'est sur les bancs de l'Assemblée nationale et à Strasbourg que M. Le Pen a appris a apprécier les qualités oratoires de cet avocat et ses « coups de sang ». Parmi les *plus connus, ses protestations* à l'Assemblée nationale, en 1986, contre l'annulation administrative d'une thèse mettant en doute l'existence des chambres à *gaz pendant la Seconde Guerre* mondiale.

En octobre 1987, M. Gollnisch monte sans autorisation à la tribune de l'Assemblée pour protester contre l'absentéisme des députés. En octobre 1989, au Parlement européen, il qualifie Jean-Pierre Cot, *président du groupe socialiste*, de « *gestapiste* » avant d'être expulsé de l'hémicycle. Déjà en 1993, c'est lui que M. Le Pen avait choisi pour freiner l'ascension de M. Mégret en le nommant, lors du congrès de Marly-le-Roi (Yvelines), vice-président, chargé des relations internationales.

M. Gollnisch a su s'entourer. Il compte parmi ses collaborateurs des gens de sensibilités diverses. Il lui faudra à présent montrer qu'il possède des talents d'organisateur, ce dont doutent onmbre de membres du comité central. M. Le Pen a choisi, d'ailleurs, de faire ava*liser son choix par le bureau politique* – lequel l'a massivement approuvé (33 personnes présentes ou représentées, 32 votants, 26 pour, 4 contre, 2 blancs) – et non, ce qui au*rait été statutairement* correct, par le comité central.

Christiane Chombeau

RÉGIONS

Le FLNC-canal historique annonce un « cessez-le-feu » immédiat

BASTIA
de notre correspondant

Le FLNC-canal historique a annoncé, lundi 9 octobre, un « *cessez-le-feu immédiat et sans préalable* ». L'affrontemeot entre les deux mnuvements nationalistes corses les plus violents a déjà fait dix morts *depuis le début* de *l'année* : cinq militants ont été tués du côté du FLNC-canal historique, bras armé dn parti légal A Cuncolta, cinq sont morts du côté du FLNC-canal habitnel, proche du Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

L'accélération du rythme des assassinats au cours de l'été a fait des chefs les plus connns des partis antagonistes autant de cibles potentielles. Depuis la fin de l'été, les uns et les autres oot littéralement abandonné la scène publique. Cer*tains vivent un exil sous haute pro*tection sur le continent, d'autres se sont mis au vert, dans leurs villages de l'intérieur de l'île. Les personnalités les plus habituellement en vue *se déplacent accompagnées* d'un imposant service de protection rapprochée. Les locaux des partis politiques sont fermés à clé, les téléphones ne fonctionnent plus.

Cette fuite apparente a au moins permis le développement de tentatives *discrètes* d'interpositioo, pour limiter cette dérive meurtrière. *L'annonce*, lundi, du cessez-le-fen du FLNC-canal histnrique s'inscrit dans ce contexte : seloo certains observateurs, il pourrait s'agir d'un gage donné à une personnalité de la classe politique insulaire engagée dans une initiative de « paix ».

Mais, comme pour marquer des points avant une éventuelle discussion, *les* clandestins du canal historique ajoutent trois catégories d'*informations susceptibles*, selon eux, de fragiliser la position de leur adversaire du canal habituel. Tout d'abord, ils affirment que Jean-Pierre Leca et Luc Belloni, les deux *premiers militants du MPA* assassinés en 1995, l'auraient été par le « *milieu* » en raison d'« *un conflit d'intérêts qui a dégénéré en affrontements entre bandes mafieuses rivales* ». A l'époque, les enquêteurs avaient privilégié la piste d'un rè*glement de comptes, impliquant* des nationalistes, pour le contrôle à Ajaccio de certains établissements de nuit liés au trafic de machines à sous. Cette lutte d'influence avait été déclenchée à la suite de l'accession de Gilbert Casanova, militant du MPA, à la présidence de la chambre de commerce et d'industrie de Corse du Sud (*Le Mande* du 16 février).

L'autre argument développé lundi par le canal historique consiste à accuser le MPA d'avoir pris l'initiative d'au moins trois assassinats de militants d'A Cuncolta. Le FLNC-canal historique affirme n'avoir fait que répoodre, au coup par cnup. Il revendique ainsi les meurtres d'Antoine et Frédéric Giacomoni, le 26 juillet, Pierre Albertini, le 30 août, ainsi que la tentative contre Lucien Antona, le 28 juillet.

Pour finir, le FLNC-canal historique évoque ce qui pourrait être *sa seule véritable condition au cessez-le-feu*, c'est-à-dire l'arrêt par le canal habituel de ce que son rival appelle « *ses activités mafieuses* ». Visiblement, la stratégie du canal historique est de tenter d'isoler au maximum son adversaire, en s'employant à le cantonner sur le seul terrain du droit commun… comme pour suggérer sa disqualification dans la oégociatioo politique. Pour l'heure, l'opinion insulaire, angoissée par la violence de ces derniers mois, n'est soucieuse que du seul message d'apaisement contenu dans l'annonce du cessez-le-feu.

Michel Codaccioni

Un député en grève de la faim pour défendre son « pays » breton

SAINT-BRIEUC
de notre correspondant

Par la feoêtre de la petite bibliothèque communale de Maël-Carhaix, où il a installé son lit de camp le 2 octobre, jour de la rentrée parlementaire, *Daniel Pennec, député* (apparenté RPR) de la 4e circonscription des Côtes-d'Armor, peut voir l'école de la Trinité. Les broussailles et le lierre rongent le bâtiment de granit et d'ardoises qui, faute d'élèves, a fermé ses portes. Cette école abandonnée symbolise assez bien la mort d'un pays qui a perdu 20 % de sa popula*tion au cours des trente* dernières années. Elle explique le combat qu'a entrepris le parlementaire breton.

M. Pennec a décidé de faire une grève de la faim pour s'opposer à un choix administratif fait dans le cadre de la « loi Pasqua » d'orientation pour le développement du territoire. L'existence des « *pays* » y a *été consacrée*. Quarante-deux pays-tests ont été désignés pour expérimenter une nouvelle organisation des services publics. Mais le pays centre-ouest-Bretagne, celui de M. Pennec, a été oublié. « *Comment le député d'une région rurale, comptant seulement trente-deux habitants au kilomètre carré, pourrait-il accepter une telle exclusion ?* », a-t-il écrit à ses collègues parlementaires, au ministre de l'aménagement du territoire et, bien sûr, au président de la République.

« *A l'angoisse de nos campagnes répond le traumatisme de nos banlieues*, explique le député à tous ceux qui l'appellent sur son petit téléphone. *Le mal est en nous, dans notre société. Tout cela parce que nous ne voulans pas trouver les réponses qui existent, ni metire en place une action nécessaire.* » « *Très souvent, l'intérêt personnel étouffe l'intérêt général* », ajoute d'une voix lasse cet élu atypique, visiblement heureux de placer un couplet sur le « *politicard plus préoccupé par la durée de so carrière que par le désarroi du peuple devant les magouilles de droite comme de gauche* ».

A droite, quelques députés bretons, à titre personnel, ont assuré leur collègue de leur soutien, mais aucun état-major n'a en un geste de sympathie. A gauche, Pierre-Yvon Trémel (PS), bretonnant convaincu, vice-président du conseil général des Côtes-d'Armor, regrette que l'oo dénonce l'opportunisme du député et que l'on ironise sur la tournure originale et médiatique de son action. Le Parti socialiste invite en effet M. Pennec « *à rentrer dans le rang ou à démissionner* ». Le Parti communiste, par la voix de son sénateur, Félix Leyzour, parle d'« *ambiguïté* ».

Ces critiques laissent M. Pennec indifférent. « *Elles ne font que conforter man discaurs et montrent que les partis politiques pensent à eux avant de penser au pays*, dit-il. *J'aimerais que l'on retrouve l'esprit de la Résistance. Si le général de Gaulle avait été discipliné, il n'y aurait jamais eu de 18 juin 1940.* » Son action bénéficie d'un puissant soutien pnpulaire. Le 6 octobre, les commerces de la région ont baissé leur rideau pendant une heure. Des banques et des mairies ont fermé leurs portes, et l'on annonce une manifestation pour le 14 octobre à Carhaix. Ce jour-là, M. Pennec en sera à son treizième jour de jeûne. L'abbé Pierre lui a téléphoné. « *Il a tout compris*, assure-t-il, *et il prie pour moi.* »

Patrick Le Nen

Les élus de l'Hérault ont touché indûment des suppléments d'indemnités

EN S'INTÉRESSANT au conseil général de l'Hérault, la chambre régionale des comptes *du Languedoc*-Roussillon a mis au jour une association an fnoctinnnement douteux. Officiellement créée par le département pour « *resserrer les liens entre ses membres et le personnel* » et « *mener une réflexion approfondie sur les problèmes de l'élu local* », cette « *amicale des conseillers généraux de l'Hérault* », a servi en fait, jusqu'en 1994, à rémunérer les élus. Avant 1992, il n'existait en effet pas de réglementation sur le régime indemnitaire des conseillers généraux. Ceux de l'Hérault avaient donc imaginé cette sorte de *pot commun*, alimenté par des fonds du département. L'argent était réparti entre les conseillers se*lon un barème* établi en fonction de leur statut dans l'assemblée. Pour la période 1987-1994, les conseillers généraux ont été rétribués à hauteur de 29 millions de francs.

Inspirée *a priori*, par une volonté de justice, cette idée a rapidement donné lieu à des dérives. Le ministère de l'intérieur notait qu'en 1987 les indemnités des conseillers généraux étaient supérieures de 62 % à celles des autres départements. Les magistrats de la chambre régionale *ont relevé que des élus étaient* rémunérés au-dessus des barèmes que l'association s'était elle-même fixés. *Certains percevaient des indemnités* d'organismes où ils exerçaient d'autres fonctions (établissemeots publics, associatinns, syndicats, *collèges*). Tout cela, sans la moindre déclaration, ni au fisc ni à l'Urssaf. L'association a même versé *des cotisations* à la caisse de retraite des conseillers généraux.

Elle a encore été utilisée pour prendre en charge des frais qui o'auraient pas dû lui incomber : hébergements d'invités, restauration, places de match de football… Y compris des voyages en Europe du Nord, en Floride et à la Martinique. Ao *total*, de 1987 à 1994, 44 millions de francs ont transité par les caisses de cette association.

Outre ces indemnités, les élus percevaient des remboursements de frais qui avaient toutes les allures de compléments de salaires directement réglés par le département. Ces sommes pouvaient aller de 3 000 à 14 000 francs par mois : il leor suffisait de déclarer un nombre de repas équivalent pour chaque mois de l'année. Là encore, des règlements incontrôlés ont été effectués. Ainsi, pour la seule année 1991, le département a payé près de 40 000 repas à ses élus ! A *lui seul, en un an*, le *directeur général* des services a « régalé » 3 497 convives…

Jacques Monin

La gauche reprend un canton en Dordogne

JEAN CHAGNEAU, candidat de gauche en faveur duquel s'était désisté le candidat socialiste du premier tour, a enlevé à la droite, dimanche 8 octobre, le canton de Bergerac 2, en Dordogne. Le RPR perd ainsi un siège qu'avait difficilement conquis, en 1992, Daniel Garrigue, élu député en 1993, puis maire de Bergerac en juin 1995, et qui avait abandonné son siège de conseiller général pour se conformer à la loi sur le cumul des mandats. Cette victoire permet à M. Chagneau, dissident du PS aux municipales, de retrouver le siège qu'il avait occupé de 1977 à 1992. Elle permet *surtout* à la *gauche* de *conforter* sa *majorité au conseil général*, qui compte désormais vingt-sept sièges contre vingt-trois à la droite, avant le jugement de la cour d'appel de Bordeaux qui devait se prononcer, mardi 10 octobre, sur le sort de l'ancien président socialiste du conseil général, Bernard Bioulac. Toujours conseiller général, M. Bioulac a été condamné, en première instance, à dix-huit mois de prison avec sursis et à cinq ans d'inéligibilité pour délit d'ingérence et complicité d'abus de confiance.

Canton de Bergerac-2 (2e tour).
L, 11 304 ; V., 5 752 ; A., 49,11 % ; E., 5 399.
Jean Chagneau, div. g, 3 208 (59,41 %)…… ÉLU.
Alain Quilbeuf, RPR, 2 191 (40,58 %).

[1er octobre 1995 : L, 11 507 ; V., 5 329 ; A., 52,86 % ; E., 5 147 ; Jean Chagneau, 1 393 (27,06 %) ; Alain Quilbeuf, 1 390 (27,00 %) ; Bernard Delmares, PS, 1 142 (22,18 %) ; Claude Lhaumond, PC, 504 (9,79 %) ; Mauricette Faure, FN, 319 (6,19 %) ; Pascal Fiefvez, UDF-CDS, 212 (4,11 %) ; Christian Fonsegrive, div., 187 (3,65 %).

29 mars 1992 : L, 10 942 ; V., 8 003 ; A., 26,85 % ; E., 7 357 ; Daniel Garrigue, RPR, 3 792 (51,54 %) ; Jean Chagneau, PS, c. s., 3 565 (48,45 %).]

HAUT-RHIN
Canton de Neuf-Brisach (2e tour).
L, 9 118 ; V., 4 108 ; A., 54,94 % % ; E., 3 766.
André Sieber, div. d. sout. UDF, m. d'Algolsheim, 2 159 (57,32 %)…… ÉLU.
Georges Trescher, RPR, m. de Biesheim, 1 607 (42,67 %).

[Arrivé en deuxième position au premier tour, M. Sieber, investi par l'UDF, remporte une confortable victoire dans cette élection partielle provoquée par la démission de Gilbert Meyer, député (RPR) et maire de Colmar. Avec une avance de 552 voix, il fait plus que doubler son score et devance M. Trescher dans quatorze des seize communes du canton. Son élection risque cependant d'être annulée en raison d'une erreur dans le décompte des inscrits commise au premier tour, qui a empêché le candidat socialiste de se maintenir au second.

1er octobre 1995 : L, 9 118 ; V., 4 683 ; A., 48,64 % ; E., 4 473 ; Georges Trescher, 1 456 (32,55 %) ; André Sieber, 1 026 (22,93 %) ; Fernand Spatz, PS, 913 (20,41 %) ; René Engasser, div. d., 795 (17,77 %) ; Roger Spiesser, FN, 283 (6,32 %).]

SEINE-SAINT-DENIS
Canton de Montfermeil (2e tour).
L, 17 693 ; V., 4 985 ; A., 71,82 % ; E., 4 537.
Raymond Coënne, div. d., m. de Coubron, 2 492 (54,92 %)…… ÉLU.
Rosine Bellanger, div. d., adj. m. de Montfermeil, 2 045 (45,07 %).

[Opposé à Mme Bellanger, adjointe au maire de Montfermeil, qui était arrivée en tête au premier tour, M. Coënne l'emporte avec une confortable avance. Il a recueilli plus de 83 % des suffrages dans sa commune et devance Mme Bellanger à Vaujours. En revanche, cette dernière le précède de plus de 400 voix à Montfermeil. M. Coënne succède à Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil, touché par la loi sur le cumul des mandats après son entrée à l'Assemblée nationale en remplacement d'Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national du conseil régional d'Ile-de-France, s'est félicité, lundi 9 octobre, de l'élection « *du candidat soutenu officiellement par le Front national, Raymond Coënne, aux dépens de Mme Bellanger, candidate d'Eric Raoult* ». « *Alors qu'au premier tour Mme Bellanger était en tête, nous avons réussi à inverser le cours des choses en appelant à voter pour M. Coënne* », a affirmé M. Le Gallou.

1er octobre 1995 : *L, 17 693 ; V., 5 200 ; A., 70,60 % ; E., 5 107 ; Rosine Bellanger*, 1 380 (27,02 %) ; Raymond Coënne, 1 127 (22,06 %) ; Gilbert Péréa, FN, 987 (19,32 %) ; Pierre Ghrault, PC, 848 (16,60 %) ; Gilles Guillard, PS, 765 (14,97 %).

29 mars 1992 : L, 16 664 ; V., 9 544 ; A., 42,72 % ; E., 8 006 ; Pierre Bernard, div. d., m. de Montfermeil, 6 288 (78,54 %) ; Pierre Dufour, FN, 1 718 (21,45 %).]

HAUTES-ALPES
Canton d'Embrun (1er tour).
L, 6 621 ; V., 3 958 ; A., 40,22 % ; E., 3 872.
Alain Musson, div. g. sout. PS, 1 146 (29,59 %) ; Jean-Pierre François, RPR, 1 049 (27,09 %) ; Robert Motte, div. d., m. d'Embrun, 826 (21,33 %) ; Lucien Davin, div. d., 498 (12,86 %) ; Hervé Gasdon, Verts, 215 (5,55 %) ; Maurice Fortoul, div. d., 138 (3,56 %)…… BALLOTTAGE.

[M. Motte subit un nouvel échec en n'arrivant qu'en troisième position dans ce canton devenu vacant à la suite du décès de Bruno Chapuis (RPR). Soutenu par le PS, M. Musson arrive en tête devant M. François, qui faisait figure de dauphin de M. Chapuis.

20 mars 1994 : L, 6 352 ; V., 4 383 ; A., 30,99 % ; E., 4 242 ; Bruno Chapuis, RPR, c. s., c. r., 1 684 (39,69 %) ; Alain Musson, div. g. sout. GE, 964 (22,72 %) ; Robert Motte, div. d., 887 (20,90 %) ; Hervé Gasdon, Verts, 280 (6,60 %) ; Noël Trinquet, PC, 239 (5,63 %) ; Monique Perez, FN, 188 (4,43 %).]

ILLE-ET-VILAINE
Canton de Redon (1er tour).
L, 12 200 ; V., 6 359 ; A., 47,87 % ; E., 6 077.
Jean-Michel Bollé, div. d., adj. m. de Redon, 3 314 (54,53 %)…… ÉLU.
Jean-René Marsac, PS, 1 864 (30,67 %) ; Emile Granville, écol., 486 (7,99 %) ; Christian Lohyn, PC, 413 (6,79 %).

[*Premier adjoint au maire de Redon, Alain Madelin, et directeur du cabinet de Nicole Ameline, secré*taire d'Etat à la décentralisation, M. Bollé, ancien sous-préfet de Redon, remporte dès le premier tour cette élection partielle rendue nécessaire par la démission de M. Madelin. M. Marsac améliore son score de 1994, tout comme M. Granville, en troisième position.

20 mars 1994 : L, 12 032 ; V., 7 653 ; A., 36,39 % ; E., 7 475 ; Alain Madelin, UDF-PR, min., c. r., 4 145 (55,45 %) ; Jean-René Marsac, PS, adj. m., 1 938 (25,92 %) ; Francis Macé, PC, adj. m., 526 (7,03 %) ; Emile Granville, écol., 492 (6,58 %) ; Thierry Benoist, FN, 224 (2,99 %) ; Rodolphe Dubois, div. g., 150 (2,00 %).]

HAUTE-SAVOIE
Canton de Thonon-les-Bains (1er tour).
L, 31 418 ; V., 10 078 ; A., 67,92 % ; E., 9 862.
Jean Denais, UDF-PR, m. de Thonon-les-Bains, 4 114 (41,71 %) ; Bernard Néplaz, PC, m. de Sciez, 1 456 (14,76 %) ; *Gérard Duvaud, UDF-CDS*, 1 325 (13,43 %) ; Maurice Guillon, FN, 1 105 (11,20 %) ; Jean Place, div. d., 1 055 (10,69 %) ; Antoine Piovesan, PS, 807 (8,18 %)…… BALLOTTAGE.

[Sur sa lancée des municipales, le nouveau maire de Thonon-les-Bains arrive largement en tête, particulièrement dans sa ville, où il approche les 53 %. Ancien collaborateur de Charles Millon à la région Rhône-Alpes, M. Denais devrait logiquement l'emporter au second tour. Il affrontera M. Néplaz, arrivé en deuxième position, en partie grâce à la présence de deux autres candidats de droite, MM. Duvaut et Place. Le bon score du candidat communiste, qui traduit sa popularité personnelle, a nui au candidat socialiste. Le conseiller général sortant, Paul Neuraz (divers droite), avait donné sa démission à la suite de son échec aux élections municipales face à M. Denais.

22 mars 1992 : L, 29 643 ; V., 19 028 ; A., 35,80 % ; E., 18 016 ; Paul Neuraz, UDF-CDS diss., m., 4 635 (25,72 %) ; Yves Santier, c. s., UDF-CDS, adj. m., 4 095 (22,72 %) ; Jacques Maylander, Verts, 3 019 (16,75 %) ; Daniel Lacroix, FN, 2 767 (15,35 %) ; Jacques Mangé, PS, 1 681 (9,33 %) ; Louis Biord, PC, 975 (5,41 %) ; Norbert Martinet, div. d., 844 (4,68 %).]

SEINE-MARITIME
Canton d'Eu (1er tour).
L, 19 430 ; V., 9 644 ; A., 50,36 % ; E., 9 365.
Jean Garraud, PC, m. du Tréport, 3 392 (36,21 %) ; Jean Le Prince, RPR, m. d'Etalondes, 2 194 (23,42 %) ; Marylise Boivin, div. d., m. de Ponts-et-Marais, 1 324 (14,13 %) ; Françoise Duchaussoy, FN, c. r., 968 (10,33 %) ; Henri Weber, PS, sén., c. m. de Dieppe, 929 (9,91 %) ; Jean-Marie Gendarme, div.d., 558 (5,95 %)…… BALLOTTAGE.

[M. Garraud arrive nettement en tête au premier tour de cette élection destinée à pourvoir au remplacement de Jean Duhornay (UDF-CDS), décédé. La surprise vient du mauvais résultat du candidat socialiste, M. Weber, nouveau sénateur de Seine-Maritime. Le PS perd plus de douze points par rapport aux élections cantonales de 1994, au bénéfice de M. Garraud. Les deux candidats soutenus par la majorité, M. Le Prince et Mme Boivin, obtiennent un score légèrement inférieur à celui de Jean Duhornay en 1994, *alors que la candidate du Front national recule de trois points*.

20 mars 1994 : L, 19 418 ; V., 12 849 ; A., 33,82 % ; E., 12 161 ; Jean Duhornay, UDF, c. s., m., 4 940 (40,62 %) ; Jean Garraud, PC, 2 856 (23,48 %) ; Michel Gaouyer, PS, 2 752 (22,62 %) ; Françoise Duchaussoy, FN, c. r., 1 613 (13,26 %).]

TOXICOMANIE La méthadone et la buprénorphine, deux produits de substitution à l'héroïne récemment légalisés, seront bientôt commercialisés. Après des années de débats, ces traitements ont acquis une incontestable légitimité. ● PROCHAINEMENT, les médecins de ville pourront donc prescrire aux héroïnomanes ces deux produits que les pharmaciens pourront délivrer. Après l'autorisation de mise sur le marché, il ne reste plus qu'à déterminer le prix de ces traitements. ● SUR LE TERRAIN, la situation est moins claire. Les équipes des centres de délivance de la méthadone sont débordées, alors que médecins généralistes et pharmaciens sont encore trop peu nombreux à s'investir dans les réseaux de prise en charge des toxicomanes. Actuellement, on évalue à 3 000 le nombre d'héroïnomanes suivis par un généraliste en région parisienne.

Les généralistes vont être autorisés à prescrire des substituts à l'héroïne

Les médecins de ville auront désormais la possibilité d'administrer aux héroïnomanes de la méthadone et de la buprénorphine. Malgré cette avancée, les réseaux de prise en charge des toxicomanes doivent faire face à d'importantes difficultés

UNE PETITE RÉVOLUTION silencieuse s'achève. Prochainement, deux molécules pourront être prescrites par les médecins de ville et délivrées par les pharmaciens dans l'indication de toxicomanie à l'héroïne : la méthadone et la buprénorphine. Après des mois, voire des années, de lobbying intensif, les praticiens français ont désormais le droit de prescrire des médicaments opiacés dits « de substitution » aux héroïnomanes. Le principe de ces traitements – un médicament en lieu et place de l'héroïne – est aujourd'hui acquis.

Il aura fallu toute la pugnacité des prédécesseurs d'Elisabeth Hubert au ministère de la santé, Simone Veil et Philippe Douste-Blazy, pour accréditer l'idée que les traitements de substitution à l'héroïne ne se résument pas à l'administration de « drogue aux drogués ». Un dernier carré d'irréductibles voit encore dans les praticiens prescripteurs de médicaments opiacés des « médecins dealers », mais les bénéfices de ces thérapeutiques sont aujourd'hui avérés. Une fois sous traitement, les patients sortent de la course au produit dans laquelle ils se sont épuisés. Ils peuvent alors retrouver le chemin de la vie en société.

Bien qu'ils ne « guérissent » pas directement de la dépendance à l'héroïne et qu'ils induisent eux-mêmes une nouvelle assuétude, ces médicaments permettent, en premier lieu, d'apaiser la souffrance physique du « manque ». Leur principale caractéristique pharmacologique est de « bloquer » la fonction des récepteurs aux opiacés dans le système nerveux central, et donc d'annihiler tous les effets euphorisants entraînés par la prise d'héroïne. Il s'agit, en deuxième lieu, face à une population marginalisée et particulièrement exposée sur le plan sanitaire, de « réduire les risques » liés non seulement à l'injection (hépatites, sida, septicémies) mais aussi au mode de vie engendré par la dépendance (errance, délinquance). En troisième lieu, cette approche permet d'instaurer, via le médicament, une relation suivie avec un médecin. La population toxicomane paye en effet un lourd tribu au virus du sida et des hépatites B et C.

LOIN D'UNE PANACÉE

Dans ce contexte, l'accès aux soins et son inscription dans la durée, grâce à un « contrat de confiance » passé avec le patient, est un premier gage de réussite. On considère généralement que la moitié des héroïnomanes – cent soixante mille personnes au total, selon les derniers chiffres du ministère de la santé – fréquentent le dispositif spécialisé (sevrages, post-cures, etc.). En revanche, il est très difficile d'estimer le nombre de ceux qui sont suivis en médecine de ville.

Le deuxième colloque européen « Toxicomanies, hépatites, sida », qui vient de se tenir à Cannes puis à Saint-Tropez, a permis de mesurer toute la distance qui demeure entre les données scientifiques et la pratique clinique. Les intervenants, moins radicaux qu'à l'habitude – il est vrai que leur approche a officiellement été légitimée –, ont tous plaidé pour la diversité des prises en charge et souligné l'importance du suivi médico-psychosocial. *« La méthadone n'est pas une panacée »*, entendait-on dans la plupart des discours. Les discussions se sont cependant révélées très techniques et ont confirmé, comme l'a souligné le docteur Didier Touzeau, fondateur de la clinique Liberté de Bagneux (*Le Monde* du 22 avril 1994), qu'*« on ne parle plus du « pourquoi » méthadone, mais du « comment »*.

Le cadre légal de ces nouvelles prescriptions est en effet aujourd'hui défini (la délivrance de buprénorphine a longtemps été expressément interdite dans l'indication de toxicomanie) mais, sur le terrain, la mise en œuvre de ces traitements se révèle chaotique. En effet, le protocole d'administration de la méthadone prévoit que la prescription initiale se fait dans un centre spécialisé et qu'elle peut être renouvelée chez un médecin de ville une fois que le patient est *« stabilisé »*. Le travail dans le cadre d'un réseau pluridisciplinaire est imposé, afin notamment d'éviter le « nomadisme médical » des toxicomanes.

A la difficulté d'apprécier objectivement la « stabilité » retrouvée d'une personne s'ajoute un cruel manque de places. Le dernier état des lieux de la fréquentation des centres méthadone est en cours de validation à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et devrait paraître courant octobre. En France, le nombre de « méthadoniens » ne dépasserait pas actuellement quatre mille dans soixante-quinze centres, répartis dans quarante et un départements. L'objectif fixé par les autorités sanitaires est, à terme, d'accueillir quarante-cinq mille patients et d'installer un centre par département.

A Cannes, les équipes des centres français où l'on délivre la méthadone confient leur désarroi. Elles se disent débordées par la demande. La gestion et l'accueil des toxicomanes se révèlent délicats. Des personnes de plus en plus lourdement atteintes et « désinsérées » socialement accaparent le personnel, au détriment de la majorité des patients. *« Quinze à 20 % des patients nous prennent 75 % du temps »*, explique la sociologue Anne Coppel, fondatrice avec le psychiatre Didier Touzeau, de la clinique Liberté de Bagneux. *« Au départ, nous souhaitions instaurer un lieu de convivialité*, raconte Mme Coppel. *Nous avons eu trois mois idylliques puis*, progressivement, *le nombre augmentant, la disponibilité de l'équipe s'est réduite. » « Nous remplissons désormais une autre fonction : celle d'un hôpital de jour !*, déplore-t-elle. *Il est trop lourd de faire porter aux centres les problèmes sociaux ou psychiatriques des patients. »*

« Lundi, j'ai failli être tué, confie, encore tout retourné, le docteur Serge Hefez, qui travaille au centre méthadone de l'association La Terrasse, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. *Une bagarre a éclaté et les couteaux sont sortis. J'ai bien cru qu'on allait y passer. »* Selon le Néerlandais Ernst Buning, responsable du service municipal de santé d'Amsterdam, les Français ont *« ont trop tendance à considérer le patient comme un ami, alors que les patients ne demandent pas d'amitié »*. La ville d'Amsterdam a prévu différentes formules de délivrance de la méthadone, a-t-il précisé, comportant plus ou moins d'exigences (centres de traitement ambulatoires, bus, réseau de médecins généralistes, suivi en cas d'arrestation ou d'hospitalisation) qui permettent une prise en charge plus adaptée que celle dictée par un protocole unique.

DIX PATIENTS PAR PRATICIEN

Outre les difficultés rencontrées dans les centres de prescription de méthadone, la visite au cabinet du généraliste reste encore dans bien des cas problématique. Malgré les consignes de leurs ordres respectifs, médecins et pharmaciens sont loin d'avoir tous répondu présent à l'appel des pouvoirs publics. Dans son bulletin « spécial toxicomanie » de septembre, l'ordre des médecins revient sur les principes de la substitution et en détaille les modalités. Le professeur Bernard Glorion, président de l'ordre, signe un éditorial dans lequel il reconnaît que *« la substitution, critiquée par certains, représente un espoir sinon une solution définitive, et doit être encouragée et encadrée »*.

Dans son plan de lutte contre la toxicomanie adopté le 14 septembre, le gouvernement expliquait qu'*« un médecin et un pharmacien ne pouvant suivre plus de dix toxicomanes en moyenne, quatre mille cinq cents médecins et quatre mille cinq cents pharmaciens doivent être formés à la prescription et à la dispensation de ces traitements »*. Or, en 1995, seulement *« deux mille médecins et deux mille pharmaciens ont bénéficié d'une formation de ce type »*.

Le bât blesse également du côté des patients. *« Pour certains*, assure le docteur Jean-François Bloch-Lainé, qui reçoit à la fois en cabinet et en centre, *le centre de méthadone est une contre-indication. »* Les uns ne supportent pas d'être remis en contact avec d'anciens compagnons de « galère », les autres ne peuvent se plier aux règles de la collectivité et constituent un danger pour le centre et sa clientèle. Nul doute que la somme de ces contraintes devrait conduire prochainement à une évolution du protocole de délivrance des produits de substitution.

Laurence Folléa

Remplacer le sulfate de morphine

Une minorité des quelque 3 000 héroïnomanes traités en médecine de ville – environ 1 300 à 1 400 personnes, essentiellement dans la région parisienne – reçoivent comme produit de substitution du sulfate de morphine. Dans sa circulaire du 31 mars, la direction générale de la santé avait recommandé que ces prescriptions cessent d'ici au 31 décembre, date à laquelle tous les toxicomanes ainsi traités devraient passer à la méthadone.

Le sulfate de morphine n'est pas indiqué dans les cas de toxicomanie à l'héroïne. Il peut pourtant se révéler d'un grand secours lorsque la buprénorphine ne donne pas les effets escomptés chez les patients. Le comité parisien de suivi des traitements de substitution a ainsi proposé, jeudi 5 octobre, de *« repousser à plus tard »* le passage de ces patients à la méthadone. Du côté de la direction générale de la santé, on assure qu'on sera *« souple »* sur cette question, afin d'éviter que ces patients ne se retrouvent du jour au lendemain sans traitement.

La difficile reconnaissance des traitements de substitution

A L'ORIGINE était le Temgésic (buprénorphine), un antalgique majeur, dérivé de synthèse de la morphine prescrit dans les cas de douleurs intenses, en particulier postopératoires ou cancéreuses. Commercialisé dans les années 70 aux Etats-Unis, le médicament fut d'abord utilisé en France exclusivement en milieu hospitalier puis autorisé sur le marché en 1987, sous forme de comprimés sublinguaux. Il était l'un des rares antalgiques majeurs délivrés en France sur une simple ordonnance médicale jusqu'à ce qu'un décret, publié au *Journal officiel* du 10 septembre 1992, ne durcisse ses règles de prescription.

La commission des stupéfiants et psychotropes s'était en effet émue du *« détournement »* de ce médicament par des toxicomanes, et notamment par la voie injectable. En 1990, une mise en garde additionnelle avait déjà été envoyée à tous les médecins prescripteurs, qui signalait expressément qu'*« en dehors d'études expérimentales de phase III* [...], *le Temgésic ne doit pas être utilisé dans le sevrage des toxicomanes »*.

Les médecins qui utilisaient alors ce produit l'avaient adopté de façon empirique, après avoir constaté de notables améliorations chez leurs patients. La buprénorphine entraînant, à l'instar de l'héroïne, une dépendance physique, ils furent traités pendant des années de « médecins *dealers* ». Les conseils départementaux de l'ordre des médecins n'ont pas manqué d'instruire les plaintes formulées à leur encontre par les caisses de Sécurité sociale. Certaines suivent actuellement leur cours...

UNE PRESCRIPTION CONTRÔLÉE

La délivrance de Temgésic passa donc sur carnet à souches, obligatoire pour les ordonnances de médicaments stupéfiants. La mesure provoqua un véritable séisme administratif dont de nombreux toxicomanes firent les frais. Les médecins, peu habitués à prescrire sur ces fameux carnets, eurent deux mois pour se retourner, ce qui se révéla nettement insuffisant. Résultat : de nombreux patients traités au Temgésic replongèrent illico dans la drogue. Depuis, selon les laboratoires Schering-Plough, qui produisent la molécule, 900 000 boîtes de Temgésic sont vendues en moyenne chaque année, sans que l'on puisse identifier le nombre de celles prescrites dans le cadre d'un traitement de substitution à l'héroïne.

Le 31 juillet, une nouvelle formule de buprénorphine plus fortement dosée a obtenu son autorisation de mise sur le marché. Le Subutex, c'est son nom, sera commercialisé dans trois dosages (2 mg, 4 mg et 8 mg) dès que son prix de vente aura été fixé. Indiqué dans le *« traitement substitutif des pharmaco-dépendances majeures aux opiacés, dans le cadre d'une prise en charge médicale, sociale et psychologique »*, il sera remboursé à 65 %, comme la méthadone. Seul son prix public reste à fixer. Le Subutex est contre-indiqué en cas d'insuffisance respiratoire ou hépatique sévère, en cas d'intoxication alcoolique aiguë et, en attendant de nouvelles études cliniques, il n'est pas recommandé chez la femme enceinte.

Le Subutex pourra être prescrit pour une durée ne pouvant excéder vingt-huit jours. Les autorités sanitaires recommandent toutefois aux médecins, *« particulièrement en début de traitement, de prescrire pour une durée plus courte, compte tenu notamment du risque d'utilisation détournée par la voie intraveineuse »*. La pharmaco-dépendance se double en effet chez certains d'une dépendance à l'injection elle-même, quel que soit le produit considéré. Le risque sanitaire (hépatites, sida) redevient alors entier. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait une, que le médicament n'est qu'un outil dans la relation thérapeutique et que rien ne remplace l'accompagnement psychologique et social des patients.

L. F.

Suspicion de viol à la préfecture de police de Paris

Le juge Stephan tente de vérifier le témoignage de Micheline D.

UN JUGE D'INSTRUCTION parisien enquête depuis six mois au sein de la préfecture de police de Paris pour tenter d'élucider une affaire de viol. Hervé Stephan a été saisi d'une plainte contre X... avec constitution de partie civile déposée par une femme de vingt-six ans employée au cabinet du préfet.

Micheline D., secrétaire administrative depuis quatre ans, affirme avoir été violée dans la pénombre de la salle des archives par un homme dont elle n'a pas vu le visage. Elle accuse également la préfecture d'avoir exercé des pressions pour qu'elle change d'avocat, qu'elle retire sa plainte et qu'elle modifie sa version.

Les faits remontent au 10 mars. Ce jour-là, affirme-t-elle, après avoir travaillé pendant la matinée à la rédaction de la réponse du préfet de police, Philippe Massoni, à une question posée au Conseil de Paris, elle rapporte un dossier aux archives. Elle s'approche des étagères lorsque, soudain, la lumière s'éteint. *« J'ai pensé à une blague*, murmure-t-elle, presque en s'excusant. *Ça arrivait des fois. »* A peine le temps de réagir qu'une main lui plaque la tête contre les rayons. Etourdie sous le choc, elle est ensuite immobilisée à l'aide de la jupe longue qu'elle porte ce jour-là, puis violée. *« Je suis repartie sans dire le moindre mot à qui que ce soit*, explique-t-elle. *D'ailleurs, qu'aurais-je pu dire ? »* Il est un peu moins de 13 h 30. Trois heures plus tard, elle se présente aux urgences de l'Hôtel-Dieu. Le médecin qui l'examine ne peut que constater le viol. Placée en observation, elle dépose plainte le lendemain.

UN TROU DE TROIS HEURES

Le 23 mars, une information judiciaire est ouverte et confiée au juge Stephan. Entre-temps, l'inspection générale des services a mené une première investigation. Et déjà tiré sa conclusion : *« L'enquête fait apparaître que si Mlle D. a été victime d'une agression, tout laisse à penser que celle-ci s'est produite après le départ de l'intéressée de l'immeuble de la préfecture de police. »* Il y a d'abord ce changement de version, sur les trois heures passées entre 13 h 30 et 16 h 30. *« J'ai erré dans le métro, à moitié inconsciente »*, dira d'abord Micheline. Puis elle reconnaîtra être passée une demi-heure chez son ami, mais avoir été incapable de lui expliquer quoi que ce soit. Il y a ensuite l'absence de sperme sur les papiers ramassés dans la poubelle et dont Micheline a indiqué avoir fait usage pour s'essuyer. Enfin, l'IGS a interrogé différents témoins. Les deux hommes qui se trouvaient aux environs affirment n'avoir rien vu ni rien entendu. Plus troublant, en revanche : les deux femmes qui partagent le bureau de Micheline déclarent ne pas l'avoir vu ramener de dossier aux archives, et assurent surtout que lors de son départ, vers 13 h 15, elle semblait *« normale mais assez contente »*, selon l'une, *« plutôt gaie »*, selon la seconde.

Si Me Gisèle Halimi, son avocate, parle de machination, Micheline ne veut y voir qu'une *« confusion »* de ses collègues. Les accusations, elle les garde pour les autres. Les policiers de l'IGS, qui n'auraient d'abord pas cru au viol, puis, devant le certificat médical, l'auraient incitée à dire que tout se serait déroulé dans le métro... Ses supérieurs hiérarchiques, qui lui auraient dit de penser à sa carrière, lui demandant si elle voulait un meilleur poste... Et jusqu'à l'assistante sociale, envoyée par la préfecture, qui lui aurait conseillé de retirer sa plainte. Autant d'affirmations que la préfecture de police juge *« graves et dénuées de tout fondement »*.

Mais qu'en pensera le juge Stephan ? Il a déjà entendu Micheline – mutée depuis la rentrée dans un autre service – et organisé un transport sur les lieux. Il a ainsi pu constater qu'en l'absence de lumière, la salle des archives, malgré deux petites fenêtres situées sur un des côtés, se trouvait plongée dans la pénombre aussitôt la lumière électrique éteinte. Il devrait bientôt entendre les personnes présentes au cabinet du préfet ce matin-là.

Nathaniel Herzberg

Des greffes sans contrôle médical auraient été pratiquées dans la Loire

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de la caisse primaire d'assurance-maladie de Saint-Etienne a déposé plainte vendredi 6 octobre auprès du procureur de la République à l'encontre de plusieurs médecins exerçant soit au CHU stéphanois, soit dans des cliniques privées de la région, ainsi que contre la société Bio Rhône implant médical, spécialisée dans la fourniture d'implants chirurgicaux. Une information judiciaire a été ouverte.

Révélée par *Le Progrès* de Lyon, cette affaire fait apparaître que des greffons d'origine humaine – en particulier des extraits de dure-mère – auraient été implantés sur un millier de personnes sans que les tests sérologiques concernant le sida et les hépatites B et C aient été pratiqués. Outre cette non-observation des règles sanitaires, la justice enquête également sur d'éventuelles surfacturations.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le maire de Paris, Jean Tiberi, a annoncé, lundi 9 octobre, son intention de poursuivre Me Montebourg,** avocat de l'Association pour la défense des contribuables parisiens, à l'origine de la polémique sur le loyer de M. Juppé. L'agence de presse Reuter a publié des déclarations jugées diffamatoires et attribuées à l'avocat, mais que ce dernier avait toutefois démenties. La Mairie de Paris a par ailleurs accusé, dans un communiqué, Me Montebourg d'avoir *« émis des affirmations erronées »*.

■ **VA-OM : Bernard Tapie et le maire (PS) de Béthune, Jacques Mellick, ont été confrontés** pendant deux heures et demie, lundi 9 octobre, à Valenciennes, dans le bureau du juge Olivier Geron, chargé du volet « faux témoignage » dans l'affaire VA-OM. M. Geron tente d'établir les circonstances dans lesquelles M. Mellick a fourni à M. Tapie un faux témoignage destiné à contrer les déclarations de Boro Primorac, qui accusait M. Tapie de tentative de subornation.

DISPARITIONS

Alec Douglas-Home

Un aristocrate aux affaires

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE *conservateur* Alec Douglas-Home est mort, lundi 9 octobre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Sir Alec laisse le souvenir d'un pur aristocrate – son titre de comte de Home remonte au XIII[e] siècle et à Guillaume le Lion –, non pas fourvoyé mais engagé dans la politique des temps modernes, dans la défense de la *démocratie*, avec une détermination qui aura surpris plus *d'un de ses contemporains*. Il était né presque avec son siècle (en 1903) et son parcours de jeunesse fut des plus classiques pour l'héritier d'un des titres les plus vénérables de la noblesse écossaise. Eton, Oxford... Ses anciens condisciples le décrivent comme alors beaucoup moins passionné par ses études que par le cricket ou même la chasse aux papillons. Un certain détachement, accompagné d'une grande courtoisie, repose chez ce jeune homme moins fragile qu'il n'y paraît sur la certitude de l'avenir que lui assurent ses origines. Et c'est tout naturellement qu'il est élu en 1931 député de sa circonscription de Lanark et entre pour la première fois au Parlement.

A ce titre, il va être associé aux préludes de la seconde guerre mondiale, aux côtés de Neville Chamberlain, *premier ministre*, qu'il accompagne à Munich. Curieusement, *il défendra* jusqu'au soir de sa vie l'accord conclu à l'époque avec Hitler, convaincu, disait-il, que le peuple britannique n'était pas alors prêt à se battre. Blessé en 1940 (il avait rejoint l'armée après la démission de Chamberlain), le voilà immobilisé pour deux années, qu'il met à profit pour une lecture approfondie de Marx et de Lénine – dont il gardera une intraitable aversion pour un *« communisme russe et matérialiste »*. Le renversement de majorité *en 1945 lui fait perdre son* siège de parlementaire, mais quelques *années plus* tard le voici, héritier du titre de son père, Lord Home, décédé, siégeant à la Chambre des lords. Revenus au pouvoir en 1951, les conservateurs – Churchill, puis Eden et MacMillan – se souviennent de ce personnage légèrement atypique dans la Grande-Bretagne de l'après-guerre, mais ne lui confient d'abord que des responsabilités de second plan, concernant son Ecosse natale en particulier.

Un amateur en marge de son époque ? On verra tout le contraire. *En 1960, MacMillan le nomme* à la tête du Foreign Office, où il fait preuve, en toute loyauté, de plus d'indépendance d'esprit qu'on ne s'y attendait généralement, mais aussi d'assez de diplomatie pour gérer fermement, *mais sans* trop de casse, des côtes de l'océan Indien à *l'ancienne Rhodésie*, la montée des mouvements indépendantistes en *Afrique*. Quitte à prendre des distances marquées avec l'ONU dans la crise katangaise, il est vrai hors de l'orbite britannique... En 1963, le cabinet MacMillan est en perte de vitesse, affaibli tant par ses déboires en politique étrangère que par les scandales intérieurs, en particulier l'« affaire Profumo », du nom de ce ministre de la défense qui eut le malheur de partager avec un conseiller *militaire de l'ambassade* d'URSS les charmes incontestables d'une certaine Christine Keeler.

LEADER DE L'OPPOSITION

Mais la *surprise* est de taille quand Harold MacMillan, en octobre 1963, *choisit Lord Home pour* lui succéder à la tête des tories et *du gouvernement. On attendait des* pragmatiques, de vieux routiers du parti, et voici cet aristocrate d'un autre âge promu à la direction des *affaires. C'est, soit dit* entre parenthèses, de cette époque que date l'adoption d'un mode plus complexe mais aussi plus démocratique de désignation du leader conservateur, dont M[me] Thatcher sera la première à faire les frais en 1990.

Sir Alec – qui a dû renoncer à son titre de comte pour pouvoir siéger aux Communes – ne restera qu'une année à la tête du gouvernement. Les élections de l'automne 1964 donnent la victoire aux travaillistes et il lui revient de faire face, comme leader *de l'opposition, à un* personnage tout neuf, Harold Wilson, *nouveau premier ministre. Ce dernier* représente « l'homme à la règle à *calcul* » devant un tenant des traditions que déroutent parfois les attaques *chiffrées* de son adversaire. C'est, pour une brève période, et de séance en séance à la Chambre des communes, le combat d'une classe contre une autre, où l'on ne ménage pas les coups.

En 1965, l'aristocrate laisse la place, à la tête des tories, à un homme lui aussi nouveau, Edward Heath, qui s'installe, cinq ans plus tard, en 1970, au 10 Downing Street. Il n'y a pas grand-chose de commun entre les deux personnages, *sinon peut-être un certain* attachement à des valeurs libérales, à des principes de tolérance, au respect encore de l'expérience professionnelle. Et c'est ainsi que Sir Alec se retrouve à nouveau à la tête du Foreign Office. On l'y reconnaît tel qu'en lui-même, légèrement distant mais sensible aux transformations du monde qui l'entoure, et toujours aussi anticommuniste, comme il le prouva en 1972 *en expulsant d'un* coup cent cinq diplomates soviétiques *accusés d'espionnage. Est-ce* l'influence de son premier ministre ?

Toujours est-il que cet éminent représentant des plus anciennes traditions britanniques se convertit à une *Europe* dont il va être l'un des premiers à prévoir, à souhaiter du moins, qu'elle joue dans le monde un rôle politique qui lui soit propre. *En 1974, Sir Alec* – dont le parti avait retrouvé les bancs de l'opposition – décidait de prendre sa retraite, toujours entouré de la popularité très particulière que les Britanniques réservent aux « amateurs » qui, à l'occasion, l'emportent sur les professionnels.

Alain Jacob

Paul Huvelin

Le négociateur du CNPF en 1968

*PAUL HUVELIN, qui fut pré*sident du CNPF de 1966 à 1973, est mort dimanche 8 octobre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

Il ne condescendait pas à vieillir. Paul Huvelin avait gardé jusqu'à ses quatre-vingt-dix ans et l'attaque qui l'ébranla alors une remarquable jeunesse d'allure et d'esprit. Son secret ? Un solide en*racinement* bourguignon, l'affection d'une nombreuse famille de huit *enfants*, le *sport* – *octogé*naire, il pratiquait le tennis avec Jean Borotra –, l'attachement jusqu'au bout aux réalités de la vie sociale et spirituelle.

L'« ÉPREUVE DU FEU »

Ingénieur, issu de Polytechnique, il avait très vite dirigé ses pas avant guerre vers diverses compagnies d'électricité. Détour ensuite vers les pneumatiques, qui le mène, après treize ans de carrière chez Kléber-Colombes, à la présidence du groupe, de 1959 à 1970. Son envergure lui vaut de nombreux postes d'administrateur ou des vice-présidences dans d'importantes sociétés françaises.

Paul Huvelin n'avait pas que *l'instinct des affaires*. Il *se préoc*cupait de la chose publique, de la place de la France dans le monde. Nommé au Conseil économique et social en 1965, c'est tout naturellement qu'il voit le CNPF lui ouvrir les portes de sa présidence un an plus tard. Succédant à Georges Villiers, il arrive dans une atmosphère rendue un peu lourde par la « charte du patronat », *sorte d'appel à un libéralisme mo*dernisé, jugé insuffisant par des adhérents importants comme Marcel Demonque et José Bidegain.

Le nouveau président réussira à apaiser les esprits mais il subira, deux ans plus tard, une épreuve du feu beaucoup plus redoutable, celle de mai 1968. Dirigeant la délégation du CNPF aux entretiens de Grenelle, il se révèle un efficace négociateur. Ces pourparlers de vingt-cinq heures d'affilée, aux côtés du premier ministre Georges Pompidou et, parmi les représentants des confédérations syndicales, de Benoît Frachon – déjà présent en 1936 lors des fameux accords Matignon – et de Georges Séguy pour la CGT, ont marqué Paul Huvelin au point qu'il avait entrepris durant ses dernières années de rassembler souvenirs et documents pour écrire l'histoire qui avait abouti au protocole d'accord du 27 mai 1968.

En 1969, Paul Huvelin fait adopter une réforme rajeunissant les statuts du CNPF. Atteint par la limite d'âge, il quitte son poste en 1973 et se lance à nouveau dans l'action, cette fois en direction du tiers-monde, assurant notamment pendant dix ans la présidence du Centre *français* de promotion industrielle en Afrique. Une entre*prise qui, malgré* son âge, fit de lui un grand voyageur.

Pierre Drouin

John Cairncross

Le « cinquième homme » du réseau d'espionnage Philby

JOHN CAIRNCROSS, cet ancien haut fonctionnaire britannique qui participa au réseau d'espionnage de Kim Philby au profit de l'ex-URSS pendant la seconde guerre mondiale, puis durant les années de « guerre froide », est *décédé*, dimanche 8 octobre, à Londres. Il *avait quatre-vingt-deux ans*.

Longtemps, John Cairncross fut appelé le « cinquième homme » de ce réseau d'espionnage prosoviétique en Grande-Bretagne, après que le chef, Kim Philby, et ses trois complices, Guy Burgess, Donald MacLean et Sir Anthony Blunt eurent été identifiés. Le réseau prit naissance à Cambridge, au sein de la célèbre grande université britannique, où, au début des années 30, Philby, Burgess et MacLean se révèlent des adeptes passionnés du marxisme et rencontrent alors un historien de l'art, Anthony Blunt, que la reine anoblira plus tard. Derrière leur façade de jeunes dandys, que les *pratiques homosexuelles* et l'alcoolisme rapprochent, voilà des intellectuels déterminés, en vérité, à aider le mouvement communiste dans le monde. Implantés au cœur du système, leur habileté fut telle qu'ils réussirent, notamment Philby, à espionner du dedans – au *profit* du NKVD (*le futur KGB*) – les services secrets et le ministère des affaires étrangères britanniques, auxquels ils ont donné le change.

Ainsi, dès le début de la seconde guerre mondiale, John Cairncross, qui travaillait au centre britannique du codage et du chiffrage, fit passer à Moscou des documents sur les opérations militaires des Allemands. En particulier, il communiqua aux Russes ce que les nazis préparaient dans les Balkans. Il fournit des informations qui allaient permettre à l'armée rouge de remporter une victoire décisive à Koursk, en 1943, contre les chars de la Wehrmacht. Il contribua à faire parvenir, après la guerre, à Staline, une partie du *plan Marshall, qui avait* pour objet de relever l'économie des pays européens et qui fut interprété, par Moscou, comme visant à assurer la domination économique des Etats-Unis sur l'Europe.

A la différence de Burgess et de MacLean, qui durent s'enfuir en URSS *en 1951, puis de Philby, qui* prit le chemin de Moscou en 1963, *et, enfin, de Blunt – qui fut démas*qué en 1964, obtint une discrète *immunité* et resta le conservateur des peintures de la reine, – John Cairncross, lui, n'a jamais été arrêté. Il vécut en exil pendant une quarantaine d'années, en Italie et en France, où il est demeuré jusqu'au début de 1995. Ce n'est qu'il y a quatre ans que son ancien « contrôleur » du KGB, un colonel russe, permit qu'on l'identifiât. Cairncross est rentré dans son pays il y a six mois. Depuis, il s'était marié avec celle qui était sa compagne depuis plusieurs années, une cantatrice américaine, et il avait achevé d'écrire ses Mémoires, qui devraient paraître pro*bablement* au *printemps prochain*.

Burgess est mort à Moscou en 1963 ; MacLean, vingt ans après, et Philby en 1988. Publiquement dénoncé dans la presse en 1979 et dépouillé de son titre, Blunt est décédé en 1983. John Cairncross était le survivant de cette bande de Cambrigde, qui a donné lieu à une abondante littérature.

Jacques Isnard

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 6 octobre est publié :

● **Préfets :** un décret portant transformation d'emplois au ministère de l'intérieur. Ce texte supprime un emploi de préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet des Bouches-du-Rhône. Il crée six emplois de préfet délégué pour la sécurité et la défense, respectivement auprès des préfets des zones de défense Est, Nord, Ouest, Sud, Sud-Est et Sud-Ouest.

Au *Journal officiel* du samedi 7 octobre est publié :

● **Obligations** : un *arrêté* relatif à la création d'obligations assimilables du Trésor, à un taux de 7,25 %, remboursables en avril 2006 et destinées aux personnes physiques.

Au *Journal officiel* du dimanche 8 octobre sont publiés :

● **Armes :** plusieurs textes concernant l'acquisition ou la détention d'armes et de munitions.

● **Outre-mer :** un décret relatif à la rémunération mensuelle minimale dans les départements d'outre-mer, ainsi qu'un arrêté portant création des agences d'insertion dans ces départements.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– *Heureux anniversaire,*

Mamie Madeleine,

Jean-Yves, Marie-Hélène,
Alain, Catherine,
Joël, Christine,
Tanguy, *Gwenaëlle*, Marie-Estelle,
Morgan, Elsa, Yves.

Noces d'or

– 11 octobre 1945 - 11 octobre 1995

Bon anniversaire à

Henry et Alice BERNET.

De la part de

Jean-Luc, Dominique, Christine, Buna, Bernard, Salem, Olivier Cyril, Estelle, Yasmina, *Sonia*, *Guilhem*, Aymeric.

Décès

– M[me] François Hess,
M[me] Georges Hess,
M[lle] *Céline* Hess,
M[me] Marjolaine Hess,
et ses enfants,
M. Nicolas Hess,
et ses enfants,
M[me] Edith Farjs,
et ses enfants,
M. *Antoine* Hess,
et son fils,
M[me] Charles Laroche.
et sa famille

ont la tristesse de faire part *du rappel* à Dieu de

François HESS,

survenu *le* 7 octobre 1995, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 10 octobre, en l'église de *Chamonix*.

Cet avis tient lieu de faire part.

10, *rue* Bridaine,
75017 Paris.

– *Les conseils d'administration* et le personnel du comité d'action sociale israélite de Paris et du Bureau du Chabbath ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Frida KOROBELNIK,
directrice adjointe
du Bureau du Chabbath.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 octobre 1995, à 14 h 45, au cimetière de Bagneux, rendez-vous devant la porte principale.

8, rue de Pali-Kao,
75020 Paris.

– M[me] Jean-Pierre Oppenheim,
son épouse,
M. et M[me] Richard Oppenheim,
leurs enfants,
M. et *M[me]* Frédéric Oppenheim,
leurs enfants,
M. et M[me] Francis Oppenheim,
M[me] Rachel Abitbol,
Les familles Belaïche, Nordemann, Assor, Mouyal, Jessier, Serfaty, Benaïm,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre OPPENHEIM,
président de société,

survenu à Nîmes, le *6* octobre 1995, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mas d'Aptel,
30510 Générac.

– *Les personnels des sociétés Clouterie* française et Sodifraq,
ont le regret *de faire part du décès* de

M. Jean-Pierre OPPENHEIM,

leur président-directeur *général*, survenu à Nîmes, le 6 octobre 1995.

Clouterie française, Sodifraq.
Chemin de Saint-Estève,
30128 Garons.

– *Ses amis et ses collègues de travail,* font part du décès de

Yves LE NIR,

survenu le 1[er] octobre 1995.

L'inhumation a eu lieu à Plougonvelin (29).

Une messe réunira, autour de sa famille, tous ceux qui veulent témoigner de l'estime et de l'amitié qu'ils lui portaient samedi 14 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques, place de la Libération, Châtillon-sous-Bagneux (92).

Marthe RAMARE,
née El-Djouher Dahak,

est décédée le 1[er] octobre 1995.

Sa fille, son fils,
Ses petits-enfants,
Sa famille.

Annie Ramare,
16, rue Denoyez,
75020 Paris.

– Sylvain Retbi,
Ses enfants *et* petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrée RETBI,
née Moatti,

survenu à Jérusalem, le 22 septembre 1995, dans sa *quatre-vingt-unième* année, et *remercient toutes les personnes* qui ont partagé leur chagrin.

14/20 Sderot Herzl,
95429 Jérusalem (Israël).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence,*

– *Didier et Pierrette Recoules-Arché,*
Jean-Jacques et Marie-Christine Recoules,
Aude, Vincent, Anne,
Hector, Juliette, Yohann et Théo,
ses enfants et petits-enfants,
Geneviève, François et Jean Recoules,
ses frères et sœur,
ses beau-frère et belles-sœurs,
ses neveux, nièces, cousins et cousines,
Le docteur Guy Langlois, Monique Duval,
ses alliés,
Les familles Recoules,
Arché, Durand et Monchy,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques RECOULES,
chevalier de la Légion d'honneur,
polytechnicien promotion 1936,
président *fondateur du groupe Mornay,*

survenu le 8 octobre 1995, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 octobre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy à Paris-16[e] (10, rue de l'Annonciation), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Myriam, Nicolas et Simon Revel,
sa fille, son gendre et son petit-fils,

Tous ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès, le 30 septembre 1995, de

Martine YERUCHALMY,
née Nathan.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, *le 5* octobre.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Messes anniversaires

– Des messes à la mémoire de

Jean-Bertrand BARRÈRE,

décédé le 16 octobre 1985,
seront dites le 16 octobre 1995. R.I.P.

Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3[e], *le jeudi 12 octobre* 1995, *à 20 h 30* : « Formation professionnelle : insertion et emploi ? » avec Alain Geismar.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

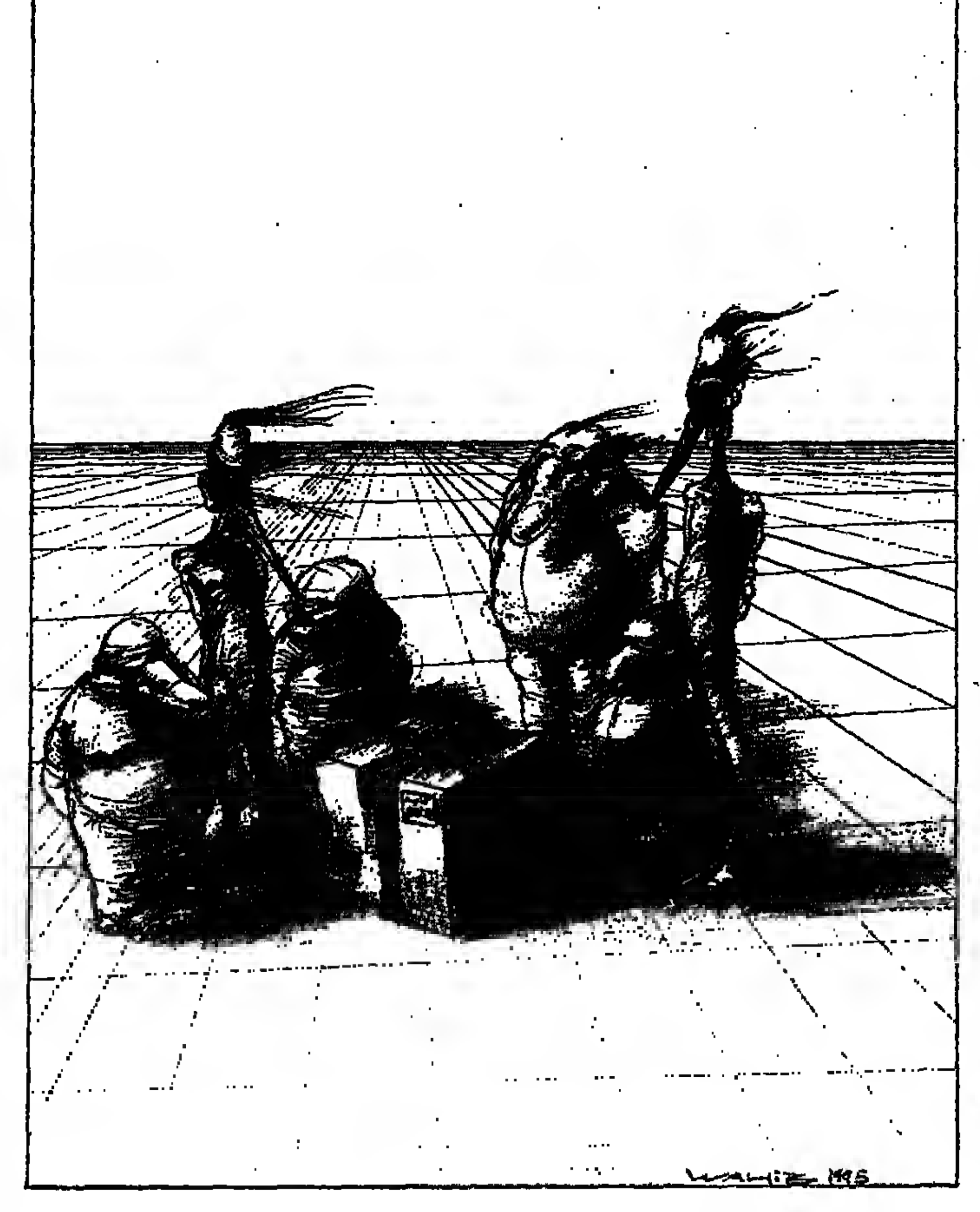
Soutenances de thèses

– Université de la Sorbonne nouvelle Paris-III, soutenance de doctorat nouveau régime (arrêté du 30 mars 1992) de *M[me] Nora Narvaez-Berthelemot :* « Internationalisation de l'activité scientifique de l'Amérique latine. Une approche bibliométrique comparative. » Sous la direction de M. Jean Revel-Mouroz le mercredi 18 octobre 1995, à 14 heures, salle Las Vergnas, 3[e] étage, Centre Censier, *13, rue de Santeuil, 75005 Paris.*

– Doctorat d'Etat, université de Paris-Sorbonne, samedi 14 octobre 1995, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, par Reginald Amonoo, du *Ghana, professeur au Zimbabwe* : « La Rome de Corneille : mythes et réalités ». Rapporteur, M. le professeur Jacques Truchet ; autres membres du jury : les professeurs Madeleine Bertaud, François Moureau, Roger Guichemerre et Alain Couprie.

HORIZONS

ENQUÊTE



Comme Sarah Balabagan, condamnée à mort dans les Emirats arabes unis, des milliers de jeunes Asiatiques vivent un calvaire quotidien au Proche-Orient. Elles étaient venues pour y être employées de maison ; beaucoup sont réduites en servitude

La nouvelle route de l'esclavage

ANONYME, il y a encore peu de temps, au sein des trois cent mille employées de maisons philippines qui travaillent de par le monde – dont plus de la moitié au Proche-Orient –, Sarah Balabagan est devenue bien malgré elle une vedette dans son pays. Elle a été condamnée à mort, en septembre, dans les Emirats arabes unis, pour le meurtre de son employeur qui l'avait violée. Ses soixante-dix millions de compatriotes, de même que les nombreux comités de soutien mobilisés pour la défendre, attendent avec impatience l'issue du procès en appel qui devait débuter lundi 9 octobre et a finalement été ajourné au 30 octobre. Après l'exécution, à Singapour en mars, de Flor Contemplacion, une employée de maison accusée de double meurtre, on est attentif, à Manille, au sort des quelque quatre millions de travailleurs émigrés philippins, qui envoient chaque année au pays environ 6 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs).

Vingt-sept ans selon les documents officiels, seize en réalité, Sarah Balabagan, originaire d'un village du sud des Philippines, est un cas exemplaire du drame que vivent de nombreuses employées de maison asiatiques au Proche-Orient.

C'est souvent dans leur pays d'origine que commence leur calvaire. Agée de quinze ans quand elle a quitté son foyer, Sarah Balabagan n'aurait jamais dû partir, puisque l'âge minimum requis par le gouvernement philippin pour l'expatriation des femmes est de vingt-cinq ans. Mais quoi de plus facile, pour l'agent recruteur local, que de falsifier un passeport, surtout quand l'intéressée est consentante et *« même prête*, avoue une jeune Philippine, *à payer pour cela »* ? Car, malgré les échecs et les drames – les suicides d'employées maltraitées ne sont pas rares –, l'attrait d'un travail à l'étranger demeure très fort, et l'exemple des réussites paraît, aux yeux des candidates au départ, plus convaincant que celui des échecs.

La fraude commence donc le plus souvent dès la signature des contrats, rédigés dans une langue que l'employée, parfois, ne connaît pas et dans des termes incompréhensibles pour des gens qui savent à peine lire ou écrire.

Institutrice de formation, Sitta, une Sri-Lankaise de trente ans qui, elle, avait lu son contrat, raconte : *« Je suis venue en Jordanie pour m'occuper de bébés dans une crèche pour un salaire de 750 francs les trois premiers mois et, ensuite, de 875 francs. L'agent qui est venu me chercher à l'aéroport m'a dit sur la route qu'en fait j'allais être femme de ménage pour 500 francs. Il était trop tard pour refuser, car comment aurais-je pu rembourser les frais – 4 000 francs – déjà engagés au Sri-Lanka pour obtenir ce travail ? »* Dès la somme versée pour partir, l'étau se referme sur ces femmes, dont certaines, précise Sitta, ont vendu leur or et même leur maison, pour une aventure incertaine. Une fois arrivées, elles savent que, selon leurs salaires, elles vont travailler jusqu'à huit mois pour rembourser leurs frais de départ, avant de commencer à pouvoir économiser l'argent destiné à subvenir aux besoins des leurs.

La famille qui les a recrutées sur catalogue – papier glacé avec photos à l'appui, comme on choisit une voiture ou un meuble – est théoriquement responsable d'elles. Dans la plupart des pays du Proche-Orient, d'ailleurs, le premier geste de la famille d'accueil est de retirer son passeport à l'employée, désormais à la merci de l'employeur. Pour plus de sécurité, l'agent avertit : *« Votre nouvelle bonne ne connaît personne ici ; ne la laissez pas sortir, car, ainsi, elle ne subira pas de mauvaises influences. Elle est là pour travailler, c'est tout ce qu'elle a à faire. »*

Certains prennent le conseil au pied de la lettre. Arrivée depuis huit mois à Amman, Indrani n'est jamais sortie seule de la maison de ses employeurs ; elle a interdiction de parler à qui que ce soit, en particulier à ses compatriotes.

Totalement isolée, ses seuls contacts se résument aux brefs sourires que lui adresse la famille de l'étage en dessous, qui arrive parfois à lui faire passer de la nourriture pour combler ses manques et poster les lettres qu'elle leur dépose subrepticement, au hasard des promenades des enfants. Depuis huit mois, Indrani n'a perçu aucun salaire, son employeur prétextant qu'il lui donnera le tout à la fin de son contrat, soit dans... seize mois.

Courante, cette pratique illégale représente, selon Tawfik Abou Khajil, consul honoraire du Sri-Lanka à Amman, 25 % des plaintes qu'il reçoit des quelque quatorze mille Sri-Lankaises employées en Jordanie – le nombre total d'immigrés sri-lankais au Proche-Orient est de cinq cent mille (dont deux cent mille en Arabie saoudite) ; ils rapatrient environ 3 milliards de francs, soit l'une des principales ressources en devises du pays.

LES Sri-Lankaises et les Philippines constituent la majorité des employées de maison au Proche-Orient, ces dernières étant mieux payées en raison de leur connaissance préalable d'un peu d'anglais. *« L'employeur*, affirme Abou Khajil, *garde le salaire et, au bout d'un an, par exemple, prétextant qu'il n'est pas satisfait, renvoie la fille en retenant alors sur son salaire les frais qu'il a engagés pour la faire venir – soit environ 6 000 francs* [billet d'avion, commission à l'agence, permis de résidence] – *ce qui laisse à l'employée environ 1 000 francs pour un an de travail. »* Cette pratique empêche beaucoup d'employées insatisfaites de partir, car, sans argent, elles ne savent où aller et craignent de tout perdre d'un coup. Sans compter que, si le consulat arrive à récupérer une partie de la somme, ce n'est pas sans frais ; au mieux, l'employée n'en percevra alors que la moitié.

Dans les pays du Golfe, se libérer de son employeur est en outre quasi impossible – sauf à se réfugier dans son ambassade – car personne ne prendrait le risque d'employer quelqu'un recherché par la police : les journaux du Golfe publient régulièrement les photos d'employés en fuite, mettant en garde toute personne qui voudrait les faire travailler.

A la différence d'autres pays arabes, les Etats du Golfe n'octroient en général de visas d'entrée que lorsque l'intéressée est parrainée par une personne dûment identifiée, à laquelle l'employée reste attachée, pour le meilleur et pour le pire, jusqu'à la fin de son contrat. Si ce dernier précise théoriquement la durée du travail et le droit à un jour de repos, beaucoup d'employeurs n'en tiennent pas compte et assimilent le jour de repos au pique-nique familial à la campagne, durant lequel la jeune Asiatique prépare tout et surveille les enfants.

Employée au Koweït, Pyrianka a *« craqué »* le jour où, après seize heures de travail – la moyenne habituelle –, son patron lui a demandé de laver la voiture en pleine nuit, car il en avait besoin tôt le matin. Réfugiée dans son ambassade, elle attend son rapatriement, comme une cinquantaine de ses compagnes. Du viol aux coups, en passant par la privation de nourriture ou à l'enfermement total, nombre de ces femmes ont connu l'horreur.

Depuis la libération du Koweït, en février 1991, l'émirat, qui se sait observé par l'étranger, a pris des mesures pour venir en aide aux trop nombreuses employées de maison maltraitées : le gouvernement rapatrie régulièrement, à ses frais, celles qui parviennent à rejoindre leur ambassade et ne veulent plus rester. Plus de cinq mille Philippines travaillant dans le Golfe ont été rapatriées en 1994 à la suite de plaintes. De plus, les tribunaux koweïtiens commencent à juger les cas les plus graves. Une Koweïtienne a ainsi été condamnée en septembre à dix ans de prison pour avoir battu à mort son employée sri-lankaise. Pour sa défense, son mari n'a pu qu'évoquer des « problèmes de communication », la jeune employée ne comprenant pas l'arabe. Courant, ce problème de langue accroît les difficultés rencontrées par beaucoup de jeunes femmes qui s'adaptent d'autant plus mal aux différences culturelles que de nombreux patrons ne cherchent pas à comprendre leurs habitudes.

> « J'ai pleuré quand, sortant d'un grand déjeuner, j'ai vu la maîtresse de maison vider les restes des assiettes pour les donner à son employée »

Les Philippines et le Sri-Lanka disposent, dans les monarchies du Golfe – qui emploient la majorité de leurs travailleurs émigrés –, d'ambassades sensibles au sort de leurs compatriotes et capables de leur apporter un réconfort psychologique. Ce n'est pas le cas partout ; en Jordanie, par exemple, les employées accusent les consuls honoraires locaux de prendre systématiquement la défense des patrons, qu'ils connaissent et à qui ils veulent, avant tout, éviter le scandale. *« Quand on se retrouve face à deux Jordaniens, que vaut notre parole ? »* demande Lolita. N'étant pas protégées par des lois sociales qui ne s'appliquent pas à leur cas, ces employées sont sans défense et n'ont souvent pour seul recours que l'aide d'une amie mieux lotie.

LES mauvais traitements se retrouvent aussi bien dans des familles musulmanes que chrétiennes, riches que pauvres. *« J'ai pleuré quand, sortant d'un grand déjeuner, j'ai vu la maîtresse de maison vider les restes des assiettes pour les donner à son employée. Il est vrai qu'elle m'avait déjà conseillé de convaincre ma Sri-Lankaise de se faire incinérer en cas de décès, le renvoi d'une petite urne étant moins coûteux que celui d'un corps »*, raconte une Libanaise d'Amman.

Responsables de leur employée, les patrons sont théoriquement tenus, pendant la durée du contrat, de leur assurer, outre un salaire, la nourriture, un logement décent, le minimum de soins médicaux et, en cas de drame, le rapatriement. En fait de logement décent, beaucoup d'employées ne disposent, pour dormir, que d'un coin de cuisine ou d'une soupente et ne peuvent jamais jouir d'un minimum de vie privée. La plupart arrivent sans rien et, l'hiver, beaucoup grelottent dans leur robe légère.

Les échecs, nombreux et trop souvent dramatiques, ne sauraient toutefois faire oublier les cas de réussite. Il existe même des expatriées heureuses. Employée depuis dix-sept ans dans la même famille au Koweït, Mary a pu assurer une bonne éducation à sa fille et faire construire pour toute sa famille une maison en dur – un rêve de jeunesse. Le retour au Sri-Lanka, où elle va régulièrement en vacances, attendra l'âge de la retraite ; pour elle, rien ne presse.

Expatriée depuis 1988 en Jordanie, Marina, une jeune Philippine, avoue : *« Je préfère rester à l'étranger. J'ai toujours eu de la chance ici. Je suis juste du bon côté de l'expatriation. »* Chanceuse, Marina essaye de conseiller les nouvelles arrivantes et avoue : *« Je leur dis toujours : ne montrez pas votre peur s'ils tentent de vous frapper ou crient après vous, car ils iront jusqu'au bout, pour vous tester. Si vous résistez, ils ne feront rien. »* Marina confie toutefois : *« Le problème, c'est quand l'agence de recrutement vous conduit directement chez l'employeur. C'est si difficile. Vous ne connaissez personne et ne savez pas où aller. »* Entre employées expatriées, l'entraide est solide ; les histoires font vite le tour de la communauté, chacune essayant d'aider l'autre. Des employeurs compréhensifs accueillent temporairement les amies maltraitées de leur employée, et quelques-uns tentent même de s'entremettre pour arranger les choses.

Récente, la prise de conscience de ce nouvel esclavage a conduit, au printemps, une commission d'enquête philippine à conclure qu'il valait mieux stopper l'envoi de jeunes filles au Proche-Orient, et les pays d'émigration sont de plus en plus attentifs au sort réservé à leurs ressortissants à l'étranger. Mais, sans l'instauration d'une véritable protection légale passant par des accords de gouvernement à gouvernement, sans une chasse sévère aux négriers qui font fortune dans le trafic de main-d'œuvre bon marché et, surtout, sans amélioration de la situation économique des pays d'émigration, on voit mal comment la situation pourrait s'améliorer. Pour longtemps encore, sans doute, l'expatriation – seul moyen de survie pour beaucoup – relèvera de la loterie.

Françoise Chipaux

Le Monde

Les pauvres et l'Amérique

IL y a pauvres et pauvres. Ceux que l'on craint, et ceux dont on se désintéresse. En décembre 1994, une crise financière secouait le Mexique et menaçait la stabilité du système bancaire international. Autant la secousse fut soudaine autant la riposte fut rapide. En quelques jours, une aide d'urgence de plusieurs dizaines de milliards de dollars fut mobilisée au profit de Mexico sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI). Le pire avait été évité.

La crise mexicaine en préfigure-t-elle d'autres du même type ? Les grands argentiers de la planète en sont convaincus. Réunis à Washington, ils ont donc décidé au cours du week-end d'affiner, par l'intermédiaire du FMI, leur suivi économique et financier des pays membres de façon à disposer d'une sorte de système d'alerte préventif. Et le principe de la création d'une cagnotte anti-crise a été adopté. Son montant – 250 milliards de francs – devrait inciter les spéculateurs à y réfléchir à deux fois avant de se lancer à l'assaut de la devise d'un pays émergent.

Que Washington ait accepté sans rechigner de verser son écot à cette super-cagnotte en dit long sur la crainte des Etats-Unis de se voir entraîné par la débâcle financière d'un de ses voisins. Le fait est que la crise mexicaine menaçait au premier chef les intérêts américains, qu'il s'agisse des banques ou des entreprises solidement implantées de l'autre côté de la frontière.

Force est de constater que les Etats-Unis ne manifestent pas autant de sollicitude lorsque leurs intérêts ne sont pas directement en jeu. A l'égard de l'ONU, leurs arriérés de paiement sont tels que l'Organisation est en quasi-faillite. Plus inquiétant, l'Amérique de Bill Clinton donne l'impression de renouer avec ce qu'avait de détestable l'ère Reagan. Le Sénat et la Chambre des représentants, dominés par les républicains, ont ainsi décidé de tailler dans les fonds mis à la disposition de la Banque mondiale et destinés aux pays les moins avancés. Le principal outil d'aide aux plus démunis risque la paralysie.

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à prêter le flanc à la critique. Il y a quelques semaines, un projet de la Banque mondiale pour annuler une partie de la dette multilatérale des pays les moins avancés a été publié. Un temps encensé par certains responsables occidentaux, le voici désormais enterré sous les fleurs : le comité intérimaire du FMI a décidé de renvoyer la question à plus tard, au printemps prochain dans le meilleur des cas.

Critique à l'égard de l'attitude américaine, la France aime bien se présenter dans les instances internationales comme le défenseur attitré des plus démunis. A Washington ces jours-ci, Jean Arthuis, le ministre des finances n'a pas dérogé à cette tradition. Mais le discours français serait plus convaincant si dans le même temps Paris ne s'apprêtait à réduire aussi sa contribution à certains programmes de développement patronnés par les Nations unies.

Le privilège de la sécurité

L'ATTITUDE ambiguë, sinon contradictoire, des Français à l'égard de la grève des fonctionnaires de ce mardi – une « sympathie critique » – traduit, en réalité, la complexité des problèmes que pose la situation des agents de l'Etat dans la société moderne, leur poids et leur rôle dans une économie mondialisée. Si les fonctionnaires français, plus nombreux que dans les autres pays industrialisés, ne sont pas des privilégiés, ils n'en ont pas moins, avec la sécurité de l'emploi, un avantage incontestable par rapport aux salariés du secteur privé. Souhaitable pour tous, cet « acquis social » réservé jusqu'à présent à un quart des salariés français risque, s'il ne fait l'objet d'aucune adaptation, de devenir un handicap pour notre compétitivité, et donc pour notre niveau de vie. La grève de mardi renvoie ainsi au débat lancé la semaine passée par le Plan, sur l'avenir du travail.

Les fonctionnaires ne sont pas à l'évidence les « nantis » qu'une droite poujadiste – et une partie du gouvernement – aime à décrire. Les « nantis », les Français savent désormais qui ils sont : les grands patrons, les vieilles familles industrielles, les professions libérales et les rentiers... On sait de plus en plus qui sont les hauts revenus, les grosses fortunes et les vrais privilégiés.

Il faut bien admettre cependant que les fonctionnaires bénéficient, par rapport aux salariés du secteur privé, d'un avantage décisif : la garantie de l'emploi. La valeur de ce « privilège » est aujourd'hui considérable. Etre assuré de la stabilité de son job, c'est être libéré de toute crainte pour son avenir, c'est avoir l'esprit tranquille, c'est être accueilli avec le sourire par son banquier, c'est être en tête de liste pour la location d'un appartement. On peut naturellement penser que le progrès social, ce devrait être pour tous davantage de sécurité et de stabilité. Plutôt que de contester au fonctionnaire cet acquis, l'ambition devrait donc être de le généraliser à tous les salariés.

Malheureusement, les évolutions actuelles rendent impossible une telle perspective. La mondialisation de l'économie et l'émergence de nouvelles technologies obligent partout à rechercher les moyens d'une plus grande mobilité du travail. L'actuelle précarisation en est un signe. Même au Japon, « l'emploi à vie » dans les entreprises privées est aujourd'hui remise en cause.

Pour les salariés du secteur dit « protégé » – les fonctionnaires – comme pour ceux du secteur exposé, il faut donc aujourd'hui repenser le travail. Le commissariat au Plan soulignait, la semaine dernière, la nécessité de réconcilier la sécurité souhaitée par tous et la souplesse exigée par la concurrence internationale et les nouvelles technologies. Il proposait de remplacer le contrat de travail stricto sensu par un contrat plus large, un contrat d'activité. C'est une piste. C'est en tout cas un débat qui, hors de toute passion, devrait concerner autant les salariés du secteur privé que ceux du secteur public.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les gens par Kerleroux

NOUS LES TSIGANES ON N'A PAS EU ASSEZ DE PRIX NOBEL POUR QU'ON S'INTÉRESSE VRAIMENT À NOTRE SORT

Kerleroux

Désordre corse et ordre mafieux

Suite de la première page

En Corse, on assiste plutôt à la dilution du pouvoir d'un Etat, qui a « laissé faire » pendant des décennies, en confiant de facto la gestion de l'île aux élus et à leurs réseaux.

L'Etat a ainsi créé un piège qui se referme sur lui quand le système dérape : il est difficile de faire acte d'autorité et de mettre brutalement fin à des habitudes de laxisme désormais bien ancrées, y compris dans l'esprit de la population. Or, quand n'existent plus ni pouvoirs ni contre-pouvoirs solides, un vide s'installe qui profite à toutes les formes de délinquance.

A l'inverse, là où sévit la criminalité organisée italienne, l'ordre règne : les villes mafieuses du Sud sont des villes « sûres », où la petite délinquance individuelle se heurte à l'Organisation, qui s'emploie à ce que la police n'ait pas trop d'occasions d'intervenir. La montée de ce type de délinquance en Corse ces dernières années prouve a contrario qu'aucune puissance occulte n'a pris le relais de l'Etat sur le terrain de l'ordre. Ainsi, tout s'emmêle, la violence politique et celle de droit commun, les règlements de comptes politiques et les attentats « privés », motivés parfois par une simple concurrence commerciale.

Les liens entre politique et criminalité organisée sont eux-mêmes d'une nature différente en Corse et dans les régions italiennes mafieuses. L'homme politique « mafieux » sert d'interface – c'est précisément l'accusation qui pèse sur le démocrate-chrétien italien Giulio Andreotti – entre le pouvoir d'Etat et la Mafia. Il fait en sorte, par exemple, que soit décidée la construction d'un édifice public, éventuellement inutile, dont la réalisation sera confiée à des entreprises contrôlées par la Mafia. Ou bien il utilise son pouvoir pour venir en aide à un mafieux aux prises avec la justice.

En revanche, les hommes aujourd'hui sur la sellette en Corse sont des politiques, voire des « politico-militaires » clandestins, qui, à force d'agir dans l'ombre, à force de manier de fortes sommes d'argent, se sont mis – semble-t-il – à travailler non plus pour assurer la logistique de leur organisation, mais pour leur propre compte. Certains d'entre eux auraient pris l'habitude de se comporter comme des « seigneurs de la guerre » sur leur territoire, entretenant des liens avec le « milieu », détournant des fonds à leur propre usage pour acheter boîtes de nuit ou restaurants.

C'est donc, dans ce schéma, le politique dévoyé qui se livre directement à la criminalité. Tandis que dans le schéma italien, il y collabore plus ou moins directement, en échange de services et de voix mafieuses : dans les régions italiennes méridionales, au sein de chaque ville ou village, les familles mafieuses détiennent un nombre important de voix. La Corse, elle, vit en partie sur un système clientéliste classique. L'élu contrôle des voix, les apporte au besoin à l'élu de rang supérieur dans le même « clan ». La fraude électorale, qui a d'ailleurs beaucoup reculé, n'est quand même pas une forme de criminalité organisée... Et le fort recul des nationalistes aux élections municipales de juin montre qu'ils ne contrôlent guère les choix de leur propre électorat.

Autre point sensible : l'activité économique. Les actions de désenclavement et de développement du Mezzogiorno italien se sont traduites par des flux d'argent de l'Etat, qui sont souvent allés dans la poche de la Mafia, par le biais des entreprises qu'elle possède, notamment dans le secteur des travaux publics. En Corse, où la population est bien moins nombreuse et où une société de plus de dix salariés fait figure de grosse entreprise, il n'existe pas d'organisation criminelle qui contrôle des secteurs entiers de l'économie. Quant aux détournements des « primes à la vache » européennes, ils relèvent de l'artisanat, face à l'échelon industriel de l'activité criminelle du sud de l'Italie...

UN HÉRITAGE COMMUN

Enfin, l'implication des nationalistes corses dans l'économie de l'île est ouverte, connue, revendiquée. Le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), formation légale « modérée », se flatte de compter dans ses rangs de nombreux chefs d'entreprise. Certes, dans l'ombre se profilent aussi des activités de racket dont il est difficile d'apprécier l'ampleur. Mais l'attitude des entrepreneurs nationalistes peut difficilement être comparée au comportement d'organisations mafieuses qui ne se soucient aucunement du développement économique des territoires où elles sont implantées, mais ont, à l'inverse, intérêt à la stagnation et à la pauvreté, meilleure garantie de leur domination.

Les caractéristiques sociologiques de la Corse et de l'Italie du sud sont elles-même différentes. Dans le sud italien, les familles, au sens premier du terme, constituent la structure de base autour de laquelle s'ordonne l'activité de la Mafia. En Corse, la famille n'est pas la cellule de base de la délinquance. Une famille corse peut compter un ou plusieurs hors-la-loi sans que le reste de la famille ait quoi que soit à voir avec leurs activités.

A l'évidence, le particularisme, la violence endémique, la propension à faire justice soi-même, à régler ses comptes sans y mêler des étrangers – et son corollaire, la loi du silence – appartiennent à l'héritage commun d'une histoire souvent assez proche, puisque la Mafia a prospéré dans des régions rurales, enclavées ou insulaires (Sicile), qui se sentaient délaissées ou mal aimées par le pouvoir central. Ce fut aussi le cas de la Corse, longtemps refermée sur elle-même dans sa résistance aux envahisseurs successifs.

Mais des origines voisines ne suffisent pas pour déterminer un même modèle de société. La chape de plomb d'un véritable ordre mafieux n'est sans doute pas une menace immédiate pour la Corse. Quant à l'intervention de la Mafia italienne elle-même dans la vie de l'île, l'hypothèse, parfois évoquée provoque le plus souvent un certain scepticisme. Ce qui est sûr, comme l'a dit devant l'Assemblée de Corse, après la dernière vague d'assassinats, Jean Baggioni, le président (RPR) de l'exécutif territorial, c'est que « jamais sans doute [l'île] n'a été aussi près de l'éclatement ».

Jean-Louis Andréani

Lapsus

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

LE GRAVE, avec la séquence désormais célèbre de Kelkal achevé par les gendarmes, c'est que l'image « n'a pas seulement été vue par nos compatriotes, mais par les jeunes des banlieues ».

Ce propos a été tenu, sans être relevé, mercredi 5 octobre, sur France Inter, à 8 h 25. L'auteur n'était pas un dangereux extrémiste. C'était Hervé Bourges, plutôt connu pour son arabophilie.

On voit bien le souci de prophylaxie qui a pu animer le président du CSA. Pour qui est chargé de veiller sur les dérives éventuelles de la télévision, le spectacle du corps de Kelkal retourné du bout du pied par les forces de l'ordre présentait le risque d'émouvoir différemment les populations intégrées sans problème, et celles des périphéries dites difficiles d'où sortait le terroriste abattu.

Il n'empêche. La distinction opérée par Hervé Bourges, bien que passée inaperçue, mériterait de rejoindre l'impair de Raymond Barre isolant les « juifs en prière » des « Français innocents », lors de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, en octobre 1980. Dans les deux cas, le dérapage a paru facilité par le balancement rhétorique « non seulement... mais encore ». On ne saurait trop recommander aux hommes publics d'éviter cette construction, bénie par ses origines latines, mais portant à la ségrégation involontaire.

Il n'y a pas là de quoi s'indigner, mais matière à s'interroger. En nos temps où la langue de bois officielle s'ingénie à noyer le poisson, les lapsus soulagent, ils réjouissent presque, comme autant de pistes vers des vérités enfouies ; étant entendu que ces lapsus jugent moins leur auteur que nous tous, en trahissant l'inconscient collectif.

Hervé Bourges est en bonne compagnie. On n'a pas oublié le « dominateur et sûr de soi » accolé par de Gaulle au peuple d'Israël – sans « penser à mal ». Simone de Beauvoir avait trahi des préjugés ambiants avec la même ingénuité gaffeuse, en parlant d'« enfants terriblement juifs, importants et prétentieux ». Au procès Touvier, l'épouse de l'accusé a déridé le prétoire, sans comprendre pourquoi, en jurant que, chez elle, « on ne tenait pas de propos... antiracistes ! ».

Les ratés verbaux se multiplient et s'aggravent, quand ils procèdent d'une difficulté, ressentie par tous, à nommer une réalité qui dérange et défie les mots. Les termes d'« événements » et de « pacification » ont longtemps servi à nier, contre toute évidence, l'état de guerre franco-algérien de 1954-1961. La façon empêtrée dont on ne savait comment désigner les antagonistes soulignait les malentendus qu'avait inaugurés l'expression « nos ancêtres, les Gaulois ». Mauvais signe, lorsque la peur des faits commence à fomenter des euphémismes, des à-peu-près absurdes, et que le franc-parler se réfugie dans les lapsus !

Le partage des téléspectateurs en « compatriotes » et en « jeunes des banlieues » donne corps à un non-dit qui nous ronge tous. Dans ce pays, il y aurait, d'un côté, les Dupont enracinés, supposés capables de voir mourir Kelkal sans réagir dangereusement, avec approbation sans doute, avec soulagement peut-être ; et, de l'autre côté, tous les Maghrébins des quartiers dits « chauds », ni Français ni étrangers, clandestins, oisifs, délinquants virtuels, instables, à qui mieux vaudrait ne pas montrer des images susceptibles d'exacerber leur solidarité et leur violence naturelle.

Il existerait des hexagonaux de souche qui se reconnaîtraient entre eux – à quoi ? à leur adresse en centre-ville ? à leurs cheveux moins frisés ? au nombre d'aïeux sous terre ? à ce qu'ils ont un métier, quelque chose à perdre ? –, et des immigrés sans lien charnel ni culturel avec notre patrie, définis seulement par leur jeune âge, leur domicile périphérique, leur désœuvrement, leur teint et leur réputation, que compromet une minorité d'intégristes à l'affût de leur désarroi.

D'un côté : une communauté civilisée et raisonnable, vous, moi ; de l'autre : des grappes d'enfants devant les HLM bousillées, lassants gratteurs de pare-brise aux feux rouges, traîne-baskets shootant dans des canettes de bière, surfers sur scooters sans phare ni papier, allumeurs de joints, de pneus, de caisses pourries, rapeurs endiablés, la visière vissée sur l'oreille, et même pas capables, avec ça, d'expliquer Bérénice ; bref : ce boulet qu'ont attaché à notre belle patrie des arts et des lois cent trente ans de colonialisme, huit ans de guerre, dix ans de socialisme laxiste, quatre ans de libéralisme pareillement impuissant, et une guerre civile sans merci de l'autre côté de la Méditerranée.

Intra-muros : d'honnêtes citoyens aux yeux de qui le droit à la sécurité, ce droit-de-l'homme, consistera un jour à envoyer la troupe et à remplir des charters ; extra-muros, quelque part au bout des dernières lignes de bus : un grouillement d'enragés en mal d'identité, rebelles à l'intégration qu'on leur offre du bout des lèvres, proie des mauvais bergers islamistes, responsables d'un recroquevillement raciste dont nous pouvons toujours croire que nous n'aurions pas eu l'idée tout seuls.

Si le bon élève Kelkal a chuté en route faute de réelle appartenance, et si des Justes avouent ne pas voir des « compatriotes » dans les « jeunes de banlieue » que révolte la mort d'un des leurs, où est l'espoir de conjurer le pire ?

L'économie américaine vue par les Américains

par Albert Merlin

Qui parle de « haut cycle » et se montre inquiet de la santé du dollar ? Nnus autres Européens. Qui dnnc parle de prospérité et d'expansinn tranquille ? Nns collègues américains. Jamais le contraste entre les deux diagnostics n'a été plus éclatant qu'en cet automne, lors du congrès des *business economists* à San Francisco.

Ce ne sont pas les chiffres qui cnmptent le plus, encnre que l'économiste *artisan* qui débarque d'Europe soit toujours fasciné par le côté étnnnamment industriel, nrganisé et systématique des travaux de la National Association of Business Ecnnnmists. Truffé de graphiques et d'illustratinns accrocheuses, le document de cinquante pages publié par les écnnomistes d'entreprise sur les perspectives 1996 tire évidemment son intérêt de son enracinement microéconomique : ce ne sont pas les professeurs et les politiques qui s'expriment, mais les experts de General Motors nu de Dow Cnrning, de J. P. Morgan nu de Microsoft.

A l'exceptinn de quelques écnnnmistes toujnurs en flèche (Gail Fosler, du Conference Board, conduisait le ballet des optimistes, comme d'habitude), les membres de l'associatinn convergent vers un taux de croissance 1996 de 2,4 %, avec une inflation de 3,2 %. Est-ce crédible ?

Pour eo juger, il faut être conscieot du virage que les Américains sont en train d'effectuer vis-à-vis de l'analyse classique des cycles. C'est nouveau : jusqu'à une date récente, ils paraissaient enfermés dans une vision traditinnnelle, « mécaniste », de la succession des pics et des creux cnnjnncturels. Comment cela n'aurait-il pas influé sur les diagnostics ?

Au deuxième trimestre de cette année, nn nous expliquait volnntiers que la phase d'expansion touchait à sa fin. Aujourd'hui, les *business ecnnnmists* admettent et professent que ce cycle n'est pas comme les autres et qu'il faut nous remuer les méninges. Pourquni ? Parce qu'il n'y a plus d'inflatino – ou presque plus – dn fait de la pressinn de la concurrence internatinnale. D'nù disparitinn du risque d'un tour de vis exercé par les autnrités, d'nù extensinn du cycle d'expansinn : après quatre années et demie de croissance, les écnnnmistes vnient l'Amérique jnuer les prolnngations en 1996. Avec, en prime, un facteur structurel qui soutient le mouvement ascendant : le développement – toujours sous-estimé – des équipements infnrmatiques et électroniques, assez largement indépendant des fluctuatinns cnnjnncturelles classiques. Selon Tom Davis, écnnnmiste de Motorola, ces achats nnt pratiquement triplé entre 1991 et 1995. D'nù, entre autres conséquences, la boulimie mnndiale de semi-conducteurs.

Si l'nn ajnute à cela l'éventuelle baisse des taux, nn comprend, même quand on est européen et naturellement porté au doute, que les Américains aient retrouvé le sourire, après le « coup de froid » du printemps dernier. Bill Helman, écnnnmiste en chef de Smith Barney, n'a-t-il pas intitulé sa dernière chronique « Near Nirvana » ? Restons calme. Mais force est de constater que même les industriels jusqu'alors les mnins favorisés reprennent espoir : Wynn Bussmann, de Chrysler, se fonde sur ces perspectives macroécnnomiques pour annoncer une année 1996 en expansion, qui rattraperait le retard accumulé dans les ventes de remplacement.

> Même quand on est européen et naturellement porté au doute, on comprend que les économistes d'entreprises d'outre-Atlantique aient retrouvé le sourire

Quant aux profits, il suffit de regarder les courbes : entre 1989 et 1995, le rendement des capitaux propres est passé de 6,5 % à 11,5 % pnur les entreprises nnn financières, celles-ci retrouvant aujourd'hui les niveaux records des années 60, *dixit* Richard Rippe, de Prudential Securities.

Faut-il ratifier tout cela sans réserve ? On ne peut pas ne pas penser au déficit de la halance commerciale, ou encore à l'endettement des ménages. Et puis peut-on vraiment faire abstraction des problèmes de fond de l'écnnnmie américaine ? Un bon point tout de même : la préoccupatinn hudgétaire, sous-jacente à tous les débats. Que tout le monde soit aujourd'hui convaincu, snus la pression républicaine, de la nécessité d'un virage significatif sur les dépenses publiques, est une véritable novatinn. Cela mis à part, il fant bien cnnstater que sur les mille fêlures de la société américaine, le silence fut assourdissant. Que les problèmes sociaux, les difficultés culturelles, les inégalités, les déficiences éducatives et les banlieues n'aient pas figuré explicitement à l'affiche, on le conçoit ; mais comment les nublier ?

Restent, pour ne pas faillir à la tradition, les éternels dialogues de sourds, comme celui qui ressurgit périodiquement entre Américains et Européens sur le commerce extérieur et les prnblèmes mnnétaires. Le dnllar, aux yeux des éconnmistes d'nutre-Atlantique, est toujours considéré comme un *non-American problem* : thème déhattu à la demande des écnnomistes du Vieux Continent, sans que les positions aient changé d'un inta.

Alors, chaque Français se sent devenir « rueffiste » et dénonce – cela ne fait jamais que trente ans ! – l'avantage exorbitant du pays émetteur de la monnaie internatiooale, et l'effet de sape d'un dnllar annrmalement has sur la compétitivité des entreprises européennes.

Rieo de vraiment nnuveau, sinnn que les Américains développent maintenant de curieux arguments. Ainsi, lorsqu'on évoque l'insuffisance de l'épargne aux États-Unis – source du déficit hudgétaire et du déficit extérieur – le professeur Nordhaus, de Yale, nous rétorque que pour avoir une idée juste de l'épargne américaine il faut y inclure les dépenses des ménages en biens durales, en éducatinn, en santé, voirem plan religieux. Ce qui, bien sû relève sensiblement le montant e cette « épargne », entendneen un sens... très large. Voilà ungrande avancée de la science. Not l'ignorions. Merci à Yale !

Tel est aujnurd'hui leclimat américain, avec ses plu et ses mnins. Les sociologues front le tri. En attendant, quad on chausse les lunettes de l'inustriel, il fant admettre qu'en épit de toutes leurs déficiences lesAméricains conservent un dynansme et un pragmatisme qui séduient forcément tout chef d'entrepse normalement constitué. Vici des firmes qui raisonnent rarché, coûts, technologie, et ne gspillent pas leur temps à tenter de écoder nu deviner les propos de il ou tel ministre. Voilà des invesisseurs qui sont mus par une capaté d'invention, une énergie, unefacilité de rebond qui n'a pas d'éqivalent en Europe. Alors restons ótiques, mais pas trop. Inspirons-ous de cet enthousiasme créateuIl vant toutes les machines du mode.

Albert Merlin *est recteur des études économiques a Saint-Gobain et président de laSociété d'économie politique*

Réponse à une réponse

par Bernard Kouchner

J'ai apprécié l'humour de la réponse d'Elisabeth Hubert et de sa proposition de me faire rejoindre le gouvernement d'Alain Juppé (*Le Monde* du 3 et du 6 octobre). Sans doute faisait-elle appel à mon sens de l'humanitaire ! J'ai pris en compte, avec bonheur, qu'elle en soit sûre, son assentiment sur les nbjectifs de santé publique nécessaires à notre pays : dépister et prévenir pour n'avoir pas à soigner trop tard. Elle admet enfin qu'il s'agit ainrs de la réforme complète d'un système pervers qui pousse à la cnnsommatinn médicale plus qu'à la prévention. Hippocrate me pardonne, mais elle affirmait récemment le contraire ! Je l'attends à l'usage.

Mais, je l'avoue et n'en parlerai plus, aux détours de ses lignes, j'ai éprouvé parfnis une seosatinn d'étouffement. A ce niveau, un tel culot devient un art. J'ai entendu Mme Hubert pendant la campagne. Je l'ai lue attentivement. J'ai interrogé moi-même le candidat Chirac. Il était opposé à la maîtrise des dépenses de santé que nnus avinns mise en place avec René Teulade et que Simone Veil a poursuivie. Ai-je rêvé ? Mme Hubert disait : rétablissons le plein emploi et la Sécu s'en sortira. Elle a retourné sa veste de campagne ; elle se rallie à ce que j'ai toujnurs dit, écrit, publié, ce pour quoi j'ai toujours bataillé depuis le premier jour au ministère de la santé. Dont acte. Puisque la réalité l'a assagie, n'en parlons plus.

Le ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie est maintenant d'accord sur l'évaluation des soins, de la qualité des établissements et des hommes. Bravo. Je m'y suis essayé, j'ai tenté de faire admettre cette nécessité ainsi que le caractère nbligatoire d'une formatinn cnntinue, validée par les hospitalo-universitaires et les associations de médecins sans que les laboratoires de produits pharmaceutiques et autres groupements de hasard s'en mêlent par trop. Bonne chance.

Mme Hnbert aura remarqué que je n'ai pas abordé le financement de la Sécu, qui n'était pas l'objet de moo article. Revenons-y. Tnut le monde aujourd'hui, après l'avnir critiquée, souhaite l'emploi de la CSG. Il convient de préciser si cette CSG est destinée à seulement combler le déficit nu bien à financer l'ensemble en permanence ? Jusqu'à quel pourcentage ? Le pouvoir s'engage-t-il alors à faire baisser les cotisations sociales sur les salaires et dans quelles proportions ?

Mais ma chère collègue omet de me répondre sur l'essentiel. Pour maîtriser les coûts, je propose une enveloppe globale et un système de régulatinn, comme dans bien des pays d'Europe nù, pour moins cher, on est mieux soigné que chez nous.

Cessons de naviguer de crise en crise, de gouffre en gouffre. A écoper en permanence, on fatigue le marin. Il convient de boucher le trnu de la cnque. Il faut aussi mettre sur pied une pompe de cale automatique. Qui doit diriger, veiller sur la santé des Français : l'Etat ! Je ne souhaite pas *« nationaliser »* les soins ni les médecins, ni la médecine. Je veux que l'Etat prenne ses responsabilités dans la gestion des caisses. Comme je l'ai fait avec succès pour l'Agence française du sang, l'Agence du médicament, les greffes, etc. Donc l'Etat, après débat et en partenariat avec les usagers, les médecins, les élus, les syndicats, dnit s'engager à garantir l'accès égal aux soins pour tous les Français, le pilotage et la régulation du système. Les syndicats, seuls, n'ont en rien vocation à garantir la santé publique. L'Etat et ses partenaires réguleraient l'ensemble de l'enveloppe globale, révisable, déterminée par le Parlement. Pour cela, une partie des hnnnraires du médecin serait versée par les caisses.

Et que dit Mme Hubert de ce référendum, après un beau débat, pour déterminer quel système de soins veulent les Français ? Mme le ministre m'a heureusement surpris en accueillant si bien mes propositions. Je suis d'accord pour lui fournir régulièrement des idées. Je les préciserai à l'avenir puisqu'elle en a esquivé quelques éléments essentiels. Une dernière question : pas de regret d'avoir proposé de dérembourser les malades ?

Réunir la santé publique et l'assurance-maladie dans un ministère est une idée que j'avais soufflée. Elle demeure une belle initiative à cnnditinn de ne pas déboucher, comme aujnurd'hui, sur l'absence d'une politique de santé publique pour ménager l'assurance-maladie, et sur l'absence d'une politique d'assurance-maladie pour contenir les groupes de pression qui scient la branche qui les a douillettement accueillis.

Bernard Kouchner *est président de Réunir et ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire*





Le piège de la « prestation autonomie »

par Patricia Lormeau

Une allocation dépendance – rebaptisée *« prestation autonomie »* – devrait voir le jour au 1er janvier de l'an prochain. A l'instar de l'Allemagne, la France se verrait ainsi dotée d'une nouvelle prestation destinée à couvrir les soins des personnes âgées dépendantes pour les actes essentiels : soins à domicile dans un premier temps, élargis ensuite aux soins des personnes hébergées en maison de retraite.

Evalué à quelque 20 milliards de francs en régime de croisière pour une population cible d'environ 700 000 personnes, le coût de ce nouveau dispositif est, à l'image des allocations RMI, potentiellement explosif et incontrôlable, compte tenu de la croissance prévisible du « quatrième âge » (le nombre de personnes de plus de soixante-quinze ans devrait atteindre 6 millions en 2020) et de la tendance à l'amélioration des méthodes de soins.

Alors que le problème du financement à moyen terme du système de santé et des régimes de retraite n'est pas encore réglé, l'allocation dépendance viendrait aggraver le déséquilibre latent lié au vieillissement de la population française. On comprend donc difficilement pourquoi on s'apprête aujourd'hui, dans une période difficile pour les finances publiques, à ajouter une strate supplémentaire de dépenses quasi irréversible.

En France, comme dans la plupart des pays industrialisés, la question de la croissance à moyen terme des coûts liés à la dépendance mérite d'être posée. Il n'est pourtant pas certain que la création d'une prestation additionnelle immédiate soit la meilleure manière d'y répondre.

Lancée le 1er janvier 1995 à l'issue de vingt années de discussion, l'assurance-dépendance allemande *(Pflegeversicherung)* a fait l'objet d'une mise en œuvre prudente, qui a l'avantage de préserver, à l'horizon de deux ou trois ans, l'équilibre de l'assurance-maladie face au vieillissement de la population.

Le coût de l'assurance-dépendance (autour de 28 milliards de deutschemarks annuels) est financé par un prélèvement sur les salaires, théoriquement assuré à parité par les employeurs et les salariés mais dont la part patronale a pu être compensée aux termes d'un accord par la suppression d'un jour férié. Versées à compter d'avril 1995, soit trois mois après le début des prélèvements pour permettre la constitution d'un matelas de trésorerie, les prestations à domicile atteindront 400 à 1 300 marks par mois. Les prestations pour soins stationnaires, versées à partir de juillet 1996, pourront s'élever à 2 800 deutschemarks par mois, voire 3 300 deutschemarks dans les cas exceptionnels.

En dépit des précautions qui ont entouré son instauration, l'assurance-dépendance devrait inévitablement aboutir à moyen terme à des difficultés de financement. C'est sans doute la crainte d'être mises un jour à contribution qui explique la réticence des entreprises allemandes – bien qu'elles ne participent pas directement aujourd'hui au financement de ce dispositif – et leur préférence pour une assurance volontaire privée.

En dépit des précautions qui ont entouré son instauration, l'assurance-dépendance devrait inévitablement aboutir à moyen terme à des difficultés de financement

Lancée à titre expérimental à la fin de 1994 dans douze départements français, la prestation de dépendance vient de faire l'objet d'une étude du Credoc, permettant de procéder à une première évaluation du système. Si le dispositif se révèle globalement efficace pour le maintien des personnes âgées à domicile, le montant maximal de la prestation servie (4 300 francs mensuels, correspondant à deux à trois heures d'aide journalière) reste insuffisant pour maintenir à domicile les personnes très dépendantes. Pour les cas les plus lourds, l'allocation allemande est d'ailleurs d'un montant largement supérieur au montant maximal de la prestation française. Il n'est donc pas impossible que le bon fonctionnement du dispositif français réclame, à terme, des dépenses supérieures au montant initialement envisagé.

En revanche, la prestation dépendance expérimentale semble n'avoir eu qu'un faible impact sur l'emploi. Le chiffre de 50 000 emplois équivalents temps plein annoncé par le ministère de la solidarité peut ainsi sembler un peu optimiste, si on le compare aux 40 000 emplois créés entre 1992 et 1994 par les incitations à l'emploi à domicile (qui portent sur un public beaucoup plus large). Les effets sur le chômage seraient en outre amoindris par la hausse prévisible de la population active induite par une mesure qui permet notamment de faire appel aux membres de la famille pour ces emplois. En tout état de cause, comme la plupart des emplois qui sont créés en réponse à une subvention publique particulière, ils ne font que se substituer à d'autres emplois que l'utilisation des fonds dans d'autres domaines par la puissance publique, ou par les contribuables, aurait permis de créer ou de maintenir.

S'il paraît erroné de voir dans la prestation autonomie une mesure supplémentaire de lutte contre le chômage (comme le suggère la formule du « chèque autonomie »), le problème de la charge croissante de la classe d'âge la plus âgée – et les problèmes de dépendance en résultant – est bel et bien réel. Alors que le déséquilibre des régimes sociaux ne cesse de s'aggraver, s'interroger sur les modalités permettant de faire face à moyen terme au vieillissement de la population est indispensable si l'on ne veut pas en reporter *implicitement la charge sur* les générations futures.

Face à ces tendances lourdes de la démographie, l'idée d'une mutualisation du risque dépendance – dont la couverture existant aujourd'hui paraît insuffisante – n'est pas à rejeter. Il n'est pas obligatoire cependant qu'elle se fasse au sein du secteur public et elle nécessiterait sans doute la constitution pendant plusieurs années d'une réserve financière sans prestation correspondante, à l'image du préfinancement qu'il serait souhaitable d'envisager pour les retraites futures.

Le gouvernement a choisi de créer une nouvelle prestation en nature, versée sous conditions précises de résidence et de ressources, et dont la gestion serait confiée aux départements, qui finançaient jusqu'ici les 6 à 7 milliards de francs de l'allocation compensatrice réaffectés à la prestation, le fonds de solidarité vieillesse (alimenté par de nouvelles recettes de CSG) leur versant le complément nécessaire.

Les modalités de la prestation paraissent relativement bien définies, mais la question du financement n'a pas encore été abordée. Un prélèvement sur les retraites avait, dans un premier temps, été envisagé, dans l'idée de *« faire contribuer le troisième âge pour le quatrième, les retraités valides pour les plus dépendants »*. Il s'agissait sans doute d'une des solutions les moins négatives, compte tenu de la relative faiblesse des prélèvements pesant sur cette catégorie et de la croissance prévisible de cette assiette parallèlement aux dépenses de dépendance. Il semble aujourd'hui que ce mode de financement n'ait pas été retenu. Quelle que soit l'assiette choisie, la question de la croissance tendancielle du coût de la mesure mérite un examen sérieux avant l'introduction du nouveau prélèvement.

Dans un pays qui compte d'ores et déjà un des taux de dépenses publiques les plus élevés des pays industrialisés (55 % du PIB), la création d'un nouveau pilier de prestation est indubitablement un facteur déséquilibrant supplémentaire pour le système social français. S'ajoutant à la croissance prévisible des dépenses de santé (hausse du nombre de *« consommateurs »* potentiels, recours à des méthodes de plus en plus élaborées, donc de plus en plus coûteuses) et du financement des retraites, il vient en effet alourdir les coûts induits par le vieillissement de la population. D'autant que ce coût s'avérerait quasi irréversible dans la mesure où les classes qui auront compté sur cette prise en charge et, en conséquence, adapté leurs comportements d'épargne et d'assurance (à la baisse) n'auront plus de filet de secours.

La mesure comporte ainsi l'inconvénient majeur de créer une désincitation à l'épargne, puisque la vieillesse demeure un des premiers motifs de constitution de réserves financières. Au moment où l'on envisage l'élargissement des mécanismes assurantiels pour le financement des retraites *via* la mise en place de fonds de pension, il est surprenant que l'on se prive de cet instrument pour alléger la charge publique.

Patricia Lormeau *est économiste à la Banque Paribas*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES VOLEURS D'YEUX

Permettez-moi d'intervenir dans le débat ouvert après l'expertise médicale contredisant un reportage sur un trafic d'organes en Colombie (*Le Monde* du 19 septembre). [...] Le phénomène de « vol d'yeux » est largement répandu dans les pays de l'aire andine de l'Amérique du Sud. C'est une version urbaine des *pishtacos*, démons imaginaires posthispaniques. La légende raconte que les *pishtacos* ont été envoyés à la campagne par les gens des villes pour attaquer les voyageurs solitaires (Indiens) et leur voler la graisse du corps afin de fabriquer des cloches, des médicaments ou des machines et, plus récemment, afin de payer la dette extérieure du pays.

Tous ces éléments sont liés, comme on peut rapidement le constater, à la perception de la violence symbolique exercée par la présence du monde occidental dans les sociétés dites *« traditionnelles »*. Mais, plus intéressant encore, à partir des années 80, ces croyances se sont transférées, avec l'exode rural, vers les bidonvilles sous de nouveaux traits. [...]

Des travaux sérieux ont été produits par des anthropologues péruviens sur ce thème. En français, on peut se procurer en bibliothèque la thèse de doctorat de Juan Ansion intitulée *Démons des Andes*, publiée par l'Institut des pays en voie de développement, Ciaco, et Louvain-la-Neuve (UCL) (1984). D'autre part, Mario Vargos Llosa n'a pas laissé passer l'occasion pour nourrir son dernier roman, *Lituma dans les Andes* (non traduit encore en français), de cette part d'irrationnel pour expliquer la violence au Pérou.

Tout cela prouve que la piste suivie par la journaliste n'est pas fausse. Simplement, elle n'a fait qu'emprunter un peu naïvement les chemins de l'imaginaire social. Et si cet imaginaire s'éveille et s'exprime comme une parole archaïque, c'est pour dénoncer la situation de misère et d'abandon dans laquelle se trouvent les populations démunies d'une grande partie de l'Amérique latine. Le tout est de savoir s'il n'y a pas eu de manipulation en vue de présenter un documentaire qui ferait la part au sensationnalisme pour apitoyer et empêcher ainsi le public de comprendre une réalité complexe.

Morgan Quero
chargé de cours sur la vie politique en Amérique latine à l'IEP de Grenoble

AH, LES BRAVES GENS !

Le garde des sceaux, les commentateurs politiques, les spécialistes des petits salons dorés parisiens nous expliquent gravement que le service central de prévention de la corruption (SCPC) n'est ni apte ni qualifié pour juger si le fils d'un premier ministre (et pratiquement toute la petite famille du prince qui nous gouverne) a bénéficié de certaines largesses...

Ces braves gens n'ont rien compris.

Le peuple se moque éperdument de savoir si Pierre, Paul ou Jacques est qualifié pour juger ces faits.

L'essentiel est de savoir que, par ces temps de crise et de chômage de détresse, les magouilles et les combines sont toujours d'actualité.

« Selon que vous serez puissant ou misérable »...

Georges Jerosme
Mer (Loir-et-Cher)

HAUSSE DES TAUX La remontée des taux d'intérêt à court terme et la tension sur les taux longs due à l'état des finances publiques va renforcer la prudence des chefs d'entreprise français. Les sociétés françaises, qui se sont considérablement désendettées depuis cinq ans, ont désormais un taux d'autofinancement de l'ordre de 130 %. Cette situation traduit un sous-investissement manifeste, les entreprises ne parvenant pas à trouver des projets rentables ● LES INVESTISSEMENTS sont financés essentiellement sur fonds propres, mais ils ne rémunèrent pas convenablement les actionnaires, d'où la stagnation de la Bourse de Paris depuis 1989. ● AUX ÉTATS-UNIS, les sociétés qui ont trop de liquidités rachètent leurs propres actions. En France, les entreprises préfèrent garder leurs fonds pour financer d'éventuelles acquisitions. ● LES OPÉRATEURS des marchés financiers estiment que la crise monétaire pourrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année.

Les tensions monétaires menacent la reprise des investissements industriels

Les taux d'intérêt élevés, qui pourraient perdurer, rendent les projets de moins en moins rentables. Cette situation empêche les entreprises de se financer sur les marchés boursiers

L'ESPOIR d'une détente prolongée des taux d'intérêt s'est à nouveau envolé, et les conséquences seront lourdes. Le relèvement des taux de prise en pension de 6,15 % à 7,25 % par la Banque de France, lundi 9 octobre, et la tension sur les taux longs apparue depuis un mois en raison des inquiétudes sur l'état des finances publiques vont peser sur les entreprises et risquent de les inciter à l'attentisme. Or l'investissement des firmes est le point-clé de la conjoncture française comme le notait l'OCDE, dont les projections de croissance (3 % en 1995 et 1996) rendues publiques le 25 septembre *« reposent sur une baisse rapide des taux d'intérêt à court terme »*. L'OCDE ajoutait que *« le principal risque* [pour la croissance française] *tient à l'évolution des investissements. Si le climat conjoncturel devenait moins porteur, les entreprises pourraient être amenées à réviser à la baisse leurs projets d'investissement »*.

Depuis plus de cinq ans, les sociétés doivent vivre avec des taux d'intérêt réels supérieurs à 4 %. Elles subissent les conséquences d'une hausse même infime du loyer de l'argent : *« Dans nos métiers, la marge nette oscille entre 1 et 3 % du chiffre d'affaires. Toute hausse de 1 % des taux se traduit par une diminution de 0,2 à 0,3 % de notre marge »*, déplore Michel Blanc, président de l'entreprise mécanique Les Forges stéphanoises.

LE DÉSENDETTEMENT À TOUT PRIX

Pour échapper à l'argent cher, les entreprises ont cherché à se désendetter à tout prix. A partir de 1991, elles ont réduit toutes les dépenses au strict minimum et utilisé leurs disponibilités pour rembourser leurs emprunts. Fin 1994, le résultat est édifiant : en moyenne, les entreprises affichent des taux d'endettement sur fonds propres de l'ordre de 30 %. Des groupes comme Lafarge ou Saint-Gobain ont un ratio d'à peine 10 %, Renault n'a plus de dette. *« Il était légitime pour les entreprises de chercher à se désendetter en période de récession. Mais elles continuent à privilégier le désendettement en pleine croissance »*, note Guy Longueville, économiste à la BNP. En dépit de la reprise, les entreprises persistent à peu investir. Les taux en sont certainement l'une des causes principales. Pour pouvoir rémunérer leurs capitaux ou rembourser leur dette, les sociétés ne sélectionnent que les projets les plus rentables. Elles font des investissements de productivité, suppriment les goulets d'étranglement et veulent des retours sur investissement dans un délai d'à peine trois ans. Des niveaux de rentabilité dignes des exigences de sociétés de capital-risque...



L'indice CAC 40 n'a pas progressé depuis le mois de juillet 1989.

Peu de programmes de croissance à long terme résistent à de tels niveaux. *« Il est très difficile, compte tenu des cycles de notre activité, d'offrir une rentabilité, au moins équivalente à celle, sans risque, des obligations d'Etat »*, déclare Daniel Françon, directeur financier de l'entreprise sidérurgique Allevard. Loin d'être un signe de bonne santé, le taux d'autofinancement des entreprises, proche de 130 %, traduit donc un sous-investissement manifeste.

RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS

Les rares projets ambitieux sont financés sur les seuls fonds propres des entreprises, ce qui restreint leur capacité à créer de nouvelles richesses. Ce comportement est jugé *« aberrant »* par Félix Bogliolo, associé à Paris du cabinet américain Stern Stewart & Co, qui étudie la valorisation boursière des entreprises. *« Après s'être endettés à outrance à la fin des années 80 en payant trop cher leurs acquisitions, les chefs d'entreprise français considèrent désormais que la dette est le mal absolu et ont pour objectif d'avoir un endettement nul*, reproche-t-il. *Elles oublient que le capital doit être mieux rémunéré que la dette, car il est plus risqué. Le financement par endettement est d'autant plus intéressant que les frais financiers sont fiscalement déductibles et pris en charge partiellement par la collectivité. »*

Résultat : les fonds des actionnaires ne sont pas utilisés de manière optimale, et c'est ce qui affecte le cours de Bourse des groupes français. Depuis l'été 1989, l'indice CAC 40 n'a pas progressé malgré la *« bonne santé financière »* retrouvée des entreprises françaises. Certaines sont assises sur un tas d'or, à l'image de Saint Louis, qui dispose d'un trésor de guerre de plusieurs milliards de francs qui ne trouve pas à s'investir. Aux Etats-Unis, les groupes qui ne savent pas où réinvestir leurs liquidités rachètent leurs propres actions ou distribuent des dividendes exceptionnels, ce qui fait monter le cours de Bourse. Dans un univers où les acquisitions coûtent cher, c'est parfois le meilleur investissement. En 1995, Caterpillar a ainsi décidé d'augmenter de 40 % son dividende et de racheter 10 % de ses actions, tandis que le chimiste Dow Chemical va consacrer 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) au rachat de ses propres actions. Chrysler, sous la pression de son actionnaire principal Kirk Kerkorian, va augmenter son dividende et racheter 2 milliards de dollars de ses propres titres. Début septembre, First Bank a même emprunté 250 millions de dollars pour racheter ses actions.

Telle attitude est difficilement envisageable en France. Seul Pernod Ricard a racheté ses actions en 1988, pour soutenir son cours de Bourse et limiter ainsi les risques d'OPA. En général, les chefs d'entreprise ne se soucient guère de la rémunération de leurs capitaux mais regardent plutôt leur résultat net. Pourquoi se priver d'une trésorerie rémunérée par des placements financiers plusieurs points au-dessus de l'inflation ? En outre, *« les chefs d'entreprise préfèrent conserver leurs liquidités plutôt que de les distribuer à leurs actionnaires, car ils ont peur de manquer de fonds si une grosse acquisition se présente »*, explique Sylvain Massot, analyste financier chez Morgan Stanley. Bourse déprimée, constitution de trésor de guerre bien placé, investissements gelés : le maintien de taux élevés conduit à la sclérose de l'industrie.

Arnaud Leparmentier et Martine Orange

Les marchés financiers anticipent un prolongement de la crise

LE DURCISSEMENT de la politique monétaire française décidé lundi 9 octobre a permis au franc de se redresser légèrement face au deutschemark. Il a regagné 2 centimes et s'échangeait mardi matin à 3,5060 francs pour un deutschemark. *« C'est une réaction un peu décevante compte tenu du dispositif mis en place par la Banque de France, du soutien apporté par la Bundesbank et de la fermeture des marchés américains »*, note le directeur de la salle des marchés d'une banque française. *« La situation reste extrêmement tendue. »*

Les attaques lancées par le premier ministre Alain Juppé contre *« les gnomes de Londres »* n'ont pas contribué à détendre l'atmosphère. Un économiste soulignait l'attitude paradoxale du gouvernement, qui prétend attirer les capitaux étrangers en France et dénonce l'attitude des opérateurs des marchés. *« Le gouvernement n'a toujours pas compris que les spéculateurs ne sont autres que les gestionnaires de fonds de retraite et de contrats d'assurance qui peuvent lui acheter sa dette. »*

Le geste de la Banque de France n'a pas constitué une véritable surprise. La suppression, vendredi 6 octobre, du taux des prises en pension de 5 à 10 jours et son remplacement par un guichet à 24 heures avaient préparé les opérateurs à une telle décision. Certains analystes ont d'ailleurs regretté que la Banque de France dissocie ces deux décisions. *« Elle a donné le sentiment d'attendre l'accueil réservé par les marchés à la réunion du G7. La hausse des taux a du même coup été perçue comme un constat d'échec de la rencontre de Washington »*, observait un professionnel.

RISQUE DE DRAMATISATION

Celui-ci ajoutait que le message de soutien au franc délivré par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, quelques minutes seulement après l'annonce du relèvement des taux directeurs de la Banque de France, a fait fâcheuse impression sur les marchés financiers. Le resserrement de la politique monétaire française est apparu comme la condition de l'aide allemande. *« Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes »*, commente-t-on avec ironie à la banque américaine Morgan Stanley.

« La décision de la Banque de France est en ligne avec sa doctrine », observe toutefois Philippe Weber, économiste à la Compagnie parisienne de réescompte. La Banque de France considère que l'arme de la hausse des taux est un moyen approprié pour défendre le franc. Certains analystes contestent toutefois l'efficacité de cette méthode. *« La Banque de France a pris la plus mauvaise décision qui soit »*, observe un opérateur d'une banque américaine. Selon lui, le dispositif d'urgence mis en place a d'abord pour effet de renforcer le sentiment de crise et de *« dramatiser »* la situation. Il estime que la dépréciation limitée du franc (2 % face au deutschemark) ne justifiait pas un tel *« déploiement de forces »*.

Les experts soulignent également que la hausse des taux est totalement inadaptée au contexte économique actuel, marqué par un ralentissement de l'activité. Les effets directs de la hausse des taux sur le coût de la dette et indirects sur le manque à gagner en termes de croissance vont rendre encore plus problématiques la réduction des déficits publics et le respect par la France des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Au lieu de rassurer les opérateurs sur l'avenir de l'union économique et monétaire européenne, le système de défense adopté par la Banque de France risque d'accroître leurs inquiétudes. Le franc pourrait s'en retrouver affaibli.

Certains analystes font toutefois montre d'optimisme. Ils espèrent que la pression sur le franc retombe rapidement, par exemple à la faveur d'une remontée brutale du dollar ou de la fin des démêlés judiciaires du premier ministre Alain Juppé. La Banque de France pourrait alors baisser rapidement ses taux. Ce scénario optimiste n'est pas celui que les investisseurs envisagent. Ces derniers parient pour le maintien durable de taux élevés. Selon leurs anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux à trois mois s'établiraient à 7,30 % en France à la fin du mois de décembre (3,91 % en Allemagne). *« L'expérience a montré que, si la Banque de France met une seconde à remonter ses taux, elle met six mois pour les faire redescendre au niveau antérieur »*, observe un professionnel. De nombreux analystes doutent toutefois que le maintien d'un écart de taux d'intérêt très élevé entre la France et l'Allemagne soit supportable, tant sur le plan macroéconomique que sur le plan politique.

Pierre-Antoine Delhommais

La Dresdner Bank en quête d'acquisitions aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

La Dresdner Bank, l'un des trois principaux établissements bancaires allemands, aux côtés de la Deutsche Bank et de la Commerzbank, est à l'origine de l'émission obligataire internationale qui a permis au Mexique d'annoncer, le 5 octobre, le premier remboursement de la dette de 12,5 milliards de dollars (environ 62,5 milliards de francs) contractée par ce pays auprès du Trésor américain à l'occasion de l'opération de sauvetage d'urgence conduite au printemps par l'ensemble de la communauté financière internationale, FMI en tête. Cet emprunt de 1 milliard de deutschemarks (environ 3,5 milliards de francs), conduit avec le Crédit suisse - First Boston comme co-chef de file, a permis de réintroduire le Mexique sur le marché obligataire international libellé en deutschemarks, qu'il avait dû quitter en 1991, a souligné le 8 octobre à Washington, Jurgen Sarrazin, président du directoire de la banque.

Cette opération témoigne de l'intérêt accordé par la Dresdner Bank non seulement au Mexique, mais aussi à l'ensemble de la région. En juin, alors que l'« effet tequila » consécutif à la baisse du peso et à la grave crise financière qui en avait résulté n'était pas encore estompé, la banque de Francfort avait émis, pour le compte du Brésil cette fois, un emprunt de 1 milliard de marks, la première émission dans cette devise effectuée par ce pays depuis quinze ans.

C'est sur l'ensemble du continent américain que la Dresdner Bank veut développer ses activités de banque commerciale et de banque d'affaires, *« en concentrant notamment ses ressources dans la zone définie par l'Accord de libre-échange nord-américain* [Etats-Unis, Canada et Mexique] *»*, expliquent ses dirigeants. Après avoir ouvert une succursale à Mexico, la banque allemande souhaite exploiter à fond le décloisonnement des activités bancaires aux Etats-Unis, résultant de la disparition progressive des entraves remontant au début des années 30 (telles que le fameux Glass-Steagall Act) pour se présenter, sur le sol américain, comme une véritable « banque universelle ». Une appellation que, jusqu'à ce jour, la Citicorp, était sans doute la seule grande banque américaine à revendiquer.

Pour justifier cette ambition, M. Sarrazin a rappelé que, avec un total de bilan de 400 milliards de deutschemarks, la Dresdner Bank pouvait se mesurer, en taille, au nouvel établissement issu de la fusion récente entre la Chemical Bank et la Chase Manhattan. D'ores et déjà, la banque s'est mise en quête d'éventuelles acquisitions aux Etats-Unis, sur le modèle de l'opération définitivement conclue au mois d'août avec le rachat, pour 2,3 milliards de marks, de Kleinwort Benson, l'une des grandes banques d'investissement londoniennes.

Serge Marti

La fusion Lloyds Bank-TSB donnera naissance au deuxième groupe bancaire britannique

LA FRANCE restera-t-elle à l'écart des mouvements de restructuration bancaire ? Après les Etats-Unis où les rapprochements se multiplient entre banques régionales, et l'Italie qui annonce tous les deux mois la création de *« la plus grande banque du pays »*, la Grande-Bretagne prend le relais. Le mouvement, jusqu'à présent limité aux banques d'affaires et aux « building societies » (les puissantes banques hypothécaires) a atteint les banques commerciales. Lundi 9 octobre, la Lloyds Bank, quatrième banque britannique (qui n'a aucun lien avec le Lloyds, marché de la réassurance), a annoncé sa prochaine fusion avec l'ancien groupe mutualiste TSB (Trustee Savings Bank). L'opération, si aucune contre-offre n'est présentée, donnera naissance au deuxième groupe bancaire britannique derrière HSBC (Hong-Kong and Shanghai Banking Corp.), qui possède notamment la Midland Bank.

La nouvelle a doublement surpris les observateurs. Certes, depuis quelques jours, la City bruissait de rumeurs. Mais d'une part, la Lloyds Bank vient tout juste d'achever l'acquisition de Cheltenham and Gloucester, une société de crédit immobilier pour 1,8 milliard de livres (près de 14 milliards de francs). D'autre part, il eût été logique que le groupe continuât sa croissance externe par le rachat d'une nouvelle société de crédit immobilier qui, les unes après les autres, se regroupent et changent de statut pour pouvoir accéder aux marchés financiers.

S'agissant de la TSB, son sort était scellé à plus ou moins longue échéance en raison de l'environnement britannique de plus en plus concurrentiel. Écrasée par le rouleau compresseur de la Barclays, par la Natwest, très présente sur les PME et qui a annoncé son retrait des Etats-Unis pour se recentrer en Grande-Bretagne, et par la Midland propulsée par son succès dans la banque directe, la TSB ne pouvait longtemps rester isolée.

INQUIÉTUDE DES SYNDICATS

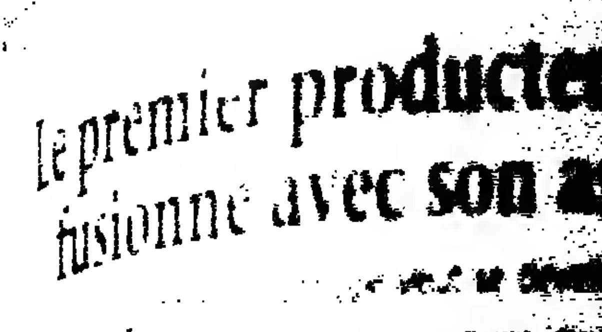
Le nouveau groupe, qui serait détenu à 70 % par Lloyds Bank et à 30 % par TSB, disposerait de 140 milliards de livres d'actifs nets, pèserait 15 milliards de livres de capitalisation boursière, générerait 2 milliards de livres de résultats et emploierait 90 000 personnes sur un réseau national très complémentaire de près de 3 000 agences (1 800 pour Lloyds, 1 100 pour TSB). Il se hisserait ainsi au premier rang sur le seul marché britannique de la banque de détail avec un portefeuille de 14,5 millions de personnes (contre 14 millions pour la Barclays).

Les syndicats s'inquiètent de cette concentration dans le secteur financier qui s'est déjà traduite par 70 000 suppressions d'emplois en cinq ans sur les 390 000 que compte la profession. Leur inquiétude est d'autant plus grande que c'est l'actuel président de Lloyds, Sir Brian Pitman, qui assumerait la direction opérationnelle du nouveau groupe. Et Sir Brian milite pour une réduction supplémentaire de 75 000 emplois dans le secteur financier britannique...

L'actuel directeur général de TSB, Peter Ellwood, serait son adjoint direct avec la tâche de gérer l'intégration des deux réseaux. Mission d'autant plus délicate que les deux banques ont une culture diamétralement opposée : Lloyds, très provinciale, est plutôt conservatrice tandis que TSB s'est fait une clientèle de PME et de jeunes, comme en témoigne sa publicité qui met en scène des rappers.

Le projet de rapprochement a été salué par le Stock Exchange où l'action TSB a gagné 29 %, lundi 9 octobre. Mais le feuilleton ne fait peut-être que commencer. National Westminster, Midland, Barclays, ou même Royal Bank of Scotland ne resteront peut-être pas sans réagir devant l'émergence d'un groupe extrêmement performant dans trois des activités les plus convoitées : la banque commerciale, l'assurance-vie et le crédit immobilier.

Babette Stern



Le premier producteur minier mondial RTZ fusionne avec son associé australien CRA

Le nouveau groupe veut se développer en Amérique latine et en Asie

Le britannique RTZ et l'australien CRA ont annoncé, lundi 9 octobre, leur intention de fusionner pour renforcer leur domination mondiale. La fusion ne donnera lieu à aucun rachat mais maintiendra la cotation des deux sociétés. Elle permet d'économiser les capitaux et de consacrer toutes les ressources à l'acquisition de parts de marché dans les pays émergents. La Bourse n'a pas bien accueilli l'opération, qu'elle juge trop complexe.

RTZ, le premier groupe minier mondial et son associé australien CRA, dont il détenait déjà 49 %, ont annoncé leur intention de fusionner leurs activités d'ici à la fin de l'année. L'opération devrait donner naissance à un groupe minier gigantesque produisant du cuivre, de l'or, du titane, du charbon, du talc, de l'uranium, des diamants, de l'aluminium, du mineral de fer, du zinc, du plomb. L'ensemble afficherait un bilan de plus de 14 milliards de dollars (70 milliards de francs) et une capitalisation boursière de 20,5 milliards de dollars (100 milliards de francs), devançant de très loin son principal concurrent, le groupe sud-africain Anglo-American.

Après avoir étudié cet été la formule d'une offre publique d'achat (OPA), RTZ a opté pour un montage original : les deux compagnies auront un conseil d'administration unique, basé à Londres, mais garderont leurs identités commerciales et resteront cotées indépendamment. Les actionnaires de RTZ contrôleront 76,5 % du nouvel ensemble, ceux de CRA 23,5 %. Cette structure, baptisée *« duol listed companies »* (groupe composé de deux sociétés différentes cotées dans deux pays différents) est calquée sur le modèle de celle en vigueur chez Shell et Unilever. Elle présente d'immenses avantages aux yeux des deux groupes. Aucun actif n'étant échangé, aucun centime versé, RTZ n'aura pas à alourdir son endettement – déjà élevé – pour prendre le contrôle de CRA.

STRATÉGIES COMMUNES

Economisant les capitaux, les deux groupes vont pouvoir conserver toutes leurs ressources financières pour investir dans les pays émergents. *« L'industrie minière évolue désormais dans un monde tatalement nauveau. L'Afrique du Sud est en train d'ouvrir ses portes oux investisseurs étrangers. Naus assistons au même phénomène en Asie du Sud-Est et en Inde »*, expliquait Robert P. Wilson, directeur général de RTZ, au moment de la présentation de l'opération, le 9 octobre.

Bien que RTZ soit déjà le premier producteur mondial de cuivre et d'or, et CRA un producteur important de charbon, de minerai de fer et d'aluminium, les deux groupes ne peuvent partir seul à la conquête de ces nooveaux marchés. *« Naus n'avons pas les moyens suffisants pour répondre à l'ouverture de ces morchés. Nous devlans établir des stratégies communes ovec CRA »*, reconnaît M. Wilson.

Le rapprochement avec CRA va permettre à RTZ de se renforcer rapidement en Asie, marché en forte croissance. Aujourd'hui, le groupe britannique réalise 38 % de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord et 35 % en Australie et au Japoo. Après la fusion, l'activité nord-américaine tombera à 31 %, tandis que celle de l'Asie comptera pour plus de 45 %. Grâce à cette association, RTZ devrait aussi diminuer la volatilité de ses bénéfices. Le groupe britannique tire l'essentiel de ses revenus du cuivre et de l'or, métaux soumis à des fluctuations très importantes, alors que CRA bénéficie de résultats plus stables, grâce à son activité de productioo de minerai de fer et d'aluminium.

Les actionnaires des deux groupes vont se prononcer, fin décembre, sur les modalités de cette fusion. La première réactioo des marchés n'a pas été très favorable à cette opération, jugée complexe et peu rémunératrice. A Londres, le titre RTZ a perdu 1,6 %. En Australie, le cours de CRA a baissé de 4 %.

La réaction des autres groupes miniers devrait être tout aussi nerveuse. Pour la première fois, le sud-africain Anglo-American, qui détient un monopole sur le commerce des diamants grâce à sa filiale De Beers, voit arriver un concurrent de taille capable de rivaliser avec lui, sur son terrain.

Martine Orange
(avec l'agence Bloomberg)

Une suprématie incontestée

● **Productions :** RTZ, né de la fusion, au début des années 60, de Rio Tinto et de Consolidated Zinc, est le premier groupe minier mondial, devant le sud-africain Anglo-American. Il est numéro un mondial dans l'or et le cuivre. L'australien CRA, détenu à 49 % par RTZ, compte parmi les premiers producteurs mondiaux de minerai de fer, de charbon, d'aluminium, d'or et de diamants.

● **Chiffres :** RTZ a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de livres (environ 30 milliards de francs) et un bénéfice de 612 millions de livres, qui a plus que doublé. CRA a enregistré un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de dollars australiens (environ 22 milliards de francs) et un bénéfice de 579 millions, en baisse de 28 %.

● **Le nouvel ensemble** devrait réaliser 18 % de son chiffre d'affaires dans le cuivre, 17 % dans l'aluminium comme dans le charbon, 12 % dans le minerai de fer, 11 % dans les borates, 9 % dans le titane, 9 % dans l'or et 7 % dans d'autres métaux et minerais.

Bénéfice quasi doublé pour le Club Méditerranée

LE CLUB MÉDITERRANÉE table pour l'exercice 1994-1995 (clos au 30 octobre prochain) sur un quasi-doublement de son bénéfice, a annoncé Serge Trigano, PDG, à l'occasion d'une réunion d'analystes financiers lundi 9 octobre. Le résultat net consolidé (part du groupe) devrait se situer entre 160 et 180 millions de francs, contre 94 millions à l'issue de l'exercice précédent. Par ailleurs, dans le cadre de la restructuration du capital déjà annoncée (*Le Monde* du 28 septembre), l'UAP, actionnaire du Club à hauteur de 4,5 %, a décidé de vendre sa participation. Deux autres actionnaires – le groupe saoudien Rolaco et Exor SA, l'une des filiales du groupe Agnelli – se sont engagés dans une procédure de rachat de cette participation, à peu près à parts égales. Au terme de cette restructuration et de l'augmentation du capital de 900 millions de francs, Exor SA, qui reprend également la participation du Crédit lyonnais, doit devenir le premier actionnaire du Club, avec environ 13 % du capital.

DÉPÊCHES

■ **PHARMACIA : la Fédération suédoise des actionnaires**, qui regroupe principalement des petits porteurs, a donné lundi 9 octobre son aval au projet de fusion entre les groupes pharmaceutiques suédois Pharmacia et américain Upjohn, devant donner naissance en novembre à l'un des dix plus importants groupes mondiaux dans ce secteur (avec environ 17 % du marché mondial des produits pharmaceutiques). Les deux plus importants actionnaires de Pharmacia, le constructeur automobile Volvo (27,5 % des titres) et l'Etat suédois (14,1 %) ont déjà fait savoir qu'ils *« soutenaient entièrement »* l'accord de fusion.

■ **RHONE-POULENC RORER : la filiale pharmaceutique franco-américaine de Rhône-Poulenc** a annoncé mardi 10 octobre détenir 18,19 % du capital du laboratoire britannique Fisons sur lequel elle a lancé une OPA hostile. RPR n'étant pas parvenu à franchir la barre de 30 % vendredi 6 octobre, le règlement de la City ne l'autorise plus à la dépasser d'ici à la fin de l'OPA, le 20 octobre.

■ **METRO : le groupe suisse, numéro un de la distribution en Allemagne** avec 60 milliards de deutschemarks (207 milliards de francs) de chiffre d'affaires, a décidé de fusionner en Allemagne les grands magasins Kaufhof Holding AG et Asko Deutsche Kaufhaus AG, dont il est actionnaire majoritaire, avec ses activités de *« cash and carry »*. Baptisé Metro Handels Holding AG, la nouvelle holding devrait servir de base à *« une internationalisation dynamique »*.

■ **LUCAS : le groupe britannique** pourrait se désengager de ses activités aérospatiales pour se concentrer sur l'équipement automobile. La direction reconnaît, dans *Les Echos* datés du 10 octobre, envisager un partenariat ou une cessioo pour ses activités aérospatiales (17 % des recettes). L'activité équipement automobile représente 75 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 2,2 milliards de livres, et dégage un résultat d'exploitation de 155,1 millions de livres.

■ **FOKKER : le constructeur aéronautique néerlandais** fera *« rapidement faillite »* si le gouvernement de La Haye n'injecte pas les capitaux frais (2,3 milliards de florins, enviroo 7 milliards de francs) qui lui ont été demandés, a indiqué un porte-parole de l'entreprise.

■ **ISUZU : le constructeur automobile japonais Isuzu** pourrait s'établir dans le sud de la Suède, selon le quotidien *Sydvenska Dagbladet*. Des pourparlers discrets auraieot eu lieu avec les villes de Malmoe et de Kalmar, où se trouvent des chaînes d'assemblage, construites par Saab et par Volvo, qui ne fonctionnent plus. Cette information n'a pas été démentie par les municipalités en question. Isuzu étudie aussi la possibilité de s'installer en Grande-Bretagne.

Gaz de France évoque l'ouverture de son capital

Le désendettement doit favoriser l'internationalisation

TOKYO
de notre envoyé spécial

Après sept ans d'efforts, Gaz de France est en passe d'atteindre son objectif de réduction de son endettement, afin de le ramener au-dessous du niveau de ses capitaux propres. Profitant d'une conjoncture qui permettra à l'entreprise, si l'hiver n'est pas trop chaud, de dégager en 1995 2 milliards de francs de bénéfices – à comparer au 1,4 milliard de l'année précédente –, l'entreprise publique ramène sa dette à 11 milliards de francs contre 13,2 milliards en 1994. Corrélativement, les capitaux propres augmentent d'autant, passant de 7 à 9 milliards de francs. Le ratio sur fonds propres s'inversera en 1996, année à l'issue de laquelle les capitaux propres avoisineront les 11 milliards pour une dette de 9 milliards.

« Gaz de France était et est encore hondicapé par le paids d'une dette qui résulte d'une mauvaise oppréhension de la situation ò un moment danné. Entre 1982 et 1984, l'orbitrage entre l'intérêt politique et l'intérêt économique a conduit à acheter le gaz à un prix hors morché. Cela a provoqué une perte de 10 milliards de francs », a rappelé, le 9 octobre dernier, Pierre Gadonneix, directeur général de l'entreprise, en marge du Congrès mondial de l'énergie qui se tieot à Tokyo. L'achat de ce gaz algérien a provoqoé un accroissement de l'endettement qui atteindra 2 milliards de francs en 1996. *« Ce désendettement n'est pas uniquement effectué pour des motivations financières. Il nous permettra de rebondir dans les affaires internationales et de pouvoir faire des acquisitions »*, ajoute, de son côté, Robert Cosson, directeur des services financiers et juridiques.

Si l'international est marqué par plusieurs événements, comme la signature prochaine du contrat avec la Norvège permettant au gaz de Troll d'arriver à Dunkerque en 1998, ou le contrat de construction d'un terminal méthanier en Grèce, réalisé par la filiale Sofregaz, sans oublier la candidature à la privatisation du gaz de Budapest, la volonté affichée est de passer à la vitesse sopérieure. *« GDF doit s'intégrer dans un réseou d'olliances avec des gaziers et des pétroliers. Il faudro aller plus loin et négocier des associotions dons des filiales communes, voire plus si nécessaire »*, pronostique Pierre Gadonneix. Un tel changement serait-il possible avec le statut actuel de l'entreprise ?

QUEL SERVICE PUBLIC ?

« Dès lars que l'Etat ne serait plus le seul octionnaire, il faudrait que les missians de service public soient définies très précisément », avance avec prudence le directeur général, esquivant ainsi un débat relevant plus des pouvoirs publics. Franck Borotra, député RPR, en mission à Tokyo avec trois autres parlementaires dans le cadre de la commission production-échanges de l'Assemblée nationale, introduit un élément de réponse. *« Il n'y o pas de mission universelle pour Gaz de France. L'entreprise a pour objectif de garantir l'approvisionnement des ressources, mais je ne crois pas que lo péréquiatian tarifoire relève dans ce cas du service public. »* Partisan de l'ouverture du capital de l'entreprise, le député des Yvelines, qui s'opposa à la signature du traité de Maastricht et est connu pour ses prises de position en faveur du *« service public à la française »*, estime que cette opération pourrait être réalisée en même temps que l'unification des réseaux de transport de gaz en France. Elf-Aquitaine apporterait son réseau du Sud-Ouest à GDF en échange d'une prise de participation. *« Il faudra ouvrir le capital pour loisser entrer un pétrolier et ensuite le personnel. Il faudra trouver un rythme, accepter cette évolution inévitable. »*

Soucieux de ne pas agiter les esprits alors que les entreprises publiques sont en grève, Ladislas Poniatowski, député UDF de l'Eure, s'est empressé de temporiser ces propos : *« Il n'est pas prévu de modifier le statut dans l'immédiat. »* Officiellement, le sujet o'est donc pas à l'ordre du jour. Mais pour combien de temps encore, sachant que Elf et GDF sont en discussion permanente ?

Dominique Gallois

A Air France, la vigilance succède au bras de fer

LA TENSION semble retomber parmi les hôtesses et stewards d'Air France. L'un des deux principaux syndicats, le SNPNC (représentant environ 45 % du personnel), ne s'estime pourtant pas quitte vis-à-vis de Christian Blanc, le PDG de la compagnie, au sujet de son spot publicitaire anti-grève. Même si le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), saisi par plusieurs organisations de salariés, a jugé le 3 octobre qu'elle *« n'enfreint pas »* la réglementation mais *« n'est pas le moyen le plus approprié de communication d'une entreprise sur un conflit du travail »*. Une procédure a été entamée par les syndicats pour obtenir un droit de réponse sur les chaînes de télévision ayant retransmis ce spot, et elle suit son cours.

En revanche, on n'assiste à aocun rebondissement de l'opposition entre syndicats et direction sur la réduction de la masse salariale des personnels navigaots commerciaux. Pourtant, vendredi 6 octobre, la direction a présenté ses propositions d'indemnisation pour départs volootaires et les modalités prévues pour qu'ils soient réalisés, seloo elle, dans les meilleures conditions.

RÉMUNÉRATIONS RÉDUITES

Le principe d'une embaucbe pour un départ est acquis, sauf dans le cas de contrats à durée déterminée. Les volontaires au départ, qui toucheront une indemnité, verront maintenus leurs droits aux Assedic. Une société sera créée pour faciliter les reconversions. Et un groupe de travail paritaire doit rendre sous deux mois ses conclusions concernant une série de mesures sur la retraite, précise la CFTC. L'ensemble de ces dispositions devraient être mises en place le 1er janvier 1996.

Toutefois, le SNPNC estime que les salaires des futurs hôtesses et stewards seront réduits de 20 % à l'embauche. Au bout de treize ans d'activité, l'écart atteindrait 30 %. Globalement, les rémunérations correspondraient à celles des agents commerciaux au sol en intégrant une prime pour les horaires décalés et une évolution défavorable serait prévue pour inciter les PNC à se reconvertir, correspondant en cela ao souhait émis par Christian Blanc de transformer cette profession et rajeunir la pyramide des âges.

Aucune rencontre oouvelle entre syndicats et direction n'est programmée. Toutefois, cette dernière s'est déclarée ouverte à toute présentation de mesures alternatives dans les quinze prochains jours. Des précisions devront être encore apportées par les services de Christian Blanc. Côté syndical, aucun mot d'ordre oe semble devoir prendre forme dans l'immédiat.

G. Br.

■ WALL STREET, victime des révisions à la baisse des résultats des entreprises américaines, a perdu 0,9 % lundi 9 octobre, le Dow Jones clôturant à 4 726,22 points.

■ LA CORRECTION que connaît Wall Street, particulièrement sensible dans le secteur de la haute technologie, pourrait, selon un analyste de Merrill Lynch, durer jusqu'au début de 1996.

■ LE DOLLAR ne s'est toujours pas redressé, malgré le prétendu soutien des ministres des finances du G7, et s'échangeait lundi soir à Paris à 4,9570 francs.

■ LA BOURSE de Paris a souffert de la hausse des taux annoncée dans la matinée de lundi par la Banque de France, et le CAC 40 terminait la séance en baisse de 1,32 %.

■ LA HAUSSE des taux a permis au franc de se stabiliser à un niveau faible. Lundi soir, un mark s'échangeait 3,5095 francs à Paris, contre 3,5280 francs à l'ouverture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Hésitation à Paris

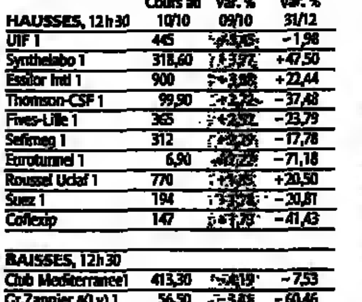
LA BOURSE DE PARIS était stable, mardi 10 octobre, en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 prngressait de 0,01 % à 1 785,81 points. Après le choc provoqué la veille par la hausse des taux directeurs de la Banque de France, les opérateurs reprenaient leur souffle. L'indice CAC 40 avait ouvert en baisse de 0,13 %. Il gagnait 0,5 % une heure plus tard avant de se replier à nouveau.

Le franc regagnait un peu de terrain face à la monnaie allemande et s'échangeait à 3,5060 francs pour un deutschemark. Le contrat notionnel du Matif était en légère hausse. L'échéance décembre progressait de 20 centièmes à 114,86. Le contrat Pibor se reprenait également et gagnait 5 centièmes à 92,81, soit un taux de rendement implicite de 7,19 %.

Les investisseurs restent très nerveux. Ils estiment que la crise monétaire est loin d'être finie. Les incertitudes politiques, budgétaires et sociales persistent. Ils attendent en particulier de savoir quelle sera la réactinn du gouvernemeot à la grève nrganisée dans la fooction publique.

Dans ce contexte, le franc pourrait rester durablement faible, ce qui obligerait la Banque de France à maintenir une politique monétaire restrictive. Celle-ci pénaliserait la croissance économique et pèserait sur les bénéfices des entreprises.





Clarins, valeur du jour

LE TITRE Clarins, coté au règlement meosuel, a eoregistré une hausse de 1,1 %, lundi 9 octnbre, pour atteindre 434,90 F eo fin de séance, soit un cours proche de soo niveau record de l'année, 436,6 F. Le groupe de cosmétiques a aoooocé hier qo'il avait eoregistré une prngressinn de 9 % de son résultat au premier semestre 1995.

Celui-ci s'est en effet élevé à 121 millioos de fraocs cootre 111 millinns uo an avant. Le chiffre d'affaires o'a pour sa part augmenté que de 7,4 %, pour atteindre 1,25 milliard de francs.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/10	Var. % 09/10	Var. % 31/12
UIF 1	445	[illegible]	−1,98
Synthelabo 1	318,60	+3,97	+47,50
Essilor Intl 1	900	+3,88	+22,44
Thomson-CSF 1	99,90	+2,72	−37,48
Fives-Lille 1	365	+2,52	−23,79
Sefimeg 1	312	[illegible]	−17,78
Eurotunnel 1	6,90	[illegible]	−71,18
Roussel Uclaf 1	770	[illegible]	+20,50
Suez 1	194	[illegible]	−20,81
Coflexip	147	+1,73	−41,43
BAISSES, 12 h 30			
Club Mediterranee 1	413,30	−4,19	−7,53
Gr.Zannier #(Ly) 1	56,50	[illegible]	−60,46
Euro Disney 1	15,75	[illegible]	+47,25
Labinal 1	655	−2,96	−3,67
Promodes 1	1210	−2,81	+21,73
Credit National 1	293	−2,61	−27,47
Gaz et Eaux 1	1831	−2,50	+13,13
Metrologie Inter. 1	16,10	−2,42	+47,16
Clarins 1	424,50	−2,38	+11,27
Rue Imperiale(Ly) 1	3420	−2,28	−3,08

VALEURS LES PLUS ACTIVES

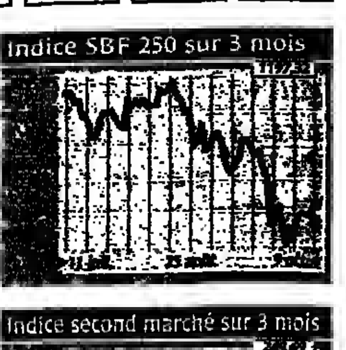
SÉANCE, 12 h 30	10/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carnaudmetalbox 1	350622	73343231,40
LVMH Moet Vuitton 1	77094	70844020
Elf Aquitaine 1	189568	62955257,50
Ugine S.A 1	153472	61388800
Saint-Gobain 1	85415	49611395
Eaux (Gle des) 1	110271	48899948,20
Air Liquide 1	59138	47182602
Alcatel Alsthom 1	106117	46001478
Club Mediterranee 1	106275	43820693,30
Danone 1	52866	42410791

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

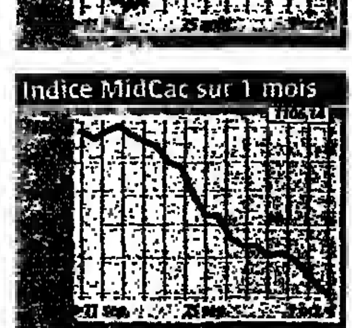
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/10	Var. % 09/10	Var. % 31/12
Penauille Poly.CB#	420	[illegible]	+31,29
Deville	77	[illegible]	−25,89
MDS(ex.Jod Elec#	12,20	[illegible]	+13,80
Aigle 2 #	212	[illegible]	−16,86
GFI Industries #	382	+3,52	+10,40
BAISSES, 12 h 30			
Thermador Hold(Ly)	410	[illegible]	+5,39
Finacor 2	103	−4,71	−24,81
Dapta-Mallinjoud 2	103	[illegible]	−19,08
Alain Manouk(Ly)2#	73,70	−4,28	−28,37
Finatis (ex.Locain)	92	−3,66	−17,85

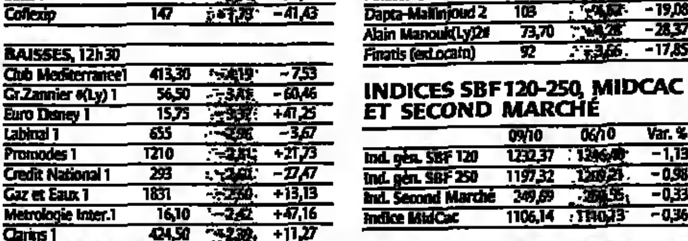
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

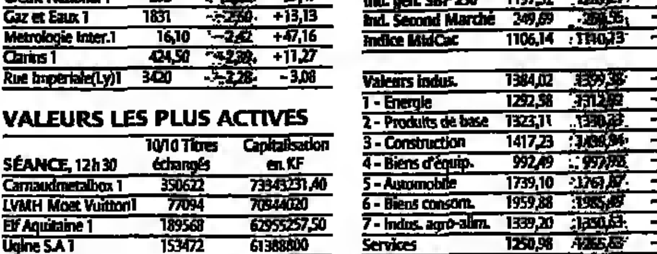
	09/10	06/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1232,37	1246,40	−1,13
Ind. gén. SBF 250	1197,32	1208,21	−0,98
Ind. Second Marché	249,69	[illegible]	−0,33
Indice MidCac	1106,14	1110,13	−0,36
Valeurs indus.	1384,02	1399,38	−1,10
1 - Energie	1292,58	1312,92	−1,55
2 - Produits de base	1323,11	1330,23	−0,54
3 - Construction	1417,23	[illegible]	−1,58
4 - Biens d'équip.	992,49	997,98	−0,54
5 - Automobile	1739,10	1761,87	−1,29
6 - Biens consom.	1959,88	1985,48	−1,29
7 - Indus. agro-alim.	1339,20	1350,63	−0,85
Services	1250,98	1265,83	−1,16
8 - Distribution	2167,22	2184,32	−0,78
9 - Autres services	883,55	896,76	−1,48
Sociétés financières	898,18	903,71	−0,61
10 - Immobilier	658,34	660,03	−0,26
11 - Services financ.	916,04	923,79	−0,84
12 - Sociétés invest.	1043,42	1045,68	−0,21









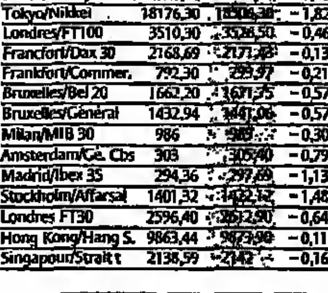


Wall Street en baisse

WALL STREET a terminé en forte baisse lundi 9 octobre, le Dow Jooes perdant 0,9 %, pour atteindre 4 723,33 points en fin de séance. Les échaoges ont été faibles, la plupart des investisseurs profitant du Colombus Day pour prolonger leur week-end.

D'importantes liquidations dans le domaine de la haute technologie nnt fortement pesé sur l'indice phare de la Bourse new-yorkaise. Micron Tech, IBM, et Texas Instruments ont baissé. Le Nasdaq, secood marché où sont cotés de oombreux titres de ce secteur, a d'ailleurs perdu près de 8 % depuis août. La publication ce week-end, par le magazine économique *Barron's*, d'un article pessimiste sur la haute technologie est venu amplifier ce mouvemeot.

Plus généralement, Wall Street pâtit des révisions à la baisse des résultats des plus importantes sociétés américaines. Internatiooal Paper a, pour cette raison, cédé 1-1/4 pour atteindre 37-5/8 lundi. Charles Clough, le principal stratège boursier de Merrill Lynch, déclarait lundi dans une interview à la chaîne CNBC que cette correctioo devrait durer jusqu'à la fin de l'année, voire le début 1996.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/10	Cours au 06/10	Var. en %
Paris CAC 40	1785,71	1809,57	−1,34
New-York/DJ indus.	4721,52	4769,21	−1,01
Tokyo/Nikkei	18176,30	18508,38	−1,82
Londres/FT100	3510,30	3526,50	−0,46
Francfort/Dax 30	2168,69	2171,48	−0,13
Frankfort/Commer.	792,30	793,97	−0,21
Bruxelles/Bel 20	1662,20	1671,75	−0,57
Bruxelles/Général	1432,94	1441,06	−0,57
Milan/MIB 30	986	989	−0,30
Amsterdam/Gé. Cbs	303	305,40	−0,79
Madrid/Ibex 35	294,36	297,69	−1,13
Stockholm/Affarsal	1401,32	1422,12	−1,48
Londres FT30	2596,40	2612,90	−0,64
Hong Kong/Hang S.	9863,44	9873,90	−0,11
Singapour/Strait t	2138,59	2142	−0,16

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

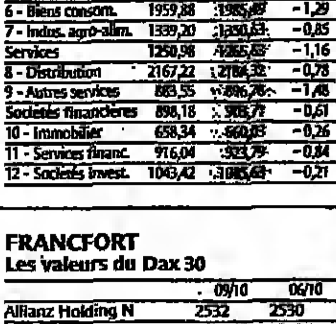
	09/10	06/10
Alcoa	52,25	53,12
American Express	43,12	43,87
Allied Signal	43,87	44,62
AT & T	63,25	64
Bethlehem	13,50	13,75
Boeing Co	64,12	65,50
Caterpillar Inc.	52,50	54,12
Chevron Corp.	49,25	49,12
Coca-Cola Co	71,12	70,75
Disney Corp.	56,50	57,12
Du Pont Nemours&Co	66,12	66,62
Eastman Kodak Co	57,25	57,87
Exxon Corp.	72,87	73,62
Gen. Motors Corp.H	45	45,62
Gen. Electric Co	62,87	62,87
Goodyear T & Rubbe	38,37	38,62
IBM	92,37	94,37
Intl Paper	37,62	38,87
J.P. Morgan Co	77,50	78,25
Mc Don Dougl	78,62	79,62
Merck & Co.Inc.	59,12	59,62
Minnesota Mng.&Mfg	56,62	57
Philip Moris	85	85,50
Procter & Gamble C	80,25	80,12
Sears Roebuck & Co	35,12	35,87
Texaco	66,37	66,37
Union Carb.	38,12	38,75
Utd Technol	84,25	85
Westingh. Electric	14,87	15
Woolworth	15,37	15,37

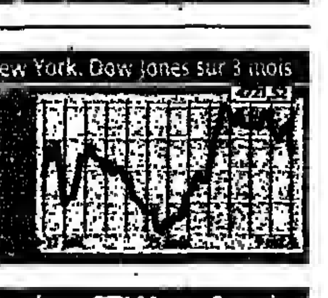
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/10	06/10
Allied Lyons	5,14	5,24
Barclays Bank	7,44	7,46
B.A.T. industries	5,32	5,38
British Aerospace	7,45	7,47
British Airways	4,66	4,62
British Gas	2,55	2,57
British Petroleum	4,68	4,77
British Telecom	3,93	3,97
B.T.R.	3,20	3,20
Cadbury Schweppes	5,27	4,95
Eurotunnel	0,86	0,93
Glaxo	7,73	7,74
Grand Metropolitan	4,31	4,28
Guinness	5,12	5,18
Hanson Plc	1,99	1,97
Great Ic	5,75	5,82
H.S.B.C.	9,02	9,02
Impérial Chemical	8,02	8,12
Lloyds Bank	7,26	7,02
Marks and Spencer	4,23	4,26
National Westminst	6,26	6,20
Peninsular Orienta	4,73	4,76
Reuters	5,44	5,50
Saatchi and Saatch	1,02	1,01
Shell Transport	7,51	7,58
Smithkline Beecham	6,49	6,54
Tate and Lyle	4,46	4,47
Univeler Ltd	12,52	12,52
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,77	11,59

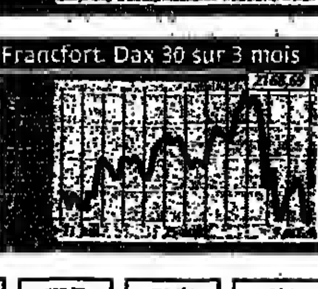
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	09/10	06/10
Allianz Holding N	2532	2530
Basf AG	311,20	312,30
Bayer AG	361,50	363
Bay hyp&Wechselbk	34,90	35,12
Bayer Vereinsbank	40,25	40,32
BMW	772,50	781
Commerzbank	325,20	323
Continental AG	20,45	20,22
Daimler-Benz AG	693	697,30
Degussa	452	447
Deutsche Babcock A	143	138
Deutsche Bank AG	66,40	66,92
Dresdner BK AG FR	38,35	38,32
Henkel VZ	529	528
Hoechst AG	346,80	348,70
Karstadt AG	626	627
Kaufhof Holding	501	501
Linde AG	864	855
DT. Lufthansa AG	199	197
Man AG	400,50	399
Mannesmann AG	468	468
Mettallges AG	29,75	29,70
Preussag AG	422,50	425
Rwe	490,50	488
Schering AG	101	101,50
Siemens AG	728,50	726,50
Thyssen	269,60	272
Veba AG	57,20	57,30
Viag	551,50	553
Wellag AG	1026	1025










LES TAUX

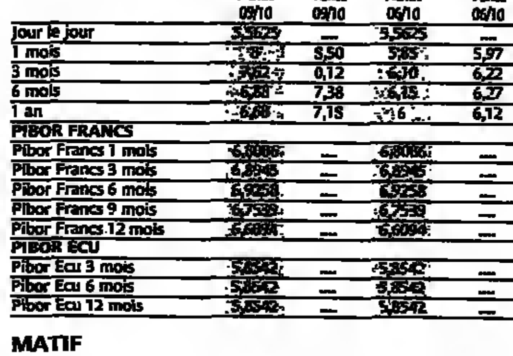
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

Le contrat ootinnnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a oovert sur une nnte stable, mardi 10 nctobre. L'écbéance décembre gagoait 8 ceotièmes à 114,74 pnints après une demi-beure de transactions.

Le taux de rendement de l'obligatinn assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,60 %, soit un écart de 1,04 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Grâce à la reprise du franc face à la monnaie allemande, le contrat Pibor 3 mois du Matif était orieoté à la bausse.

Il gagnait 6 centièmes à 92,82. Les taux à trois mnis se détendaient à 7,25 %. Le taux de l'argent au jour le jour était, pour sa part, eo hausse. Il s'établissait à 6,31 % contre 6 % la veille au soir.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,50	7,60	8,29	[illegible]
Allemagne	4	6,58	7,38	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,50	2,60
Italie	10,31	11,8	11,6	[illegible]
Japon	2,20	2,78	4,75	0,20
États-Unis	5,69	6,06	6,42	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/10	Taux au 06/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,82	6,65	103,49
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,92	6,89	104,35
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,48	7,32	104,96
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,59	7,52	108,60
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,36	8,04	104,87
Obligations françaises	7,78	7,68	104,53
Fonds d'Etat à TME	−1,10	−1,10	101,35
Fonds d'Etat à TRE	−0,89	−0,95	101,27
Obligat. franç. à TME	−0,87	−0,83	100,59
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,06	100,37

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 09/10	Vente 09/10	Achat 06/10	Vente 06/10
Jour le jour	5,5625	—	5,5625	—
1 mois	[illegible]	5,50	5,85	5,97
3 mois	[illegible]	0,12	6,10	6,22
6 mois	[illegible]	7,38	6,15	6,27
1 an	[illegible]	7,18	[illegible]	6,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,0086	—	6,0086	—
Pibor Francs 3 mois	6,8945	—	6,8945	—
Pibor Francs 6 mois	6,9258	—	6,9258	—
Pibor Francs 9 mois	6,7539	—	6,7539	—
Pibor Francs 12 mois	6,6094	—	6,6094	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,8542	—	5,8542	—
Pibor Ecu 6 mois	5,8542	—	5,8542	—
Pibor Ecu 12 mois	5,8542	—	5,8542	—

MATIF

Échéances 09/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	88405	114,40	114,88	114,38	114,66
Mars 96	1436	113,86	114,32	113,86	114,22
Juin 96	2	114,04	114,04	114,04	—
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	63904	92,65	92,91	92,59	92,76
Mars 96	14385	93,71	93,85	88,55	93,78
Juin 96	3973	94,20	94,33	94,35	94,28
Sept. 96	2872	94,23	94,39	94,23	94,32
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2046	85,54	85,82	85,40	85,76
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	84,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	12718	1805	1818	1791	1796
Nov. 95	55	1814	1820,50	1806	1805,50
Déc. 95	679	1835	1835	1815	1817
Mars 96	10	1846	1846	1846	1846

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9630 | US/DM ↘ 1,4137 | US/¥ ↘ 100,4000 | DM/F ↗ 3,5104 | £/F ↘ 7,8615

Légère reprise du dollar et du franc

LE DOLLAR était en hausse, mardi 10 octobre, lors des premières transactions eotre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4185 mark, 100,91 yens et 4,97 francs.

En raison de la fermeture de la place de Tokyo, les transactioos avaient été réduites sur les marchés asiatiques. La veille, les banques centrales o'étaient pas intervenues sur le marché des changes pour faire remonter le billet vert. Cependant, les opérateurs s'attendent toujours à une action concertée des instituts d'émission qui viendrait appuyer le communiqué publié à l'issue de la rencontre dn G 7 de Washington. Le franc profitait, mardi matin, de la remontée du dollar. Il s'écbangeait à 3,5060 francs pour 1 deutschemark. La situation restait toutefois très tendue.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/10	% 06/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,0400	[illegible]	334	[illegible]
Ecu	6,4240	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	4,9630	[illegible]	4,6500	[illegible]
Belgique (100 F)	17,0505	[illegible]	16,3200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	313,3200	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0900	[illegible]	2,8000	[illegible]
Danemark (100 krd)	90,2500	[illegible]	84	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0100	[illegible]	7,6200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8615	[illegible]	7,4100	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1325	[illegible]	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	71,1400	[illegible]	65	[illegible]
Suisse (100 F)	433,9800	[illegible]	419	[illegible]
Norvège (100 k)	79,4400	[illegible]	73	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,8890	[illegible]	47,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0400	[illegible]	3,6800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3350	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7199	[illegible]	3,4200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9521	[illegible]	4,7300	[illegible]
Finlande (mark)	116,0700	[illegible]	109	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

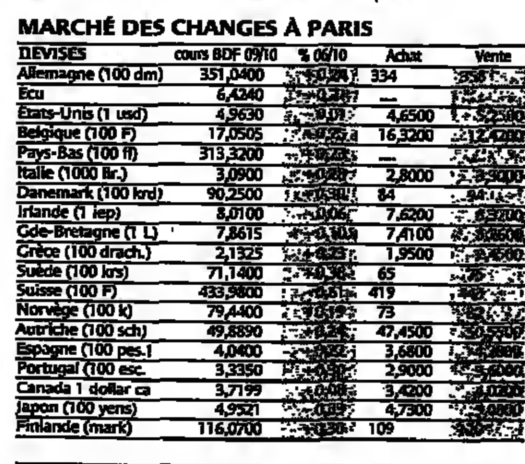
PARITÉS DU DOLLAR	10/10	09/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4137	[illegible]	−0,62
TOKYO : USD/Yens	100,4000	[illegible]	−0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,9610	[illegible]	4,9645	[illegible]
Yen (100)	4,9536	[illegible]	4,9044	[illegible]
Deutschemark	3,5245	[illegible]	3,4683	[illegible]
Franc Suisse	4,3779	[illegible]	4,2761	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0840	[illegible]	3,0691	[illegible]
Livre sterling	7,8676	[illegible]	7,8412	[illegible]
Peseta (100)	4,0468	[illegible]	3,9960	[illegible]
Franc Belge	17,113	[illegible]	16,755	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7	[illegible]	6,90
Eurodollar	5,81	[illegible]	5,87
Eurolivre	6,68	[illegible]	6,68
Eurodeutschemark	4	[illegible]	4

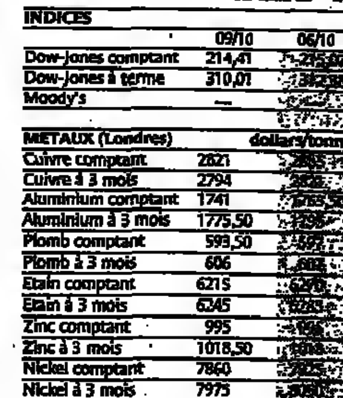


L'OR

	cours 09/10	cours 06/10
Or fin (k. barre)	61100	61300
Or fin (en lingot)	61800	61450
Once d'Or Londres	383,05	384,50
Pièce française(20f)	352	353
Pièce suisse (20f)	354	354
Pièce Union lat(20f)	352	354
Pièce 20 dollars us	2400	2305
Pièce 10 dollars us	1212,50	1195
Pièce 50 pesos mex.	2275	2285

LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/10	cours 06/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,50	16,76
Crude Oil (New York)	16,16	16,16



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	09/10	06/10
Dow-Jones comptant	214,41	[illegible]
Dow-Jones à terme	310,01	[illegible]
Moody's	—	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2821	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2794	[illegible]
Aluminium comptant	1741	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1775,50	[illegible]
Plomb comptant	593,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	606	[illegible]
Etain comptant	6215	[illegible]
Etain à 3 mois	6245	[illegible]
Zinc comptant	995	[illegible]
Zinc à 3 mois	1018,50	[illegible]
Nickel comptant	7860	[illegible]
Nickel à 3 mois	7975	[illegible]

METAUX (New-York)		
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	[illegible]	[illegible]
Palladium		[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		[illegible]
[illegible]	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	—	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		[illegible]
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,50	[illegible]
SOFTS		[illegible]
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	[illegible]	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		[illegible]
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,01	[illegible]

صكرا من الأهل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 10 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,03 %
CAC 40 : 1786,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7500	7500	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	955	955	—	183,35
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	852	+ 0,23	60,26
Renault (T.P.)	1940	1950	+ 0,51	50,35
Rhone Poulenc(T.P)	2005	2001,30	– 0,18	92,85
Saint Gobain(T.P.)	1128,50	1126	– 0,22	103,71
Thomson S.A (T.P)	1100	1092	– 0,72	81,63
Accor 1	556	561	+ 0,89	56,02
Air Liquide 1	792	799	+ 0,88	14
Alcatel Alsthom 1	431	433	+ 0,46	18
Alcatel Cable	282	280,90	– 0,39	35
Alspi	310	309,10	– 0,29	10
AGF-Ass.Gen.France	141,50	143,50	+ 1,41	15
Axa 1	273,60	274	+ 0,14	9
Bail Invest. 1	806	818	+ 1,48	5,50
Bancaire (Cie) 1	460	464	+ 0,86	10,15
Bazar Hot. Ville 2	424	424	—	10
Bertrand Faure 1	166,50	168	+ 0,90	16
BIC 1	457,60	457	– 0,13	3,58
BIS 1	500	492	– 1,60	32
B.N.P. 1	193,60	192,30	– 0,67	4
Bollore Techno.1	457	460	+ 0,65	3,20
Bongrain 1	2490	2490	—	32
Bouygues 1	530	528	– 0,37	50
Canal + 1	866	858	– 0,92	12
Cap Gemini Sogeti1	137,90	139	+ 0,79	15
Carnaudmetalbox 1	203,50	206,60	+ 1,52	7
Carrefour 1	2861	2857	– 0,13	4,80
Casino Guichard 1	142,40	143	+ 0,42	36
Casino Guich.ADP 1	109	110	+ 0,91	4
Castorama Dl (Li)1	834	832	– 0,23	4,25
C.C.F. 1	213	213,60	+ 0,28	10,60
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	40,20	40,10	– 0,24	4,50
Cegid (Ly) 1	381	380	– 0,26	3,40
CEP Communication1	525	520	– 0,95	36
Cerus Europ.Reun 1	69,70	69	– 1	3
Cetelem 1	752	751	– 0,13	10
CGIP 1	934	935	+ 0,10	10
Chargeurs 1	1018	1022	+ 0,39	35
Christian Dior 1	460	457	– 0,65	18
Ciments Fr.Priv.B	192	194	+ 1,04	8
Clarins 1	434,90	424,50	– 2,39	12,50
Club Mediterranee1	431,40	413,30	– 4,19	7
Coflexip	144,50	147	+ 1,73	7
Colas 1	808	790	– 2,22	3,20
Comptoir Entrep. 1	9,30	9,15	– 1,61	25
Comptoir Moder. 1	1689	1713	+ 1,42	[illegible]
CPR 1	336	334	– 0,59	[illegible]
Cred.Fon.France 1	101,40	100,50	– 0,88	28
Credit Local Fce 1	392	394,20	+ 0,56	12,66
Credit Lyonn.CIP 1	278,30	275	– 1,18	10
Credit National 1	300,90	293	– 2,62	12
CS(ex.CSEE)1	240	241	+ 0,41	4,50
Damart 1	4900	—	—	60
Danone 1	798	802	+ 0,50	16
Dassault-Aviation1	370	370	—	8,50
Dassault Electro 1	166,90	168,60	+ 1,01	4,30
De Dietrich 1	2619	2600	– 0,72	53
Degremont 1	436	436	—	8
Dev.R.N-P.Cal(L)2	45	46,15	– 1,88	—
DMC (Dollfus Mi)1	250	251	+ 0,40	4
Docks France 1	764	760	– 0,52	13
Dynaction 1	98	98	—	3
Eaux (Cie des) 1	439,20	443,70	+ 1,02	11,25
Ecco 1	838	838	—	12
Eiffage 1	783	784	+ 0,12	22,70
Elf Aquitaine 1	333,70	331,50	– 0,65	13
ERAMET 2	350	348	– 0,57	5,40
Eridania Beghin 1	766	763	– 0,39	30
Essilor Intl 1	868	900	+ 3,68	11,30
Essilor Intl ADP 1	611	620	+ 1,47	12,30
Esso 1	545	541	– 0,73	13
Eurafrance 1	1451	1470	+ 1,30	48
Euro Disney 1	16,30	15,75	– 3,37	0,68
Euro RSCG W.W 1	477	483	+ 1,25	11,20
Europe 1-1	1080	1065	– 1,38	12
Eurotunnel 1	6,75	6,90	+ 2,22	—
Filipacchi Medias1	614	610	– 0,65	12
Finextel 1	65,10	65,40	+ 0,46	2,40
Fives-Lille 1	356	365	+ 2,52	11
Fromageries Bel 1	4476	4498	+ 0,49	40
Galeries Lafayet.1	1626	1616	– 0,61	31
GAN 1	130,90	132	+ 0,84	4
Gascogne (B) 1	490	495	+ 1,02	3,50
Gaz et Eaux 1	1880	1831	– 2,60	55
Geophysique 1	169,40	167,50	– 1,12	8
G.F.C. 1	341	340,10	– 0,26	18,30
Groupe Andre S.A.1	390	390	—	8
Groupe De La Cite1	767	760	– 0,91	10
Gr.Zannier #(Ly) 1	58,50	56,50	– 3,41	2
GTM-Entrepose 1	320,50	325,40	+ 1,52	8
Guilbert 1	523	520	– 0,57	12
Guyenne Gascogne 1	1384	1375	– 0,65	25
Havas 1	358	359	+ 0,27	4,50
I.D.I.A 1	120	120	—	5
Imetal 1	606	595	– 1,81	12,50
Immeubl.France 1	243,50	240,30	– 1,31	15
Ingenico 1	30,50	30,50	—	2
Interbail 1	319	315	– 1,25	32
Intertechnique 1	511	519	+ 1,56	23,50
Jean Lefebvre 1	343,10	347	+ 1,13	9
Klepierre 1	576	573	– 0,52	27,75
Labinal 1	675	655	– 2,96	23,50
Lafarge 1	312,60	310	– 0,83	10
Lagardere (MMB) 1	87,20	88,45	+ 1,43	2,20
Lapeyre 1	260,30	261	+ 0,26	4,96
Lebon 2	212	208	– 1,88	7
Legrand 1	785	795	+ 1,27	37,50
Legrand ADP 1	487	485	– 0,41	60
Legris indust. 1	160,10	159	– 0,68	8
Locindus 1	780	780	—	70,50
L'Oreal 1	1240	1229	– 0,68	12,20
LVMH Moet Vuitton1	926	920	– 0,64	12,50
Lyonnaise Eaux 1	453	452	– 0,22	11,50
Marine Wendel 1	390	391,50	+ 0,38	14,70
Matra-Hachette 1	87,50	87,50	—	2,70
Metaleurop 1	49,60	48,50	– 2,21	4
Metrologie Inter.1	16,50	16,10	– 2,42	—
Michelin 1	211,60	210,90	– 0,33	2,25
Moulinex 1	103,40	104	+ 0,58	4
Navigation Mixte 1	714	712	– 0,28	40
Nord-Est 1	114,60	114,60	—	3,50
Nordon (Ny) 2	366,30	365	– 0,35	—
NRJ # 1	334	334	—	5,40
Olipar 1	2,76	—	—	—
Paribas 1	266,30	267,10	+ 0,30	12
Pechiney CIP 1	287	284,70	– 0,80	9,50
Pechiney Intl 1	117	115,50	– 1,28	3
Pernod-Ricard 1	282	283	+ 0,35	4,25
Peugeot 1	624	623	– 0,14	6
Pinault-Prin.Red.1	1071	1071	—	22,50
Plastic-Omn.(Ly) 1	409,90	403	– 1,68	7,50
Pollet 1	404	400	– 0,99	7,50
Primagaz 1	375,50	378,70	+ 0,85	20
Promodes 1	1245	1210	– 2,81	19,50
Publicis 1	321	324,80	+ 1,18	4
Radiotechnique 1	254	248,50	– 2,16	18
Remy Cointreau 1	133	133,90	+ 0,67	4,68
Renault 1	149,50	150,90	+ 0,93	3,50
Rexel 1	839	832	– 0,83	11,30
Rhone Poulenc A 1	96,80	96,70	– 0,10	2,80
Rochette (La) 1	40,80	40,25	– 1,34	1,20
Roussel Uclaf 1	756	770	+ 1,85	14,30
Rue Imperiale(Ly)1	3500	3420	– 2,28	100
Sade (Ny) 1	168	168,50	+ 0,29	12,50
Sagem SA 1	2695	2660	– 1,29	22,50
Saint-Gobain 1	584	577	– 1,19	15,50
Saint-Louis 1	1360	1364	+ 0,29	38
Salomon (Ly) 1	2650	2631	– 0,71	24
Salvepar (Ny) 2	357	360	+ 0,84	12,50
Sanofi 1	297,30	297,20	– 0,03	6
Sat 2	1866	1866	—	27,50
Saupiquet (Ns) 1	1349	1340	– 0,66	28
Schneider SA 1	191,70	191	– 0,36	17
SCOR S.A 1	146,50	147,80	+ 0,88	2
S.E.B. 1	595	599	+ 0,67	9,20
Sefimeg 1	305	312	+ 2,29	18
SEITA 1	170	167,30	– 1,58	5,20
Selectibanque 1	104,90	104	– 0,85	12,50
SFIM 2	850	—	—	30
SGE 1	110,40	111,10	+ 0,63	5
Sidel 1	1585	1605	+ 1,26	13,50
Simco 1	377	382	+ 1,32	20,76
S.I.T.A 1	841	845	+ 0,47	9
Skis Rossignol 1	1329	1300	– 2,18	22
Sligos 1	456	456	—	9
Societe Gale A 1	507	508	+ 0,19	16
Sodexho 1	1215	1210	– 0,41	22
Sommer-Allibert 1	1430	1420	– 0,69	38
Sophia 1	188	189	+ 0,53	34,50
Sovac 1	364	367	+ 0,82	14
Spir Communic. 1	420	425,50	+ 1,30	14,88
Strafor Facom 1	591	590	– 0,16	6
Suez 1	190,60	194	+ 1,78	8,20
Synthelabo 1	307	318,60	+ 3,77	3,74
Technip 1	318	312	– 1,88	8
Thomson-CSF 1	97,25	99,90	+ 2,72	2
Total 1	293,50	295,20	+ 0,57	8
UAP 1	114	115	+ 0,87	3
UFB Locabail 1	372	372	—	10
UGC DA (M) 1	215	217	+ 0,93	3,54
Ugine S.A 1	400	400	—	7,80
UIC 1	58,50	58,10	– 0,68	25
UIF 1	422	445	+ 5,45	22
UIS 2	136,20	—	—	14,47
Unibail 1	446,10	446,20	+ 0,02	27
Union Assur.Fdal 1	576	576	—	14
Usinor Sacilor 1	82,95	82,30	– 0,78	—
Valeo 1	228,10	227	– 0,48	2,20
Vallourec 1	213	215	+ 0,93	6,30
Via Banque 1	162	162,50	+ 0,30	12
Worms & Cie 1	217,90	217,40	– 0,22	8
Zodiac 1	684	680	– 0,58	32
Elf Gabon 1	720	730	+ 1,42	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	204,90	204,50	– 0,19	3,68
American Express 1	218	213	– 2,29	0,96
Anglo American 1	286	287	+ 0,34	3,92
Amgold 1	439	436	– 0,68	4,70
Arjo Wiggins App.1	19,35	19,90	+ 2,84	0,22
A.T.T. 1#	312,30	315,40	+ 0,99	1,38
Banco Santander 1#	201	201	—	1,90
Barrick Gold 1#	128,20	128,60	+ 0,31	0,22
B.A.S.F. 1#	1076	1089	+ 1,20	25,88
Bayer 1#	1260	1275	+ 1,19	33,92
Blenheim Group 1	18,40	—	—	0,53
Buffelsfontein 1	26,55	25,55	– 3,76	1,79
Chase Manhattan 1#	311,90	318	+ 1,95	1,94
Cordiant PLC 1	7,95	7,80	– 1,88	—
Daimler Benz 1#	2440	2415	– 1,02	28,32
De Beers 1	141	140,80	– 0,14	0,19
Deutsche Bank 1#	232,20	232,70	+ 0,21	58,31
Dresdner Bank 1#	134,10	135,40	+ 0,96	35,12
Driefontein 1	67	65,50	– 2,23	1,48
Du Pont Nemours 1#	331	325,30	– 1,72	2,26
Eastman Kodak 1#	229,90	[illegible]	– 2,20	1,72
East Rand 1	3,27	3,21	– 1,83	0,10
Echo Bay Mines 1#	52,50	52,50	—	0,14
Electrolux 1#	220	218	– 0,90	5,99
Ericsson 1#	103	100,10	– 2,81	2,62
Exxon Corp. 1#	365	366	+ 0,27	3,25
Ford Motor 1#	149	147,70	– 0,87	1,38
Freegold 1	56,60	56,30	– 0,53	1,64
Gencor Limited 1	18,50	18,30	– 1,08	0,16
General Elect. 1#	310,20	312	+ 0,58	1,72
General Motors 1#	226,50	220	– 2,86	1,30
Cie Belgique 1#	368	366,50	– 0,40	14,60
Grd Metropolitan 1	33,90	33,20	– 2,06	0,42
Guinness Plc 1#	40	40,75	+ 1,87	0,78
Hanson Plc 1	15,80	15,60	– 1,26	0,23
Harmony Gold 1	47,50	48,40	+ 1,90	0,47
Hitachi 1#	54,50	54,20	– 0,55	0,23
Hoechst 1#	1209	1227	+ 1,48	25,60
I.B.M 1#	462,50	458	– 0,97	1,98
I.C.I 1#	64,80	62,10	– 4,16	0,90
I.T.T. 1#	591	594	+ 0,50	2,03
Ito Yokado 1#	270	270,50	+ 0,18	0,71
Matsushita 1#	74,40	74,20	– 0,26	0,26
Mc Donald's 1#	193,40	194	+ 0,31	0,29
Merck and Co 1#	295,50	292,30	– 1,08	1,43
Minnesota Mg 1#	277	—	—	2,04
Mitsubishi Corp.1#	54,50	54,80	+ 0,55	0,16
Mobil Corporat.1#	499,80	496	– 0,76	4
Morgan J.P. 1#	387,20	383,80	– 0,87	3,26
Nestle SA Nom.1#	5200	5200	—	73,29
Nipp. MeatPacker1#	64,40	65	+ 0,93	0,75
Norsk Hydro 1#	205,30	204,30	– 0,48	2,86
Petrofina 1#	1521	1526	+ 0,32	40,82
Philip Morris 1#	421,50	421,50	—	4,29
Philips N.V 1#	225	213	– 5,33	2,95
Placer Dome Inc 1#	125,50	125,40	– 0,07	0,27
Procter Gamble 1#	399	401	+ 0,50	1,73
Quilmes 1	239	—	—	8,01
Randfontein 1	31,70	31,50	– 0,63	1,13
Rhone Poul.Rorer#1	227,90	220,20	– 3,37	1,29
Royal Dutch 1#	620	618	– 0,32	9,01
R T Z 1#	71,35	70	– 1,89	0,88
Sega Enterprises 1	286	286	—	0,63
Saint-Helena 1	42	40,50	– 3,57	1,40
Schlumberger 1#	327,20	328,10	+ 0,27	1,85
SGS Thomson Micro.	218	216,50	– 0,68	—
Shell Transport 1#	60,85	60,85	—	1,25
Siemens 1#	2539	2554	+ 0,59	33,72
Sony Corp. 1#	255	255,50	+ 0,19	1,05
Sumitomo Bank 1#	96	94,60	– 1,45	0,17
T.D.K 1#	262	266	+ 1,52	1,05
Telefonica 1#	65	64,80	– 0,30	1,17
Toshiba 1#	37,10	36,90	– 0,53	0,21
Unilever 1#	649	647	– 0,30	11,11
United Technol. 1#	415,50	420,10	+ 1,10	2,18
Vaal Reefs 1	319,80	315	– 1,50	4,57
Volkswagen A.G 1#	1570	1570	—	7,68
Volvo (act.B) 1#	115	116	+ 0,86	1,63
Western Deep 1	174,30	173,10	– 0,68	1,37
Yamanouchi 1#	107,10	106,20	– 0,84	0,33
Zambia Copper 1	1,80	1,69	– 6,11	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ *coupon détaché*; ● *droit détaché*.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % *variation* 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,30	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,70	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,55	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	111,60	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	106,90	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,75	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,51	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,10	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,97	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	107	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	104,90	[illegible]
CRH 8,9% 10/87-88#	104,74	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,50	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	105,32	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	101,44	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	99,23	[illegible]
Finansder 9%91-06#	108,50	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	104,65	[illegible]
Flora8,75%90 CA#	108,79	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,17	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,63	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,17	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,65	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,35	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	105,91	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	103,55	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	111,56	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	100,83	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	106,27	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	103,20	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	103,50	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	101,10	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	880	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	286	286
Bains C.Monaco 2 ◆	664	[illegible]
B.N.P.Intercont.2	302,10	304
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	7,80	7,80
Cambodge ◆	770	[illegible]
Carbone Lorraine 2	591	[illegible]
CBC 1	123	123,80
Centenaire Blanzy	269	270
Ceragen Holding ◆	31	31
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	312	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	[illegible]
Cpt Lyon Alem.2	407	[illegible]
Concorde-Ass Risq2	675	[illegible]
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	30	[illegible]
Darblay ◆	365	365
Didot Bottin	649	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4160	4160
Ecia 1	590	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	3589	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	696	[illegible]
Fidei 2	89	[illegible]
Finalens ◆	336	[illegible]
F.I.P.P.	102,50	98
Fonciere (Cie)	496	[illegible]
Fonciere Euris	160,10	160,10
Foncina # ◆	423	423
France I.A.R.D. ◆	910	910
France S.A 1	677	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 #	290,40	290
Genefim ◆	126	126
Gevelot ◆	1440	1440
G.T.I (Transport)2	389	372
Immobail 2	218	[illegible]
Immobanque 2 ◆	720	720
Im.Marseillaise 2 ◆	4680	4680
Invest.(Ste Cle.)	1430	1440
Lille Bonnieres	1425	1425
Locafinanciere ◆	450	[illegible]
Louvre 1	159,40	[illegible]
Lucia ◆	62	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	160	160
Metal Deploye ◆	400	400
Mors 2 #	19,95	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	60,10	60,10
Paluel-Marmont	333	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny) ◆	910	910
Parfinance 2	168	168
Paris Orleans ◆	220	220
Piper Heidsieck ◆	1001	[illegible]
Porcher	230	231,20
Promodes (CI) ◆	1000	1000
PSB Industries 2Ly ◆	394	394
Rochefortaise Com. ◆	148	148
Rosario 2 ◆	199	199
Rougier #	493	[illegible]
S.A.F.I.C.Alcan ◆	264,90	264,90
Saga	198	199
Salins du Midi 2	391	391,20
Savoisienne M. ◆	135,40	[illegible]
Silic 2 ◆	655	655
S.I.P.H. ◆	141,10	141,10
Sofal ◆	165	165
Soffo ◆	354	354
Sofiram act.a reg. ◆	76,80	[illegible]
Sofragi ◆	3550	[illegible]
Soudure Autogene	971	[illegible]
Sovabail ◆	398	398
Taittinger 1	2010	[illegible]
Tour Eiffel ◆	266	266
Elyo 2	220	220
Vicat 2	494	[illegible]
Virax ◆	126,70	126,70

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1130	1130
Fiat Ord	17,10	17
Gevaert	260,50	260,50
Gold Fields South	122,30	122,30
Kubota Corp	29	29
Montedison act.ep.	4,80	7,20 d
Olympus Optical	45,10	45,10
Ottomane(Cie Fin.)	179	177,50
Robeco	342,30	340,60
Rodamco N.V.	139,60	139,60
Rolinco	364	362,30
Solvay SA	2500	2561
Wagons Lit	1560	1561

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande réduite*; # *contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	68,50	[illegible]
AFE 2 # ◆	470	[illegible]
Aigle 2 #	204	[illegible]
Albert S.A (Ns)	120	[illegible]
Altran Techno 1 #	689	[illegible]
Montaignes P.Gest	450	[illegible]
Axime (ex.Segin)	376	[illegible]
B.A.C ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	560	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	189,90	[illegible]
Bque Vernes	635	[illegible]
Beneteau #	330,10	[illegible]
B I M P	67	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	504	[illegible]
Boisset (Ly)#	236,10	[illegible]
But S.A. 1	1230	[illegible]
Cardif SA 1	514	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	150	[illegible]
C.E.E 2#	370	[illegible]
CEGEP #	157	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)	267	[illegible]
CFPI	250	[illegible]
Change Bourse (M)	220	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	1128	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	308,50	[illegible]
CNIM CA#	212,10	[illegible]
Codetour ◆	250	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	240	[illegible]
Conflandey S.A.	302	[illegible]
C.A. de la Brie 2	351	[illegible]
C.A.Gironde (B)	446,50	[illegible]
C.A.Haute Normand.	384,50	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	334	[illegible]
C.A. Paris IDF 1	730	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	396	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	362	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire	208	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	348,50	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	441	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	253	[illegible]
C.A.Pas de Calais	415	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	244	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	347,10	[illegible]
CFJPE(exGAN part)2	108,90	[illegible]
Chaine et Trame #	159,20	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	250	[illegible]
Credit de l'Est ◆	344	[illegible]
Creeks ◆	44,70	44,70
Delta Prot.# C2 Ly	301	[illegible]
Devanlay 2	409	[illegible]
Develux(Ly)	395	[illegible]
Devernois (Ly)	451	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	332	[illegible]
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier (Ly)	507	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	265	[illegible]
Europ Propulsion 2	320	[illegible]
Expand 2	284,90	[illegible]
Factorem	510	[illegible]
Faiveley #2	330	[illegible]
Finaball 2	80,75	[illegible]
Finacor 2	108,10	[illegible]
Fininfo	450	450
Fructivie 1	520	[illegible]
Gautier France 2#	290	290
Gel 2000 2	94,90	[illegible]
GFI Industries #	369	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	58,05	[illegible]
GLM S.A.	289,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	500	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	157	[illegible]
Kindy #	155	[illegible]
Guerbet 2	310	[illegible]
Hermes internat.1#	890	[illegible]
Hurel Dubois ◆	329	329
ICBT Groupe # 2	194	194
I.C.C. 2	166,50	169,90
Idianova ◆	60,10	60,10
Immob.Hotel. 2 #	84,80	84
Installux(Ly)2	480	480
Int. Computer #	126	125
Invest.Paris 1	132,10	132,40
IPBM 2 ◆	71,50	71,50
M6-Metropole TV 2	486	482,50
Manitou 2#	589	583
Mamutan ◆	583	583
Marie Brizard 2	1125	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	388	385
Mecadyne	170	170
Mecelec 2 (Ly) ◆	79,90	79,90
MGI Coutier 2#	415	410
Michel Thierry# 2	725	[illegible]
Monneret Jouet #	68,95	69
Naf-Naf 1#	59,35	58
Norbert Dentres.2#	531	534
N.S.C Schlum.2 Ny	990	980
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet # ◆	800	800
Paul Predault #	170	170
P.C.W. 2	32	32
Petit Boy #	113	115
Pier Import	84,90	87
Pochet 2	1040	1050
Poujoulat Ets (Ns)	215,10	215,10
Radiall 2#	520	510
Rallye(Cathiard)Ly	153	156,20
Reydel Indust.Li 2 ◆	1215	1215
Robertet #	1050	1049
Rouleau-Guichard 2	450,10	[illegible]
Securidev 2 #	87	85,10
Sediver 2 #	203,90	209,50
Seribo 2	282,20	[illegible]
Siparex (Ly) #	88	87,50
Smoby (Ly) 2	632	633
Sofco (Ly)	130	130
Sofibus ◆	424	424
Sogepag 2 #	116,50	115,20
Sogepart (Fin) 1	595	[illegible]
Sopra 2	277,50	276,50
Steph.Kelian #	82,70	82,30
Sylea 2	426,50	420,10
Teisseire-France	215	215
TF1-1	466,90	469
Thermador Hold(Ly)	432	430
Trouvay Cauvin 2#	71,50	70
Unilog 2	320	322
Union Fin.France 1	370	375
Via Credit(Banque) ◆	134	134
Viel et Cie #	97	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	337	339
Virbac	648	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	209,70	[illegible]
Nobel ◆	153	153
Mumm ◆	844	844
Générale Occidentale ◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = *demandé*; ↑ *offre réduite*; ↓ *demande réduite*; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 9 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	39910,83	[illegible]
Actimonétaire D	32214,15	[illegible]
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,13	[illegible]
Amplia ◇	112600,13	[illegible]
Amplitude Monde D	712,51	[illegible]
Antigone Trésorerie	829409	[illegible]
Arbitr. Court Terme	9167,33	[illegible]
Arbitr. Première	8316,01	[illegible]
Arbitr. Sécurité	16757,52	[illegible]
Asie 2000	655,79	[illegible]
Associa Première	36628,75	[illegible]
Associc	1127,66	[illegible]
Atout Amérique	116,41	[illegible]
Atout Asie	96,43	[illegible]
Atout Futur C	510,72	[illegible]
Atout Futur D	496,65	[illegible]
Aurecic	1420,41	[illegible]
Avenir Alizes	1857,81	[illegible]
Axa Valeurs PER ◆	140,64	[illegible]
Cadence 1	1049,16	[illegible]
Cadence 2	1037,54	[illegible]
Cadence 3	1024,95	[illegible]
Capimonétaire	7799,60	[illegible]
Capioblig	7872,05	[illegible]
Capitacic	1603,80	[illegible]
Cicamonde	1175,33	[illegible]
Coexis	1668,10	[illegible]
Comptavalor	2217,96	[illegible]
Converti CIC	329,67	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1574,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	824,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	89,94	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	87,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	21793,01	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	208,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1080,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1081,88	[illegible]
Dieze	1661,33	[illegible]
Ecocic	1228,02	[illegible]
Ecupar ◆	125,56	[illegible]
Ecur. Actions futur	186,66	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10539,92	[illegible]
Ecur. Expansion	309025,37	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2729,84	[illegible]
Ecur. Investissement	156,35	[illegible]
Elanciel D	115,30	[illegible]
Elicash ◇	892913,19	[illegible]
Emergence Poste D	96,71	[illegible]
Eparcic	4596,67	[illegible]
Eparcourt-Sicav	195,49	[illegible]
Epargne-Unie	1461,31	[illegible]
Euro Solidarité	1236,78	[illegible]
Eurocic Leaders	1344,82	[illegible]
Eurodyn	1538,80	[illegible]
Fonsicav	18457,02	[illegible]
France Obligations	461,70	[illegible]
Francic	474,54	[illegible]
Francic Pierre	107,25	[illegible]
Francic-Régions	1455,70	[illegible]
Géobilys C	577,84	[illegible]
Géobilys D	563,44	[illegible]
Gestilion	18915,57	[illegible]
HLM Monétaire	17705,93	[illegible]
Indicia ◆	1071,23	1044,91
Intensys D	108,45	108,38
Interoblig	5988,32	[illegible]
Intersélection Fce	521,08	[illegible]
Japacic	180,53	175,27
Jeunepargne	354,34	[illegible]
Latitude C/D ◆	2871,56	[illegible]
Lion 20000	16289,88	[illegible]
Lion Association	11246,26	11246,26
Lion Institution	38795,71	[illegible]
Lionplus	1270,55	1245,64
Lion Trésor	2216,43	[illegible]
Livret Bourse Inv.	570,61	553,99
Livret Portefeuil.	796,74	773,53
Méditerranée ◆	238,77	[illegible]
Mensuel CIC	10086,85	[illegible]
Moneden	86784,66	86784,66
Moné-Dis ◇	10534,39	10534,39
Mone.J ◇	11276,90	11276,90
Monévalor	52163,22	52163,22
Mutualité dépôts	17299,15	[illegible]
Natio Court Terme	13328	13328
Natio Court Terme2	362130	362130
Natio Epargne	21500,54	21287,66
Natio Ep. Capital	14136,36	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2056,65	[illegible]
Natio Ep. Obligations	206,94	[illegible]
Natio Epargne Retraite	122,52	[illegible]
Natio Epargne Trésor	9906,39	[illegible]
Natio Epargne Valeur	498	[illegible]
Natio France Index	979,84	960,63
Natio Immobilier	1153,49	1130,87
Natio Inter	1779,11	1744,23
Natio Monétaire	5213,03	5207,82
Natio Opportunités	142,20	139,41
Natio Patrimoine	1408,04	1380,43
Natio Perspectives	1114,74	1092,88
Natio Placements	74417,50	74417,50
Natio Revenus	1035,01	1024,76
Natio Sécurité	11903,58	11903,58
Natio Valeurs	903,03	885,32
Nord Sud Dévelop. ◆	2019,74	2013,71
Oblicic-Mondial ◆	3125,96	3079,26
Oblicic-Régions	1056,57	1040,96
Oblifutur	3574,24	3507,60
Oblig. tres caté.	219,43	216,19
Obliion	1724,11	1707,04
Oblisécurité Sicav	5473,01	[illegible]
Oblitys D	599,02	[illegible]
Oraction	1514,39	1477,45
Patrimoine Retraite	283,94	278,37
Pervalor	588,69	[illegible]
Plénitude D	143,84	[illegible]
Poste Croissance C	3435,48	[illegible]
Poste Gestion C	41922,85	[illegible]
Première Oblig. C	12366,05	[illegible]
Première Oblig. D	10757,80	[illegible]
Proficius	923,59	[illegible]
Rentacic ◆	161,88	159,48
Revenus Trimestr.	5198,15	5146,68
Revenu-Vert	1153,50	1151,79
St-Honoré Pacifique	760,55	742,06
St-Honoré Réal.	9437,15	[illegible]
Sécuricic	2166,74	[illegible]
Sécuritaux	1741,85	[illegible]
Sensivalor	33531,60	33531,60
SEVEA ◆	103,71	101,18
S.G. France opport. C	1386,08	1358,90
S.G. France opport. D	1353,95	1327,40
S.G. Monde opport. C	1008,56	988,78
S.G. Monde opport. D	1008,56	988,78
Sicav Associations	2303,53	2303,53
Sicav 5.000	486,41	476,87
S.I. Est ◆	1161,98	1128,14
Silvafrance	785,51	770,11
Silvarn	426,24	417,88
Silvarente	215,57	211,34
Silvinter	525,77	515,46
Sogenfrance C	1276,74	1251,71
Sogenfrance D	1193,43	1170,03
Sogépargne	315,69	312,56
Sogevar	1144,78	1122,33
Soginter	1635,44	1603,37
Solstice D	2282,70	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	13462,67	[illegible]
State Street Act. France ◆	10534,79	10277,84
State Street Act. Japon ◆	1284,52	1253,19
State Street Act. Monde ◆	974,06	950,30
State Street Activ.Asie ◆	1413,93	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1013,08	1003,05
State Street Amér.Latine ◆	678	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1453,02	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1393,09	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13401,74	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1032,05	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1141,61	1113,77
State Street Trésorerie ◆	13062,20	[illegible]
Stratégie Actions	895,38	[illegible]
Stratégie Rendement	1696,80	[illegible]
Synthesis	14189,94	[illegible]
Thésora C	840,27	831,95
Thésora D	798,67	[illegible]
Trésor Plus	1651,58	[illegible]
Trésor Trimestriel	1015,35	1005,30
Trésoricic	166418,85	[illegible]
Trilion	5095,06	[illegible]
Uni-Associations ◇	124,03	124,03
Uni-Foncier	1148,30	1120,29
Unifrance	579,44	565,31
Uni-Garantie C	1538,63	[illegible]
Uni-Garantie D	1335,58	[illegible]
Uni Régions	1424,71	1389,96
Univar ◇	291,90	290,50
Univers Actions	1639,62	1599,63
Univers Obligations	2107,50	2068,20
Valorg ◆	2399,83	[illegible]
Valreal	33567,08	33550,30
Winterthur St-Honoré	250,73	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

CONFÉRENCE Les 18, 19 et 20 octobre, à Toulouse, les ministres des pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) doivent, en principe, décider quelle sera la participation de l'Europe à la future station spatiale Alpha, aux côtés des Etats-Unis, de la Russie, du Japon et du Canada. ● UN COMPROMIS officieux a été obtenu lors d'ultimes discussions préparatoires, entre l'Allemagne et la France, principaux contributeurs de l'ESA. Il intervient au terme d'âpres négociations, marquées par une réduction constante, pour raisons financières, des ambitions européennes. Mais une défection de l'Italie pourrait tout remettre en question. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE se prononcera, lors d'un conseil restreint qui doit se tenir ces jours-ci à l'Elysée, sur les propositions françaises que François Fillon, ministre des technologies de l'information et de la poste, chargé de l'espace, défendra à Toulouse.

L'avenir de l'Europe spatiale se joue à Toulouse

A quelques jours de la réunion des membres de l'Agence spatiale européenne, François Fillon, ministre des technologies de l'information et de la Poste chargé de l'espace, estime, dans un entretien au « Monde », qu'« une attitude frileuse de la part de la France » provoquerait la fin des projets à l'échelle du continent

A la veille de la conférence interministérielle de Toulouse sur l'avenir de l'Europe spatiale, la France a-t-elle arrêté sa politique, en dépit des voix discordantes qui s'exprimaient sur le sujet ?

– Qu'il y ait un débat au sein de la communauté scientifique, chez les industriels et au sein du gouvernement n'est pas anormal. Les enjeux de la conférence de Toulouse sont considérables. Il s'agit, en effet, de décider de la politique spatiale pour les dix ans qui viennent et, surtout, de le faire après une crise qui a conduit, en 1992, à abandonner l'avion spatial Hermès et à perdre la logique d'ensemble du plan spatial européen.

» Il s'agit donc de savoir si l'Europe a encore la volonté d'avoir une politique spatiale commune. Pour la France, qui est quasiment le seul pays à avoir un engagement européen fort, tout en ayant conservé des programmes nationaux significatifs, la question qui se pose est : devons-nous maintenir cette dualité ? J'en suis convaincu. Mais, attention : un repli, une attitude frileuse de la part de la France – premier bailleur de fonds de l'ESA (Agence spatiale européenne) – et il n'y aurait plus d'Europe spatiale.

– Quelles seront donc vos priorités ?

– Les grandes lignes de notre politique sont claires : 1. Notre première priorité, c'est le lanceur lourd Ariane-5, dont le développement nous donne accès à l'espace. 2. Nous ne voulons pas faire échouer la conférence de Toulouse et prendre des décisions qui conduiraient à écarter complètement l'Europe des vols habités. 3. Nous sommes, enfin, extrêmement attachés au maintien de programmes nationaux. C'est ce cadre que je proposerai au président de la République à l'occasion d'un conseil restreint qui doit se tenir ces jours-ci à l'Elysée.



FRANÇOIS FILLON

– Les Européens n'ayant cessé de réduire leurs ambitions faute de moyens suffisants, est-il encore possible aujourd'hui de leur proposer un plan cohérent pour les années à venir ?

– La position que nous allons défendre à Toulouse s'appuie sur trois grands principes.

» 1. Maintenir une forte priorité sur le programme Ariane-5, que la France finance majoritairement ;

» 2. être présents dans la station spatiale internationale Alpha grâce à un laboratoire – le COF ou Columbus Orbital Facility – dont le financement est largement assuré par l'Allemagne et à un véhicule cargo – l'ATV ou Automated Transfer Vehicle – lancé par Ariane-5. Ce dernier permettrait à l'Europe de payer aux Américains sa participation aux frais d'exploitation de la station en nature, c'est-à-dire en vols d'Ariane-5. Ce volet prévoit également l'engagement d'études préliminaires relatives au développement d'un engin, le CTV ou Crew Transfer Vehicle, permettant le transport d'un équipage européen vers la station. Le lancement ferme de ce programme pourrait intervenir en 1997 ;

» 3. Préserver le programme scientifique « Horizon 2000 » de l'Agence spatiale européenne (ESA) dont le contenu n'est contesté par personne, mais dont les Britanniques voudraient réduire les moyens de 25 %. La France souhaite le maintien, en francs courants, du niveau de ressources de ce programme. Quant à l'Allemagne, elle serait prête au compromis en acceptant une réduction de 17 %. Quoi qu'il en soit, il faut trouver une solution car ces programmes scientifiques sont la raison d'être spatiale de la majorité des pays membres de l'ESA qui sont de petits contributeurs.

– Un volet de ce plan est particulièrement contesté : celui des vols habités. Y a-t-il vraiment un intérêt à participer à la station internationale Alpha ?

– L'Europe ne peut pas être absente du premier grand programme spatial mondial, auquel participent les Américains, les Russes, les Japonais et les Canadiens. Ne pas le faire signifierait pour l'Europe renoncer aux vols humains, même si l'intérêt de ces derniers peut être discuté à court et moyen terme.

» L'Allemagne étant déterminée à aller dans la station avec ou sans les Européens, un refus de notre part conduirait inévitablement à une désintégration de l'Europe spatiale. Et, sans Europe spatiale, la pérennité d'Ariane-5 serait remise en cause.

– Mais ces programmes coûteux ne pourront aboutir sans une entente étroite entre les grands bailleurs de fonds de l'Europe spatiale que sont l'Allemagne, la France et l'Italie.

– Depuis le mois de juin, nous n'avons cessé de rencontrer les Allemands pour tenter de faire converger nos opinions. Il y a une dizaine de jours, nous sommes quasiment tombés d'accord. Ce compromis prévoit que l'Allemagne, chef de file du projet COF, augmenterait notablement sa contribution au programme Ariane-5. En retour, la France contribuerait au COF et à l'ATV et obtiendrait que soient lancées dès cette année les études préliminaires relatives au concept de capsule habitée CTV, qui intéresse les industriels français, mais qui avait été écarté il y a quelques mois.

» Mais une incertitude subsiste, liée à la situation économique de l'Italie. Sans l'apport italien, ce compromis pourrait être remis en cause, car il n'est pas question que l'Allemagne et la France remplacent financièrement les autres partenaires européens.

– Le budget du CNES n'étant pas extensible, ne risque-t-on pas, comme le craignent les syndicats, de financer les programmes spatiaux européens aux dépens de nos programmes nationaux ?

– Je compte proposer au président de la République de maintenir les équilibres entre les programmes européens et les programmes nationaux. Le plan que nous avons élaboré ne remet en cause ni le satellite d'observation de la Terre Spot-5 ni le satellite expérimental de télécommunications Stentor.

» Nous avons toutefois demandé au CNES et aux industriels de faire preuve de rigueur dans la gestion de ces programmes. La même demande a été faite à l'ESA pour certains programmes autres que ceux de la station spatiale et d'Ariane-5, dont les coûts dérivent dangereusement. C'est grâce à des économies sur ces programmes européens et à la fin du développement d'Ariane-5 que notre contribution sera largement financée.

» Je tiens cependant à souligner que, malgré l'austérité, le budget du CNES (9,25 milliards de francs) doit augmenter, en 1996, de 6,5 % par rapport à la loi de finances rectificative. Or, la contribution française à la partie européenne de la station spatiale ne représente que 5 % de ce budget jusqu'en 2000 et non 27 % comme cela a été parfois dit. Cela ramène le débat à ses justes proportions. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Un plan de plusieurs milliards de francs

Sous réserve de l'accord des ministres de ses pays membres, le 20 octobre, la participation de l'Agence spatiale européenne (ESA) à la station internationale Alpha comprend : le laboratoire orbital Columbus (COF), la fourniture de lancements à l'aide du futur lanceur lourd Ariane-5 complété par un véhicule de transfert automatique (ATV), le démarrage d'études sur un système de transport habité (CTV). Ce plan implique un engagement financier de 2 600 millions d'unités de compte pour la période 1996-2003 (une unité de compte vaut 6,54 francs) pour le développement du laboratoire et de l'ATV.

La somme est estimée à 200 millions d'UC (période 1997-2002) pour les équipements en orbite du laboratoire et 50 millions d'UC (période 1996-1998) pour les études du système de transport. Quand la station sera en service, l'Europe devra s'acquitter de 230 millions d'UC par an pour les coûts d'exploitation. Ces charges pourraient être payées « en nature » grâce aux vols d'Ariane-5 et de l'ATV.

Le prix Nobel de médecine consacre des travaux sur la génétique du développement embryonnaire

Une même famille de gènes dirige, dans toutes les espèces vivantes, la transformation de l'œuf en un organisme adulte

« AUCUN DOUTE n'est permis, ce prix consacre l'une des grandes découvertes de la biologie de la dernière décennie. Il était attendu au sein de la communauté scientifique et ne donnera lieu à aucune discussion », résume le professeur Axel Kahn, spécialiste de génétique moléculaire, par ailleurs observateur attentif et scrupuleux des avancées multiformes de sa discipline. Pour l'ensemble des biologistes et des généticiens, les connaissances acquises au cours des dernières années dans l'explication moléculaire du développement du vivant sont considérables.

Si l'embryologie avait, depuis longtemps déjà, minutieusement décrit les transformations qui font que l'œuf fécondé évolue au fil du temps vers un organisme autonome, elle demeurait pour l'essentiel incapable de saisir le « cerveau » de ces processus complexes de différenciation. Une première approche fut réalisée à la fin des années 70 et au début des années 80 avec la mise en évidence des gènes impliqués dans ces processus. C'est ainsi que l'on identifia, chez la mouche drosophile d'abord, puis chez un batracien et chez un nématode, les structures génétiques qui, chez ces animaux, gouvernent les mécanismes de transformation cellulaires et tissulaires.

« La grande nouvelle fut la découverte que ces structures génétiques sont parfaitement conservées et qu'elles peuvent être retrouvées, présidant aux mêmes tâches, chez les animaux mammifères et dans l'espèce humaine », résume le professeur Kahn. C'est ainsi que l'on a réussi à identifier quelles régions du patrimoine héréditaire humain dirigent, aux tout premiers stades de la vie de l'embryon, la détermination des « axes embryonnaires » ainsi que les premières différenciations des tissus (ectoderme, mésoderme, endoderme). *« Les connaissances qui s'accumulent depuis quelques années permettent de commencer à appréhender les mécanismes moléculaires de l'embryogenèse »*, écrivaient, il y a peu, les professeurs Jean-Claude Kaplan et Marc Delpech dans la seconde édition de *Biologie moléculaire et médecine* (éditions Flammarion).

On savait ainsi, grâce à la seule observation, que très tôt dans son développement l'œuf s'oriente suivant deux axes : un axe antéro-postérieur et un autre, dorso-ventral. Grâce à l'approche génétique du développement on sait que quelques dizaines de gènes sont impliqués dans ces phénomènes. Beaucoup d'entre eux ont été identifiés. L'expression de ces gènes est très hiérarchisée. Après ceux intervenant au stade les plus précoces de l'embryogenèse, on a mis en lumière l'existence de gènes agissant lors des phases ultérieures : les gènes homéotiques dont l'action se situe au stade de la segmentation. A ce moment du développement animal le devenir de chaque segment n'est pas défini : chacun pourrait donner ultérieurement n'importe quelle partie du corps.

« Les gènes homéotiques déterminent le devenir de chaque segment, expliquent les professeurs Kaplan et Delpech. *L'existence de ces gènes a été mise en évidence grâce à des mutants. Les mutations des gènes homéotiques sont extrêmement spectaculaires car elles ont pour effet de transformer une partie du corps de l'animal en une autre. »*

L'expérimentateur peut ainsi observer des insectes chez lesquels des anomalies génétiques conduisent à la formation d'animaux où les antennes sont transformées en pattes, où les yeux sont devenus des ailes... On peut aussi observer des animaux mutants chez lesquels les balanciers se sont transformés en ailes, donnant ainsi des mouches à quatre ailes.

L'approche génétique de ces stades de l'embryogenèse a permis chez la drosophile de localiser les gènes homéothiques sur le chromosome numéro 3 où ils sont groupés en deux complexes. On a également identifié dans ces régions particulières du génome animal des zones moléculaires très conservées, retrouvées dans d'autres espèces et notamment chez les mammifères et chez l'homme.

« BOÎTE NOIRE » DU VIVANT

Ces découvertes ont d'ores et déjà dépassé le champ de la biologie fondamentale. On a ainsi pu établir les bases génétiques de certaines pathologies du développement humain. C'est notamment le cas du « syndrome de Waardenburg de type 1 ». Il s'agit d'une maladie autosomique dominante qui associe chez les personnes atteintes un retard mental, une surdité, un élargissement de la partie interne de l'œil ainsi que des troubles de la pigmentation de la peau. C'est encore le cas d'une aniridie (absence d'iris), conséquence des mutations d'un gène qui, lorsqu'elles surviennent chez la souris, entraînent des malformations similaires.

L'ensemble des mécanismes intimes du développement n'ont pas encore été découverts et le détail des processus de la différenciation et de la formation des structures demeure encore à bien des égards obscur. L'erreur serait sans doute ici, après l'avoir ignoré faute d'y avoir accès, de tout réduire au génome cette « boîte noire » du vivant désormais ouverte à toutes les autopsies moléculaires, à toutes les anticipations sur le normal et le pathologique, à tous les paris sur le réel et le possible.

Le mystère de la différenciation n'est sans doute pas réductible à la cartographie des territoires génétiques impliqués dans les processus du développement et tout indique qu'il faudra demain apprendre à compter, pour reprendre l'expression du professeur Axel Kahn, avec une nouvelle sociologie, celle qui régit les échanges entre les cellules et les tissus de l'embryon en formation.

Reste aujourd'hui ce que l'on doit tenir pour l'essentiel. Le prix Nobel 1995 couronne les principaux auteurs des travaux qui, après des décennies de relative impuissance, ont permis de rendre enfin possible le décryptage moléculaire des mécanismes complexes de l'embryogenèse et donc de découvrir les raisons premières d'une série d'anomalies que l'on ne savait jusqu'à présent que décrire et recenser. Une question demeure : dans quels délais cet ensemble de travaux, qui fournissent une nouvelle et spectaculaire démonstration de la continuité structurelle et fonctionnelle du vivant, permettront-ils d'aller concrètement plus loin dans le champ de la thérapeutique, justifiant ainsi pleinement le choix du jury suédois de les consacrer au titre de la médecine ?

Jean-Yves Nau

Trois lauréats pour 5 millions de francs

Le prix Nobel de médecine 1995 a été conjointement attribué, lundi 9 octobre, à l'Américain Edward B. Lewis, à l'Allemande Christiane Nuesslein-Volhard, ainsi qu'à l'Américain d'origine suisse Eric F. Wieschaus. Le jury de l'Institut Karolinska de Stockholm les a récompensés pour leurs découvertes concernant *« le contrôle génétique du développement précoce de l'embryon »*. Le professeur Edward B. Lewis, de l'Institut de technologie de Californie à Los Angeles, est né le 20 mai 1918 à Wilkes-Barre (Pennsylvanie). Christiane Nuesslein-Volhard, membre de l'Institut Max-Planck pour la biologie du développement à Tübingen (Allemagne), est née le 20 octobre 1942 à Magdebourg (Allemagne). Eric F. Wieschaus, qui enseigne au département de biologie moléculaire de l'université de Princeton, est né le 7 juin 1947. Les lauréats se partageront la somme record de 7,2 millions de couronnes suédoises (environ 5 millions de francs).

■ **INFORMATIQUE : un composant de l'ancêtre des ordinateurs, la Difference Engine N1, conçu au XIXe siècle par le mathématicien britannique Charles Babbage, a été vendu, mercredi 4 octobre par Christie's à Londres pour 176 750 livres (environ 1,4 million de francs), soit le double du prix espéré.** L'acquéreur est un musée de Sydney (Australie). La Difference Engine N1 était une grosse machine à calculer, fonctionnant avec des engrenages, et destinée à calculer rapidement les tables de logarithmes. En dépit de dix-neuf ans d'efforts et d'un soutien financier important du gouvernement anglais, Babbage ne parvint pas à réaliser son projet. La machine fut finalement exécutée – à partir des plans de Babbage – par le Suédois Pehr Georg Scheutz et elle a connu un large succès à la fin des années 1850.

■ **ARCHÉOLOGIE : plusieurs centaines de nouvelles gravures rupestres ont été récemment découvertes** sur le site paléolithique de Foz Coa, au nord du Portugal, selon l'hebdomadaire portugais *Expresso*. Cette découverte a été rendue possible par la baisse de huit mètres du niveau des eaux du fleuve Coa qui baigne les falaises décorées (*Le Monde* du 31 décembre 1994).

La mise au jour de ces gravures devrait renforcer la détermination des défenseurs de ce site menacé de noyade par la construction d'un barrage électrique en aval des décors, dont la datation est sujette à polémiques. Electricité du Portugal, qui a investi 150 millions de francs dans ce barrage, attend l'autorisation du gouvernement pour reprendre les travaux. – *(AFP)*.

■ **BREVETS : les services du secrétaire d'Etat à la recherche, Elisabeth Dufourcq,** mettent actuellement la dernière main à deux textes relatifs aux droits des chercheurs sur les brevets qu'ils déposent. Aux termes de ces textes, vingt-cinq pour cent des redevances générées par le brevet pourraient revenir à ceux qui en sont l'auteur. Selon le ministre, ces redevances qui seront versées, *« à titre patrimonial »* ne devraient plus être soumises au cumul des rémunérations et les chercheurs pourraient en bénéficier au-delà de la retraite.

Le Russe Garry Kasparov conserve son titre de champion du monde d'échecs

Son challenger, l'Indien Vishwanathan Anand, a perdu la guerre psychologique

Le Russe Garry Kasparov a conservé, lundi 9 octobre à New York, son titre de champion du monde de la Professional Chess Association (PCA), après une nulle en 63 coups dans la dix-septième partie de la finale (prévue en vingt parties) l'opposant à l'Indien Vishwanathan Anand. Le prochain objectif de Kasparov est de réunifier le titre en rencontrant le futur champion de la Fédération internationale des échecs (FIDE) : Karpov ou Kamsky.

APRÈS plus de quatre heures de jeu, lundi 9 octobre, le pion f d'Anand se pose sur la huitième rangée, le paradis des pions, où il est promu dame. La plns faible des pièces est devenue la plus forte. Mais Kasparov sait déjà, malgré cela, qu'il va rester le numéro un mondial. Quelques coups plus tard, la dix-septième partie se termine sur la nullité. Kasparov arrive à 10 points sur 20 possibles et ne peut donc plus être battu. Le match nul, selon le règlement, lui suffit pour garder son titre. Cette dix-septième partie, la plus longue, clôt une finale en trois phases.

D'abord, l'observatian, l'escarmouche. Les huit premières rencontres se soldèrent par la nullité – un record. Quatre fois Kasparov eut les Blancs, quatre fois il joua une ouverture différente, comme pour tester la préparation de son adversaire. Contre le Russe, Anand restait sur une cuisante défaite, à Riga en avril. Il s'était préparé pendant de longs mois, en Espagne ; il avait révisé ses classiques et le montra – peut-être un peu trop. Avec les Blancs, l'Indien fut souvent dangereux. Il aurait pu remporter la troisième partie, mais ne vit pas la combinaison gagnante. Il ne sert à rien de se demander ce qui serait advenu si le grand maître de Madras l'avait vue : le conditionnel n'a pas cours aux échecs.

Deuxième phase : l'affrontement, la guerre, le point marqué et non partagé. Coup de théâtre lors de la neuvième partie : après quatre tentatives infructueuses, Anand mettait à mal la défense préférée de son adversaire. La jeunesse finissait-elle par l'emporter, comme toujours ? Non, il n'était pas écrit que Kasparov, champioo du moode depuis 1985 et qui compte bien le rester jusqu'à l'an 2000, trouverait si tôt son maître. L'Indien avait *« réveillé l'instinct de tueur »* qui sommeillait chez le Russe. Déchaîné, celui-ci gagnait quatre des cinq parties suivantes. Avec les Blancs, avec les Noirs, peu importait, avec panache, avec ruse voire avec vice, poussant Anand à l'erreur, lui dannant le choix, mais lui donnant toujours le mauvais...

RÉUNIFICATION

Troisième phase : calme, résignation, et trois nulles pour mener l'« Ogre de Bakau », repu, à 10 points. Anand voyait partir deux ans de sa vie. Deux ans consacrés à *« escalader »*, selon l'expression de Kasparov, deux ans pour grimper au 107e étage du World Trade Center, dans une bulle de verre coupée du reste du monde sensible, deux ans balayés par une tornade, par quelques coups qu'il n'avait pas prévus. Sa force échiquéenne n'est pas réellement remise en question : il a surtout perdu dans sa tête. Lundi soir, après la partie, Kasparov s'est même permis de critiquer les entraîneurs de son adversaire, disant qu'ils avaient *« faussé son jeu »* : *« En le préparant aussi minutieusement, ils ont oublié qu'il s'agit d'une lutte entre deux êtres humains, pas seulement deux joueurs d'échecs. »*

La dix-huitième partie est programmée pour mardi 10 octobre. Un demi-point permettrait à Kasparov de remporter définitivement cette rencontre et le prix de 1 million de dollars (environ 5 millions de francs) ; Anand recevrait alars 500 000 dollars. Dans le cas – peu probable – où l'Indien gagnerait les trois dernières parties et reviendrait à 10 points partout, la bourse de 1,5 million de dollars serait partagée entre les deux champions.

Aujourd'hui, le Russe se voit sans doute déjà en 1996, en train de jouer le match de réunificatioa du titre avec le champion de la FIDE, fédération dont il a claqué la porte en 1993 pour créer la PCA. En deux ans, celle-ci a trouvé un sponsor, Intel, le numéro un mondial dn microprocesseur, et monté de nombreux tournois, plutôt bien dotés en prix. Mais cette organisation, bâtie autour de Kasparov, reste fragile, et sa survie dépend encore des résultats de son champion.

Quant à la FIDE, elle peine, par manque d'argent, pour organiser son propre championnat du monde et désigner qui, du Russe Anatoli Karpov ou du jeune Américain d'origine russe, Gata Kamsky, aura le droit de rencontrer Kasparov. En juillet, ce dernier nous déclarait qu'il envisageait ce match de réunification *« camme un devoir »* : *« Je considère que Karpov comme Kamsky sont nocifs pour les échecs. Mon devoir consiste à les éliminer tous les deux de la scène des échecs, et je le ferai avec grand plaisir. »*

Pierre Barthélémy

CHAMPIONNAT DU MONDE (New York, 1995)

Blancs : Anand.
Noirs : Kasparov.

Dix-septième partie.
Défense sicilienne, variante du dragon.

1. e4	c5	33. Txa7	g5
2. Cf3	d6	34. Ta8	gxh4
3. d4	cxd4	35. Te8+	Rd7
4. Cxd4	Cf6	36. Te4	c3
5. Cc3	g6	37. Txh4	cxb2+
6. Fe3	Fg7	38. Rxb2	Tg5
7. f3	0-0	39. a4	f5
8. Dd2	Cc6	40. a5	f4
9. Fc4	Fd7	41. a6	Rc7
10. h4	h5	42. Txf4	Txg2
11. Fb3	Tc8	43. Tf7+	Rb8
12. 0-0-0	Ce5	44. Rc3	h4
13. Fg5	Tc5	45. Rd3	Tf2
14. Rb1	Te8	46. c4	Ta2
15. The1	Da5	47. Re4	Txa6
16. a3	b5	48. Th7	Ta5
17. Fxf6	exf6	49. f4	Rc8
18. Cde2	Tc6	50. f5	Rd8
19. Cd5	Dxd2	51. Rf4	Tc5
20. Txd2	Cc4	52. Rg5	Txc4
21. Fxc4	bxc4	53. Rg6	Tg4+
22. Ted1	f5	54. Rf7	d5
23. exf5	Fxf5	55. f6	Rd7
24. Cd4	Fxd4	56. Rf8+	Re6
25. Txd4	Te2	57. f7	Tf4
26. T4d2	Txd2	58. Rg8	d4
27. Txd2	Rf8	59. f8=D	Txf8+
28. Rc1	Fe6	60. Rxf8	Re5
29. Td4	Fxd5	61. Txh4	d3
30. Txd5	Re7	62. Th3	Re4
31. Tb5	Re6	63. Txd3	Nulle.
32. Tb7	Tc5		

L'étau de la justice allemande se resserre autour de Steffi Graf

La championne de tennis est considérée comme complice dans l'affaire de fraude fiscale pour laquelle son père est emprisonné

BONN
de notre correspondant

Steffi Graf en prison ? Cette hypothèse extraordinaire n'est plus tout à fait exclue. L'enfant chérie du sport allemand, l'incarnation même de la vertu et du civisme, a bien du mal à honorer sa réputation. La justice cherche à savoir si elle était *« complice »* dans l'affaire de fraude fiscale mantée par son père, lui-même détenu préventivement depuis plus de deux mois. Même si, pour l'instant, aucun mandat d'arrêt n'a encore été prononcé, elle continue à faire l'objet de poursuites en raison des soupçons qui pèsent sur elle.

Son sponsor principal, Opel, menace de résilier son contrat à la fin de l'année. La presse allemande s'interroge avec angoisse : *« Est-ce la fin de Steffi ? »*. La championne de tennis, âgée de 26 ans, ne fait quasiment plus d'apparitions publiques. Eloignée de la compétition depuis sa victoire aux Internationaux des Etats-Unis, le 9 septembre, pour soulager une blessure chronique au dos, elle s'alignera cependant au tournoi de Brighton (Grande-Bretagne) à partir du 17 octobre.

Entendue six heures durant, jeudi 5 octabre, par le pracureur de Mannheim, elle a dû répondre en détail à un flot de questions, et surtout à celle-ci : que savait-elle personnellement des manipulatians d'argent orchestrées par son père, Peter Graf, et par son conseiller occulte Joachim Eckardt, détenu lui aussi depuis quelques semaines ? Une somme totale de 50 millions de deutschemarks (environ 200 millions de francs) aurait été ainsi soustraite an fisc grâce à des entreprises ayant servi de boites aux lettres à l'étranger, notamment en Suisse et aux Pays-Bas.

Entre 1989 et 1992, Steffi Graf n'a pas fait de déclaration fiscale. D'après les informations du *Spiegel*, la championne de tennis n'aurait payé que 10 millions de marks d'impôts (35 millions de francs) sur 177,4 millions de marks de revenus entre 1983 et aujourd'hui (environ 600 millions de francs). Sa fortune totale est évaluée aujourd'hui à 100 millions de marks (350 millions de francs). Lundi 9 octobre, elle a partiellement délié les autorités financières du secret fiscal sur son dossier. Des détails pourront ainsi être divulgués dès lors que les ministères, régianal et fédéral, en seront d'accord. La championne de tennis clame son innocence. *« Pour mai, en tant que sportive, seule compte la victoire »*, expliquait-elle récemment à l'hebdomadaire *Focus*. Elle ajoutait : *« Au fond, j'ai toujours eu une attitude de confiance aveugle en me disant que tout était en ordre. »* Autrement dit, l'argent n'a jamais intéressé Steffi Graf, qui a confié dès le début la gestion de sa carrière à son père.

UN ZESTE DE POLITIQUE

Il ne manque pas même, à cette affaire, un zeste de politique : les autorités du Bade-Wurtemberg ont-elles cherché à *« cauvrir »* les activités frauduleuses du père de Steffi Graf ? Le ministre des finances du Land, Gerhard Mayer-Varfelder (CDU), fait face à une salve d'accusations de la part des sociaux-démocrates et des Verts au parlement régional de Stuttgart, qui lui reprochent d'avoir sciemment fermé les yeux, pendant des années, sur le comportement délictueux de Peter Graf. Tautes les canditions sont réunies désormais pour que l'affaire devienne un enjeu électoral, à l'approche du scrutin régional du Bade-Wurtemberg au printemps 1996.

L'affaire Steffi Graf révèle que l'Allemagne n'est pas toujours aussi vertueuse qu'on le pense. Avec un taux d'imposition record sur les revenus, le régime fiscal allemand encourage qnasiment à la fraude. Chaque année, des milliers d'Allemands placent leur argent au noir dans des banques au Luxembourg, avec l'aide des grandes banques privées qui y ont établi des filiales cossues. Quant aux collègues sportifs de Steffi Graf, comme Boris Becker ou Michael Schumacher, ils ont annoncé la couleur dès le départ en installant leur domicile fiscal à Monaco. Steffi Graf aura été prise au piège en voulant passer pour une bonne citoyenne allemande.

Lucas Delattre

Les certitudes de Jacquet, le mal-aimé du football français

Pour rencontrer la Roumanie, le sélectionneur a dû à nouveau pallier plusieurs absences

LES CRITIQUES lui ont depuis longtemps arrangé le portrait : Aimé Jacquet est un homme triste, un sélectionneur hésitant. Son propos passerait aussi mal auprès des joneurs que dans les médias. Bref, les responsables du football français auraient fait le pire des choix, fin 1993, après la déroute nationale face à Israël et à la Bulgarie. Que les Bleus soient invaincus depuis son entrée en fonctions, qu'ils soient encore en course pour une qualification à l'Euro 96, ne change rien. Le procès de Jacquet est instruit, sa tête finira bien par tomber, comme celle de tous ses prédécesseurs à ce poste exposé.



PORTRAIT

Quel que soit le résultat du match contre la Raumanie à Bucarest mercredi 11 octobre, Aimé ne rentrera pas en grâce. Même si, après France-Israël, le 15 novembre à Caen, les Français prenaient le chemin de l'Angleterre, Jacquet resterait mal aimé. Sa présence à la tête des troupes serait encore contestée par quelque stratège en chambre. Et ils sont nombreux à avoir la science infuse ! Ce siège éjectable, il en admet le fanctionnement, mais regrette qu'*« on ne laisse pas la réflexian du sélectianneur aller jusqu'au bout. »*

Si, sous les feux croisés de la critique, il a piqué une sainte colère, il a pris garde de ne pas le faire en public. L'homme est pudique. Et lucide : *« Si je vais à la bagarre sur les médias, qui perdra ? Moi, bien sûr ! »* Le regard des autres ne lui est pas indifférent : *« Je ne suis pas assez costaud pour être au-dessus de ça*, reconnaît-il. *Mais j'ai ma conviction, je suis sûr de ce que je fais, je mets en place l'équipe de France qui jouera la Coupe du monde 1998. »*

Pour un homme que l'on dit rongé par le doute, Aimé Jacquet ne manque pas de certitudes. Et il s'y accrocbe. *« Depuis le début, ma ligne de conduite est tracée, je n'en ai pas changé. Je m'appuie sur une génération finissante qui a échoué, et j'introduis à doses homéopathiques la jeune génération qui, elle, n'a encore rien prouvé. »* Si l'effet Jacquet a tardé, c'est à cause de circonstances qu'il souhaiterait atténuantes. *« Je n'ai eu que des malheurs »*, dit-il en évoquant les blessures et indisponibilités en tous genres de ses internationaux. Des excuses ? Le patron de l'équipe de France n'en cherche pas. Au contraire, il revendique une complète responsabilité sur le plan technique : *« Toutes les canditions m'ont été données pour réussir. »*

Au bout de son expérience, on pourra toujours ergoter sur ses mérites. Lui ne veut pas avoir de regrets. *« Toute ma vie, j'ai fait en sorte de ne pas être dans la situation de me dire "Si j'avais su..." »* C'est la marque, selon lui, du professionnalisme dont il se réclame. *« Il faut toujours rendre des comptes*, répète-t-il. *A ceux qui vous font confiance, et à soi-même. »* C'est surtout le fruit d'une éducation forgée au confluent de deux mondes côtoyés dans sa jeunesse. *« Le monde agricale m'a appris la générosité, le monde auvrier la solidarité. »* Et sa formation de fraiseur le goût du travail bien fait, précis, et cent fois remis sur le métier.

Fils de boucher, à Sail-sous-Couzan, un village de 3 000 âmes, aux confins de la Loire et de l'Auvergne – *« une région où l'on ne respire que le faatball »* –, Aimé Jacquet a connu l'usine avant le stade. Ouvrier chez Creusot-Loire, à Saint-Chamond, après un CAP passé à Thiers, il a fait partie de cette génération de footballeurs-travailleurs des années 60. Le matin à l'entraînement, le soir à l'établi. Ses dons n'avaient pas ébloui Pierre Garonnaire venu le superviser à Sail, mais par ses qualités de travailleur il a fini par s'imposer chez les Verts, aux côtés de Rachid Mekloufi, Salif Keita et autre Robert Herbin.

Une double rencontre, d'abord avec Jean Snella, puis avec Albert Batteux, allait sceller soo destin d'entraîneur.

> « Si je n'avais pas fait de football, peut-être que j'aurais milité politiquement »

Lui qui n'avait pas prémédité sa carrière professionnelle n'aura plus qu'une idée : *« Il faut que tu redonnes au football ce qu'il t'a apporté. »* Pendant sept ans, il sacrifie toutes ses vacances à ses études d'éducateur. *« Comme mon niveau intellectuel n'était pas élevé, chaque stage qui se présentait, je le suivais. »*

Il fait son apprentissage d'entraîneur à Lyon, à partir de 1976, où il met le pied à l'étrier à un certain Jean Tigana. Puis il rejaint Bordeaux, où, huit saisons durant, il construit un des plus beaux palmarès d'entraîneur : trois titres, deux Coupes de France, et deux demi-finales européennes.

De la traversée du désert qui suivit, il ne retient que l'issue heureuse, *« grâce à de solides amitiés. »* Les affres du chômage sont pour ses copains. Ceux de Sail, par exemple. La source qui produisait la Couzan-Brault, une eau minérale appréciée des Lyonnais, a fermé il y a quelques années. *« Un scandale »* pour Aimé, révolté par la précarité de la vie dans son village natal : *« Heureusement qu'ils ont leur jardin ! »* Dès lors, sa situation lui paraît douce, son avenir sans vrai nuage : *« Je serai dans le football jusqu'à la fin de ma vie*, affirme-t-il. *Même si je ne repars pas dans un challenge au plus haut niveau. »*

Dans le feu de la conversation, Aimé Jacquet dit souveot *« man football »*, comme d'autres diraient *« man univers »*. Non par prétention possessive, mais par sentiment d'appartenance.

Lorsqu'il confesse : *« Je ne suis pas fier de voir que dans mon football il y a des pratiques malhonnêtes »*, c'est pour corriger aussitôt : *« Les gens du football ne m'ant jamais déçu. »* Il réserve ses flèches à *« ceux qui sont venus s'en servir pour leurs affaires ou leur carrière politique. »*

Le foot, selon lui, vit la fin des années fric et des années frime. *« Le temps du paraître et du superficiel se termine. On ne peut plus tromper les gens*, estime-t-il. *On va assister au retour de valeurs comme le respect du travail et de la compétence. Il était grand temps. »* L'homme voit dans son football *« le reflet de la société »*. Même s'il se dit *« obnubilé »* par sa profession, il reste en éveil sur le monde qui l'entoure : *« Je suis un homme de passions*, dit-il. *Si je n'avais pas fait de football, peut-être que j'aurais milité politiquement. »*

Téléspectateur peu assidu, il dévore la presse – *« de tous bords pour me forger une opinion »* –, mais c'est auprès de ses vieux amis, ceux de l'usine, qu'il sent le mieux l'air du temps. Moins respirable, assurément, que celui du football. Jacquet le prudent se risque même à un pronostic d'*« explosion sociale »*. Le propos n'est pas d'un habitué du Café des sports, mais d'un *« passionné d'histoire »*. Ses livres de chevet ne portent pas sur le 4-4-2, mais sur la période 1939-1945. Ces temps troublés le troublent : *« Qu'aurais-je fait ? Quels auraient été mes choix ? »* Pour lui, il ne s'agit pas seulement d'interrogations passéistes, car, avance-t-il, *« j'ai peur qu'on se trouve bientôt devant des cas de conscience similaires, en particulier avec la montée de Le Pen. »*

Jean-Jacques Bozonnet

Coupe du monde : une réforme à l'étude

Un groupe de travail a été constitué, lundi 9 octobre à Zurich, par la Fédération internationale de football (FIFA). Composé des secrétaires généraux des confédérations, il étudiera les propositions sur les structures du football international suggérées par l'Union européenne (UEFA). Il est notamment préconisé nne rotation de la Coupe du monde entre les continents, et une meilleure commercialisation de l'événement. L'UEFA souhaite que la rotation commence en 2002 en Asie (le Japon et la Corée dn Sud sont les deux candidats officiels). La FIFA préfère qu'elle commence dès 1998, après le Mondial disputé en France, ce qui éloigne les chances d'un autre pays européen pour 2006. Le 20 novembre, Joao Havelange, président de la FIFA, et les six présidents des confédérations prendront position sur le rapport que leur soumettra ce groupe de travail. S'il y a consensus, les propositions pourraient être adoptées par le comité exécutif, le 11 décembre à Paris.

Les internationaux français de rugby gagneront au moins 150 000 francs par saison

LES RUGBYMEN français ont donné leur accord, lundi 9 octobre, aux propositions financières qui leur ont été soumises par la Fédératioo française de rugby (FFR), soit 150 000 francs minimum par saisan. Cette somme s'applique aux joueurs ayant disputé la tatalité de la saison internationale. Des éléments mobiles tenant compte du statut international de chaque joueur, des performances (callectives et individuelles) et des apératians de partenariat pourraient permettre d'atteindre la somme de 320 000 francs avancée comme base de travail par les représentants des joueurs. Ceux-ci doivent rencoatrer à nauveau Bernard Lapasset, président de la FFR, dans un délai d'un à deux mois, pour évoquer le problème de l'utilisatian de leur image *« dans le cadre des règles fixées par la fédératian »*.

■ **AUTOMOBILISME : Damon Hill souffre d'une fêlure au péroné droit**, contractée lars de sa sortie de route au Grand Prix d'Europe, au Nurburgring, le 1er octobre. Le pilote britannique, qui a décauvert l'ampleur de la blessure lors d'essais à Imala, ne portera pas de plâtre et assure qu'il pourra courir les trois dernières épreuves de la saison au Japon et en Australie. – (*AP.*)

■ **Max Mosley menace de retirer des points** aux pilotes qui provoquent des accidents en course. Dans un entretien au magazine allemand *Kicker* paru lundi 9 octobre, le président de la Fédération internationale automobile (FIA) estime qu'avec le renforcement de la sécurité *« les pilotes n'ant plus peur de se blesser. Naus devons leur faire peur avec la menace du retrait de points »*. Max Mosley a annoncé que, la saison prochaine, les cockpits seront plus grands, et la tête et les genoux des pilates mieux protégés. – (*AFP.*)

■ **ATHLÉTISME : les championnats du monde**, disputés du 4 au 13 août à Göteborg, ont dégagé mains de bénéfices que prévu : entre 15 et 20 millians de cauronnes, soit moins de 15 millians de francs, alors que les organisateurs les avaient estimés à 50 millians de cauronnes (36 millions de francs environ). Du coup, la Fédératian suédoise d'athlétisme, qui avait tablé sur les résultats des Mondiaux pour cambler son déficit, devra réduire son encadrement technique, ainsi que son aide à l'élite en vue des Jeux alympiques d'Atlanta. – (*AFP.*)

■ **RUGBY À XIII : le pays de Galles a battu la France 28-6**, lundi 9 octobre à Cardiff, dans le cadre du groupe 3 de la Coupe du mande de rugby à XIII, qui comprend aussi les Samoa accidentales.

■ **TENNIS : André Agassi déclare forfait pour le Tournoi de Lyon.** L'Américain, numéro un mondial, souffre toujours d'une blessure au pectoral droit contractée il y a deux semaines au cours de la demi-finale de Coupe Davis Etats-Unis-Suède, remportée par les Américains à Las Vegas. Son compatriote Pete Sampras, deuxième joueur mondial, devrait être désigné tête de série n° 1.

La Réunion s'affirme comme l'île au trésor des équipes masculine et féminine de la gymnastique française

Patrice Casimir et Elvire Teza sont les pionniers d'une génération surdouée issue de l'île de l'océan Indien

Le Chinois Li Xiaoshuang et l'Ukrainienne Lilia Botkopoyeva ont remporté, dimanche 8 octobre à Sabae (Japon), les deux titres majeurs des championnats du monde de gymnastique, ceux du concours général. Les meilleurs Français, Laetitia Begué et Patrice Casimir, ont pris respectivement les 13e et 5e places. Lundi 9, le champion olympique biélorusse Vitaly Scherbo a remporté la finale des exercices au sol, et le Suisse d'origine chinoise Li Donghua celle du cheval-d'arçons. Vice-champion en titre, le Français Poujade n'a terminé que 7e.

SABAE
correspondonce

La gymnastique française s'est trouvée son eldorado. Uoe mine inépuisable de talents, une source de gymnastes pleine de promesses. Ce précieux gisement se trouve au beau milieu de l'océan Indien. L'île de la Réunion a déjà donné au sport français un sprinter renommé (Daniel Sangouma) et un génie du handball (Jackson Richardson). Elle est eo passe de devenir le fournisseur attitré de la gymnastique française.

Aux championnats du monde de gymnastique, qui s'achevaient lundi 9 octobre à Sabae, au Japoo, Patrice Casimir, vingt-trois ans, s'est classé cinquième du coocours général, pour lequel il était le seul Français qualifié. Ville d'origine : Le Port, sur l'île de la Réunion. Chez les filles, la petite Elvire Teza, quatorze ans, a pris une dix-huitième place encourageante. Vive et gracieuse, elle est aussi pour beaucoup dans la remarquable sixième place obtenue par les Françaises lors de l'épreuve par équipes. Elle vient de Saint-Benoît-de-la-Réunion.

« *Et ce n'est qu'un début*, assure Jean-Claude Jacquetin, directeur technique national de la gymnastique. *Nous formons octuellement ou centre national d'entrainement d'Antibes huit jeunes Réunionnais qui ont entre douze et dix-sept ans, parmi lesquels Eric Casimir, le frère cadet de Patrice, qui est chompion d'Europe juniors au cheval- d'arçons. Nous avons également une jeune fille qui se trouve au centre national féminin de Saint-Giniez, à Morseille. On peut très bien envisager qu'aux Jeux olympiques de Sydney, en l'an 2000, la France soit représentée par une majorité de gymnastes réunionnais.* »

GRÂCE AU CTR

Ce phénomène peut surprendre. Pourquoi donc y a-t-il aujourd'hui plus de 2 000 licenciés et environ 5 000 pratiquants dans les départements d'outre-mer qui, jusqu'à ces dernières années, o'avaient manifesté aucun goût particulier pour les exercices au sol, le cheval d'arçons ou les barres asymétriques ? A en croire les responsables de la gymnastique française, l'explication tiendrait en un seul nom : Roland Carrasco, conseiller technique régional. Un ancien entraîneur de l'équipe de France féminine, à l'origine de la créatioo du centre de Saint-Giniez qui, un beau jour de 1979, tomba amoureux de la Réunion et d'une Réunionnaise et quitta la métropole.

« *Carrasco est un militant de notre sport, mais oussi un éducateur hors pair et un chercheur qui est l'auteur de nombreux ouvrages sur la gym*, témoigne Jean-Caude Jacquetin. *La gymnastique existoit à lo Réunion avant son arrivée, elle y avait été implontée par un professeur d'histoire et de mathématiques. A partir de cette base, Carrasco a développé une forme de gymnastique qui correspond parfaitement aux qualités propres oux jeunes Réunionnais. C'est une gym ludique, ploisante, une gym « champagne ». Il y o de nombreuses installations dons l'île et les jeunes peuvent venir s'y omuser en liberté. Ce n'est qu'une fois détectés qu'ils commencent ô être suivis par Rolond Carrasco. Ils viennent ensuite à Antibes pour un stage d'un mois au bout duquel interviendra une estimation de leur potentiel de gymnastes, mois oussi de leurs motivations et de leurs facultés d'odaptation ô la vie en métropole. Ce sont d'ailleurs souvent ces critères-là qui l'emportent sur les considérations purement sportives.* »

Le premier « produit » de cette filière fut Patrice Casimir. En janvier 1984, alors âgé de onze ans et plus à l'aise en créole qu'en français, il débarquait à Antibes en compagnie d'un autre gymnaste réunionnais, lequel renonça après quelque temps. « *Patrice était hout comme trois pommes, on l'o couvé, bichonné*, témoigne Jean-Louis Bourbon, désormais entraîneur national et qui fit office de « père adoptif » pour le jeune gymnaste dans les années qui suivirent son arrivée sur les bords de la Méditerranée. *Au bout de lo période de stage, le gamin m'o dit qu'il voulait rester. Cela dénotait une détermination certaine.* »

Une détermination qui explique en grande partie la réussite actuelle des gymnastes de la Réuoioo. Certes, ceux-ci font preuve de qualités physiques particulièremeot adaptées à la pratique de la gymnastique : vivacité, coordination, agilité. Mais il y a aussi autre chose : la gymnastique est deveoue aujourd'hui à la Réunion un vecteur d'intégration et de promotion sociale qui attire de nombreux jeunes issus de quartiers pauvres et de familles très modestes. « *Pour les jeunes Réunionnais, réussir, c'est partir en métropole et n'en revenir qu'après ovoir connu le succès*, estime Jean-Louis Bourbon. *Le sport est oujourd'hui un moyen de parvenir ô cela.* »

Patrice Casimir ne dit pas autre chose : « *Ce qui m'o poussé vers l'avant, ce qui m'o permis de surmonter les moments de découragement et de blues, c'est l'envie de réussir et de faire des résultats en France, moi qui venais d'un petit club de lo Réunion. Et aussi la volonté de me montrer à moi-même et à mes parents, ô mon entraîneur, que nous n'ovions pas fait tous ces sacrifices pour rien.* »

Gilles Van Kote

Les tribulations d'un Chinois en Suisse

Le Suisse d'origine chinoise Li Donghua, 28 ans, apporte à son pays d'adoption son premier titre mondial de gymnastique depuis 1950. Champion de Chine au cheval-d'arçons en 1987, puis victime d'une grave blessure au dos et considéré comme perdu pour la gymnastique par ses entraineurs, il rencontra alors dans les rues de Pékin une touriste suisse à la recherche de son chemin, l'épousa en 1989, s'installa à Lucerne, apprit le suisse allemand et obtint la nationalité suisse au bout de cinq années. Lundi à Sabae, pendant que retentissait son hymne, le camp helvète avait la larme à l'œil. A quelques mètres de là, les entraîneurs chinois sont restés de marbre.

Les alpinistes Benoît Chamoux et Pierre Royer n'ont toujours pas été repérés

LES ALPINISTES FRANÇAIS Benoît Chamoux et Pierre Royer n'avaieot pas été repérés, lundi 9 octobre, par l'hélicoptère affrété par l'ambassade de France à Katmandou qui a survolé les pentes du Kangchenjunga (8 586 mètres) au Népal. L'équipe de secours à terre, partie dans la ouit de lundi à mardi, devrait atteindre le col ouest (8 300 mètres) jeudi eo début d'après-midi. Depuis jeudi 5 octobre, alors qu'après dix-sept heures d'ascension, ils avaieot renoncé au troisième plus haut sommet de la planète, les deux hommes ont déjà passé cinq ouits en très haute altitude, où les températures descendent jusqu'à – 30C et où les vents sont particulièrement violents. Nul ne sait s'ils sont toujours en vie et, dans les milieux himalayens, on juge que l'espoir est infime de les retrouver vivants.

Le séjour prolongé à des altitudes supérieures à 8 000 mètres est dévastateur pour le corps humain. La raréfaction de l'oxygène provoque des troubles physiologiques – fonte de la masse musculaire notamment –, mais aussi neurologiques. Le cerveau est mal irrigué et les alpinistes peuvent être sujets à des délires ou à des hallucinations. Par ailleurs, « *ils perdent leur copacité de vigilonce et sont pris d'une somnolence terrible* » à en croire André Geyssant, responsable du GIP-Exercices à Saint-Etienne (Loire), un laboratoire spécialisé dans la biologie et la pathologie musculaire en hypoxie.

C'est sans doute là le danger le plus immédiat qui guette Benoît Chamoux et Pierre Royer. Si l'un et l'autre se retrouvent seuls dans la paroi, le risque est grand qu'ils se soient endormis. En revanche, s'ils oot réussi à se retrouver, ils ont pu s'organiser pour assurer des tours de veille. Par ailleurs, depuis le 5 octobre les deux hommes n'ont avec eux aucun ravitaillemeot en vivres ou en eau et aucun o'avaient emporté de réchaud pour, en cas de oécessité, faire foodre de la oeige. La déshydratation, encore accentuée par l'air très sec qui circule à ces altitudes, constitue donc une deuxième menace sérieuse.

« MÉTABOLISME AU RALENTI »

Enfin, les deux alpinistes français ont également pu être victime d'un accident. La face sud (versant népalais) où ils se trouvent seloo toute vraisemblance a une pente à 60 degrés barrée de séracs qui peuvent se détacher à tout momeot. La fatigue aidant, Benoît Chamoux et Pierre Royer auraient pu aussi faire une chute, dans la partie glaciaire de l'itinéraire ou dans les passages rocheux.

Seloo le médecin de l'expédition, l'Italien Marco Pagani, ioterrogé par RMC, lundi 9 octobre, « *le seul espoir de* [les] *retrouver vivants est qu'ils soient redescendus de l'outre côté de la montagne* », où ils auraient pu être bloqués, entre 7 000 et 6 000 mètres, par une paroi verticale. Peut-être ont-ils pu s'y abriter du vent eo creusant un trou dans la neige. L'histoire récente de l'himalayisme démontre qu'il est parfois possible, cootre toutes les prévisions scientifiques, de demeurer plusieurs jours dans « l'oxygène rare » et d'en revenir vivant.

En 1980, lors de son ascension de l'Everest en solo et sans oxygène, l'Italien Reinhold Messner a tenu quatre jours, avant de pouvoir redescendre au pied de la montagne. En octobre 1992, le Français Jean-Christophe Lafaille a survécu peodant cinq jours dans la face sud de l'Annapurna, malgré une fracture au bras et alors qu'il était très éprouvé moralement après la mort de son compagnoo de cordée, Pierre Béghin. André Geyssant, qui connaît très bien Pierre Royer, pense que les deux hommes « *hyper-entraînés, possèdont un bon débit cardiaque et connoissant très bien les montagnes de l'Himalaya, peuvent encore s'en sortir, porce qu'ils sovent mettre leur métabolisme ou ralenti. Mois pour outant, il ne faut plus tarder pour les retrouver.* »

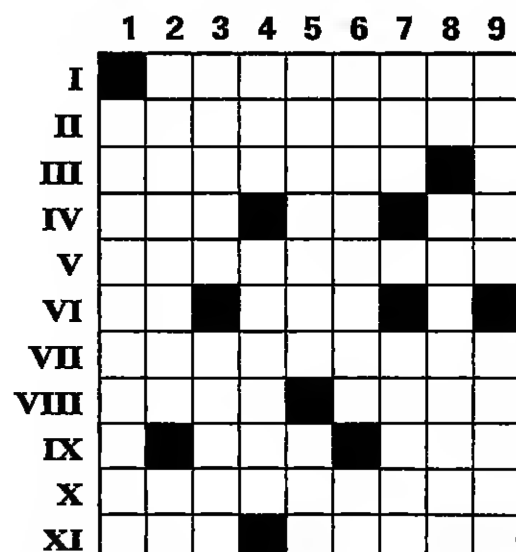
Acacio Pereira

AGENDA

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous ne sommes pas en mesure de publier notre rubrique météorologie quotidienne. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6667



HORIZONTALEMENT

I. N'est pas basse du tout. – II. Pour les perdre, il faut vraiment le faire exprès. – III. Quand on se gonfle, il devient grand. – IV. Un bruit qui vaut un renvoi. Les grains le font grossir. Réclamé pour ne pas être lésé. – V. Utiles pour les grandes manœuvres. – VI. Largeur d'une bande. Quantité insuffisante. – VII. Qui ont peut-être perdu la tête. – VIII. Affluent du Danube. Une prune. – IX. Se lança dans les retranchements. Pour la vouloir, il faut avoir les moyens. – X. Peut être trouvé chez le boulanger. – XI. D'un auxiliaire. Blanche quand on n'y voit rien.

VERTICALEMENT

1. Un spécialiste des meubles. – 2. Des femmes qui peuvent avoir le cœur sur la main. En France. – 3. Pris pour passer un bon moment. N'ont pas un maintien très modeste. – 4. Victoria, au départ. Utile pour celui qui veut mettre la main au panier. – 5. Vivent sur les côtes du Pacifique. Les premières notions. – 6. Vraiment pas polie. Dieu. – 7. Poisson. Pour conclure. – 8. Adverbe. Cause des malformations. – 9. Solidement bâtis. Se traîne sur les fonds sableux.

SOLUTION DU Nº 6666

HORIZONTALEMENT

I. Tribunal. – II. Meunerie. – III. Ame. Niera. – IV. Spéciales. – V. Oô. Règle. – VI. Croisée. – VII. Haïs. Uni. – VIII. Illettrée. – IX. Se. Io. Tu. – X. Tsunami. – XI. Ténesme.

VERTICALEMENT

1. Masochiste. – 2. Temporales. – 3. Ruée. Oïl. Ut. – 4. In. Crise. Ne. – 5. Bénies. Tian. – 6. Uriage. Tome. – 7. Nielleur. Is. – 8. Aérée. Net. – 9. As. Pieuse.

Guy Brouty

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Laval condamné à mort

PEINE de mort, indignité nationale, dégradatioo oarionale, confiscatioo des biens : tel est l'arrêt que la Haute Cour de justice a reodu hier, à l'issue de la cinquième audience de ce que l'oo pensait devoir être le procès de Pierre Laval, reconnu coupable de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi.

Ce double crime résulte incontestablement des faits éoumérés dans l'acte d'accusation, développés par le procureur général Mornet dans son réquisitoire et repris dans les attendus de l'arrêt. La condamnation elle-même n'est donc pas contestable. Elle donnera satisfaction à la cooscience nationale.

On ne peut dooc que déplorer amèrement les cooditions dans lesquelles elle est intervenue, encore que la loi du 9 septembre 1835 sur les cours d'assises, dont le président Mongibeaux a fait application, prévoie que l'accusé, s'il refuse de comparaître à l'audience, peut être cependant jugé contradictoiremeot. Et il est assez évident qoe Pierre Laval a tout mis eo œuvre pour se faire expulser, puis pour qu'il fût dit que les débats avaient eu lieu hors de sa présence et de celle de ses avocats. Là est sa responsbilité et non celle de la Haute Cour.

C'est, d'autre part, en sortant de leur rôle de juges que plusieurs membres du jury – qui sont des parlementaires – se soot mis, eux, dans leur tort. Ce tort est d'autant plus grand qu'ils ont permis à l'accusé de formuler de graves accusations à l'égard do tribunal dont ils faisaient partie.

Le malaise qui régnait depuis les incidents que oous avons rapportés a persisté pendant cette dernière audience rapide et sans grand relief, où M. Léon Noël a, en termes parfaits, refusé de déposer eo l'absence de Pierre Laval. Ce malaise, le président o'a pas été le dernier à le ressentir, puisqu'il a tenu, avant de clore les débats, à lire une lettre que Pierre Laval lui avait adressée. Ainsi M. Moogibeaux a-t-il po dire que l'accusé avait eu, comme il se devait, la parole le dernier.

(11 octobre 1945.)

ABONNEMENTS

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONOE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONOE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE 1994

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Jeudi 12 octobre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; *Le Sarcophage des époux*, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE BOURDELLE** : Bourdelle et la mythologie (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : expositioo-dossier Robert Houdin (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, le symbolisme (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA CATHÉORALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Elisabeth Romann).

■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'eotrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MONTMARTRE** : les jardins (35 F), 14 h 30, place Saint-Pierre, à l'entrée du square Willette (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Huang Zhou (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **RUE DU CHERCHE-MIDI** : jardins et hôtels (50 F), 14 h 30, sortie du métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

■ **LES INVALIDES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et soo histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES MARCHANDS** du XIXe siècle (37 F), 15 heures, sortie du métro Bourse (Monuments historiques).

■ **LA RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE** et ses annexes (40 F), 15 heures, sortie du métro Faidherbe-Chaligny, côté hôpital (Approche de l'art).

■ **LE THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 15, avenue Montaigne (Monuments historiques).

TABLE

Parme, roi des jambons

Qualité de l'élevage et parcours sans faute du séchage et du salage ont forgé la réputation de l'Emilie-Romagne dans l'art de la charcuterie d'exception

SI, dans le souveoir de oos voyages d'Italie, la cuisine se conjugue avec pâtes, ail, huile d'olive et tomate, il convient de ne pas oublier un savoir-faire ancestral qui a permis aux Italiens de passer maîtres dans l'art de la charcuterie. Salami, mortadelle et jambon de Parme connaissent une renommée mnndiale. L'Emilie-Romagne, région d'élection de la cuisine, doit son nom an consul Marcus Aemilius Lepidus, qui fit construire la voie Emilienne, pour relier Rimini à Plaisance. Emilie donc, cette province, puis Romania, fut le nom que les Byzantins lui donnèrent.

Les Latins, déjà, adnraient le « porc à la troyenne », farci tel un cheval de Troie, d'huîtres et de petit gibier à plume. Ils aimaient la tétine et la vulve de truie, consommaient aussi le jambon en salaisoo et le jambon cuit à la façon d'Apicius, en croûte, aromatisé de laurier et de miel, avec des figues. Mais c'est sur le conseil de Platina, auteur de *Honesta voluptate*, qui recommandait de commencer le repas avec un fruit frais, que l'on sert en Italie, depuis la Renaissance, le jambon en début de repas, avec des figues on du melon.

Verdi o'aimait pas le melon, il se cooteotait du jamboo ! Aujourd'hui encore, la via Emilia reste la « route du cochon ». La mortadelle est l'emblème de « Bologne la grasse ». A Modène, on célèbre le pied farci – *zampone* – qui assure la gloire de la famille Fini. A Felino, c'est le salami ; à Zibello, le *culatello*, dont le cuisinier Massimo Spigaroli régale ses clients en son auberge *Al Cavallino Bianco* (43010-Polesine Parmense. Tél. : 0524/96136). Plaisaoce conserve la tradition de la *coppa*. Et Parme a son jambon.

Salé, le jambon est ensuite mis à sécher. Une année entière, au moins, sera nécessaire à la transformation du jambon. L'atmnsphère de la contrée lui est sans doute bénéfique. Le centre de la productioo est la ville de Langhirano, un site déjà mootagneux. Les bonnes années, d'immenses resserres et aussi des maisons, de la cave au grenier, regorgent du jambon affiné et travaillé. Le jambon de Parme – appellation d'origine contrôlée depuis 1970 – se reconnaît à la « couronne ducale » à cinq points, marquée au fer rouge dans la couenne. C'est la cuisse de porc qui donnera le jambon, un porc de neuf mois de race sélectionnée et pesant 150 kilos. La cuisse est tatouée à la naissance et marquée à l'abattage. Ce porc bénéficie d'nn élevage diététique pour diminuer la teneur en lipides de sa viande.

C'est dans un terroir délimité de l'Emilie-Romagne qu'a lieo l'élaboration du jambon de Parme, au sud de la via Antica Emilia, entre les rivières Enza et Stirone. Le vent qoi vieot des Apenoins donne à la viande saveurs et arômes suhtils, et les senteurs sauvages d'un séchage en finesse. Les pièces fraîches soot d'abord travaillées et parées à une température voisine de zéro degré. Puis,



recouvertes d'une couche de sel, elles passent une semaine à une température à peine supérieure. Ensuite, dans une « chamhre de deuxième sel », elles séjournent trois semaines. A ce stade, une bague indique déjà le mois et l'année du début de maturation.

On laisse encore reposer deux mois à la même température, puis les jamhons soot lavés à l'eau tiède. Ils passeront encore six mois au moins dans de grands entrepôts ventilés oaturellemeot, puis dans une resserre où est parachevée la transformation enzymatique, sans la moindre adjooction. Avant la commercialisation, un sondage en cinq points sera effectué à l'aide d'un poinçon en os de cheval, par un représentant du Consortium, la police du jambon de Parme. Après cette maturation de douze à vingt mois, il est désossé ; il a perdu près de 20 % de son poids, et ses graisses sont de « bnnnes graisses ». Il reste le meilleur, une chair tendre justement salée, une saveur complexe qui fera merveille avec le melon ou les figues, et quelque vin, blanc de *trebbiano*, nu *lambrusca*, nn rouge frais et pétillant.

Le jamboo de Parme connaît un succès justifié. Deux cent cinq entreprises s'emploient à produire 7,7 millinns de pièces. L'Italie, à elle seule, consnmme 85 % de cette productinn. La France importe 45 % du reste. Le *culatello*, la partie noble du muscle fessier – et non la culotte, comme l'imaginait D'Annunzin – doit son caractère, issu d'une longue maturatioo, au brouillard et à l'humidité de Zibello, petite cité des bords du Pô. Sa finesse est grande, soo prix exorbitant. Il o'est pas importé eo France.

CONTREFAÇONS

Mais il y a Parme et Parme. La durée de maturation fait la différence de goût – le moëlleux, la fioesse – et de prix également, car le jambon de Parme est un produit de luxe. Chez certains traiteurs italiens, dans les bonnes charcuteries, à la Grande Epicerie de Paris, l'approvisionnement est direct depuis Langhirano. Mais on en trouve aussi, depuis peu, dans les grandes surfaces. Il existe des contrefaçons, en Italie même. La chambre de commerce belgo-luxembourgeoise, récemmeot, vantait uo jamhon de Parme « made in Belgium » !

La demande d'appellatioo d'origine protégée (AOP), en instance à Bruxelles, devrait bientôt éviter de tels désordres. A Parme même, c'est à La Greppia que l'oo déguste d'excellents jambons et une riche cuisine ao beurre, apanage de cette région. A Felino, la *Trattoria Bianchini* propose à ses habitués une aimable cuisine rustique. *Parma Rotta*, délicieuse auberge de campagne, offre quelques plats de charcuteries réginnales, arrosés d'un lambrusen *alla vecchia maniera* et aussi un festival de truffes blanches ! Le grand cuisinier Gualtiern Marchesi, maintenant installé à *L'Albereta*, près de Brescia, associe le jambon de Parme à une escalope *(piccata)* de veau, simplement poêlée, servie avec une salade et un merlot *dei colli Berici*.

La table d'Italie a toujours signifié le bonheur, pour Ginno, comme pour le Stendhal de *La Chartreuse de Parme*. Nous avons tous une Italie au cœur, que nous cultivons par le souvenir, quelques escapades, et la fréquentatinn des Italiens de Paris. Le parme est l'invité obligé des hors-d'œuvre du début de repas. Il nous fait souvenir des étés, des toits de ferme, sous lesquels, à la campagoe, sèchent les jambons. La cuisine de cette région, dans sa variété provinciale, est riche, beurre et parmesan – le *parmigiano reggiono* – qui requiert, comme le jamboo, des produits sélectionnés et la patience du fromager. Le lait de la vache est employé à la fabrication du fromage, mais le petit lait est la première oourriture du porc. Image d'une chaîne alimeotaire dans laquelle l'iodustrie a pris place avec sagesse, eo laissant aux chnses le goût de ce qu'elles sont.

Jean-Claude Ribaut

★ Gualtiero Marchesi, de Brescia, et deux autres chefs italiens doivent participer à une rencontre culinaire franco-italienne au Bristol, à Paris, vendredi 27 et samedi 28 octobre.

TOQUES EN POINTE

■ **RESTAURANT CONTI.** C'est avec le jambon de Parme que Michel Ranvier, le chef du Conti, réalise un délicat plat d'automne, le « composé de Parme, carpaccio et salades mélangées ». On pourra préférer le jamboo seul, servi dans une grande assiette et mis en valeur par un vin du Piémont, un Nebioloh d'Alba. Alba est justement la capitale de la truffe – *tartufo bianco* – d'un bel ivoire, trois fois plus chère que la truffe dite du Périgord, mais souveraine avec le risotto ou les pâtes. On se gardera de la comparer avec la truffe noire *(tuber melanosporum)* car son usage est condimeotaire et ono culinaire. Elle est finement râpée à cru, comme le parmesan. Au Conti, nous apprécions aussi les spaghettis aux aubergines ou à la poutargue – un délice –, les *penne* au thon. Cette table italienne propose des plats inconnus des pizzerias : escalopines de canard à la moutarde de Crémone, ou encore espadon poêlé à la sicilienne. Le chef fit la réouverture de l'Orient-Express, dans les années 80, après avoir travaillé avec le bon M. Jamin. Une visite chez Conti est une invitation au voyage, dans un écrin tendu de rouge opéra, un repas coûtera environ 300 francs par convive.
★ **Paris. 72, rue Lauriston (75116). Tél. : 47-27-74-67. Fermé samedi et dimanche.**

■ **GUALTIERO MARCHESI.** Cuisinier, musicien et amateur d'art, Gualtiero Marchesi avait intrigué et bientôt séduit, au début des années 80, la plupart des visiteurs de son établissement milanais. La cuisine italienne réinventée ? L'ambition parut à certains excessive. Son installation à la campagne à proximité de Brescia voici deux ans, dans un magnifique bâtiment au milieu des vignes, passa pour une retraite stratégique. La même tentation de la simplicité, le talent toujours, et un cadre magnifique qui juxtapose objets d'art contemporain et matériaux classiques font d'une étape à L'Albereta un moment de rare plaisir, sans lambris et sans artifices. Le grand hors-d'œuvre de la mer présente cinq préparations de homard, morue, spaghettis à la poutargue, petits calamars et bar cru aux oursins, aux saveurs puissantes et variées ; les cèpes sont cuits à l'étouffée dans une feuille de châtaignier. Le risotto au safran et à l'or – gag futuriste à la Marinetti – comme le ravioli ouvert aux saint-jacques sont les deux plats d'une cuisine qui embrasse tradition et modernité. Le turbot en croûte de sel, aux petits légumes tenus croquants, atteint au dépouillement d'une esquisse culinaire, prenant le parti de la qualité du produit et de la discrétion du chef. Un rare exemple d'humilité. Les vins blancs de la région, chardonnays plus oo moins notables, sont servis au verre pour un repas qui n'excède pas 500 francs.
★ **Erbusco. L'Albereta, via Vittorio Emmanuele, 11 (25030) Brescia. Tél. : (030) 776-05-62. Fermé dimanche soir et lundi.**

■ **DUQUESNOY.** Voici une bonne, une délicieuse maison, où l'espace o'est pas compté. C'est rare. Jean-Paul Duquesnoy se satisfait d'une clientèle aisée, gourmande et fidèle. Alors, sur les beaux nappages, l'oo vient goûter les plats de saison, la « soupe crémeuse de girolles au cerfeuil et grosses langoustines » ou bien les « rougets en écailles de pomme de terre », accompagnés d'une purée de persil simple et d'un beurre de thym. Excellents produits, juste cuissoo, voilà une cuisine classique sans excès. Au déjeuner, un menu permet un large choix des plats les plus intéressants de la carte : la « dodine de caille au foie gras » ou bien la « fleur de courgettes farcie au tourteau breton, huile d'olive, tomate et basilic ». Choix difficile entre le « sandre rôti à la peau croustillante au vin de graves » ou la « canette au miel et vinaigre ». Françoise Duquesnoy veille à la bonne ordonnance du service, et le sommelier saura vous conseiller la bouteille assortie aux « rouelles d'abats de la Saint-Cnchon au beurre de moutarde et darioles de pommes de terre aux oignons ». Ne pas manquer le dessert au chocolat, à défaut, les petits babas au rhum, ananas confits avec la crème glacée à la noix de coco. A la carte, comptez 500 francs au moins. Excelleot meno au déjeuner, à 250 francs.
★ **Paris. 6, avenue Bosquet (75007). Tél. : 47-05-96-78. Fermé samedi midi et dimanche.**

■ **LE FLANDRIN.** Le jeune Olivier Denis a mis au point quelques jolis plats de demi-saison, un goûteux chou farci aux légumes en entrée (45 francs) et une très savoureuse daube de canard aux champignons (125 francs) qui appelle les boos bordeaux de la carte. La tarte feuilletée aux figues fraîches oo la pomme confite au caramel justifient, à elles seules, la fidélité des habitués du quartier. Le soir, du lundi au vendredi, un bon pianiste de jazz donne la sérénade dans le bar attenant. Choix d'huîtres et coquillages, notamment huîtres de Saint-Vaast. A la carte, il faut compter 250 francs environ.
★ **Paris. 4, place Tattegrain (75016). Tél. : 45-04-34-69. Tous les jours.**

J.-C. Rt

JARDINAGE

Savoir planter à temps

« À LA SAINTE-CATHERINE, tout bois prend racines », assure le dicton. Comme toutes les prévisions, celle-ci est fausse, et plus encore contraignante. Que le néophyte se rassure, il est possible de planter toute l'année les plantes cultivées en pot.

S'il gèle à pierre fendre ce jour-là (le 25 novembre), mieux vaut remettre à plus tard les travaux de jardinage. Mais nctobre est un mnis particulièrement propice à de nombreuses plantations. La terre est encore chaude des calories emmagasinées durant l'été – et celui qui vient de passer a été particulièrement ensoleillé – et l'eau tombe généralement dru pendant tout le mois de septembre. Mises en terre maintenant, de nombreuses plantes auront le temps de développer des radicelles avant les premières gelées. Lorsqu'elles s'endormiront pour l'hiver, elles seront bien accrochées au sol. Le printemps venu, elles partiront plus vite, croîtront avec davantage de vigueur que celles qui seront plantées à la Sainte-Catherine, au cours de l'hiver ou au printemps. Les chaleurs venues, elles supporteront aussi mieux la sécheresse.

Tentez l'expérience, plantez un rosier maintenant et un autre de la même variété en mars : le premier fleurira quinze jours plus tôt et résistera bien mieux aux maladies

Premiers bénéficiaires de cette plantation hâtive, les rosiers à racines nues et les plantes à feuilles persistantes. Les rayons des jardineries commencent à se garnir de rosiers sous plastique, leurs racines eotourées de tourbe humidifiée n'atteodeot qu'une chose : être mises eo terre. Tentez l'expérience, plantez un rosier maintenant et un autre de la même variété en mars : le premier fleurira quinze jours plus tôt et sera beaucoup plus développé en fin de saisoo. Il résistera, en outre, bien mieux aux maladies.

Les rhndodendrons, azalées et autres plantes de terre de bruyère, de nombreuses plantes vivaces et bien sûr les bulbes de printemps bénéficient de cette plantatinn hâtive. Trop de jardiniers ne plantent leurs tulipes, leurs jacinthes, leurs narcisses et leurs jooquilles que fin novembre... quand celles qui sont déjà en terre depuis les années passées nnt déjà développé leurs racines et leurs bourgeons. Avouons-le, nous avons nous-même déjà planté des bulbes en plein mois de décembre : le jardinier ne maîtrise pas toujours son emplni du temps comme il le souhaiterait... alors même qu'il se précipite pour acheter les plantes qu'il veut installer dans soo jardin. Les résultats n'ont certes pas été catastrnphiques, mais, à côté des bulbes qui s'étaient naturalisés depuis quelques années, les fleurs étaient moins solides sur leur tige...

La différence s'est surtnut fait seotir l'année suivante. Si les bulbes contiennent suffisamment de réserves nutritives pour assurer une floraison (sinon, il serait impossible de faire fleurir les jacinthes posées sur un flacon plein d'eau claire), leur faible enracinement provoqué par une plantatioo dans une terre trop froide les empêche de les reconstituer pour l'année suivante.

A ce sujet, la vogue étant aujourd'hui au jardin naturel, il est inutile d'arracher les bulbes lorsque le feuillage est sec, il ne faut jamais couper le feuillage des plantes à bulbe avant qu'il ne se dessèche naturellement. Mieux vaut les laisser en terre. Ceux qui se plaisent là où ils sont se développeront pour constituer de grandes tâches colorées d'un effet plus décoratif que ces massifs tirés au cordeau hérités des plantations Napoléon III.

Alain Lompech

ACADÉMIES Avec sa tradition de près de quatre siècles, son important patrimoine et son réseau de correspondants répartis dans le monde entier, l'Institut de France a tous les traits d'une maison à la fois prospère et vivace. Pourtant, à l'heure où celle-ci célèbre solennellement le bicentenaire de sa refondation par la Révolution française, la définition de ses fonctions demeure à actualiser. ● L'IDÉAL de l'honnête homme et de l'homme de cour du Grand Siècle qu'elle perpétue a-t-il encore une pertinence à l'ère de la spécialisation et de la professionnalisation des savoirs ? ● LA COMPLEXITÉ des sociétés d'aujourd'hui justifie-t-ella encore que l'homme de lettres y occupe une fonction à la fois publique et officielle ? ● LA MULTIPLICATION des prix et des distinctions ne diminue-t-elle pas la valeur de consécration qui émane de cette institution typiquement française, si souvent contestée ?

L'Institut de France célèbre deux siècles de son histoire

C'est en 1795 que les diverses académies furent regroupées en un seul Institut. En fêtant ce bicentenaire, cette institution parfois trop « vénérable » s'interroge sur son avenir

AVEC LA CÉLÉBRATION, mardi 10 octobre, au grand amphithéâtre de la Snrbonne, du bicentenaire de l'Institut de France – auquel dnit assister le président de la République –, ce n'est qu'une étape dans une histoire de près de quatre siècles que l'on commémore. En créant l'Institut national le 25 octnbre 1795, par la fusion des anciennes académies, la Convention fait mine de rompre le fil d'une histoire qui manifeste en réalité une remarquable continuité depuis 1635, date de la création de l'Académie française par Richelieu. Repère commode pour l'observateur, les césures histnriques comportent toujours une part de déformation. Or, de même qne, pour Tocqueville, la Révolutinn française est tout entière contenue dans l'Ancien Régime, de même, pour Marc Fumaroli (auteur d'un cbapltre consacré à la « Cnupole » dans *Les Lieux de mémoire, II La Nation, 3* « La gloire, les mots », Gallimard), la tradition qu'inaugure l'Académie française – l'une des cinq académies – est tout entière d'« ancien régime ». Tradition de modèle de la vie littéraire en France, fût-ce sous la forme du repoussoir.

Que l'Institut perpétue ou non les mœurs et les rites de l'ancienne cour comme le pensent certains – hommes de guerre, politiques, anteurs et érudits s'y côtolent dès le début –, le fait est qu'on y reste attaché à un idéal classique de « l'honneste hnmme », forgé au Grand Siècle, aussi éloigné que possible du professionnel et du spécialiste. En conférant à l'écrivain ou au savant une nnction officielle unique au monde, on y manifeste, depuis Richelieu, une sorte de droit d'intervention des lettrés dans les affaires publiques – voire celles de l'Etat. Intervention modernisée depuis l'affaire Dreyfus sous le vocable d'« intellectuel », mais qui se réfère, peut-être par des vnies indirectes, au modèle fourni par l'institution siégeant quai Conti.

Les Académies n'ont, somme toute, connu qu'une éclipse durant la Terreur (un décret les dissout, le 8 août 1793, tout en envisageant leur résurrection snus d'autres formes). Dans l'esprit des révolutionnaires passionnés de « physique sociale », le nouvel Institut national doit couronner l'ensemble du système éducatif républicain, tout en accentuant la prédominance des sciences (morales et politiques on sciences dures) sur les lettres. Le rituel de la séance plénière, dont la première a lieu le 3 avril 1796, signifie mnins un retour au vieil idéal bumaniste d'unité des savoirs et des disciplines – dnnt la créatinn de l'Académie des sciences comme entité distincte marquait déjà le terme dès 1666 – que l'obsessinn de l'unité tout court, soulignée par l'historien Claude Nicolet, chère aux « bonshommes systèmes » de la Révolutinn.

C'est également au cnurs de cette période de refndatinn que l'Institut national, aujourd'bui Institut de France, acquiert les unités de lieu et de costume qui vont désormais être inséparables de son image : la Coupole, ainsi que l'habit vert. Le transfert de l'Institut, décidé en 1805, dans les bâtiments de l'ancien collège Mazarin devenu palais des beaux-arts, ne devait pourtant être que de courte durée. Installé depuis la fin du règne de Louis XIV au Louvre, il était censé y revenlr. Mais le provisnire s'avère durable, tant le butin des campagnes napoléoniennes encombre les galeries du vieux palais. Il dure encore.

De part et d'autre de la période révolutionnaire, les académies constituent une cbambre d'écbn de plus en plus amortie des débats où enjeux de politique et de savoir se croisent. C'est à l'Académie française que se concrétise l'ambition de porter le français à égalité avec les langues classiques et universelles, le grec puis le latin, entreprise symbolisée par la rédaction du fameux dictionnaire, qui, depuis 1795, a connu quatre éditions (1798, 1835, 1878, 1935). C'est à l'Académie que Charles Perrault déclenche en 1687 la querelle des anciens et des modernes, en lisant un panégyrique en français du Roi-Soleil : *Le Siècle de Louis le Grand* (les éloges au monarque, protecteur de l'institution depuis 1672 étaient jusque-là plutôt rédigés dans la langue de Cicéron). C'est à l'Académie française, avec l'élection de Voltaire en 1746, puis celle de Duclos et de d'Alembert, que triomphe l'Encyclopédie dans la seconde partie du XVIIIe siècle.



Tradition des Lumières, tradition libérale demeurent, malgré l'assujettissement au pouvoir en place. Certes, Napoléon interdit à Chateaubriand de prononcer son discours de réception à cause des allusions à la liberté dont l'auteur du *Génie du christianisme* l'a parsemé. Mais l'élection du philosophe Royer-Collard (avril 1827), qui a osé protester un mois plus tôt contre l'« oppression de la presse » par le gouvernement de Charles X, est un signe de la survie de cette tendance libérale.

L'Institut, au travers cette fois de sa « seconde classe », celle des sciences morales, aura, il y a deux siècles, joué le rôle le plus directement politique de son histoire, en inspirant, – autour du groupe des idéologues – l'expédition d'Égypte, et en créant au Caire avec l'Institut d'Égypte une sorte de filiale. Le même Bonaparte, qui y fut reçu en 1797, dans son désir de secouer le joug de ses premiers tutenrs, supprime la seconde classe de l'Institut en 1803, tordant ainsi le cou à l'espérance révolutionnaire de réorganisation sociale par la raison et mettant le point final à une période curieuse et brève de notre histoire où le philosophe était roi.

*Au cours des deux siècles écoulés, l'Institut a affronté des phases de déclin et des concurrences sévères. Si l'Académie française est parvenue à canaliser la vague romantique, en accueillant en son sein les Lamartine et les Hugo, si les universitaires y font leur entrée, à la suite du philosophe Victor Cousin, d'Ernest Renan, d'Hippolyte Taine, en revancbe la Conpole a longtemps renâclé à intégrer les tenants d'un genre tenu longtemps chez elle pour mineur : le roman. Balzac tout comme Zola n'y entreront jamais (le dernier fera pourtant vingt-quatre tentatives), et c'est Paul Bourget, en 1894, qui sera le premier romancier admis en tant que tel. Pour Barbey d'Aurevilly, elle n'est déjà plus, en 1863, qu'un « *havre de vieux hérons moroses* ». Organe de légitimation tardive des courants dominants de l'opinion publique, aujourd'bui le roman qui y triomphe est celui dont la forme a été, avec des fortunes diverses, contestée dans les années 50.

Plus généralement, la spécialisation croissante des savoirs, la concurrence grandissante d'autres formes de couronnement de la vie littéraire (le prix Goncourt, le Nobel, à partir de 1903 et 1901), la fonction de plus en plus centrale jouée par les revues dans la vie littéraire (la *NRF* est créée en 1908), le déclin des salons où les académies trouvaient à la fois leur terreau et un substitut à la vie de cour au profit d'autres formes de réunions savantes comme le séminaire ou le colloque, l'influence enfin du CNRS à partir des années 30, *tout ces facteurs ne font-ils pas de l'histoire de l'Institut au XX[e] siècle celle d'un déclin programmé ? A-t-il les moyens de devenir une manière de « Conseil constitutionnel du savoir », ou de « Parlement des savants », comme le suggère son actuel historiographe, Antoine Marès ? Encore faudrait-il que la passion de l'unité qui présida à sa refondation en 1795, demeure elle-même un idéal.*

Nicolas Weill

Les manifestations du bicentenaire

● **Cinq académies.** L'Institut, situé quai de Conti à Paris, abrite sous sa célèbre coupole fin XVII[e], l'Académie française, fondée en 1635, l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1663), l'Académie des sciences (1666), l'Académie des beaux-arts (1648) et l'Académie des sciences morales et politiques (1795). Le palais Conti compte deux bibliothèques hors pair : celle de l'Institut de France est riche de plus d'un million et demi de volumes ; la Mazarine possède une collection rare de manuscrits médiévaux.

● **Un patrimoine exceptionnel.** Grâce aux donations, l'Institut possède plusieurs musées : Jacquemart-André, Marmottan (Paris), Claude Monet (Giverny), ainsi que des domaines : le château de Chantilly, celui de Langeais, l'abbaye de Chaalis, la maison de Pasteur...

● **Publications.** *L'Institut de France, le parlement des savants*, d'Antoine Marès (« Découvertes », Gallimard, 128 p., 73 F) ; *L'Histoire des cinq académies*, ouvrage collectif rassemblant des textes d'Henri Amouroux, de Bertrand Poirot-Delpech, Jean Tulard, Jacqueline de Romilly, Jean Delumeau, Jean Bernard notamment (Librairie Académique Perrin, 478 p., 149 F, en librairie le 17 octobre) ; les éditions Fayard publient les Actes des colloques du Bicentenaire de l'Institut de France (540 p., 150 F, en librairie le 25 octobre).

● **Les manifestations.** Outre les célébrations solennelles (sur invitation), le bicentenaire propose un colloque franco-italien sur les Instituts (27-28 octobre), des expositions dans les principaux domaines de l'Institut, des concerts (le 4 novembre à 20 h 30, l'orchestre national de France, Berlioz, Fauré, Honegger, Messiaen ; le 9 décembre à 20 h 30, concert Fauré). Un timbre, une médaille commémorative, une nouvelle pièce de 1 franc et un foulard en soie Cartier accompagnent l'événement. Renseignements : Institut de France, 23, quai de Cnnti, 75006 Paris. Tél. : (1)44-41-44-41.

Les femmes et les étrangers

L'accès des femmes et des étrangers à la Coupole a longtemps suscité des résistances au sein de l'institution académique. Si quatorze femmes siégèrent à l'Académie des beaux-arts (créée en 1648) de 1663 à 1789, la candidature de Marie Curie à l'Académie des sciences est encore écartée en 1910 au nom des *« traditions immuables »*.

C'est cependant la même Académie des sciences qui brise le tabou, avec l'électiou en 1964 de Marguerite Perey à titre de correspondant, suivie par l'Académie des sciences morales et politiques, qui accueille Suzanne Bastid, l'Académie des beaux-arts qui crée en 1974 un fauteuil pour l'impératrice d'Iran, et les Inscriptions et Belles-Lettres, qui élit Jacqueline de Romilly en 1975. Marguerite Yourcenar ouvre enfin les portes de l'Académie française en 1980 et, depuis 1979, deux femmes ont présidé l'Académie des sciences, Yvonne Choquet-Bruhat et Mariane Grunberg-Manago. En revanche, si les correspondants et les associés étrangers de l'Institut sont nombreux, l'obtention d'un fauteuil à part entière demeure problématique aux auteurs de nationalité étrangère, comme on l'a vu récemment avec le cas de l'Espagnol Jorge Semprun.

Cinq académies en quête d'une nouvelle raison d'être

C'EST UNE INSTITUTION typiquement française : chacun la critique mais beaucoup veulent y entrer. Hnrmis les membres de l'Institut, rares sont les interlocuteurs qui vantent les mérites des cinq académies. Conservatisme, coupure d'avec le monde de la recherche, amour excessif des réceptions sous la Coupole, l'image n'est guère flatteuse. Simultanément, les fauteuils des quelque quatre cent membres français ou étrangers associés, dont près de la moitié sont réservés aux chercheurs de l'Académie des sciences, sont fnrt convoités. L'habit vert, le bicorne à plume et l'épée, les séances de travail hebdomadaires, le repas annuel et la séance solennelle de rentrée (le mardi le plus proche du 25 octobre), la magnifique bibliothèque et le prestige de la mention « membre de l'Institut » sur sa carte de visite, tous ces signes extérieurs de richesse intérieure ne laissent pas d'attirer les candidats.

La célébration de ce bicentenaire intervient dans un contexte d'interrogations sur le rôle de l'institution. Qnestions de fond : l'essor du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, des universités et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales depuis les années 70 a marginalisé le rôle intellectuel de la Coupnle. En même temps, le regain d'intérêt pour le beau patrimoine des académies (domaine de Chantilly, Musée Claude-Monet à Giverny, abbaye de Chaalis, Musée Jacquemart-André...) déplace le centre de gravité de l'Institut vers un rôle de conservation et d'exploitation de ses lieux culturels.

Plus conjoncturels, les scandales de gestion sous la précédente direction de l'Institut, dénoncés par la Cour des comptes (*Le Monde* des 12 et 13 avril 1991), ont aussi secoué la vieille maison. En janvier 1994, le compositeur Marcel Landowski (soixante-dix-huit ans) a succédé à Edouard Bonnefous (quatre-vingt-cinq ans) au poste de chancelier de l'Institut de France pour un mandat de trois ans. L'Institut est tiraillé entre ses fonctions – et ses sensibilités – conservatrices et le besoin de réformes. Dans un monde qui change à toute vitesse, à l'heure d'une vie intellectuelle et artistique parfois victime des effets de mode et des engouements médiatiques, il est bon qu'existe un pôle plus serein, affirme-t-on à l'Institut. Un certain désir de modernisation se fait jour, notamment à l'Académie des sciences. Paul Germain, l'un de ses deux secrétaires perpétuels, souhaite que la Coupole retrouve un rôle plus dynamique et fasse émerger *« les idées et les pensées aptes à aider les hammes à comprendre et à maîtriser les évolutions d'un monde qui, comme jamais auparavant, manifeste à la fais l'étonnante fécondité de l'esprit et la fragilité des équilibres des communautés humaines »*.

REDÉFINIR LES PRIORITÉS

L'Académie des sciences, la plus importante en nombre (quelque deux cent chercheurs, dont un tiers d'associés étrangers), est aussi plus au contact de l'actualité savante. Ses membres reflètent de grandes tendances du monde scientifique, alors que les nominations de l'Académie des beaux-arts, par exemple, semblent plus partisanes. La division des mathématiques compte Laurent Schwartz ou Alain Connes. Celle de physique abrite Pierre-Gilles de Gennes, Georges Charpak, Louis Néel, Evry Schatzman, Yves Coppens, Hubert Curien, entre autres, siègent aussi à la réunion hebdomadaire de l'assemblée. Après l'affront fait à Marie Curie, deux fois lauréate du Nobel, refusée en 1911, l'Académie des sciences semble devenue moins misogyne. C'est la biologiste Marianne Grunberg-Manago qui préside les débats du lundi après-midi. Ces dernières années, l'assemblée a été consultée à plusieurs reprises par le ministère de l'éducation nationale (tutelle de l'Institut) sur des projets de réforme de l'enseignement scientifique an lycée ou sur la réorganisation des premiers cycles universitaires.

L'Académie française se réunit le jeudi, notamment pour travailler sur son dictionnaire. Depuis 1795, le dictionnaire a connu quatre éditions. Celle de 1935 comprenait trente-cinq mille mots. L'édition en cours, aujourd'hui publiée jusqu'à la lettre F, devrait dépasser les quarante-cinq mille mots.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres publie trois revues, les *Comptes rendus trimestriels*, le *Journal des savants* et les *Monuments Piot*. La *Revue des sciences morales et politiques* est publiée par l'académie du même nom. Par-delà ces activités traditionnelles, les débats autour du bicentenaire contribueront peut-être à redéfinir les priorités de l'Institut et les missions de ses savants, à l'aube du XXI[e] siècle.

Catherine Bédarida

Les Allumées de Nantes censurées par le gouvernement cubain

A une semaine de l'ouverture de sa sixième édition, tous les spectacles du festival sont annulés. Les trois cents artistes cubains programmés – musiciens, acteurs et plasticiens – n'ont pu obtenir leur visa de sortie de l'île

La sixième édition du Festival des allumées, qui devait se tenir à Nantes du 16 au 21 octobre et réunir environ trois cents artistes venus de La Havane, a été annulée, lundi 9 octobre, à la suite de la décision du ministère cubain de la culture de ne pas octroyer de visa de sortie aux artistes. Le régime de La Havane refusait la présence d'opposants politiques dans les débats organisés en marge des manifestations artistiques. Les organisateurs des Allumées ont décidé de clore la manifestation avant même qu'elle ne commence. Selon le directeur des Allumées de Nantes, Jean Blaise, 10 000 billets avaient déjà été vendus et les 100 000 entrées enregistrées en 1994 auraient pu être dépassées. Pour le directeur du festival comme pour les quatre cents personnes qui devaient travailler sur la manifestation la déception est grande après cette annulation.

SIX NUITS, SIX ANS, six villes : comme prévu à sa création, le Festival des allumées avait choisi de s'éteindre après son édition cubaine, *lo ultima*, la sixième du genre. L'intransigeance du régime castriste aura donné le coup de grâce avant l'heure à une manifestation à nulle autre égale : un jumelage culturel, une invasion de la ville de Nantes par une autre ville avec concerts, expositions, théâtre, débats politico-culturels, tables rondes, et toujours un zeste de nostalgie, un goût de cartes postales délavées mêlé à l'appétit de la modernité – jeune peinture, théâtre d'avant-garde, groupes underground.

Le festival et son directeur, Jean Blaise, savaient qu'en choisissant cette année, après Buenos Aires, Saint Pétersbourg ou Le Caire, de marier Nantes à La Havane, ils prenaient le risque de se heurter à la bureaucratie et à l'intolérance antidémocratique du régime cubain. Comme pour les éditions antérieures, qui n'ont pas toujours été faciles à boucler pour des raisons politiques ou religieuses (la fin du communisme à Saint-Pétersbourg, l'intégrisme au Caire, etc.), les lieux nantais – salons, salles, hangars, château d'eau, entrepôts – investis par le festival avaient été rebaptisés : Palacio de la salsa (les salons Mauduit), le Havana Club (l'usine LU), le café Floridita (salons Loquet), et devaient accueillir des artistes pour beaucoup jamais vus en France. Pour tous ceux-là, jeunes peintres en rupture de ban ou dignitaires du cinéma officiel, le festival de Nantes eût été une formidable plateforme.

« Les artistes cubains sont victimes de l'intolérance politique », déclarait au début de cette année le compositeur Juan Formell, leader de Los Van Van, l'un des plus prestigieux groupes de salsa au monde, à la très officielle revue de l'Union des écrivains et artistes de Cuba. Invité à Nantes, Formell, un habitué des tournées mondiales qui vit à Cuba et est peu soupçonnable d'anti-castrisme, aurait pu répéter que *« les musiciens cubains restent des musiciens cubains, même hors du pays »*, citant en exemple Stravinsky, « un *dissident dont les Russes ont toujours été très fiers, car il n'a jamais cessé d'être Russe »*.

Que s'est-il passé avec La Havane alors que tout semblait bouclé ? Jean-Marc Ayrault évoque « une *balle perdue* » venue des négociations actuelles entre Cuba, les Etats-Unis et l'Europe, une sorte de signal de raidissement politique du gouvernement castriste au reste du monde : *« Nous avons senti qu'ils étaient d'accord pour l'ouverture économique, mais qu'ils entendaient rester souverains et qu'ils refusaient de voir d'autres qu'eux débotter de la démocratie à Cuba. »*

LE PRÉTEXTE DES DÉBATS

Ce sont les débats organisés en partenariat avec *Le Monde*, France-Culture et *Télérama* qui ont servi de prétexte au refus de La Havane d'accorder des visas de sortie à ses artistes. « La démocratie à Cuba » ou « Rejetons de la révolution : le regard des fils et filles de révolutionnaires » sont des thèmes toujours politiquement incorrects au pays du Lider maximo. Dans un courrier du 5 octobre au maire de Nantes, le vice-ministre de la culture, Carlos Marti Brenes, s'était déclaré choqué de *« la présence dans la programmation officielle d'individus d'origine cubaine qui ont démontré de façon aveuglante leur militantisme aux côtés des ennemis du peuple cubain et de sa révolution »*. Ennemis du peuple peut-être, mais à chaque fois invités à débattre avec de fervents défenseurs du régime castriste.

Refusant toute amputation des débats, Jean-Marc Ayrault a tenté de ménager une *« porte de sortie »* : *créer* un festival officiel avec les spectacles et reléguer les débats dans un festival off. Peine perdue. Reste l'amertume du rendez-vous manqué, même si un débat sur Cuba aura quand même lieu, mardi 17 octobre, à l'ex-usine LU de Nantes, suivi d'une fête, même si quatre acteurs cubains déjà présents à Nantes ont décidé de maintenir leur participation à la création d'*El Macbeth*, d'après Shakespeare, avec la compagnie nantaise Hunault/Lapous/La Chamaille. *Reste aussi à digérer* la déception des quatre cents personnes qui devaient travailler pour ce festival, et les comptes qu'il va falloir arrêter. Le budget des Allumées était de 11,5 millions de francs dont 4,5 millions de francs attendus de la billetterie, des bars et des parrainages. 10 000 billets avaient déjà été vendus. Jean Blaise en était sûr : le record des 100 000 entrées de 1994 aurait été battu.

Pour le directeur du festival, l'échec de cette année est « *un investissement pour l'an prochain* ». Une autre *ultima* ? *« Et pourquoi pas*, renchérit Jean-Marc Ayrault, *avec La Havane ? Les choses vont si vite. Quand on a choisi Saint-Pétersbourg, la ville s'appelait encore Leningrad. »*

Véronique Mortaigne avec Adrien Favreau (à Nantes)

Ce qui était prévu

La programmation musicale des Allumés avait marié les jeunes représentants de la salsa cubaine et les orchestres les plus anciens de l'île. Devaient se croiser à Nantes, entre autres : Sierra Maestra, le Septeto Nacional, Los Van Van, NG La Banda, Klimax, Panlito y su Elite, Alfredo Rodrigues. Les rythmes inspirés des cultes yorubas n'étaient pas oubliés (Mercedita Valdes, Changuito...) Etait prévu aussi du latin-jazz havanais, et de la musique classique avec le pianiste Jorge Luis Prats. Des pièces de théâtre, dont une création de Victor Varel, de la danse, des expositions d'arts plastiques, et une rétrospective de la photographie cubaine. Au Café Hemingway (un salon de l'hôtel de la Duchesse-Anne rebaptisé en l'honneur de l'écrivain amoureux de La Havane) devaient alterner des projections de *noticiarios*, films documentaires de la révolution (en présence de Santiago Alvarez), des tables rondes, des discussions, des concerts de *trova* (Compay Segundo y Su Muchachos)...

L'embargo de Fidel Castro

« NOUS SUBISSONS deux embargos, ont coutume de dire les opposants au régime castriste restés dans l'île, *celui, économique et commercial, que les Etats-Unis imposent à Cuba depuis 1960 et celui que Fidel Castro impose aux libertés de ses concitoyens. »* Le Festival des Allumés de Nantes a été la victime indirecte de ce dernier embargo que le Lider maximo avait pourtant eu tendance à desserrer d'un tout petit cran au printemps dernier. Au cours de sa visite à Paris en mars, il avait accepté l'envoi dans son pays d'une mission à dominante française chargée d'enquêter sur les prisonniers politiques. Huit d'entre eux étaient libérés fin mai à Cuba, où la répression contre les militants des droits de l'homme, des mouvements politiques ou syndicaux illégaux avait faibli. Ces *« vers de terre ennemis de la révolution »*, comme on les appelle à Cuba, savent d'expérience qu'ils peuvent aussi bien subir le chaud ou le froid, sans préavis.

La décision de priver de visa les trois cents artistes cubains – musiciens, acteurs et plasticiens – qui s'apprêtaient à embarquer pour Nantes a été prise dimanche 8 octobre dans un contexte de tension à La Havane. La veille, le gouvernement cubain avait rudement condamné les *« pièges »* cherchant à *« affaiblir et à miner la révolution de l'intérieur »*. Ces propos visaient principalement la suppression, annoncée vendredi 6 octobre par le président Bill Clinton, de certaines restrictions américaines sur les voyages et les échanges culturels. Ces mesures, ainsi que la permission donnée par Washington d'aider financièrement les mouvements des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales (ONG) de Cuba, ne visent qu'à *« appuyer la subversion dans l'île »*, a scandé Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale. Dans leurs échanges avec les organisateurs du Festival des Allumés, *les* responsables cubains ont fait mine de découvrir tardivement l'existence de débats, dont les trois parrainés par *Le Monde* sur les thèmes de « La démocratie à Cuba », « Cuba-Etats-Unis : David contre Goliath ? » et « Cuba l'Africaine ». Ils avaient aussi été conviés à y participer, mais l'invitation, transmise notamment à l'ambassadeur de Cuba à Paris, Raul Roa Kouri, est restée sans réponse...

On cherche par ailleurs en vain les *« ennemis de la révolution »* invoqués par La Havane. Yndamiro Restano, un des prisonniers politiques libérés fin mai, a été à deux reprises autorisé à voyager à l'étranger depuis. Eloy Gutierrez Menoyo, dirigeant d'un mouvement d'opposition modéré, Cambio Cubano, de Miami, a eu en juin un entretien de trois heures avec Fidel Castro, pour ne citer qu'eux. Eduardo Manet est un dramaturge et écrivain exilé depuis de longues années à Paris qui n'a jamais montré de tendances subversives. *Les* trois cents artistes cubains qui devaient venir à Nantes allaient-ils, de retour chez eux, « *miner la révolution de l'intérieur* » après avoir été contaminés par des échanges contradictoires ? Ou s'apprêtaient-ils à faire massivement défection à Paris, quand la possibilité de fuir l'île sur des embarcations de fortune n'est plus donnée aux Cubains depuis 1994 ?

« Ce qu'il nous faut, ce sont des produits, pas des idées ! Des idées, nous en avons assez », a déclaré vendredi 6 octobre Fidel Castro à La Havane devant une quarantaine de responsables de grandes compagnies américaines qui font pression pour lever l'embargo, à un moment où le Sénat de Washington s'apprête à voter une loi le renforçant par des sanctions envers les étrangers coupables de commercer avec Cuba.

Martine Jacot

Daniel Templon perd son procès dans l'affaire des faux tableaux de Basquiat

LE GALERISTE Daniel Templon *a perdu son procès en diffamation* contre l'amateur et collectionneur Richard Rodriguez, qui avait contesté l'authenticité de tableaux de Jean-Michel Basquiat, accrochés par le marchand parisien sur son stand de la FIAC, en octobre 1994. Trois tableaux intriguaient Richard Rodriguez : *Asecticism*, *Smoke Bomb*, et *Tax Free*. Convaincu qu'il s'agit de faux, il livre son sentiment à Daniel Templon, qui, en des termes peu courtois, l'éconduit. Richard Rodriguez confie ses doutes au comité d'organisation de la FIAC, mais aussi à des galeristes et au comité Basquiat de New York, chargé de défendre l'image du peintre décédé.

Le comité new-yorkais a, par la suite, confirmé que ces tableaux étaient bien des faux. Tout comme étaient des faux d'autres toiles de Basquiat, également passées entre les mains de Daniel Templon. Le marchand a pourtant poursuivi Richard Rodriguez, estimant que l'amateur lui avait causé un préjudice en suspectant des tableaux avant que le comité Basquiat ne se soit prononcé. Lors de l'audience du tribunal de grande instance de Paris, le 6 septembre, l'avocat de Daniel Templon invoquait la *« volonté de nuire manifeste »* du collectionneur.

Dans son jugement du 4 octobre, le tribunal a donné raison à Richard Rodriguez, soulignant que ses *« qualités d'amateur et de connaisseur de l'œuvre de Basquiat ne sont pas sérieusement contestables »*, qu'il *« a agi en personne avisée »* et qu'il *« a manifesté, par son comportement, le souci parfaitement louable d'empêcher la diffusion d'œuvres non authentiques »*. Le tribunal a aussi condamné deux fois Daniel Templon à 1 franc de dommages et intérêts pour *« procédure abusive » et pour « injures »*. Dans un entretien au *New York Observer* du 12 décembre 1994, le galeriste avait *qualifié Richard Rodriguez de « fanatique »* et de *« un peu paranoïaque »*. Ce jugement, fâcheux pour le galeriste, l'est aussi pour la FIAC, qui ne possède pas de comité de contrôle des œuvres présentées dans les stands et n'avait pas réagi après avoir été alertée par Richard Rodriguez.

M. G.

La beauté froide des images d'Edward Weston

Deux expositions et quatre livres sont consacrés au maître américain et à sa compagne, la photographe Tina Modotti

VOILÀ DONC un des sommets de la photographie américaine, un de ces monstres respectables et respectés, souvent cité par des générations d'opérateurs comme « la » référence, un des grands « modernes », qui apparaît en place de choix dans toutes les histoires de la photographie, et dont quelques épreuves battent les records en salle des ventes.

D'Edward Westnn (1886-1958), on connaissait surtout quelques pbotograpbies parfaitement construites et dépouillées, en noir et blanc : un nu dans le sable et le soleil, un poivron ou un coquillage, un paysage d'écorces et de racines, une cuvette de WC... Autant d'images qui traduisent une obsession déclinée en trente ans de travail : magnifier chaque objet, fruit ou légume, usine ou cbeminée, cbaque fragment de chair ou de végétal, mettre en valeur les fnrmes par la subtilité des gris, prouver que « *la photographie voit davantage que l'œil* », et, ainsi, affirmer que tout mérite d'être mis en lumière.

Nous en étions là, faute d'images auxquelles nous pouvions nous confronter. La floraison d'expositions et de livres autour de Weston, mais aussi de la pbotograpbe Tina Modotti – son modèle et amante lors de son escapade déterminante dans le Mexique des années 20 –, tombent à pic. Une exposition à l'bôtel de Sully à Paris permet notamment de découvrir l'ensemble du parcours de Weston en cent soixante-dix épreuves originales, présentées dans leur chronologie, de 1911 à 1948, scandées en cinq périodes limpides : « Avant le Mexique », « Le Mexique », « L'objet même », « Les années Guggenheim », « La dernière période ».

UN EXTRAIT

Le mot rétrospective est ici un peu abusif, car il implique que l'on retrouve tout l'œuvre. Or il manque son nu le plus célèbre, géométrique à souhait, par ailleurs publié en couverture du très soigné livre *Edward Weston, formes de la passion*. Manquent aussi les autoportraits en sportif, sans doute une curiosité, qui sont conservés au Musée Getty (Califnrnie).

Ce qui est présenté à Paris est un extrait de la collection Lane, ce qui n'est déjà pas mal. William Lane, défenseur et collectionneur de l'art moderne américain (Georgia O'Keeffe, Cbarles Sbeeler, Franz Kline) est mort le 15 juillet. Il a acquis, à la charnière des années 60 et 70, ce qu'on peut appeler le fonds d'atelier de Weston, deux mille tirages originaux datés, signés et annotés, que l'artiste a laissés à ses héritiers. Il ne faut pas bouder son plaisir tant les « Weston de Weston », comme on les appelle, permettent de se confronter à des épreuves remarquables, certaines tirées au platine ou au palladium. Il est dommage en revanche que cette expositinn soit accueillie dans un lieu peu adapté, dont la salle principale est défigurée par des caissons gris en guise de cimaises. Dommage encnre que la période créative la plus célèbre – « L'objet même » – soit éclatée en deux salles éloignées au point de rendre la démonstration moins limpide.

Ce qui frappe, ici, c'est la somptuosité des épreuves, la précision, la rigueur maniaque des compositions, comment la rayure verticale d'un papier peint se prolonge jusque dans la raie qui divise les cbeveux du modèle. Comment une faille dans le mur donne son équilibre à la prise de vue, comment l'écorce de l'arbre se transfnrme en des masses liquides, comment les plis de la peau remodèlent le corps, cnmment une dune de sahle devient épure. Voilà du travail bien fait, léché, vanté par des générations de phntographes. Il n'est pas étonnant que Westnn soit élevé au rang de culte dans les photoclubs amateurs : ils se snnt enthousiasmés pnur cet adepte de la phntographie pure (*straight*) qui ne retoucbait jamais ses épreuves mais savait transfigurer la nature. Cet autodidacte aux convictinns tranchées, cet antimondain qui aimait les femmes, a, d'une certaine façnn, inventé l'art photographique en le coupant de toute production commerciale. Au point d'affirmer dans son passionnant journal, à propos de pnrtraits de commande : « *Chaque semaine de choque année, je prostitue mon intelligence.* »

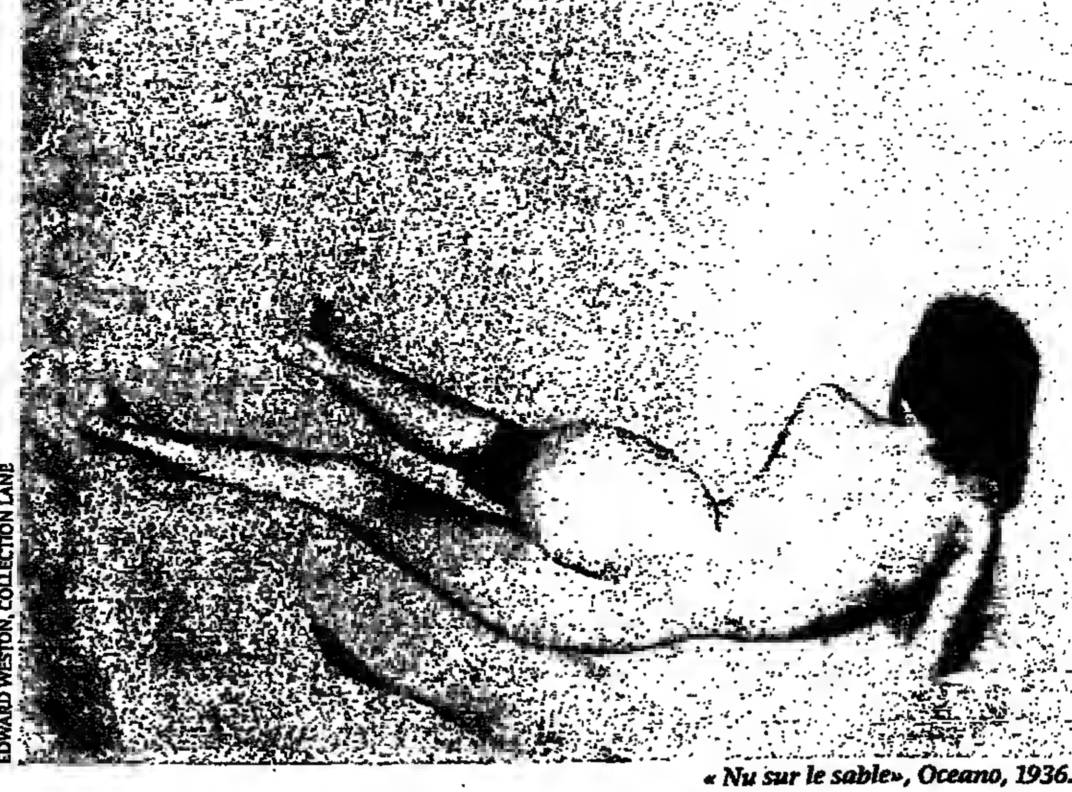
Ce credo en faveur de l'art pour l'art, de l'objet pour l'objet, de la forme pour la fnrme tourne à l'ennui quand les images s'accumulent par dizaines, sans fragilité ni fracture, sans faiblesse ni blessure. Les phntographies de Weston ne disent rien sur le monde mais révèlent la personnalité d'un écologiste atypique qui affectinnnait les bains glacés et dégustait ses poivrons après les avnir photographiés : « *L'ort est d'autant plus faible que lo personnolité de l'ortiste s'y exprime* », écrit-il froidement dans son journal. Tout juste accepte-t-il l'influence d'un Kandinsky. Qu'nn lui dise qu'il est passé du pictnrialisme an modernisme, au début du siècle, n'était pas son problème. Il était déjà ailleurs. Quant à ses natures mortes de pistils, cnquillages er champignnns, elles ont donné lieu à des interprétations sexuelles savoureuses, mais le photographe balayait cette thèse.

AUTONOMIE DU LANGAGE

A vouloir extraire les sujets de tout usage social, Weston a cnnstruit un mnnde d'images qui n'appartient à aucune époque, aucune société. D'nù une question : quel crédit donner à ses images ? « *L'opport de Weston est dons la place unique, centrale, qu'il occorde à la photographie pour réaliser, grâce à sa spécificité, les ombitions les plus hautes de la peinture ou de lo sculpture modernes, sans l'ombre d'un cnmplexe* », écrit Gilles Mnra dans l'introduction d'*Edword Weston, formes de lo passion*. Et l'auteur de tenter, avec un talent certain, d'extraire Weston « *des joliesses d'Ansel Adams* », de ses paysages lyriques et emphatiques. Westnn entendait battre la peinture sur son propre terrain, mais nnmbre de ses nus, torses d'hommes, natures mortes sont à la remorque des beaux-arts et tutoient l'académisme. Le photographe Alfred Stieglitz disait justement qne les images de Westno « *sont des sujets plus ou moins morts, qui n'appartiennent pas ô oujourd'hui* ».

Cette autonomie dn langage photographique, c'est Walker Evans qui l'a apportée, au même moment, avec des photographies « brutes », antipicturales, qui ont bouleversé la vision de l'hnmme dans son environnement urbain. Or Weston détestait la ville. Le meilleur de son œuvre, on le retrouve dans ses premières et dernières œuvres : des portraits géométriques qui rappellent les recherches arts déco d'un Drtkol, et des paysages arides. Et puis, cnmme une fulgurance, on retiendra la série de nus dans le sable, dnnt nn ne connaissait qu'une image superbe, et dont l'expositinn présente justement les cinq variantes. Comme si la sensualité et l'émotion surgissaient enfin.

Michel Guerrin


EDWARD WESTON, COLLECTION LANE

« Nu sur le sable », Oceano, 1936.

A voir et à lire

● **« Edward Weston, rétrospective »** : hôtel de Sully, mission du patrimoine pbotngraphique, 62, rue Saint-Antnine, 75004, Paris. Tél. : 42-74-47-75. Jusqu'au 7 janvier 1996. Catalngue, 52 p., 50 francs. **« Tina Modotti, phntographe et révolutinnnaire »**, FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006, Paris. Tél. : 49-64-31-96. Jusqu'au 6 décembre.

● ***Edward Weston, Formes de la passian***, de Gilles Mnra, avec des textes de Terence Pitts, Trudy Wilner Stack, Theodore E. Stebbins, Jr. et Alan Trachtenberg. Éd. du Seuil, coll. « L'Œuvre photographique », 368 p., 350 pbotos en hichromie, 595 F jusqu'au 31 décembre, 650 F ensuite.

● ***Journal mexicain, 1923-1926***, d'Edward Westnn. Traduit de l'américain et préface par Gilles Mnra, Seuil, cnll. « Fictinn et Cie. » 302 p., 130 F.

● ***Lettres ò Edward Weston, 1922-1931***, de Tina Modotti, Éd. Anatnlia, 286 p., 129 F.

● ***Tina Modotti, Amaur, Art et Révolution***, de Margaret Hooks, Éd. Anatnlia, 364 p., 189 F.

L'avancée des fouilles permet de préciser le site du Phare d'Alexandrie

LE BUSTE MONUMENTAL d'une statue hellénistique a été retirée, mercredi 4 octobre, du fond du port d'Alexandrie, situé au pied du fort Qaitbey, en Egypte. Le poids de la statue (700 kg) et le manvais temps ont compliqué la tâche des archéologues. La suite du sauvetage devrait reprendre dans le courant de cette semaine. Mais le travail de topographie sous-marine n'a pas été interrompu pour autant. D'ores et déjà, affirment les archéologues, les résultats de la campagne de fouilles menée sur 2 hectares, par 6 à 8 mètres de fond, sont considérables. Ce chantier est piloté par Jean-Yves Empereur, directeur de recherche au CNRS, responsable du Centre d'études alexandrines (CEA), avec le concours de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) que dirige Nicolas Grimal (*Le Monde* du 27 septembre).

Les archéologues ont aujourd'hui la quasi-certitude que les blocs de granit d'Assouan repérés au fond de la mer appartiennent au Phare d'Alexandrie qui, à partir de 285 avant J.-C., s'élevait sur l'île de Pharos, maintenant reliée à la côte par un cordon littoral. L'étude de la carte établie lors de cette campagne, et actuellement complétée par une équipe qui travaille spécialement sur une portion spécifique du site, fait apparaître une zone constituée d'un alignement de blocs de très grandes tailles. Ces derniers sont placés dans la direction est-ouest, de telle sorte qu'ils ne peuvent provenir que de la chute d'un monument exceptionnel qui se trouvait à la pointe de l'île. Ils sont trop grands et trop lourds pour laisser penser à un éventuel déplacement des ruines de la ville gréco-romaine destiné à protéger Alexandrie contre des attaques.

Deux de ces blocs architecturés, pesant respectivement 45 tonnes et 35 tonnes, devraient être remontés dans les prochains jours si le temps le permet. Et avec eux (au total une trentaine de pièces) des fragments d'obélisques, une série de sphinx et plusieurs statues dont l'une, une effigie d'Osiris en granit rouge, amputée de la tête et des pieds, dépasse les 12 mètres de haut. Une tête de grande dimension, du même granit rouge, vient d'être repérée sous l'eau. Il pourrait s'agir de la tête du colosse. Mais elle est emprisonnée par des blocs de béton immergés pour la construction d'un brise-lames. La présence de ces œuvres, accompagnées de tronçons de colonnes et de vestiges architecturaux, posent beaucoup de questions et remettent en cause la topographie de la ville antique telle qu'elle avait été imaginée jusque-là, ajoutent les archéologues.

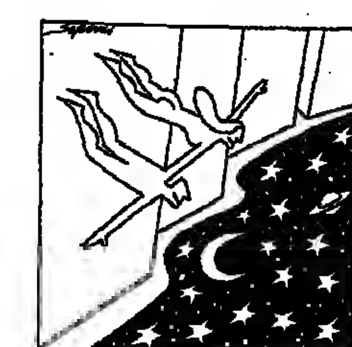
E. de R.

■ **PHOTOGRAPHIE : Un nu féminin** de Gustave Le Gray (1820-1882), grand photographe du XIXe siècle, a été adjugé 533 000 francs, samedi 7 octobre à Chartres, lnrs d'une vente nrganisée par Marc Pagneux. Cette épreuve parfaitement conservée, acquise par un New-Yorkais, est la photographie la plus chère jamais vendue en France.

■ **MUSIQUE : le Festival Musica** de Strasbourg s'est associé à différents acteurs de la scène musicale pour sortir un disque compact (Kurtag, Donatoni, Kagel, Dillon, Aperghis) an profit des musiciens de Bosnie. Le CD est disponible dans les FNAC au prix de 100 F. Le produit des ventes sera versé à l'Académie de musique de Sarajevo.

Le cinéma au rendez-vous des arts

Les trésors cachés de la Bibliothèque nationale s'exposent galerie Colbert



A L'OCCASION du centenaire du cinéma, la Bibliothèque nationale de France expose plus de 350 documents, gages de l'enthousiasme suscité par le septième art parmi des artistes des années 20 et 30. Durant cette période, la littérature, la peinture, l'architecture, la décoration, la musique et les spectacles s'allient au cinéma. Certaines associations demeurent des réussites exceptionnelles, telles celles de Wilhelm Pabst et Kurt Weill, Luis Bunuel et Salvador Dali. Au détour du voyage : une lettre manuscrite d'Eisenstein avouant son désir d'adapter l'*Ulysse* de Joyce ; une partition d'un opéra de Darius Milhaud sur des paroles de Paul Claudel ; un scénario de Blaise Cendrars illustré par Fernand Léger ; un poème sur le cinéma écrit par Guillaume Apollinaire et mis en musique par Francis Poulenc... Des photogrammes, des estampes, des dessins, des photographies, des affiches, des enregistrements sonores (dont celui de la voix de Georges Méliès) illustrent ce beau témoignage sur l'irrésistible attraction des arts pour le cinéma dans la première partie du XXe siècle.

★ **Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Mº Bourse ou Palais-Royal. Tous les jours sauf dimanche, de 12 heures à 18 h 30. Du 10 octobre 1995 au 6 janvier 1996. Tél. : 47-03-81-10. 15 F et 22 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre philharmonique de Strasbourg
Curieusement absente de Musica, l'antenne de France-Musique se rattrape en diffusant, en différé, la création du *Concerto pour violoncelle* du jeune Eric Tanguy. Une œuvre magnifique, même si elle n'est pas totalement aboutie (le *finale* notamment pèche par une forme un peu relâchée), qui valut au compositeur un triomphe de la part du public..., des musiciens de l'Orchestre de Strasbourg (excellentissime ensemble) et de Theodor Guschlbauer leur chef. Au même programme, *L'Action ecclésiastique* de Zimmermann, une œuvre violente, désenchantée, destructrice. Les mélomanes qui hésiteront à mettre le nez dehors, un jour de grève de la fonction publique, mettront à profit leur soirée passée à la maison en découvrant ces œuvres. Ils s'apercevront que Tanguy tient le coup à côté de Zimmermann, ce qui n'est pas rien.
France-Musique. A partir de 20 heures, le 10.

Philippe Deschepper Performance
Philippe Deschepper improvise au milieu de ses sculptures en fils électriques, plastiques et quincaillerie du quotidien. Le vidéaste Kamel Maad filme objets et musiciens – Jacques Di Donato se joint ici au guitariste – et propose, en direct, ses interprétations en images comme autant de sources d'inspiration. Une composition artistique et interactive réussie présentée pour la première fois au festival Densités (*Le Monde* du 6 octobre).
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 11. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Agamemnon
de Sénèque, mise en scène d'Adel Hakim, avec Laurence Roy, Gauthier Baillot, Stéphanie Chêne, Jean Boissery, Raphaëlle Gitlis, François Raffenaud, Sandy Ouvrier, Moïse Gabeluis, Antoine Matthieu, David Gouhier et Valérie Blanchon.
Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94 Ivry-sur-Seine. A partir du 13 octobre. Du vendredi au dimanche, à 20 h 30. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 12 novembre.

C.33.
de Robert Badinter, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Roland Bertin, Claude Evrard, Pierre Decazes, Sylvain Thirolle, Jean-Loup Wolff, Claude Aufaure, Luc-Antoine Diquero, Philippe Laudenbach, Bernard Spiegel, Frédéric Norbert, Jean-Claude Jay, Dolorès Torres, Max Delor et Carlos Kloster.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. A partir du 14 octobre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. 110 F et 160 F. Jusqu'au 16 décembre.*

Le Concile d'amour (en espagnol sous-titré en français)
d'après Oscar Panizza, mise en scène de Jesusa Rodriguez, avec Claudette Maillé, Laura Sosa, Tito Vasconcelos, Adriana Olivera, Liliana Felipe, Genoveva Alvarez, Diego Jauregui et Jesusa Rodriguez.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide. A partir du 12 octobre. Les mardi, jeudi, vendredi, lundi, à 20 h 30 ; le samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F. Jusqu'au 7 novembre.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuccini, Sergio Canto, Juliana Carneiro Da Cunha, Hélène Cinque, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan, Renata Ramos-Maza, Nicolas Sotnikoff, Valérie Crouzet, Marie-Paule Ramo-Guinard, Jocelyn Lagarrigue, Jamalh Aberkane, Haim Adri et Sylvain Jailloux.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 11 octobre. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 11 décembre.

Thyeste
de Sénèque, mise en scène d'Adel Hakim, avec Jean Boissery, Antoine Matthieu, Adrien Michaux, Gauthier Baillot, David Gouhier, François Raffenaud, Moïse Gabelus, Valerie Blanchon, Raphaëlle Gitlis et Sandy Ouvrier.
Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94 Ivry-sur-Seine. A partir du 11 octobre. Le mercredi, à 20 h 30 ; les samedi et dimanche, à 15 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 12 novembre.

Les Troyennes
de Sénèque, mise en scène de Madeleine Marion, avec Danielle Constant, Claudine Cros, Arlette Dieudonné, Françoise Guionie, Katia Lebreton, Sandrine Le Métayer, Sophie Maillard, William Mesguich, Emmanuel Morin, Kamal Rawas, Alain Rocherau, Christine Schall, en alternance Sarah Melkemi et Elena Varoutsikos.
Maison du théâtre et de la danse, 75-81, avenue de la Marne, 93 Epinay-sur-Seine. Les vendredi 13 et samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 17 heures. Tél. : 48-26-45-00. De 50 F à 90 F.

Yellow Flowers Under the Sky in our Homeland (en chinois)
d'après Liu Zhen Yun, mise en scène de Mou Sen, avec Ma Lian Qing, Wang Yu Chun, Li Yong Jing, Tian Ge Bing, Cheng Shu Yi, Yu Jian, Su Wei, Zheng Hao, Zhong Xiao Yun et Hau Xiao Chuen.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du jeudi 12 au samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 2 heures. De 55 F à 100 F.*

SÉLECTION

L'Argent
de Serge Valletti, d'après Aristophane, mise en scène de Gilbert Rouvière, avec Philippe Faure, Lionel Astier, Jean Alibert, Claude Guyonnet, Christine Pignet, Dominique Frot, Claude Barichasse, Arnaud Carbonnier, Fred André, Frédéric Largier, Marc Pastor et Pierre Astrié.
Arc-en-Ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, 94 Rungis. Du jeudi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 45-60-79-05. Durée : 1 h 30. 90 F et 110 F. Jusqu'au 28 octobre.*

Du mariage au divorce
d'après Georges Feydeau, mise en scène d'Alain Bezu, avec Serge Gaborieau, Isabelle Janier, Sophie Caritté, Catherine Dewitt, Didier Mahieu, Frédéric Constant et Luce Mouchel.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris-20e. Mº Pelleport, Saint-Fargeau. Les jeudi 12 et jeudi 19, à 19 heures ; les samedi 14 et samedi 21, à 18 heures ; le dimanche 15, à 15 heures ; les mardi 17 et mardi 24, à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 29 octobre.*

L'Homme du hasard
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Alexandre, avec Françoise Fabian et Michel Aumont.
Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, Paris 17e. Mº Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 20. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

I Was Looking the Ceiling and Then I Saw the Sky (en anglais stf)
de June Jordan, mise en scène de Peter Selars, avec Darius de Haas, Kaitlin Hopkins, Michel Christopher Ness, Kennya J. Ramsey, Sophia Salguero et Welly Yang.
Maison de la culture, 1, bd Lenine, 93 Bobigny. Du mercredi 11 au samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 h 20. 100 F et 140 F. Dernières.*

Les Larmes amères de Petra von Kant
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Michel Hermon, avec Maryline Even, Suzel Goffre, Magali Pillard-Godenne, Delphine Boisse, Caroline Ouazana et Josiane Stoléru.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. 110 F et 160 F. Jusqu'au 22 octobre.*

La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Adrien, avec Claire Beaudoin, Rachid Benbouchta, Pierre Diot, Patricia Franchino, Nathalie Lacroix, Virginie Méry, Jean-Christophe Quenon, Vincent Réjaud et Alexis Perret.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; les jeudi et mardi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. 50 F et 110 F. Jusqu'au 26 novembre.*

Noël chez les Cupiello
d'Eduardo de Filippo, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Marcel Champel, Huguette Clery, Claude Debord, Eric Deplanque, Michel Feder, Mélanie Guilland, François Lescurat, Jacques Mauclair, Monique Mauclair et Serge Noël.
Théâtre du Marais, 37, rue Volta, Paris-3e. Mº Arts-et-Métiers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 42-78-03-53. Durée : 1 h 45. 100 F et 150 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le pupille veut être tuteur
de Peter Handke, mise en scène de Lila Greene, avec Levent Beskardes, Lila Greene et Gil Grillo.
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-65-70-13. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F. Jusqu'au 4 novembre.*

Les Ratés
d'Henri-René Lenormand, mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec André Chaumeau, Louis Mérino, Karen Rencurel, Eric Bergeonneau, Loïc Brabant, Arnaud Decarsin, hélène Halbin, Cécile Pillet et Chloé Réjon.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 55. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 19 novembre.*

Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larre, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. 90 F et 140 F. Jusqu'au 28 octobre.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène de Benno Besson, avec Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Corinne Coderey, Bruno Dani, Geneviève Pasquier, Roger Jendly, Jean-Charles Fontana, Jean-Pierre Gos, Darius Kehtari, Suzanna Pattoni, Dominique Serrau, Roland Vouilloz et Benjamin Knobil.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mº Odéon. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 50. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 3 décembre.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Aude Briant, Jean-Pierre Darroussin, Christine Joly, Sam Karmann et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, bd Saint-Martin, Paris-10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 230 F. Jusqu'au 30 décembre.

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Florence Darel, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric Van Den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, Paris-10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 décembre.

Une femme tuée par la douceur
de Thomas Heywood, mise en scène de Thierry Atlan, avec Catherine Pietri, Pierre Poirot, Jean-Charles Chagachbanian, Christine Guenon, Nils Olhund, Etienne Coquereau, Philippe Chateau, David Negroni, Yumi Fujimori, Laurent Halgand, Stéphane Laudier et Olivier Hamel.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes, bus-112. Les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. Durée : 2 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 2 décembre.*
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

BELMONTE
Film espagnol de Juan S. Bollain, avec Achero Manas, Jesus Bonilla, Lautauro Murua, Monica Molina (1 h 45).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

BRAVEHEART
Film américain de Mel Gibson, avec Sophie Marceau, Mel Gibson, Patrick McGoohan, Catherine McCormack (2 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CASPER
Film américain de Brad Silberling, avec Christina Ricci, Bill Pullman, Cathy Moriarty (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FOLIE DU ROI GEORGE
Film britannique de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren, Ian Holm, Amanda Donohoe, Rupert Graves, Rupert Everett (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
Film britannique de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Icier Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

SÉLECTION

BYE-BYE
de Karim Dridi,
avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ÇA TOURNE A MANHATTAN
de Tom Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, Danielle von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYCLO (*)
de Tran Anh Hung,
avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khé, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc.
Franco-vietnamien (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DIAS CONTADOS
d'Imanol Uribe,
avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem.
Espagnol (1 h 33).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

FORGET PARIS
de Billy Crystal,
avec Billy Crystal, Debra Winger, Joe Mantegna, Cynthia Stevenson, Richard Masur, Julie Kavner.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

HISTOIRES POUR PRENDRE L'AIR
dessin animé canadien (0 h 45)
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE À ALCATRAZ
de Marc Rocco,
avec Christian Slater, Kevin Bacon, Gary Oldman, Embeth Davidtz, Brad Dourif, William h. Macy.
Américain (2 h 02).
VO : George-V, 8e (36-68-43-47).

NOIR COMME LE SOUVENIR
de Jean-Pierre Mocky,
avec Jane Birkin, Sabine Azéma, Benoît Régent, Jean-François Stévenin, Matthias Habich.
Français (1 h 32).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE REGARD D'ULYSSE
de Theo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maia Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

LES SABOTS EN OR
de Nouri Bouzid,
avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui.
Franco-tunisien (1 h 44).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

UN HOMME PRESQUE PARFAIT
de Robert Benton,
avec Paul Newman, Jessica Tandy, Melanie Griffith, Bruce Willis, Dylan Walsh, Fruitt Taylor Vince.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

FLAMMES
d'Adolfo Arrieta,
avec Caroline Loeb, Xavier Grandes, Dyonis Mascolo, Marilu Marini.
Français, 1978 (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI
d'Adolfo Arrieta,
avec Howard Vernon, Michèle Moretti, Marie-France Jacky, Xavier Grandes.
Français, 1973 (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MUR
de Serge Roullet,
avec Michel Del Castillo, Denis Mahaffey, Matthieu Klossowski, Bernard Anglade, René Darmon, Anna Pacheco.
Français, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VIE PRIVÉE D'HENRY VIII
d'Alexandre Korda,
avec Charles Laughton, Robert Donat, Franklin Dyall, Miles Mander, John Loder, Merle Oberon.
Britannique, 1933, noir et blanc (1 h 36).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

M. Douste-Blazy dénonce la concentration dans les médias

Au MIP-COM de Cannes, le ministre de la culture a souhaité que le G 7 discute des « consortiums » américains et a critiqué le compromis espagnol sur la directive Télévision sans frontières

CANNES
de notre envoyé spécial

Les ministres français de la culture et de la communication ont un atout sur leurs homologues européens : le Marché international des programmes de télévision (MIP-COM et MIP-TV) qui a lieu deux fois par an sur le territoire français, à Cannes. Les centaines de stands de toutes nationalités, la présence massive des grands groupes de communication américains, font saisir de manière quasi physique à tout nouveau ministre le caractère industriel d'une télévision qu'on aborde souvent en France sous l'angle de la culture.

Ce n'est donc pas un hasard si Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, s'est dit *« préoccupé »* par le danger que représente pour la démocratie la constitution outre-Atlantique de *« consortiums »* puissants, agglomérant presse, édition, télévision, cinéma et musique. Sans que le ministre les cite, la plupart des participants pensaient notamment aux groupes de dimension planétaire comme Time-Warner-Turner ou Disney-ABC, fruits des récentes fusions américaines qui ont eu lieu cet été. Il a souhaité que le prochain sommet du G 7 des pays les plus industrialisés en discute.

Partisan de la mise en place de groupes de communication puissants capables de rivaliser avec les « monstres » d'outre-Atlantique, le ministre français de la culture souhaiterait toutefois que l'Union européenne élabore des règles précises sur les concentrations dans les médias. En attendant qu'une réglementation européenne voie le jour, le ministre essaie de parvenir à un compromis sur l'élaboration de la deuxième directive Télévision sans frontières (TSF).

Un conseil informel des ministres de la culture et de la communication s'ouvrira jeudi 19 octobre à Madrid. Aidé par ses collègues belges et italiens, Philippe Douste-Blazy tentera de battre en brèche la limitation dans le temps des quotas de diffusion que la plupart des autres pays de l'Union souhaitent instaurer : ainsi, l'Espagne a proposé de limiter à dix ans les quotas qui obligent les chaînes de télévision européennes à diffuser une proportion majoritaire d'œuvres européennes. *« La clause de dix ans est inacceptable »*, a souligné le ministre.

A propos des chaînes arabophones diffusées en France par satellites, le ministre de la culture s'est prononcé pour la diffusion de chaînes *« prônant la démocratie »* et qui *« ne distribuent pas un discours intégriste »*. Il a également indiqué que ces chaînes ne pourraient avoir accès au câble que *« si elles respectaient la directive européenne »* en matière de quotas de diffusion.

Sur le plan national, Philippe Douste-Blazy s'est félicité de l'augmentation de presque 100 millions de francs de la partie audiovisuelle du compte de soutien (Cosip).

Ce compte, que gère le Centre national de la cinématographie (CNC), a pour but d'aider les producteurs audiovisuels à pallier les carences du financement des programmes par les chaînes de télévision.

Le ministre a toutefois noré que les diffuseurs avaient augmenté leur apport dans le financement des fictions et des documentaires.

Il a aussi rappelé que les recettes globales à l'exportation étaient passées de 390 millions de francs à 500 millions de francs en 1995.

Notant qu'*« un débouché pour les œuvres françaises était indispensable »*, le ministre s'est déclaré prêt à *« tout faire pour favoriser leur exportation »*. Rappelons toutefois que les importations de programmes de télévision sont actuellement six fois supérieures aux exportations...

Enfin, le ministre de la culture a déclaré que le décret destiné à légaliser l'accord passé voici plus d'un an entre le principal syndicat de producteurs, l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA), et France-Télévision devrait être poblié prochainement au *Journal officiel*. Ce décret assouplit les règles sur les quotas de production et valorise les catalogues des producteurs audiovisuels.

Yves Mamou

Canal Plus s'associe avec National Geographic

La chaîne cryptée a profité du MIP-COM pour annoncer, lundi 9 octobre, deux accords internationaux, l'un sur la distribution de documentaires avec le National Geographic américain et l'autre sur la production de cinéma avec Sony. Avec National Geographic Television, qui produit notamment les documentaires de l'institut du même nom, Canal Plus a monté un partenariat dans une nouvelle structure, Explore International. Les catalogues de documentaires des deux sociétés seront mis en commun et les ventes seront réparties par région dans le monde : territoires francophones pour Canal Plus Distribution, reste du monde pour Explore International.

Par ailleurs, Canal Plus est en voie de finaliser un accord avec une filiale du groupe Sony, SPE, pour créer une structure de production de cinéma. Cette entité aura pour mission de *« développer et produire »* des films européens d'un budget de 5 à 15 millions de dollars (25 à 75 millions de francs, soit des budgets de taille moyenne).

De nouvelles chaînes par satellite au Moyen-Orient et en Afrique anglophone

LE GROUPE NETHOLD, opérateur de la chaîne cryptée M-Net (un million d'abonnés en Afrique australe) a lancé, vendredi 6 octobre, un bouquet numérique de programmes par satellite destiné à l'Afrique anglophone et au Moyen-Orient. Retransmis au-dessus de trente et un pays, de l'Afrique du Sud au Moyen-Orient, ce bouquet diffusé *via* six répéteurs du satellite Panamsat 4, comprend vingt programmes, dont M-Net, CNN, VH 1 ou encore TV 5, chaîne francophone internationale.

Nethold, basée aux Pays-Bas, est une filiale du groupe sud-africain Richemont. Avec ses diverses chaînes en Europe et en Afrique, elle touche 2,5 millions de foyers. Le groupe prévoit de lancer un bouquet numérique en Italie, avec sa filiale Telepiu, un autre à la fin de l'année au Benelux et en Scandinavie, et un troisième, au cours de l'année prochaine, en Europe centrale. Des programmes de paiement à la séance seront proposés dans six mois. Outre un abonnement fixé à 45 dollars par mois (soit environ 220 francs), le bouquet Nethold est disponible avec des décodeurs numériques fabriqués par Philips, Pace et National Panasonic.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : M 6 a récemment inauguré à Rennes** son dixième décrochage d'informations locales, un journal quotidien de sept à huit minutes diffusé du lundi au vendredi à 20 h 35. Réalisé en partenariat avec *Ouest-France*, il sera diffusé en Ille-et-Vilaine et sur une partie des départements de la Manche et des Côtes-d'Armor. Ce dixième décrochage bénéficie d'un budget de fonctionnement de 4 millions de francs. Depuis 1989, M 6 a déjà créé des décrochages à Bordeaux, Lille, Marseille, Tours, Nantes, Montpellier, Lyon, Nancy et Grenoble, dont l'audience dépasse, chaque jour, 1,5 million de téléspectateurs.

■ **SATELLITE : la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion** (CLT) a annoncé, jeudi 5 octobre, le lancement, à partir du printemps 1996, d'un ensemble de programmes numériques par satellite. Ce bouquet, baptisé Club RTL, sera diffusé *via* le satellite Astra-1 E qui devrait être mis sur orbite samedi 14 octobre. Club RTL sera commercialisé en France par les soixante salariés de Télé Direct, filiale de la CLT.

■ **PUBLICITÉ : le groupe français Euro RSCG** a indiqué, dans un communiqué publié jeudi 5 octobre, avoir enregistré un résultat net consolidé part du groupe de 80,5 millions de francs au premier semestre 1995, en hausse de 18,7 % sur la même période de l'exercice précédent. Le résultat net courant d'Euro RSCG, part du groupe, a progressé de 17,2 % (85,8 millions de francs). La marge brute s'est établie à 1 917,9 millions de francs, en recul sur le premier semestre 1994, où elle avait été de 1 927,5 millions de francs.

MARDI 10 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Opération Corned-beef. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990). Avec Christian Clavier.
22.45 Les Films dans les salles.
22.50 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
0.00 Tiercé.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Antoine Guichard (Casino).
0.25 Série : Paire d'as.
1.20 Journal, Météo.
1.35 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.00, TF 1 nuit (et 3.05, 3.40) ; 2.10, Histoire de la vie ; 3.15, Intrigues ; 3.50, Histoires naturelles (et 5.00) ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Chanter en Bretagne.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières fois.
17.40 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Nicolas papillon.
19.20 Studio Gabriel (et 2.05).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : L'Aigle de fer. □ Film américain de Sidney J. Furie (1985). Avec Jason Gedrick, Louis Gossett Jr.
22.55 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Sommes-nous tous phobiques ?
0.25 Les Films Lumière.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Journal intime. Avec Laurent Fabius, Roland Jaccard, Jean Baudrillard.
2.35 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.55, Chez Boogies ; 4.20, 24 heures d'infos ; 4.30, Jeu : Pyramide ; 5.00, Loubard des neiges, 6.00, Clip.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessins animés. Woof ; Ramjet.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Printemps difficile*, de Boris Pahor.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cirque : Les Aériens, rois du chapiteau. Présenté par Sergio et Estelle Danière.
22.25 Météo, Journal.
22.55 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.55 Sagacités (rediff.).
0.55 Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti. Concerto *n° 2*, de Tchaïkovski, 2e mouvement, par l'Orchestre de la Radio de Moscou, sol. Mikhael Pletnev, piano, dir. Vladimir Fedoseyev (20 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Episode pilote [2/2].
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.40 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Mac Lesggy et Caroline Avon. La vision couleur ; Les caméras haute vitesse.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. La Soirée des dames [1/2] et [2/2]. Avec Jane Seymour, Joe Lando. *En examinant l'une de ses patientes, le docteur Quinn découvre une tumeur inquiétante.*
22.45 Téléfilm : La Femme trompée. De Sabine Thiesler, avec Gudrun Landgrebe, Hannes Jaenicke. *Une femme trompée empoisonne son mari et jète son corps dans un puits. Quelques jours plus tard, apprenant sa disparition, le frère de la victime se rend auprès de sa belle-sœur.*
0.30 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis.
2.10 Rediffusions. Culture pub ; 2.40, Starnews ; 3.05, Jazz 6 ; 3.55, Frank Sinatra ; 4.50, Fréquenstar (Christian Clavier).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.45 Sport : Football. En direct. Roumanie-France. Match de championnat d'Europe Espoirs ; 14.00, coup d'envoi.
16.00 Surprises (et 17.50).
16.15 Cinéma : Drôles de fantômes. ■ Film américain de Ron Underwood (1993).
18.05 Le Dessin animé. Super Zéro.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.05).
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Chasse à l'homme. ■ Film américain de John Woo (1993). Avec Jean-Claude Van Damme.
22.10 Cinéma : Le Temps de l'innocence. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1993, v.o.).
0.25 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.30 Cinéma : Sex. Film américain, classé X, de Michael Ninn (1994).
2.10 Documentaire : L'Histoire du reggae. Get up ! Stand up ! (52 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. Le Marché de la solitude.
13.00 Détours de France.
13.27 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire. Stalingrad.
14.30 Défi. Système D.
15.30 Qui vive ! L'Andrologie.
15.45 Allô ! la Terre. Le Temps [2/5].
15.55 Inventer demain. Jean-François Minster, géographe (2/4).
16.00 La Preuve par cinq. La Ville [2/5].
16.30 Va savoir. Les vautours.
17.00 Rintintin. Le Témoin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Tactiques d'approche.

Arte

19.00 Série : Ivanohé. [2/30] Marchands d'esclaves, de Lance Comfort.
19.30 Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [2/8] Qu'est-ce que la musique classique ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. Heurs et malheurs de l'adoption.
21.45 Soirée thématique : Rebecca Horn. Proposée par Martin Wiebel.
21.50 Cinéma : La Chambre de Buster. ■ Film allemand de Rebecca Horn (1990). Avec Donald Sutherland.
23.30 Entretien avec Rebecca Horn (et 0.35). *Cinéaste et sculpteur, l'Allemande Rebecca Horn se place dans la lignée des artistes comme Pollock, de Kooning, Beuys, Klein...*
23.35 Documentaire : Les sculptures voyagent aussi. De Rebecca Horn (v.o.).
0.40 Cinéma : Le Danseur mondain Guéridon noir. ■ Film allemand de Rebecca Horn (1978, v.o.).
1.30 Téléfilm : L'Autre Vie de M. Kreins. D'Andreas Dresen (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.05 Sida, paroles de familles. [2/2] De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. 20.05 Les Hauts Lieuxspirituels français. [10/10] Paray-le-Monial. De Véronique Sartre. 20.35 Nautilus. [3/5] Chasseurs et chasses. D'Anita Lowenstein. 21.25 Naître, des histoiresbanales mais belles. De Christophe de Ponthilly. 22.15 Mourtala Diop, voyageur de l'art. De Laurence Attali 23.10 La Hague au quotidien. De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend. 0.00 Sports équestres. [5/8] Polo. De Henriette Brun (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Miss Arizona. ■ Film italo-hongrois de Pal Sandor (1987, v.o.). 0.15 Concert : Bee Gees. Enregistré en Australie en 1989 (85 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Mission top secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Que la vie est triste ! 21.25 Série : Lucky Luke. Qui est M. Joseph ? 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 23.15 Rock Stories : Cream. 0.15 Série : Bottom. Contest. 0.45 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 20.15 Série : Skippy le kangourou. Tara. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.00). Repo Man Blues. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Les Espions. Toujours dire au revoir. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. L'Affaire Kirkoff. 23.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Dans sept jours le déluge. 0.45 Série : Mission impossible. Extradition (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Rave On. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Tears for Fears. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 X Kulture. 1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.55 Basket-ball. En direct. Euro 97 : qualifications. France-Belgique. 21.30 Motors. 23.30 Boxe. Championnat du monde WBO. Poids welters : Eammon Loughran (Irl)-Angel Beltre (Rép. dom.). 0.30 Echecs. En différé. Championnats du monde 1995 : Garry Kasparov-Vishy Anand (4e partie) (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 La Grande Evasion. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1941, N., v.o.). 20.30 Les Amants maudits. □ Film franco-belge de Willy Rozier (1951, N.). 21.50 La Chasse à l'homme. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964, N.). 23.25 Le Trouble-fête. ■ Film américain de Theodore Flicker (1964, N., v.o.). 0.45 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N.,).

CINÉ CINÉMAS 19.20 Une histoireimmortelle. ■■■ Film français d'Orson Welles (1967). 20.30 L'Intrus. ■ Film français d'Irène Jouannet (1983). 21.50 Les Meilleuresintentions. ■■ Film danois de Bille August (1992, v.o.). 0.50 Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990, 130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs chinois de la nouvelle génération. 2. Le compositeur Tan Dun. 20.30 Archipel science. L'histoire et l'activité actuelle de l'Académie des sciences. 21.28 Poésie sur parole. Des poètes et des peintres (2). 21.30 Grand angle (rediff.). Camille ou le combat pour l'autisme. 22.40 Les Nuits magnétiques. Question d'écoute : l'écologie sonore. 1. Ecoute-voir ! 0.05 Du jour au lendemain. Daniel Robert (Cracs et Cracks). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Musica 95. Donné le 30 septembre, au Lawn Tennis Club à Strasbourg, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer : Musique pour les soupers du Roi Ubu pour combo de jazz et orchestre combo, de Zimmermann ; Concerto pour violoncelle et orchestre (création), de Tanguy ; Ich wandte mich und sah an alles Unrecht, das geschah unter der Sonne, action ecclésiastique pour deux récitants, basse et orchestre, de Zimmermann. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Portrait de Geneviève Asse, de Bosseur ; Opus Number Zoo, de Berio ; Tango, d'Argento. 23.05 Ainsi la nuit. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Gangi (Italie/Espagne), Houghton (Australie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Claudio Abbado. Guillaume Tell ouverture, de Rossini, par l'Orchestre de Chambre d'Europe ; Valses nobles et sentimentales, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Divertimento K. 251 Nannerl Septet, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Chaconne de la Partita pour violon n° 2 BWV 1004, de Bach, sol. Nathan Milstein, violon ; Chant des Parques, de Brahms, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Sonate n° 13 Quasi una fantasia, op. 27 n° 1, de Beethoven, sol. Maurizio Pollini, piano ; An die Hoffnung, op. 124, de Reger, par le Chœur de la Radio de Leipzig et l'Orchestre philharmonique de Berlin, sol. Karita Mattila, soprano. 22.30 Les Soirées... (Suite). Burlesque, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sol. Martha Argerich, piano ; Symphonie n° 5, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de la radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

« M. Football » tel qu'en lui-même

Thierry Roland, le commentateur des rencontres sur TF 1, affirme son chauvinisme et refuse aux femmes le droit de commenter des épreuves d'un sport qui demeure pour lui « une affaire d'hommes »

« THIERRY ROLAND est le Roger Couderc du football ». Le compliment le fait rosir de plaisir. Pour lui, le cancre affiché, presque revendiqué, l'éloge est un diplôme, une médaille. Avec près de quarante années de télévision derrière lui, un millier de matches suivis depuis une tribune de presse, dont cinq cents en compagnie de son complice Jean-Michel Larqué, Thierry Roland est un des hommes de télévision les plus populaires de France.

Pour des millions de téléspectateurs, plus qu'un commentateur, il est « M. Foot ». Dans la mémoire collective, sa faconde résonne toujours en écho aux malheurs et exploits des Platini, des Maradona, de l'OM et des « Bleus ». Comme toutes les institutions, la façade a ses lézardes. Emporté par sa passion du ballon rond (la seule ?), le commentateur se laisse parfois aller à des dérapages plus ou moins contrôlés. Des sorties qui choquent les spectateurs d'un soir mais aussi les amateurs du ballon rond.

Un *« Salaud »* vengeur adressé, en direct, à l'arbitre écossais d'un Bulgarie-France en 1976, un match décisif pour la qualification à la Coupe du monde en Argentine, a fait scandale. Des milliers de lettres adressés à la rédaction d'Antenne 2 ont tenté de l'excuser. Et depuis des supporteurs estiment qu'il dit tout haut ce qu'ils pensent devant leur petit écran. Désormais, Thierry Roland agit comme s'il avait acquis l'immunité footbalistique.

A l'injure de 1976, il a ajouté le Heysel en 1985. L'émeute qui se



produit dans les tribunes du stade de Bruxelles ne semble pas l'intriguer et il décrit la rencontre comme s'il s'agissait d'un match ordinaire. D'autres commentaires suivent lors de la Coupe du monde au Mexique en 1986 lorsqu'il lance : *« Ne croyez-vous pas qu'il y a autre chose qu'un arbitre tunisien pour arbitrer un match de cette importance ? »*

Toutefois, les réactions qui ont suivi n'ont pas ébranlé les certitudes de Thierry Roland. L'homme colle au plus près avec ce qu'il croit être son public. Lorsqu'on l'accuse de chauvinisme il répond : *« Loin d'être un défaut c'est plutôt une qualité. Les téléspectateurs français seraient très surpris si Larqué et Roland n'étaient pas derrière l'équipe de France »*. A ce portait, le commentateur ajoute un peu de sensibilité : *« Quand je serai à Bucarest, dans la nuit tombante et que je vais entendre la* Marseillaise, *je serai ému. »*

A quelques années de son soixantième anniversaire, Thierry Roland publie un livre d'entretiens *Tout à fait Thierry* (éd. Albin Michel). L'occasion de rappeller son inclination pour l'OAS et de livrer un plaidoyer en faveur du rétablissement de la peine de mort pour les tueurs d'enfants, de policiers et de personnes âgées. Au fil des pages, le présentateur règle le sort des rares journalistes femmes spécialisées dans le football. Pour lui, Marianne Mako, membre de la rédaction de Téléfoot, sur TF 1, est certes *« sympa, plutôt mignonne, mais j'ai entendu trop de catastrophes sortir de sa bouche pour la prendre au sérieux »*. Une femme commentateur de matches de football ? *« C'est franc et net : non ! le football est une affaire d'hommes. »* Moins par manque de compétence que par respect d'une tradition et d'une culture.

Avec Marianne Mako, Frédérique Galametz, journaliste à *L'Équipe*, spécialiste du PSG, fait les frais des interdits professionnels de Thierry Roland. Son crime serait d'avoir assuré un temps la rubrique football du quotidien *Sud-Ouest*. D'accord avec Claude Bez, ancien dirigeant du club des Girondins, le commentateur juge *« anormal que* Sud-Ouest, *journal phare d'une région, ne confie pas les destinées d'un club vedette à un garçon. D'autant que les journalistes sportifs de* Sud-Ouest *avaient une certaine compétence »*.

Frédérique Galametz a répondu en soulignant l'utilisation immodérée par Thierry Roland des articles de *L'Équipe*, les soirs de match. *« A ce moment-là, il se soucie fort peu de savoir si le journaliste qui les a signés est sévèrement burné ou pas. »* Fidèle à lui-même, Thierry Roland persiste et signe : *« Le foot est plus une affaire de garçons que de filles. »*

Guy Dutheil

★ « Sport : Football, Roumanie-France ». TF 1, *mercredi 11 octobre* à 17 h 55.

Amour et chansons

par Luc Rosenzweig

LE BICENTENAIRE de l'Institut de France est célébré avec faste, ce qui incite les caméras à pénétrer sur la pointe des pieds dans les espaces feutrés du Quai Conti. Cette opération portes ouvertes chez les Immortels nous rappelait opportunément que l'Académie française n'est pas la seule assemblée d'hommes remarquables abrités dans ces lieux. Outre l'Académie des sciences, dont l'objet est facilement cernable par le public, on trouve l'Académie des inscriptions et belles-lettres et celles des sciences morales et politiques. Leur intitulé est délicieusement désuet, à l'heure des *« Think Tank »* et autres fondations richement dotées par les multinationales où les bons esprits sont invités au remue-méninges pour éclairer les puissants.

Si la télévision avait existé au temps de la création de l'Institut, nul doute qu'aurait été lancé un concours invitant les philosophes à réfléchir sur le thème des rapports entre le petit écran et la moralité publique. Un appel d'offres du genre : *« En quoi la diffusion universelle des nouvelles, des arts, des lettres et des sciences peut-elle contribuer à l'amélioration morale du genre humain ? »* Les réponses auraient sûrement eu une autre allure que les comptages de cadavres de feuilletons par le CSA qui nous mènent tout droit à la conclusion que l'instrument cathodique est le principal fourrier d'un *comportement généralisé de violence et de sauvagerie* dans les nouvelles générations gavées d'hémoglobine.

Sans vouloir minimiser les dégâts causés par cette accumulation de morts de fiction dans les neurones de nos enfants, osons affirmer que la télévision contribue de manière non négligeable à l'édification de la jeunesse. Qui n'a vécu les petits conflits familiaux qui opposent, chaque soir à 20 heures, parents et enfants sur le choix du programme ne peut comprendre qu'entre la violence présente chaque jour au journal télévisé et les gentilles et éminemment non-violentes bluettes de « Fa si la chanter » sur la 3, il n'y a pas photo. Les gosses choisissent Pascal Brunner !

L'après-midi chez les grands-parents se passe dans les flonflons estimés – à tort – ringards de « La chance aux chansons » du ci-devant barde mitterrandien Pascal Sevran. La télévision d'Arthur Conte, cet ancien PDG de l'ORTF, qui voulait *« faire chanter la France »* au temps de Georges Pompidou, a survécu à l'invasion des produits américains. Faut-il le regretter au nom de l'insignifiance du contenu ainsi absorbé, ou s'en réjouir au motif que l'amour et les chansons poussent plutôt à faire le bien ?

Sœur Emmanuelle, invitée lundi soir chez Poivre d'Arvor, avait sa réponse. *« Le cœur de l'homme est bon, Patrick, il faut le faire chanter ! »*, s'enthousiasmait la nonne presque nonagénaire. Même l'anticlérical le plus endurci ne peut que lever l'oreille.

MERCREDI 11 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.35 Club Dorothée.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Sport : Football. Eliminatoires de l'Euro 96 : Roumanie-France, en direct de Bucarest ; 18.00, Coup d'envol ; 18.45, mi-temps ; 19.00, 2e période.
19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Pour la vie. Présenté par Valérie Pascal et Fabrice.
22.55 ▶ Magazine : 52 sur la Une. Présenté par Jean Bertolino. Quintuplés, sextuplés et plus, de Marion Desmarres, Guy Galluffo et Bernard Cazedepats.
23.55 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au pays des hommes bleus. Les Blue Angels, de Pierre-Alain Touge ; Le Vagabond des glaces, de Jérôme Dal Santo ; Les Ailes du Lituanica, de R. Verda ; Barefoot sur neige, de Bernard Guerrini ; Australia.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Série : Intrigues (et 4.10).
1.35 Programmes de nuit. TF 1 nuit (et 2.35, 3.20, 4.00, 4.30) ; 1.45, Histoire des inventions ; 2.45, Mésaventures ; 3.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal.
13.45 *Téléfilm : Fou de foot.* De Dominique Baron.
15.15 Couleur Maureen (et 16.05, 16.40).
15.20 Série : Hartley cœurs à vif.
16.10 Série : Seconde B.
17.10 Série : Les Premières fois.
17.40 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.40).
19.50 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : Le Parasite. De Patrick Dewolf, avec Michel Aumont. *Un homme, tout juste sorti de prison et connu pour être « le roi des casses foireux », s'incruste chez son fils qui menait jusqu'alors une vie paisible avec sa femme et ses enfants.*
22.25 Magazine : Bas les masques. *Attention jeux dangereux. Les Jeux de rôles en question.*
23.40 Journal, Météo.
23.50 Les Films Lumière.
23.55 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Les dérives de la vie politique.
1.15 *Programmes de nuit.* Histoires courtes : L'eau qui dort ; 2.10, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.30, Soko ; 4.15, 24 heures d'infos ; 4.25, Jeu : Les Z'amours ; 5.00, Outremer (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : *Tout en musique.*
13.40 Série : Magnum.
14.30 Dessin animé. Popeye.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessins animés. *Woof ; Roger Ramjet.*
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Pêche à la truite*, de Philip White.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec l'hebdomadaire *VSD*. La Déprime en chantant.
22.25 Météo, Journal.
23.00 Un siècle d'écrivains. Documentaire présenté par Bernard Rapp. Maurice Barrès, de Jean-Claude Lamy et Claude Vagda.
23.50 Les Quatre Dromadaires *(rediff.).* Chronique de l'Afrique sauvage. [5/12] L'Héritage.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti. Récital Catherine Ribeiro aux Bouffes du Nord (2e partie) (15 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid. La Sculpture. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Les Aventures de Tintin (Les Cigares du pharaon [2/2]) ; 14.30, *Draculito* ; 15.00, 20 000 *lieues* dans l'espace ; 15.30, Rahan ; 16.00, Highlander.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.55, 5.15).
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 *Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.* Un homme étrange venu d'ailleurs.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 *Magazine : Ecolo 6.* Présenté par Michel Cellier. Amiante : dépistage et déflocage.

20.40 Téléfilm : L'Ombre du soir. De Cinzia Th. Torrini, avec Robin Renucci, Laura Morante.
22.30 Téléfilm : New York, alerte à la peste. De Sheldul Larry.
0.20 Secrets de femmes.
1.25 Boulevard des clips (et 5.40).
2.30 Rediffusions. Fréquenstar (Christian Clavier) ; 3.25, E = M 6 ; 3.50, Starnews ; 4.15, Mirage 2000.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —

12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : National Geographic. L'Arctique, royaume des glaces, de Lisa Truitt.
15.30 Téléfilm : Une lumière dans la jungle.
17.05 Sport : Football américain.
17.50 Surprises.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.30).
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : Le Concierge du Bradbury. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993).
22.40 Cinéma : A la folie. □ Film français de Diane Kurys (1994).
0.10 Cinéma : Tom est tout seul. □ Film français de Fabien Onteniente (1994).
1.40 Cinéma : Rue Princesse. □ Film ivoirien de Henri Duparc (1994, 85 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. La Rentrée universitaire.
13.00 Documentaire : Arctique, nomades de la glace.
13.30 L'Esprit du sport.
13.25 Le journal du temps (et 18.57).
14.30 A tous vents.
15.30 Qui vive ! L'Andrologie.
15.45 Allô ! La Terre. Le Temps [3/5].
15.55 *Inventer demain.* Jean-François Minster, géographe (3/5).
16.00 La Preuve par cinq. La Ville [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil. Berlin.
17.00 Rintintin. La Dernière Chance.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 *Affaires publiques.* *Le Ministre.*
18.15 L'Œuf de Colomb. Le Train.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanohé. *[3/25] Le Chevalier teuton, de Lance* Comfort.
19.30 Documentaire : Bionique, les inventions de la nature. [2/4] Le Secret du mouvement, de Thomas Brodbeck.
20.25 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique, de Jean-Christophe Victor. Les mines antipersonnel.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire. Liban, nos guerres imprudentes, de Randa Chahal Sabbag. *La cinéaste libanaise a filmé la transformation progressive de sa ville, Beyrouth, depuis 1975. Elle a également recueilli les témoignages de sa propre famille.*
21.50 Ennio Morricone. *Documentaire de David Thompson. La carrière d'un compositeur de musiques de films qui travaille avec les plus grands cinéastes depuis 1960.*
22.45 Documentaire : Concert des séducteurs. Musique classique et publicité, de Horst Brandenburg.
23.25 Musica Journal.
0.00 Cinéma, de notre temps : *Chahine and Co.* De Jean-Louis Comolli.
0.45 Cinéma : La Chambre de Buster. ■ Film allemand de Rebecca Horn (1990, rediff. du 10 octobre, 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 *Paris lumières*. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Strip-tease. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Série : Emilie, fille de Caleb. 23.30 Jours de guerre. [1/6] Janvier 1945. De Bill Binnemans. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.40 *Watergate*. [1/5] De Mick Gold. 20.35 Sida, paroles de familles. [2/2]. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. 21.30 Les Hauts Lieux spirituels français. *[10/10] Paray-le-Monial.* De Véronique Sartre. 22.00 Nautilus. [3/5] Chausseurs et chasses. D'Anita Lowenstein. 22.50 Naître, des histoires banales mais belles. De Christophe de Ponfilly. 23.45 Mourtala Diop, voyageur de l'art. De Laurence Attali. 0.35 La Hague au quotidien. De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Première. 21.00 Paris modes. 21.55 *Aux arts et caetera*. 22.20 Quadrille. ■■ Film français de Sacha Guitry (1937, N.). 0.00 Paris dernière. 0.50 Première loges.
CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La *Cuisine ; 18.50,* Les *Mission du Capt'ain* J ; 19.00, Cajou l'invité : le basketteur Richard Dacoury ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.50, Au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Elvis, Good Rockin'Tonight. Bodyguards. 20.25 Série : Route 66. Larmes sèches. 21.20 Série : Au cœur du temps. Billy the Kid. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. Soirée gâchée. 22.35 Série : Les Incorruptibles de Chicago. La star fait son cinéma. 23.25 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? Invitée : Guesh Patti. 0.50 Série : Dream On. Le Visiteur (30 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). L'Heure perdue. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Jalousie d'enfant. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Nuit d'orage. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.00). Au feu ! 21.40 Série : Les Espions. Le Tigre. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. La terre qui baignait dans le sang. 0.45 Série : Mission impossible. Elections à Valeria (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). *19.15 L'Invité de marque.* Le Trio Esperança. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 Cinémascope. 22.45 Private Jack. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Passion cinéma. 1.00 Clips non-stop (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT *19.00 Formule 1 Magazine* (et 0.00). 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. Boxe. 21.00 Course de camions. Trial Europa. 4e manche. A Voitsberg (Autriche). 22.00 Football. En différé. Euro 96. Qualifications. 0.30 Moto Magazine (30 min).
CINÉ CINÉFIL 19.05 Le Trouble-fête. ■ Film américain de Theodore Flicker (1964, N., v.o.). 20.30 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N.). 22.25 L'Aventure de Madame Muir. ■■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947, N., v.o.). 0.05 La Chasse à l'homme. ■ Film français d'Edouard Molinaro *(1964, N., 90 min).*
CINÉ CINÉMAS 18.50 Le Prix d'une vie. □ Film franco-italien de Domenico Campana (1989). 20.30 Edith et Marcel. ■ Film français de Claude Lelouch (1983). 23.05 French Lover. ■ Film américain de Richard Marquand (1983, v.o.). 0.40 *Documentaire (55 min).*

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs *chinois* de la nouvelle génération. 3. Les compositeurs Ge Ganru et Guo Wenjing. 20.30 Tire ta langue. Le serbo-croate. 21.28 Poésie sur parole. Des poètes et des *peintres (3). 21.32 Correspondances.* Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontres avec Paul Willems, écrivain et auteur de théâtre (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Question d'écoute : l'écologie sonore. 2. Le bruit et la nuisance sonore. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Marie Laclavetine (Demain la veille). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Schwetzingen. Donné le 18 mai au Théâtre Rokoko, par l'Ensemble Varianti, *dir. Dietrich Fischer-Dieskau : Œuvres de* Hindemith : Der Dämon op. 28 ; Kammermusik no 2 pour piano et douze instruments solistes op. 36 no 1 ; Hérodiade pour récitant et petit orchestre ; Kammermusik no 1 pour petit orchestre op. 24 no 1. 22.25 Dépêche-notes. 22.00 Soliste. Thomas *Hampson, baryton. 22.30 Musique pluriel.* Sonate pour violon et piano, de Corigliano ; Canticum, de Werner. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour piano no 31 op. 110, de Beethoven ; Trio pour violon, violoncelle et piano op. 15, de Smetana, par le Trio Suk. 0.00 Jazz vivant. Festival du Théâtre de Boulogne-Billancourt : Le saxophoniste et compositeur Henry Threadgill et son Very Very Circus Band. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Tosca, opéra en trois actes, de Puccini, par le Chœur symphonique de Westminster, le Chœur de Garçons de *Philadephie et l'Orchestre de Philadelphie*, dir. Riccardo Muti, sol. Carol Vaness (Floria Tosca), Giuseppe Giacomini (Mario Cavaradossi), Giorgio Zancanaro (Le baron Scarpia), Piero de Palma (Spoletta), Danilo Serraiocco (Cesar Angelotti), Orazio Mori (Sciarrone), Charles Austin (un geôlier), Alfredo Mariotti (le sacristain), Jeffrey Smith (un berger). 22.40 Les Soirées... (Suite). Maria Egiziaca, triptyque de concert en trois épisodes, Respighi, par le Chœur de la *RTV hongroise et l'Orchestre* d'Etat de Hongrie, dir. Lamberto Gardelli, sol. Veronika Kincses, soprano, Janos Nagy, ténor, Lajos Miller, baryton, Maria Zempleni, soprano, Ildiko Komlosi, mezzo-soprano, Mihaly Kalmandi, baryton, Katalin Farkas, soprano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MERCREDI 11 OCTOBRE 1995

La grève du secteur public très largement suivie à Paris et en province

Les arrêts de travail des contrôleurs aériens ont entraîné la fermeture de cinq aéroports régionaux

UNE SONNERIE, à peine. A l'autre bout du fil, la voix est sereine, accueillante. *« Bonjour. Pour l'Etoile depuis Montparnasse ? En ce moment, il y a un métro sur dix sur la ligne 6. »* A la permanence téléphonique de la RATP, installée rue Caumartin à Paris, ils sont une petite vingtaine rivés à leurs téléphones. D'habitude, à cette heure-là, certains d'entre eux sillonnent les couloirs du métro, à la recherche d'éventuels fraudeurs.

Désœuvrés les jours de grève, ils viennent prêter main forte à leurs collègues. Avec la cinquantaine de standardistes, dont de nombreux étudiants embauchés pour l'occasion, qui se sont installés sur le plateau de SVP à Saint-Ouen, ils ont déjà répondu, mardi 10 octobre à 8 h 30, à 28 000 appels téléphoniques. Ils ont reçu une rapide formation, pour savoir notamment écourter poliment bavards et usagers en mal de confidences. De l'avis d'un des responsables, les usagers se montrent en général *« courtois et très civiques »*.

Dans la capitale, neuf lignes de métro sur quinze étaient fermées et la RATP déconseillait d'utiliser ce moyen de transport. Les rares persévérants ne le regrettaient pas : les rames étaient certes rares mais luxueusement vides aux heures de pointe. La paralysie annoncée des transports en commun – un train sur quatre sur le réseau banlieue de l'Ile-de-France – trouvait sa traduction immédiate sur les routes. Dès huit heures du matin, le Centre régional d'information routière annonçait que le trafic routier était *« sursaturé »* dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour de Paris.

MANIFESTATIONS

Dans la plupart des grandes villes de province, équipées de transports en commun, les difficultés étaient inégales. A Strasbourg, peu de bus et de tramways circulaient mardi matin. A Marseille, au contraire, où la Régie des transports marseillais s'était engagée à assurer une circulation normale des deux lignes du métro, l'asphyxie du centre-ville a pu être évitée. A Lyon, où les transports en commun (bus et métro) sont concédés à une société privée, les dessertes ont été parfaitement assurées. A Nantes, peu de perturbations étaient enregistrées car les employés de la Semitan, la société d'économie mixte qui gère les transports en commun, n'ont pas le statut de fonctionnaires.

A Toulouse, on s'attendait à une circulation très irrégulière des bus. Aubaine pour les grévistes, la ligne de métro automatique, inaugurée en 1993, leur a permis d'arriver à l'heure au rendez-vous qu'ils s'étaient fixé, à la station Jean Jaurès, pour une grande manifestation de défense du service public. A Paris, comme à Bordeaux, la station RTL-2 a saisi l'occasion de faire parler d'elle, en affrétant une vingtaine de bus, qui assurent gratuitement et en musique la desserte des gares sur un simple signe adressé au chauffeur.

Le mouvement était également très suivi à la SNCF, où sur les grandes lignes, seulement un train sur quatre circulait. Bastion syndical à forte empreinte de la CGT, la région SNCF de Chambéry, qui regroupe les départements de l'Ain de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère, se montrait une fois de plus à la hauteur de sa réputation. Seul un TGV sur cinq était assuré, et le service des trains grandes lignes et des trains express régional (TER) était purement et simplement suspendu, jusqu'à mercredi 11 heures.

La surprise est venue des aéroports, où l'on n'avait pas prévu de telles perturbations du trafic aérien. Cinq aéroports ont été fermés en raison de la grève des contrôleurs aériens : Montpellier, Perpignan, Limoges, Tarbes et Rodez. A Marseille, la fermeture était envisagée par la direction générale de l'aviation civile.

Dans toutes les villes, les manifestants se préparaient. A Paris, le défilé prévu de la place de la Bastille à la place Saint-Augustin, a donné lieu à une piquante querelle de préséance, en dépit de la banderole unitaire qui devait ouvrir le cortège, proclamant *« Ensemble pour le service public, l'emploi, les salaires, les retraites »*. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, avait annoncé qu'elle irait se placer résolument en tête du cortège. Après hésitation, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, devait la rejoindre. Marc Blondel, pour Force ouvrière, décidait une fois de plus de faire bande à part, en se mêlant à ses propres troupes, au milieu des manifestants.

Dans les écoles, où l'on s'efforçait bon gré mal gré d'assurer une permanence pour les enfants, comme dans les hôpitaux, ils étaient nombreux à confier, telle cette infirmière du servie des urgences du groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, à Paris : *« On est tous grévistes de cœur, mais on est là. »* Au collège Colonel Fabien de Montreuil, où le principal jouait lui-même le concierge, les enseignants se déclaraient convaincus que la grève était parfaitement comprise par l'opinion. Jean, un professeur d'éducation physique et sportive avait une raison solide de croire à cette complicité : *« Quand on défend le statut général de la fonction publique, on défend la condition féminine en France »*, affirmait-il.

Noir, bleu, gris

par Pierre Georges

ET LA COUCHE D'OZONE ? Ont-ils bien mesuré la conséquence de leur acte, ces privilégiés, ces irresponsables, ces protégés, ces égoïstes, ces retraités avant les autres, ces agents du désordre public, ces fonctionnaires en somme, sur l'état de la couche d'ozone ? Ont-ils pensé, eux qui ne pensent qu'à eux, aux dégâts que n'allait pas manquer leur mouvement sur notre ciel d'été indien ?

Il se peut que les gens en charge de l'indice de pollution à Paris fassent grève, que leurs collègues de la météorologie nationale les imitent. Eh bien ! on se passera d'eux pour affirmer, sans crainte de démenti, que ce mardi fut noir, bleu et gris. Noir comme grève. Bleu comme ciel. Gris comme gaz d'échappement.

Jolie journée pour revendiquer des jours meilleurs. Triste journée pour aller, malgré tout et tous, à son travail. A pied, à cheval ou en voiture, comme l'on peut, mais y aller. En ronchonnant ou le sourire en tête, mais y aller, parcours du salarié, parcours du combattant, parcours héroïque du privé de public.

Les premières dépêches, ce matin, promettaient une rude journée. C'est qu'ils n'y allèrent pas, eux, de grève-morte les nantis de l'emploi. Pas de train. Ou presque. Pas de métro. Si peu de bus. Et une rame de RER, à l'occasion, pour empêcher sans doute les rails de s'oxyder. Autrement dit, la thrombose garantie. De fait, les nouvelles du front annonçaient dès l'aube des *« bouchons exceptionnels »*. Sur tous les grands axes routiers, notamment autour de la capitale, l'acharnement processionnaire des fourmis non-protégées, des salariés du privé, des usagers sans plus d'usage les conduisait vers des nasses sans issue.

Mardi noir, bleu et gris. Dans un communiqué prophylactique, ne pouvant que constater les dégâts, le ministre de la fonction publique, Jean Puech, indiqua que l'ampleur de la grève était *« démesurée au regard de tout ce que nous faisons »*. Il s'étonna aussi de voir que les Français étaient majoritairement « pour » ce mouvement revendicatif. Voilà bien qui allait contre tous les dogmes communément admis et contre l'art politiquement ancestral de jouer le privé contre le public.

Le ministre chercha explication. Il avança une théorie d'urgence selon laquelle cette opinion (favorable) était *« due très certainement à une insuffisance de communication et d'explication »*. En somme, il fut pris à contre-pied par cette réduction inopinée de la fracture sociale entre public et privé.

Il est vrai que la popularité, relative, de cette grève subie-soutenue, vécue-comprise, aura de quoi inquiéter les pouvoirs publics. D'abord parce qu'elle s'avère inversement proportionnelle à l'impopularité du gouvernement. Ensuite, parce qu'elle illustre bien un malaise plus profond. Comme si le vieux ressort était cassé, la ficelle rompue. Comme si on ne pouvait plus compter sur les fonctionnaires pour cristalliser les envies et les frustrations, pour alimenter l'antichronique rituelle des nantis. Grévistes du public, non-grévistes du privé, même désarroi, sinon même combat. Salariés du public, salariés du privé, tous dans un même bateau à la navigation incertaine.

Geneviève, administrateur civil : « J'aime servir »

« JE CHERCHE un second souffle. » A l'aube de la cinquantaine, Geneviève Bertrand n'est pas une énarque heureuse. Les cheveux tirés en catogan, l'air bien mis, son appartement est encombré de dossiers. Et comme beaucoup de ses condisciples, elle a l'impression que sa carrière est bloquée. Elle s'ennuie un peu au ministère de l'agriculture, où vient tout juste de lui être confiée *« la coordination des travaux du ministère de l'agriculture avec le commissariat au Plan pour l'évaluation de la politique de la montagne »*.

Jusqu'ici, sa carrière a pourtant été plutôt réussie. Née à Saint-Jouan-des-Guérets, une bourgade d'Ille-et-Vilaine, elle a vécu ses années d'études comme la réalisation d'un rêve. Après une licence en droit obtenue à Nantes, la voici sur les bancs de l'Institut d'études politiques. *« Pour moi, c'était le cœur du système parisien »*, se souvient-elle. Elle débute à un haut niveau : à vingt-trois ans, elle est le plus jeune membre du cabinet de Joseph Fontanet (CDP), ministre du travail et de l'emploi. En 1970, elle entre comme chargée de mission à l'ANPE.

Son père, un ingénieur agronome, lui conseille alors de tenter l'ENA. Elle passe sans difficulté le concours interne. Deux ans plus tard, elle se serait bien vue à l'inspection des finances, mais elle doit se contenter du corps des administrateurs civils. Passionnée par les affaires européennes, elle opte pour le ministère de l'agriculture. Sa valise toujours prête, elle passe son temps entre Paris et Bruxelles. En 1983, Geneviève est appelée au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économiques européennes (SGCI).

Cette spécialisation la conduit, en 1988, au cabinet du ministre de la mer, Louis Le Pensec (PS), qu'elle suit au DOM-TOM avant d'être sollicitée par le cabinet du premier ministre, Edith Cresson. *« Ces mois à Matignon m'ont marquée pour longtemps »*, admet-elle en se souvenant des quatre-vingts heures de travail hebdomadaire, du stress, mais surtout de ce lieu très beau qui est celui du pouvoir. Et elle évoque avec nostalgie cette matinée du 2 avril 1992 : *« On est parti sous la pluie. »*

« Après une telle expérience, on ne sait plus très bien où on en est, constate Geneviève. *Il faut repartir de zéro. »* Ce n'est apparemment pas facile. *« Jusqu'ici, j'avais toujours été sollicitée, et tout à coup je me retrouvais en situation de chercher du travail. »* Durant plusieurs mois, elle se retrouve *« sans affectation »*, un peu le chômage des énarques, à ceci près qu'ils perçoivent leur traitement.

Elle croit avoir trouvé un poste au Quai d'Orsay, mais au dernier moment cela échoue. Le pantouflage ne la tente pas : *« J'ai le sens du service public, j'aime servir. »* Elle finit par être chargée d'un rapport sur la mise en place d'un observatoire du monde rural qu'elle boucle en quelques mois. A force de ténacité, elle s'est aussi trouvée un poste de maître de conférences à l'ENA, où elle planche sur l'Europe. Et elle écrit des livres.

Mais tout cela ne satisfait pas totalement cette boulimique. Puisque l'administration la laisse frustrée, Geneviève a décidé de mettre une partie de ses compétences au service du militantisme politique, syndical et caritatif.

Françoise Chirot

Conditions de travail

● **Horaires** : autour de soixante heures par semaine. Le travail peut exiger des déplacements ou, lorsqu'il faut rédiger des rapports, être réalisé chez soi.

● **Rémunération** : 18 000 F net par mois, auxquels il faut ajouter 25 000 F de primes par trimestre qui n'entrent pas dans le calcul de la retraite. Des primes supplémentaires sont attachées aux fonctions hiérarchiques.

● **Congés** : vingt-huit jours ouvrés.

Les Français solidaires des fonctionnaires

En une semaine, l'opinion des Français semble avoir basculé en faveur des fonctionnaires.

● **Hésitation.** Une enquête Ipsos-*Le Figaro*, réalisée le 3 octobre auprès d'un échantillon de 800 personnes, démontrait une certaine hésitation des Français à l'égard du mouvement de grève lancé chez les cinq millions de fonctionnaires et salariés des services publics. 47 % des personnes interrogées se sentaient alors *« solidaires »* de ce mouvement, tandis que 48 % exprimaient un sentiment inverse. Les salariés du public y étaient largement favorables (72 %) ; ceux du privé y étaient défavorables (56 %).

● **Soutien.** Selon une nouvelle enquête CSA-*Le Parisien*, réalisée du 5 au 7 octobre, auprès d'un échantillon de 1 006 personnes, 57 % des Français soutiennent ou manifestent de la sympathie pour la grève observée mardi. 15 % des personnes interrogées sont indifférentes alors que 26 % sont opposées ou hostiles à ce mouvement. Le soutien à la grève est devenu net, y compris parmi les salariés du privé (53 %). 37 % des chefs d'entreprise eux-mêmes comprennent ce mouvement, contre 47 % qui y sont opposés.

Dans « Le Monde diplomatique » d'octobre

LA MODE est à la dénonciation des *« privilégiés »* – autrement dit les fonctionnaires, RMistes et autres bénéficiaires de l'argent public. *« Faux privilégiés, vrais exclus »*, répond *Le Monde diplomatique* dans son dossier d'octobre. Avec des articles de Christian de Brie (les inégalités *« oubliées »*), Philippe Videlier (le sort des réfugiés tsiganes de Lyon), Marianne Boilève (l'action culturelle d'ATD Quart Monde), Solange Mercier-Josa (la réflexion de Karl Marx sur la mendicité), Edgar Roskis (l'image des pauvres) et Bernard Cassen (l'urgence d'une réduction massive du temps de travail).

Egalement au sommaire : l'Algérie, la Bosnie, le Proche-Orient, les Nations unies et la FAO, la Tchéquie, l'océan Indien, l'Angola et la Bolivie.

★ En vente chez votre marchand de journaux, 20 F.

■ **ARCHITECTURE : Christian de Portzamparc a obtenu, lundi** 9 octobre, l'Equerre d'argent pour la construction de la Cité de la musique (Paris, 19e), *« meilleur bâtiment de l'année 1995 »*. Ce prix prestigieux, décerné par le journal *Le Moniteur*, récompense un architecte qui a déjà reçu le Prix Pritzker en 1994, considéré comme le Nobel de l'architecture. Le Prix de la Première Œuvre a été attribué à Florence Lipsky et Pascal Rollet pour la construction de la Maison des sciences de l'homme (campus de l'université de Grenoble). Un prix hors concours a été décerné à la Bibliothèque nationale de France (Paris 13e) dont Dominique Perrault est l'architecte.

■ **IRAK : plus de dix millions d'électeurs vont participer,** dimanche 15 octobre, à la première consultation sur la présidence en Irak, grâce à laquelle Saddam Hussein entend prouver qu'il est toujours populaire dans son pays. Ce sera la première consultation électorale sur la présidence depuis le renversement de la monarchie, il y a trente-sept ans. Selon Bagdad, le scrutin a été décidé en *« réponse aux mensonges proférés par les ennemis de l'Irak »* sur la nature du pouvoir irakien. Agé de cinquante-huit ans, l'homme qui règne sans partage sur le pays depuis 1979 devrait obtenir sans difficulté un mandat de sept ans. Jusqu'à présent, le président était régulièrement reconduit dans ses fonctions par le Conseil de commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance politique du pays. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 10 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18176,30	−1,78	−7,84
Honk Kong index	9863,44	−0,11	+18,79

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/10	Var. en % 06/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1785,71	−1,32	−5,07
Londres FT 100	3516,50	−0,28	+14,71
Zurich	1411,96	—	+13,64
Milan MIB 30	989	+2,91	−3,51
Francfort Dax 30	2172,14	+0,03	+3,11
Bruxelles	1445,02	+0,27	+3,98
Suisse SBS	1353,44	—	+30,37
Madrid Ibex 35	297,69	—	+4,44
Amsterdam CBS	305,40	—	+9,85

DEMAIN dans « Le Monde »

GABRIEL TETIARAHI, L'HOMME MANA : fondateur de Hiti Tau, organisation non gouvernementale, Gaby Tetiarahi milite pour l'indépendance de Tahiti. En homme solide, mesuré mais déterminé, car le « temps d'agir » lui semble venu.

Tirage du *Monde* du mardi 10 octobre : 494 914 exemplaires



Le Monde

INITIATIVES

EMPLOI

Au service du public

L'intérêt général ne se confond pas toujours avec la logique d'entreprise

PAR l'un de ces mouvements de balancier que l'actualité réserve toujours, voici que le service public connaît les premiers signes d'un regain d'intérêt. Et ce, ironie supplémentaire, au moment où tout ce que la France compte de fonctionnaires est appelé à faire grève, ce mardi 10 octobre, par tous les syndicats, unanimes comme rarement.

Décidément, les années 80 sont bien derrière nous. A l'époque, selon les préceptes libéraux, rien n'était mieux porté que de croire à l'inéluctable remise en cause de la notion de service public, appelée à être supplantée par les lois économiques du marché. A suivre l'exemple de Mme Thatcher, en Grande-Bretagne, il n'y avait de bonne solution que de se résoudre à un vaste mouvement de privatisation, censé rendre tout ce secteur dynamique, performant, et, enfin, rentable. Il fallait être de son temps, donc résolument moderne, et croire que ces survivances obsolètes devaient disparaître pour laisser place à de vraies entreprises, sanctionnées comme telles.

Sous peine d'être soupçonné de passéisme, il était alors de bon ton de considérer, justement, que les services publics devaient, au minimum, se gérer à la façon d'entreprises. Chacun, disait-on, « agent » ou « préposé », devait acquérir cet esprit qui trancherait avec la mentalité rétrograde du fonctionnaire. Là où il y avait des ayants droit, des assujettis ou, au mieux, des usagers, il ne devait plus y avoir que des clients. Par mimétisme, on parlait de projet, de contrat de progrès, voire de culture d'entreprise, l'ANPE comparée à un hypermarché de l'emploi, jusque dans ses ratios, la SNCF persuadée que tout lui était possible, malgré Socrate, la Seita soumise à la qualité et la Française des jeux à l'innovation. Même la RATP croyait à la compétitivité concurrentielle, la ligne 13 autonome dans ses choix (?) par rapport à la ligne 7.

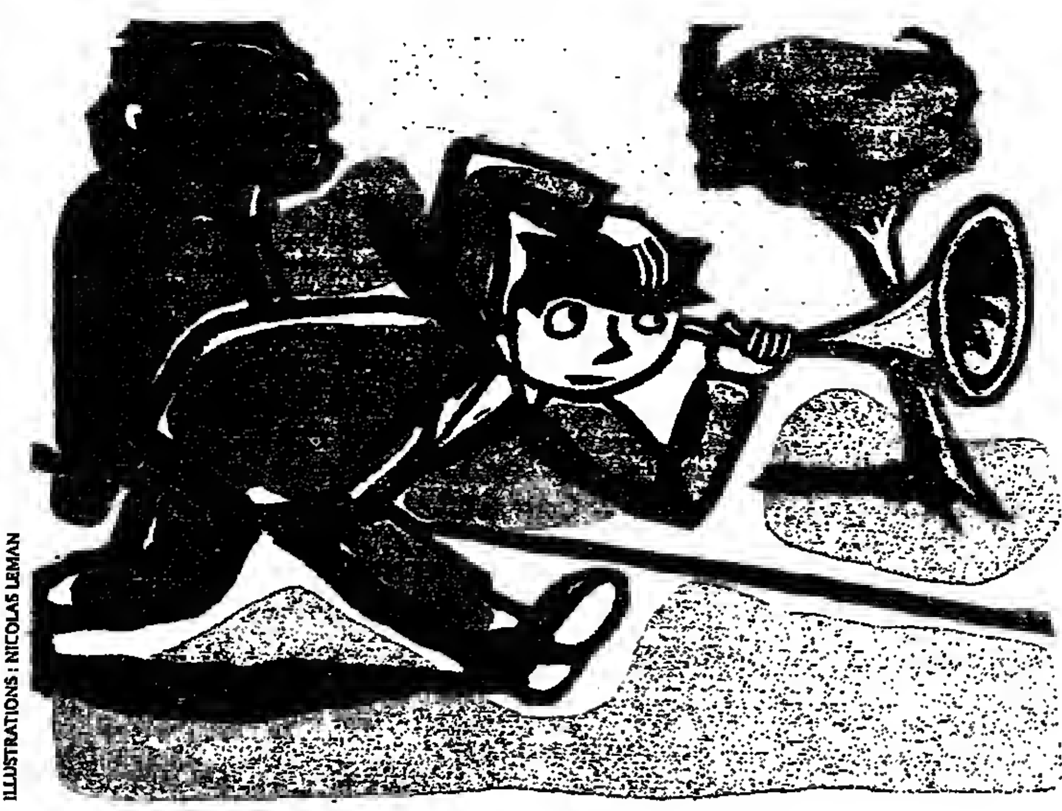
Mais ces schémas ont commencé à subir le sort de toutes les modes de management, au fil du temps. Avec le recul, certaines de ces croyances ont même été ébranlées. Cet été, par exemple, quiconque avait un peu d'humour pouvait commenter ironiquement ce qu'étaient devenus les succès de la Dame de fer, dans deux cas précis. Sous l'effet de la canicule, les Britanniques étaient privés d'eau et en venaient à critiquer une privatisation qui a beaucoup profité – c'est un hasard – à des compagnies françaises. Non seulement le prix de l'eau est élevé et les fuites sont innombrables, mais le monopole subsiste et, seul résultat patent, les dirigeants ont quadruplé leurs salaires qui sont devenus phénoménaux. Un beau gâchis qui préoccupe outre-Manche. Avec Eurotunnel, c'est pire encore : pour cause de dogme, il avait fallu que l'investissement pour cette infrastructure du siècle soit d'origine privée et que les Etats ne s'en mêlent pas. Résultat : les actionnaires, surtout petits et français, ont pour l'heure perdu 70 milliards de francs, et il faudra bien que les puissances publiques interviennent indirectement.

PARCE que les raisonnements avaient été poussés trop loin, il semble bien que l'on soit en train de les nuancer. L'attitude de l'opinion oblige également à plus de prudence. L'intérêt général bien compris ou de simples motifs d'aménagement du territoire sont devenus des thèmes forts, ainsi qu'en témoigna l'engouement suscité par tout le débat qui précéda l'adoption de la loi Pasqua. Economiquement mal en point, technologiquement dépassée par les nouveaux moyens de communication, La Poste remplit une fonction de présence sur l'ensemble du territoire national dont on mesure maintenant qu'elle est indispensable et source de cohésion sociale. La Poste a donc pris l'engagement de ne fermer aucun bureau d'ici à 1997 et expérimente, dans diverses régions, un nouveau rôle de service public rural. A terme, elle pourrait servir de lieu administratif polyvalent. Pour le développement économique local, il faut pareillement réviser les critères qui conduisent à fermer une ligne de chemin de fer. Ce qui est induit par l'existence d'une gare dépasse le seul calcul de rentabilité, de même qu'il y a des limites à ne pas franchir, au-delà desquelles l'irrémédiable est commis. Combien de maires protestent en voyant les guichets fermés le soir ? Dès lors que les voyageurs prennent le train sans payer, ils savent que la ligne sera bientôt fermée ou l'arrêt supprimé, selon une logique absurde.

Des situations critiques ou dramatiques remettent aussi le service public en première ligne et, en cas d'absence, en démontrent la nécessité. L'attentat de la station RER de Saint-Michel a soudé le personnel de la RATP autour d'une mission de service public qui fait son identité. D'ordinaire prompts à revendiquer, les « agents » ont su faire taire leurs soucis corporatistes pendant cette période. De façon plus générale, les recommandations pour « resocialiser » les banlieues en difficulté passent par le retour des services publics, que soulignent maints rapports. Les heurts de la gare du Nord, le soir de la Fête de la musique, se seraient-ils produits si la direction de la SNCF s'était souciée de répondre à la demande de transports des jeunes de banlieue ? Fallait-il attendre la mort d'un bébé à La Mure (Isère) pour comprendre que la qualité technique des équipements de santé participe de l'équilibre économique et social de bassins de vie ?

On pourrait aussi s'éviter le mouvement de balancier, qui fait aller d'un extrême à l'autre, et trouver enfin un compromis durable. EDF et GDF, en imaginant le contrat de confiance qui les lie aux abonnés, sur la base de garanties claires, sont en train d'inventer une relation plus moderne et adulte de services dus au public. France Télécom s'apprêterait à en faire de même... Mais il est vrai que ces mastodontes doivent négocier leur entrée dans l'Europe concurrentielle ou craignent de perdre leur puissance hégémonique. Au moment de donner des gages, ils découvrent la voie de la sagesse. Donc, de l'équilibre et de la réforme, qui suppose un renouvellement de la notion de service public.

Alain Lebaube



ILLUSTRATIONS : NICOLAS LEMAN



DOSSIER ● Au service du public

De la satisfaction du client

Le bilan de l'opération « Garantie des services » d'EDF-GDF s'avère positif. Mais les syndicats demeurent méfiants

NE dites pas à votre employeur que vous n'avez pas pu venir travailler de la journée au prétexte que vous avez attendu pendant des heures le passage d'un agent EDF-GDF : il ne vous croira pas. En mai 1994, la direction commerciale commune aux deux entreprises publiques a mis en place la *« garantie des services »* dans une charte en neuf points. Elle s'engage auprès de sa clientèle particulière, en l'occurrence vous et moi, à respecter des délais, que ce soit pour des opérations de dépannage, de mise en service, de vérifications de compteur ou tout simplement pour répondre au courrier. Ainsi, les rendez-vous peuvent être fixés dans une plage horaire de deux heures. En cas de non-respect de l'engagement, EDF-GDF s'engage à envoyer au client lésé un chèque de 150 francs. *« On avait trois raisons de se lancer dans l'aventure,* relate Yann Laroche, directeur-adjoint d'EDF-GDF-Services. *Nous sommes une entreprise de service public, et donc une entreprise de services. Notre devoir est de coller aux attentes des clients. »* Deuxième point : *« Il nous semblait important de pouvoir afficher notre niveau de performance vis-à-vis des clients. Même si, de fait, dans beaucoup d'endroits, on réalise déjà ce type de performance. »* Troisième point : *« Nous vivons de plus en plus dans un monde d'engagement et de garantie. On ne pouvait pas échapper à ce mouvement. »* Certes, souligne-t-il, *« nous ne sommes pas dans la situation d'une entreprise qui se dit qu'elle doit faire des efforts pour conserver ou conquérir des parts de marché. Mais nous considérons que, quel que soit l'avenir, la satisfaction du client est primordiale. »*

DÉMARCHE

D'autres entreprises de services, publiques ou non, partagent cette analyse qui, depuis la mise en place de la garantie, invite EDF-GDF-Services à venir expliquer cette démarche devant un parterre de « managers ». Une démarche très constructive puisque, comme pour toutes les opérations en direction de la clientèle, EDF-GDF-Services a consulté les organisations de consommateurs avant que le projet soit bouclé, ainsi que les fédérations syndicales et les élus locaux.

Après un an et demi de fonctionnement, le bilan de l'opération semble globalement positif. *« Nous avions fixé un seuil critique à ne pas dépasser de cinq défaillances par an pour mille habitants. Sur un an (de mai 94 à mai 95), elles ont été inférieures à une pour mille. »* La clientèle a bien reçu le message, même si, au fil du temps, on constate une certaine déperdition. Ainsi, l'analyse des remontées « clients » a révélé qu'il y avait relativement peu de réclamations concernant les engagements d'EDF-GDF. *« En revanche, un certain nombre de réclamations font référence à la garantie des services alors que ces plaintes portent sur des points, comme la facturation, le relevé des compteurs, qui n'en font pas partie. »* Par ailleurs, le taux de satisfaction a évolué d'un à deux points, *« sans que l'on sache s'il faut l'attribuer à la garantie des services ou au travail quotidien des agents sur le terrain, car nous n'avons pas d'études spécifiques sur l'impact de l'opération »*, avoue Yann Laroche.

Le sens de l'opération semble avoir été bien perçu, même si la CGT, tout en regrettant l'aspect limité de la garantie qui ne concerne que des délais, montre une certaine méfiance à cet égard : *« Derrière cette démarche* a minima, *se profile la mise en place de services payants où les abonnés qui souhaiteraient avoir une meilleure qualité de services devront la payer »*, affirme-t-elle. De son côté, la CFDT, qui, dès le départ a apporté son soutien à l'opération *« car cela renforçait à nos yeux la notion de service public »*, appelle aujourd'hui la direction à une certaine vigilance. *« Après un coup d'envoi fort et médiatique, on est dans une phase descendante due en grande partie à une pression sur les effectifs. Il faut, de la part de l'entreprise, une réactivation du processus. »* Une mise en garde qui arrive alors qu'EDF-GDF vient de reprendre des engagements en direction des PME-PMI sur la qualité des fournitures d'électricité et qu'elle réfléchit sur la possibilité de prendre d'autres engagements autour du conseil aux particuliers.

Catherine Leroy

Écoute, dialogue et complicité

L'attentat du RER a suscité une forte solidarité des agents de la RATP. Six cents d'entre eux se sont portés bénévoles

DÈS le lendemain matin de l'attentat survenu le 25 juillet à Paris, à la station Saint-Michel du RER, les rames circulaient à nouveau sur la ligne B. La direction de la RATP reconnaît que s'il y a eu *« une forte mobilisation de tout le personnel, c'est parce que nous sommes un service public. Nous ne pouvons pas ne pas assurer le transport de nos voyageurs »*. A Saint-Michel, des agents, en service sur d'autres lieux ou en repos, sont accourus spontanément pour proposer leur aide. Certains, en congé, ont téléphoné pour demander s'ils devaient revenir au travail. *« Il y a eu une vraie émotion, un vrai élan dans l'entreprise »*, se félicite la direction. Le 26 juillet, plusieurs syndicats rendaient hommage aux victimes et à leurs familles avant d'assurer aux usagers qu'ils pouvaient *« compter sur le sens des responsabilités des agents de la RATP attachés à leur mission de service public »*. Le même jour, la direction lançait un *« appel au bénévolat »* invitant les agents à venir, en dehors de leur temps de travail, prêter main forte à leurs collègues durant le week-end suivant, date des grands départs en vacances. Six cents salariés des services administratifs et des ateliers ont répondu présents. Hostiles par principe au bénévolat, les syndicats ont accepté de jouer le jeu. *« Nous n'avons pas crié au scandale,* indique Gérard Ballais, secrétaire du syndicat CGT du métro et du RER. *Les agents ont voulu exprimer ainsi leur solidarité vis-à-vis de leurs collègues et des usagers. Dans ce cas précis le bénévolat était une notion de service public. »* Néanmoins, la CGT a cadré les limites de son accord. Pas question que le bénévolat perdure au-delà du week-end, ni que les volontaires fouillent les sacs des voyageurs.

ENFER

La RATP a comptabilisé, entre le 25 juillet et fin septembre, 450 colis suspects, 120 alertes à la bombe, et 130 évacuations de stations ou de gares. Garder son sang-froid, prendre la bonne initiative tout en restant à l'écoute des voyageurs : *« Jusqu'à la mi-septembre les agents ont vécu l'enfer »*, témoigne Gérard Ballais. Eux-mêmes vivaient dans l'*« angoisse »*, surtout quand ils devaient aller vérifier sur place l'existence d'un paquet suspect signalé par un voyageur. A l'occasion de ce drame, une *« autre image de la RATP »* est apparue. *« Les usagers venaient voir les agents pour être rassurés, pour discuter de tout et de rien,* constate Gérard Ballais. *Un dialogue, une complicité se sont établis. »* Il serait faux de croire que l'implication des agents dans leur travail est née le 25 juillet. *« Tout au long de l'année, quand se produit une agression, quand une personne a un malaise, nous intervenons,* souligne Christiane Riffaudot, assistante gares sur le RER A et déléguée syndicale CFDT, *nous surveillons en permanence, nous attrapons parfois des gens violents ou même armés. Ces actes ne sont pas visibles par le public, mais cet état d'esprit est en nous. L'attentat l'a mis en lumière. Mais pas assez »*, estime Christiane Riffaudot. *« On a entendu parler du travail de la police et des pompiers, pas de celui des agents de la RATP, comme si nous n'existions pas. »* Aujourd'hui qu'elle fait ses *« tours de gares »* le matin à 4 h 45 avec son équipe pour rechercher d'éventuels objets suspects et vérifier que les poubelles sont bien fermées, elle se demande si les voyageurs ont conscience de la mission qu'elle exerce. *« Peut-être pensent-ils qu'on se promène. »*

Pour autant le personnel n'a pas oublié ses revendications. Dès le 1er août la CGT dénonçait, dans une lettre à la direction, le manque *« criant »* d'effectifs mis en évidence, selon elle, par l'appel au bénévolat. Le 2 août, le syndicat s'élevait contre *« les pressions, voire les propositions de sanctions »* qui auraient été adressées à des agents ayant refusé d'aller patrouiller pour ne pas laisser un collègue assurer seul la charge de travail en station. Ce que dément la direction. Et c'est sans états d'âme que six syndicats de la RATP ont appelé à la grève du 10 octobre en réaction aux *« menaces »* qui, selon eux, pèsent sur *« le statut, le régime de retraite et la protection sociale »* des agents.

Francine Aizicovici



Main basse sur les eaux anglaises

Depuis leur privatisation, en 1989, les compagnies britanniques déclenchent régulièrement la colère des usagers

« *LES privatisations sentent désormais le soufre en raison du manque de sensibilité et de l'âpreté au gain de certains chefs d'entreprise* » : le ton d'un récent éditorial de l'hebdomadaire de droite *Sunday Times* est plutôt direct. Il faut dire que, en plus du tollé soulevé par les révélations sur les hausses de salaire phénoménales que se sont octroyées les PDG des entreprises britanniques privatisées, la canicule de l'été dernier en Grande-Bretagne, engendrant de graves problèmes d'approvisionnement, a une nouvelle fois suscité de vives critiques contre les compagnies des eaux britanniques.

Rappelons leur histoire. Après le pétrole, le gaz, les aéroports, les télécommunications et l'automobile, le gouvernement Thatcher décide de privatiser, en novembre 1989, le secteur de la distribution d'eau. Comme 25 % de l'approvisionnement national est déjà aux mains d'entreprises privées – les *statutory companies* –, il s'agit en fait de dénationaliser les dix autorités régionales – les *water authorities*, nées en 1973 du regroupement des cent quatre-vingt-sept *water boards* (conseils d'eau) communaux – qui assurent 75 % de la distribution d'eau en Angleterre et au pays de Galles.

D'emblée, la vente et l'introduction en Bourse de ces entreprises sont largement contestées par la grande majorité des Britanniques qui, au travers de nombreux sondages, se déclarent hostiles à la privatisation de ce qu'ils considèrent comme un patrimoine national et un service public majeur. Le gouvernement passe outre. Les *public utilities* sont cédées à des prix d'autant plus attractifs que l'Etat s'est engagé à éponger leurs dettes (5 milliards de livres) et à leur accorder une « dote verte » (*green dowry*) de plus de 1 milliard de livres.

BÉNÉFICES

Quels sont aujourd'hui les résultats de cette privatisation ? Alors que la mise en concurrence devait contenir l'augmentation des prix, les compagnies des eaux bénéficient toujours du monopole régional des anciennes autorités publiques. Résultat : la facture des usagers a doublé en cinq ans ! Et les reportages se sont succédé sur les chaînes britanniques montrant des familles à qui l'on avait coupé l'eau du jour au lendemain. Nous avons dû réaliser d'importants investissements pour moderniser le secteur, répondent en substance les compagnies. A cela près que la dernière sécheresse estivale, en privant d'eau des milliers de particuliers, a clairement montré au grand public l'état du réseau, révélant notamment que près de 30 % de la production est perdue pour cause de fuites.

Et que constatent les consommateurs britanniques ? Les réductions d'effectifs, ajoutées aux allégements fiscaux dont ont bénéficié les compagnies, leur ont permis de tripler leurs bénéfices depuis la privatisation ; en plus des primes et des stock-options qu'ils se sont octroyées, les dirigeants de ces mêmes entreprises ont vu leur salaire quadrupler par rapport à leurs anciens émoluments de fonctionnaires. L'actionnariat a été particulièrement soigné, avec une augmentation annuelle moyenne de 6 % des dividendes et une valeur boursière – pour les dix privatisées – qui est passée de 2,5 à 13 milliards de livres...

On comprend mieux à présent la nostalgie des Britanniques lorsqu'ils évoquent leur ancien service public, une époque où le prix de l'eau anglaise était très inférieur à celui des autres pays industrialisés. On saisit mieux aussi la tournure qu'a pris la récente polémique sur les compteurs d'eau. Ces derniers sont rares (7 %) et les factures sont calculées en fonction du quartier et de la maison, et non de la consommation. Mais la menace d'installer des compteurs chez les particuliers a fait descendre dans la rue des milliers de personnes. Le calcul de la facture ne serait-il pas plus équitable pour le client ? A cela près que les distributeurs d'eau veulent facturer l'installation des compteurs...

Olivier Piot

Guichet à tout faire

Dernier service public en zone rurale, La Poste diversifie ses activités et se fixe un devoir de solidarité

DEPUIS un an, les 4 500 habitants de la bourgade de Melle (Deux-Sèvres) peuvent se rendre à la poste pour réserver des billets SNCF. L'idée de donner du « grain à moudre » aux établissements postaux de moindre activité n'est pas neuve. Déjà, en 1979, on parlait de développer la polyvalence administrative à la poste. Ici et là, en milieu rural, on peut ainsi s'y procurer vignettes auto, timbres fiscaux, permis de chasse... Cet axe de développement reste cependant peu fructueux. D'autant que les administrations partenaires n'ont pas toujours bien mesuré l'intérêt pour elles d'y contribuer.

Pourtant, La Poste entend bien s'engager dans le développement de nouveaux services pour peu qu'ils répondent à de vrais besoins. Elle a même recruté en octobre 1994 un professionnel du développement local dans le centre du Massif Central. Son rôle ? Aider sur le terrain au montage de projets, depuis la recherche des partenaires jusqu'à la mobilisation des financements nécessaires en passant par les incontournables études de marché et de faisabilité. *« Dernier service public présent en zone rurale, La Poste a un devoir de solidarité. Mais elle se doit d'obtenir une juste rémunération du service rendu, en trouvant des partenaires financiers »*, relève l'homme de la situation, Jean-Pierre Gallet.

« Chacun, en bonne intelligence, peut s'y retrouver, affirme Rémi Karcher, directeur départemental de La Poste de l'Aisne. *La Poste renforce sa position et son image, les autres entreprises publiques améliorent la qualité et les performances de leurs services. »* Il existe aujourd'hui, selon lui, de part et d'autre, une *« volonté d'ouverture »*. *« Le service public a évolué dans sa façon d'appréhender sa présence en milieu rural*, poursuit-il. *Tout le monde a pris conscience que l'approche gestionnaire reposant sur l'idée d'une rentabilité immédiate avait ses limites. »*

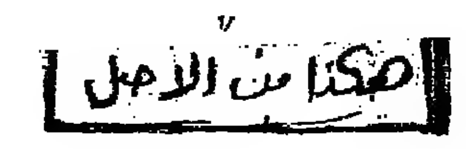
CONVENTION

La Poste elle-même n'a-t-elle pas pris, au début de l'année, l'engagement de ne fermer aucun bureau pendant les trois ans du contrat de plan (1995-1997) et de faire *« le pari du développement »* ? Dont acte. Suite à un sondage auprès de la population, le bureau de Charly-sur-Marne s'apprête à développer un Point public. Cette structure permanente fédérant plusieurs services publics offrira diverses prestations comme la vente de billets de train, la consultation des offres ANPE... Ailleurs, La Poste ne s'interdit pas non plus de nouer des partenariats avec des acteurs socioprofessionnels locaux, lorsque l'initiative privée a besoin d'être confortée. C'est le cas à Crocq, dans la Creuse, où elle a passé une convention avec l'épicerie, la quincaillerie, la pharmacie, le magasin de retouches vestimentaires du village, pour que les facteurs portent les commandes passées par les habitants des environs.

Ces initiatives ne valent que si elles s'inscrivent dans le cadre d'une concertation locale avec les élus, le secteur associatif et les groupements de professionnels. Les conseils postaux locaux, créés à l'occasion du changement de statut de La Poste, rassemblent ces différents acteurs et pourraient être un point d'appui de toutes ces initiatives. *« Ils sont cependant utilisés par La Poste, plus comme une simple instance d'information que comme un lieu de débat »*, regrette Jacqueline Besnard, de la fédération CFDT des PTT.

Quelle que soit leur obédience syndicale, les représentants du personnel de La Poste semblent acquis à ces développements. Car tous savent qu'à travers ces initiatives se trouve pour partie une alternative au spectre de la privatisation.

Laetitia Van de Ckhout



DOSSIER ● Au service du public

Quand la fête déraille

En juin dernier, les jeunes des banlieues ont été oubliés par la SNCF. Un dysfonctionnement et des incidents révélateurs

FÊTE de la musique. Paris est vivant, vibrant. Ce soir du 21 juin 1995, les concerts de James Brown et des Négresses vertes ont attiré des banlieues encore plus de jeunes que d'habitude. Du coup, à l'heure des derniers départs en gare du Nord, il y a eu trop de voyageurs pour les places disponibles. Dans la rame à destination de Pontoise (Val-d'Oise), l'agent de train ne peut pas fermer les portes. Les haut-parleurs demandent aux gens de descendre. Là les récits divergent : selon la SNCF, les passagers excédentaires sont invités à attendre un train supplémentaire. Mais, selon les syndicats, le train de Pontoise est purement et simplement supprimé. De toute façon, on a trop longtemps laissé les esprits s'échauffer et c'est cette deuxième version qui se répand dans la foule comme une traînée de poudre.

Le seul train encore à partir est celui de Creil (Oise) ; surchargé, il aura un parcours émaillé d'incidents qui se termineront par une agression du conducteur. Pendant ce temps-là, la gare du Nord est saccagée par une partie de ceux qui n'ont pas pu partir. Au petit matin, ulcérés, les cheminots de Paris-Nord se mettent en grève, au grand dam de leurs 400 000 « clients ». « *Une réaction épidermique*, reconnaît Philippe Goullieux, responsable CFDT. *En un instant, tous ont décidé de* « poser le sac ».

L'événement soulèvera quelques indignations contre les casseurs, mais ne sera guère commenté. Pourtant, il mérite réflexion : en effet, il rassemble comme en un bouquet... d'épines toutes les impasses que connaît le service public : son resserrement sur un fonctionnement minimal au nom de la nécessité de faire des économies ; resserrement qui s'accentue lorsqu'il s'agit des déplacements d'un public jeune qui refuse de payer et qu'on a, *grosso modo*, renoncé à faire payer. Le repli du personnel sur ses propres problèmes dans un environnement de travail difficile. Et à travers tout cela, insensiblement, l'oubli de l'essentiel : mettre à la disposition de chacun les agréments de la ville comme les équipements collectifs et les services sociaux.

AUTOCRITIQUE

En ce 21 juin, les jeunes des banlieues sont à la fois la principale raison d'être du service public et son problème le plus épineux. Ils se reconnaissent à coup sûr dans le jugement exprimé récemment dans ces colonnes (*Le Monde* du 7 juillet 1995) par Michel Herrou, spécialiste des transports à la direction interministérielle à la ville (DIV) : « *Plus on est démuni, plus on se voit contraint d'habiter loin du centre-ville et plus on paie cher pour un service réduit.* » Mais sur la Fête de la musique, les jeunes ont quelque chose de plus à dire : il s'agit d'un événement gratuit et qui se veut ouvert à tous. Cela implique que des trains circulent aussi longtemps qu'elle dure, et gratuitement. Sinon la banlieue en est virtuellement exclue.

Ils en disent autant des quelques autres occasions où il leur est également possible de « profiter » de Paris sans forcément dépenser : le 14 Juillet, les nuits de la Saint-Sylvestre, de Noël... et comme dans aucun de ces cas le service de la SNCF n'est prolongé au-delà de l'heure habituelle, ils jugent avec quelque raison que le service public les ignore. Certains rentrent par le dernier train. La majorité refuse de renoncer à une part de la fête et passe la nuit dans les rues, y compris en plein hiver. Tous s'arrangent donc de la situation. Jusqu'au jour où la révolte fuse. Par exemple, le 21 juin 1995.

Du côté de la SNCF, l'autocritique était faite dès le matin du 22 juin. Contact sera pris désormais à l'avance avec la préfecture de police pour connaître le programme de la fête – *ce n'était pas le cas jusqu'ici !* – et s'organiser en conséquence. Mais se pose-t-on pour autant les questions de fond ? Il semble que non. Le besoin de trains au-delà de l'heure habituelle n'est pas perçu. Ce qui fait bondir – pour ne citer qu'eux – les jeunes du club Saint-Exupéry de Gonesse, de Karim à Mourad : « *Les responsables de la SNCF ont des enfants ! Ils savent bien que la fête ne se termine pas à minuit ou à 1 heure !* » Personne ne s'interroge sur ce qu'apporterait à la réussite d'un événement, lequel est un temps fort d'intégration sociale, la possibilité de s'y attarder, de rentrer à son heure. On pense encore moins à associer l'entreprise publique à la fête elle-même : présence exceptionnelle de personnels dans les gares, notamment de banlieue (elles sont devenues, dans bien des localités, les seuls endroits animés le soir), présence de musiciens peut-être...

Du côté du personnel, on a du mal à aller au-delà du malaise quotidien. Pourtant, quelques jours après la fête, un accord-cadre se trouve être signé entre l'Union (patronale) des transports publics (UTP) et les syndicats de salariés (CGT exceptée) sur « *la sécurité des personnes et des biens dans les réseaux des transports publics urbains* » : il pose notamment le principe d'une participation du personnel à des actions de prévention dans le cadre même du travail et en partenariat avec les autres acteurs de l'insertion. La SNCF n'est pas concernée ; mais à l'union CFDT des cheminots de Paris-Nord, on veut suivre cette voie, et des négociations auront lieu en novembre.

Reste de multiples questions sans réponse. Trains supplémentaires, actions de prévention : tout cela a un coût et doit être l'objet de choix politiques. « *Le problème actuel du service public est qu'il est fractionné en secteurs*, souligne Jean-Claude Guérin, de la fédération des cheminots CFDT. *Il faudrait qu'il soit pensé, organisé d'une façon globale.* » Ce n'est pas encore le cas pour la Fête de la musique : le ministère de la culture ne se soucie pas des transports de banlieue, et la SNCF sait d'avance qu'elle devra assumer, seule, le coût de ses trains supplémentaires en juin prochain, car aucune instance de concertation n'en aura débattu. C'est quand le politique ne joue pas son rôle de chef d'orchestre que la musique devient cacophonie.

Marie-Claude Betbeder

Dernier rempart contre la misère

Les projets de réforme de l'hôpital ne doivent pas se faire au détriment de l'égalité d'accès aux soins

COMBIEN d'experts se sont tenus au chevet de l'hôpital ? Impossible à savoir tant la liste de rapports apparaît vertigineuse. Parmi les plus récents, il faut citer, en mars 1994, les travaux de Claudine Espert, directeur général de la Ligue contre le cancer, qui estimait qu'une réforme profonde de l'hôpital public était nécessaire dans les années à venir. Un an plus tard, le député RPR du Val-d'Oise, Jean-Pierre Delalande, remettait un rapport au nom de la Commission des finances de l'Assemblée nationale dans lequel il écrivait que « *l'hôpital public est en crise* ». Il expliquait notamment que « *la France payait la dispersion et la mauvaise répartition des moyens qui sont globalement suffisants et même surabondants* ».

Jacques Chirac ayant annoncé, au cours de la campagne électorale, que *l'hôpital serait une priorité* – les dépenses hospitalières représentent la moitié des dépenses de santé –, Alain Juppé a mis en place, à la fin du mois de juin dernier, le Haut Conseil pour la réforme hospitalière, présidé par le professeur Devulder, doyen de la faculté de médecine de Lille. Ses conclusions devraient permettre à Elisabeth Hubert, ministre de la santé et de l'assurance-maladie, de présenter au début 1996 un projet de loi au Parlement.

On pourrait donc croire les « hospitaliers » sur les dents. Certains sont inquiets, bien sûr, mais c'est plutôt la lassitude qui domine. « *Le dossier de l'hôpital public est visqueux*, annonce franchement Stanislas Johanet, praticien hospitalier et ancien responsable syndical. *Où sont les idées nouvelles ? Des lobbies contradictoires s'affrontent. Nous assistons à des batailles d'experts, mais après... ?* » Loin des agitations parisiennes, les combats des professionnels se jouent surtout sur le terrain.

« *Il n'y pas de réponse magique à la question générale de l'hôpital*, insiste Marc Dupont, secrétaire général de la CFDT-santé. *Si les agents et les infirmières s'inquiètent de leur avenir, de celui des missions de service public que doit remplir l'hôpital, c'est au niveau de chaque établissement, là où les menaces sont réelles.* » Et parfois, le débat s'enflamme. Notamment lorsque, dans le cadre du plan « périnatalité » élaboré au début de 1994, les pouvoirs publics décident de fermer, pour des questions à la fois de sécurité et de maîtrise des dépenses de santé, les maternités où l'on pratique moins de trois cents accouchements par an.

Généralement, un tel passage à l'acte rassemble dans la rue élus locaux et personnels, au nom de la défense du service public de proximité. Et fréquemment, les autorités de tutelle reviennent sur leur décision ou la reportent, comme ce fut le cas pour la maternité de La Mure (Isère), fermée puis rouverte. « *L'hôpital pour un maire*, commente un fonctionnaire, *est un signe extérieur de richesse. Mais quand un établissement est déserté par les médecins qui refusent de pratiquer par peur d'accident, que les malades attachés sentimentalement à leur structure préfèrent tout de même se faire opérer 30 kilomètres plus loin, comment faire ?* »

HÔPITAL-ENTREPRISE

Au couperet de la décision politique répondent des initiatives locales. Comme à Commercy, par exemple, petite ville de Lorraine, où l'hôpital menacé a su réaliser l'« union sacrée » avec la clinique privée afin de redéployer leurs activités respectives et offrir aux habitants deux structures de soins complémentaires adaptées aux besoins sanitaires. Du court séjour, mais aussi du long séjour pour accueillir les personnes âgées que l'on sait être les grandes oubliées ou méprisées du système.

« *C'est vrai que les choses avancent sur le terrain*, confirme Francis Peigné, président de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH). *Les mentalités évoluent, la guerre de tranchées entre équipes administratives et équipes médicales s'atténue. Les corporatismes aussi.* » « *En témoigne d'ailleurs*, insiste-t-il, *le dialogue qui existe désormais entre organisations syndicales de médecins, d'agents et de directeurs d'hôpital. Nous sommes tous dans la même galère et le savons bien.* »

Evaluation, réforme du mode de financement, gisements de productivité à définir et qualité de soins et transparence à améliorer : « *Il est évident que tous ces chantiers appellent une démarche de changement*, précise un directeur d'hôpital. *Les contraintes budgétaires sont là. Mais c'est seulement avec une direction, des cadres, des médecins et des agents réunis autour d'une même vision organisationnelle dédiée au service public que l'on pourra s'en sortir.* »

Pour autant, le concept « hôpital-entreprise », pour reprendre le thème de la réforme hospitalière de 1991, a ses limites. Si lassitude et scepticisme dominent, Marc Dupont, Stanislas Johanet et Francis Peigné savent très bien ce qui pourrait faire descendre dans la rue les hospitaliers : la remise en cause de la fonction d'accueil de l'hôpital. « *Nous représentons le dernier rempart contre la misère*, résume Stanislas Johanet. *Et nous voyons bien que le sanitaire et le social se différencient de moins en moins.* » « *Même si le nombre de créances irrécouvrables s'allonge*, commente ce directeur de CHU parisien, *la grande différence entre le privé et le public, c'est que nous n'associons pas argent et santé. C'est un point-clé.* »

Les patients au bout du rouleau qui débarquent aux urgences d'un hôpital – et qui seront de plus en plus nombreux à le faire cet hiver pour se protéger du froid – le savent bien. Bien sûr, les établissements privés participent déjà à la mission d'urgence. Aller plus loin en associant la médecine de ville et les organismes sociaux, afin de réserver les urgences des hôpitaux aux pathologies les plus lourdes, a déjà été évoqué à maintes reprises. Sans suite. Elisabeth Hubert vient de confier un nouveau rapport sur cette question au professeur Steg. Pendant ce temps, sur le terrain, les hospitaliers font vivre au quotidien leur mission de service public.

Marie-Béatrice Baudet



LECTURES

MOTIVATION AU TRAVAIL

■ **Professeur** de psychologie expérimentale à Paris-X-Nanterre, Robert Francès passe en revue les théories et les recherches dans le domaine de la motivation au travail. Il dissèque les apports venus des Etats-Unis en la matière, et ceux-ci ont été abondants depuis la célèbre classification, opérée par Maslow, des besoins qui font agir l'être humain.

La partie consacrée à l'enrichissement du travail en France distingue les différentes voies qu'ont empruntées les entreprises, de l'élargissement des tâches ayant un même niveau de qualification à la mise en place de groupes semi-autonomes. Le livre analyse aussi l'impact des modes de participation des salariés aux décisions et précise les conditions d'établissement d'un diagnostic par le psychologue du travail.

Motivation et efficience au travail, **par Robert Francès. Editions Mardaga, 168 p., 138 F.**

HANDICAPÉS ET TRAVAIL

■ **Ce livre** répond bien à l'objectif qu'il se fixe : apporter le plus d'informations possible aux entreprises et aux handicapés afin de susciter des initiatives en matière d'insertion professionnelle. Il détaille, notamment, le contenu de la loi de juillet 1987 sur les obligations d'emploi des entreprises à l'égard des handicapés, décrit l'intervention des organismes socio-économiques qui visent à favoriser cet emploi ainsi que les différentes voies d'accès à un travail.

Pashir Kerroumi consacre un chapitre aux techniques d'aménagement des postes de travail pour les handicapés physiques.

Elles constituent une « *discipline nouvelle impliquant l'ergonomie, l'ergothérapie, la pédagogie, l'architecture, les nouvelles technologies* », même si ces aménagements relèvent souvent de l'« *astuce et du bon sens* ». L'ouvrage comprend une liste fournie d'adresses utiles.

***Les Personnes handicapées et le Marché du travail - Un guide pour réussir*, de Pashir Kerroumi. Les Editions d'organisation, 160 p., 89 F.**

LE TEMPS ET L'ENTREPRISE

■ **Frédéric Tiberghien**, PDG de Chronopost, souligne l'importance du facteur « temps » dans la relation de l'entreprise avec ses clients.

Les six experts de disciplines diverses auxquels il a demandé de s'exprimer dans ce livre indiquent les impératifs qui en découlent en matière de logistique et de management. Le rapport des Français au temps est lui aussi abordé, le monde du travail étant le « *principal responsable de la pression accrue des délais au sein de notre société* ».

***Le Rapport qualité-temps dans la performance de l'entreprise*, de Frédéric Tiberghien. Insep Editions, 208 p., 190 F.**

TRAVAILLER OUTRE-RHIN

■ **L'essentiel** de ce qu'un jeune doit savoir pour espérer décrocher un emploi ou un stage en Allemagne et en Autriche : secteurs qui embauchent, démarches à faire, tuyaux pour trouver un logement. Avec des pistes pour rassembler des informations en France afin de partir avec le maximum d'atouts dans son sac.

***Le Guide du job-trotter/Allemagne – Autriche*, de Christelle Beaulieu et Isabelle Roth. Dakota Editions, Centre d'information et de documentation pour la jeunesse, 216 p., 74 F.**

Daniel Urbain

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

■ **Spécialiste** de l'aménagement du territoire, actuellement en poste à la Commission de l'Union européenne, Jean-François Drevet prévient : en matière d'aménagement, « *la dimension européenne, et même paneuropéenne, s'impose peu à peu au-dessus des réalités nationales* ». L'essentiel de son ouvrage tient compte de cette réalité tant il est vrai que « *l'émergence de la construction européenne a progressivement fait évoluer l'action de l'Etat, aussi bien dans les stratégies globales que dans la mise en œuvre de ses instruments* ». Jean-François Drevet rappelle à ce propos que près d'un tiers des aides régionales versées en France vient déjà de fonds européens et qu'il est donc « *indispensable que les acteurs locaux se positionnent utilement face à cette nouvelle donne* ». L'auteur souligne par ailleurs que l'activité doit être stimulée dans toutes les régions par le fait que les créations d'emplois émanent désormais des petites et moyennes entreprise, des services et non plus de l'industrie.

***Aménagement du territoire. Union européenne et développement régional*, par Jean-François Drevet. Editions Continent Europe, 1995, Paris.**

J. M.

MISE AU POINT

« IL Y A GOLDEN ET GOLDEN »

Les producteurs de pommes du Limousin tiennent à prendre la défense de la golden, quelque peu maltraitée dans notre article du 27 juin 1995 intitulé « L'effet pommiers en Corrèze ». Le Syndicat de défense de la pomme du Limousin nous explique que sa golden, « *de par son lieu de naissance, a du tempérament : elle croque, elle est juteuse, elle est parfumée...* ». De son côté, le groupement d'intérêt économique (GIE) nous signale que, « *comme pour le vin, il y a golden et golden, et que la* [sienne] *a le goût d'avoir du goût* ». Dont acte.

TRIBUNE

RENDEZ-VOUS

Vous avez dit productivité ?

par Philippe Zarifian

PRODUCTIVITÉ : voici un terme dont l'intelligence semble réservée aux seuls spécialistes de l'économie ou de la gestion, terme un peu mystérieux auquel le commun des mortels aurait difficilement accès. Productivité : voici une affirmation synonyme d'inquiétudes et de souffrances pour les innombrables personnes qui, depuis vingt ans maintenant, ont pu l'entendre résonner comme justificatif de leur perte d'emploi. « *Nous devons faire des progrès de productivité*, affirme la direction d'entreprise, *et nous sommes donc au regret de vous remercier.* » Productivité, voici un mot dont l'interprétation ne fait plus l'objet d'aucun débat, que ce soit dans les milieux politiques, ou même, ce qui est presque plus inquiétant, dans les milieux scientifiques. Tout se passe comme si un consensus implicite et silencieux, et donc d'autant plus fort, s'était instauré autour du sens et des effets de l'usage de ce terme. Je voudrais mettre en cause, radicalement, la validité de ce consensus. Il est urgent d'en sortir.

Un constat simple, d'abord : qu'est-ce que les directions d'entreprises entendent concrètement par « *productivité* » ? La réponse est claire, elles entendent : « *réductions d'effectifs* ». Il y a « *progrès de la productivité* » lorsque l'on fait produire autant par moins de monde. Il faut goûter toute la saveur tautologique du raisonnement proposé : il faut réduire l'emploi parce qu'il y a des progrès de productivité à réaliser, entend-on dire. Mais comme ces progrès sont exactement synonymes de réduction de l'effectif, pour un volume donné de production, les propos reviennent à ceci : il faut produire l'emploi... parce qu'il faut réduire l'emploi... On admettra qu'il serait à la fois plus honnête et plus simple de dire : il faut réduire l'emploi pour diminuer les coûts salariaux. Cela aurait au moins le mérite d'autoriser un débat contradictoire qui ne soit pas recouvert par la pseudo-technicité du recours au mot : « productivité ». Mais faisons un pas de plus : cette productivité de l'emploi, strictement équivalente, en pratique, à la réduction du niveau d'effectifs, a-t-elle quelque chose à voir avec de la productivité ? Si l'on admet, intuitivement parlant, qu'il y a productivité lorsqu'on augmente la puissance productive de ceux qui travaillent, il faut bien admettre que la productivité de l'emploi ne dit absolument rien de cette (véritable) productivité, que l'on appelait classiquement : productivité du travail. Et si l'on met à ce point en avant la productivité de l'emploi, lestée de tout son poids de tautologie, c'est que l'on n'a plus rien à dire de précis sur la productivité du travail. « On », c'est-à-dire tous les tenants du consensus silencieux dont j'ai parlé.

En quoi le travail – c'est-à-dire ce que les salariés font, concrètement, dans leur activité professionnelle - peut-il et doit-il devenir plus productif ? Voilà le genre de question embarrassante qu'il serait utile de poser... A vrai dire, une large partie de l'encadrement d'entreprise (mais aussi des économistes, des sociologues,...) ne sait plus comment définir la productivité du travail, ni comment en parler. Cette notion semble devenir totalement floue et incertaine. Comme on croit pouvoir dire ce qu'est un effectif, beaucoup d'entreprises, et maintenant d'administrations, choisissent la pente de la facilité : en réduisant le volume d'emploi, elles pensent de toute façon exercer une pression suffisante sur les travailleurs restants pour qu'elles n'aient pas à s'interroger sur la « productivité » de leur travail. Et l'on n'est pas étonné de constater, à travers l'enquête nationale sur les *conditions de* travail, *une remontée* de l'intensité du travail qui représente un véritable indicateur d'alerte.

Certes, il est correct de dire que les grandes entreprises font parallèlement des efforts importants en formation continue et en changements d'organisation, mais elles le font en large partie de manière déconnectée des évaluations sur la performance économique, en aveugle vis-à-vis d'une définition rigoureuse de la productivité du travail que ces formations et organisations seraient censées soutenir. Constatons le recul considérable ainsi fait par rapport au taylorisme. Quelles que soient les critiques, par ailleurs totalement justifiées, qui peuvent lui être adressées, remarquons toutefois que le taylorisme possède au moins deux qualités. Il propose une définition claire de la productivité du travail : l'économie et la vitesse des gestes permettant de produire plus en un temps donné. Il est souvent créateur d'emplois, ou du moins limitateur des destructions.

QUEL PARADOXE !

Constatons enfin que les gouvernements successifs, soucieux de « *lutter contre le chômage* », ont avec une rare constance toujours appliqué la même formule : abaisser les charges sociales et donc abaisser le coût du travail. Comme c'est exactement l'objectif recherché par les directions d'entreprises, en réduisant l'emploi, on ne fait que les conforter dans leurs pratiques. Pourquoi en changeraient-elles ? La politique gouvernementale tient le langage suivant : « *Les entreprises embaucheront (doivent embaucher) dès lors qu'on leur abaisse fortement le coût du travail.* » Comme ce langage est identique à celui tenu pour justifier les réductions d'emplois, on peut parfaitement avoir une augmentation des actes d'embauche par l'entreprise, mais avec une poursuite de la baisse du niveau global de l'effectif. C'est actuellement l'hypothèse la plus probable. Or, au niveau sociétal, c'est bien le solde net qui compte. En toute rigueur, pour qu'une entreprise stabilise son effectif (stabilise seulement), dans un tel raisonnement il faudrait que l'Etat prenne en charge la totalité de la rémunération salariale des effectifs supposés excendaires... Les mesures actuelles représentent déjà, pour l'Etat, un coût important sans revenu, ou plus exactement une perte directe de revenu qui pèse sur l'ampleur des déficits publics et l'incite... à réduire le développement de ses propres effectifs. Il semble qu'en France nous soyons passés maîtres dans l'art d'utiliser le principe des vases communicants. Si l'on veut sortir de ces cercles vicieux infernaux, et ô combien destructeurs, je ne vois qu'une solution : remettre en débat la fameuse « productivité ».

Je voudrais faire quelques propositions simples :

1. La productivité du travail a ceci de particulier qu'elle doit s'apprécier par ce qu'elle apporte, avant de s'apprécier par ce qu'elle coûte. C'est ce que Taylor, chaud partisan – rappelons-le – d'une augmentation régulière des salaires, avait parfaitement compris, et que beaucoup de « post-Tayloriens » ont oublié.

2. Cette productivité peut et doit être fondée sur autre chose que la vitesse des gestes. La puissance productive des personnes au travail réside de plus en plus clairement dans leur prise de responsabilité sur ce qu'elles font, dans la mise en oeuvre de leur intelligence des situations productives, dans la qualité des communication interhumaines qu'elles activent, dans la validité des services qu'elles proposent aux usagers ou clients. Autrement dit, dans l'usage de leurs compétences.

3. Cette nouvelle productivité du travail peut et doit impérativement être reconnue comme telle. Les travailleurs doivent être reconnus par ce qu'ils apportent à la vie professionnelle et, indirectement, à la vie sociale. Et donc l'emploi doit être reconnu pour ce qu'il est : une source de création d'effets utiles.

4. Non seulement cette nouvelle productivité est parfaitement compatible avec une baisse des coûts des entreprises, mais elle en est également la condition durable. C'est bien par l'usage de la compétence que l'on peut à la fois traiter en profondeur les causes de coûts les plus lourdes (mauvais usages des équipements, non-qualité, mauvaises communications entre services, mécontentement des usagers, démotivation au travail...) et augmenter la valeur utilement créée.

5. Cela suppose de modifier les systèmes de contrôle de gestion. Ces derniers doivent, non pas enregistrer passivement des évolutions de coûts directement rapportés à des niveaux de ressources, mais mettre en valeur ce qu'un usage intelligent, collectivement discuté, de ressources (à commencer par la ressource en main-d'oeuvre) peut permettre de rapporter, en action pertinente sur les coûts et en développement des sources de valeur.

Ces propositions sont simples et devraient, me semble-t-il, avoir la force de l'évidence. A une condition : briser le silence qui entoure aujourd'hui la question de la productivité. Il y a urgence.

Philippe Zarifian *est professeur à l'université de Morne-la-Vallée.*

ÉCHOS

Emploi des cadres

■ **Selon** l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), le chiffre du mois d'août – 1 489 postes proposés aux cadres par voie de presse – marque une très légère progression par rapport à celui d'août 1994. Le marché devrait se situer au niveau de 50 000 offres pour l'ensemble de l'année 1995. L'APEC souligne qu'il s'agit d'un niveau certes plus élevé que le seuil atteint en 1993 (28 000 offres dans l'année), mais tout juste proche de celui des années moyennes de la décennie 1980 (52 000 offres en 1984).

Jeunes infographistes

■ **La 3e édition** du Festival européen de la jeune création en infographie, organisée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la Radio-télévision belge francophone (RTBF) avec le soutien de partenaires européens, se déroulera à Bruxelles les 3 et 4 novembre prochains. Ouvert au public, ce festival veut répondre aux nombreuses questions que se posent les jeunes dans le domaine de l'infographie. Une compétition (attribution de quatre prix), deux colloques et neuf ateliers seront proposés aux jeunes afin de trouver des réponses appropriées aux questions qu'ils se posent en matière de choix professionnel. Une exposition permettra au public de s'informer sur les plus récents développements en matière d'infographie et de multimédia.

Centre culturel Le Botanique, 236, rue Royale-1210 Bruxelles. Prévente des billets : France Weiler-RTBF. Tél. : (32) 2-737-29-68.

RÉINSERTION

Salariés de personne

Conseils, bilans ou formations : le réseau des boutiques de gestion offre un cadre d'accueil pour des projets de création d'activité

« NOTRE *objectif n'est pas d'encourager tout et n'importe quoi.* » Marc Mery, secrétaire général du Comité de liaison des boutiques de gestion, prévient d'emblée : « *Nous devons accompagner la création d'entreprises viables, susceptibles de se pérenniser et de participer au développement économique local.* » Créées à la fin des années 70, les boutiques de gestion proposent une aide en amont, allant du conseil à la formation, à toute personne désireuse de créer une entreprise. Le réseau compte aujourd'hui 95 boutiques. 22 687 créateurs potentiels ont été accueillis l'an dernier. Et ils devraient être 25 000 en 1995.

De plus en plus nombreux, la plupart des porteurs de projets n'ont, pourtant, jamais vraiment rêvé de devenir chef d'entreprise : « *Aujourd'hui, près de 90 % d'entre eux sont demandeurs d'emploi. 55 % entrent dans la catégorie "chômeurs longue durée", et la création d'une entreprise est souvent envisagée comme le dernier recours pour être inséré dans la société* », note Marc Mery. Pour ces naufragés du monde du travail, créer une entreprise c'est avant tout créer un emploi : le leur. Ainsi, ces dernières années, les plus de cinquante ans (dans de nombreux cas, d'anciens cadres licenciés d'une grosse entreprise) ont largement grossi les rangs des nouveaux entrepreneurs. Les jeunes aussi, titulaires d'une maîtrise ou d'un DESS, et ne parvenant pas à être embauchés, sont de plus en plus nombreux à se lancer dans l'aventure.

Pour Vincent Muteau-Dautriant, vingt-huit ans, la création d'entreprise constituait surtout un moyen de rentrer dans sa région d'origine, le Nord. Depuis le printemps dernier, il dirige et représente l'unique salarié d'Arimages, entreprise spécialisée dans la vidéo informatique et l'électronique marine. Auparavant technico-commercial pour un distributeur de logiciels spécialisés, Vincent a profité de son licenciement et de la période de chômage qui a suivi pour peaufiner l'idée de devenir son propre patron. « *J'ai pris contact avec un conseiller des boutiques de gestion afin de profiter de certains conseils, notamment en matière de comptabilité et de finance* », rapporte ce jeune créateur qui a ensuite bénéficié d'un stage de formation de huit jours.

BILAN

Malheureusement, le plus souvent, il ne suffit pas d'avoir une idée pour la voir se concrétiser. Une fois franchie la porte des boutiques de gestion, trois hypothétiques entrepreneurs sur cinq sont dissuadés d'aller plus loin. « *Lorsque nous constatons que le projet n'a aucune chance d'aboutir ou que la personne ne sera pas en mesure de le porter sur le long terme, nous essayons d'amener cette personne à abandonner son idée et à se positionner différemment sur le marché de l'emploi* », précise Marc Mery.

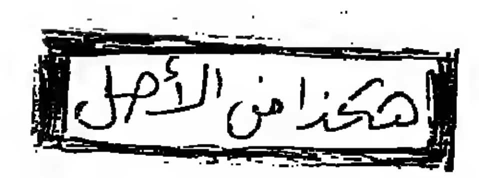
En 1994, seuls 6 113 porteurs de projet ont pu suivre un stage de sensibilisation et d'accompagnement à la création. Et 4 324 entreprises ont finalement vu le jour. « *Nous accompagnons alors les créateurs sur l'ensemble du processus de création. Il ne s'agit pas de faire les choses à leur place mais de leur apprendre à les faire* », souligne le secrétaire général du Comité de liaison. « *Ils nous aident à bâtir notre plan de travail intelligemment* », confirme Yvonne Maury, quarante-sept ans, à la tête des établissements Maury depuis juillet 1994.

Après avoir longtemps déclaré ses revenus comme activité accessoire de son mari, cette dessinatrice de vitraux a été contrainte, après son divorce, de se déclarer sous son propre nom : « *J'ai fait un bilan de compétences, à tout hasard. Mais je savais bien qu'à plus de quarante ans, je n'avais aucune chance de trouver un emploi salarié.* » Après un stage de gestion dispensé par la chambre des métiers, elle fréquentera la boutique de gestion locale pendant toute une saison : « *Ils ne m'ont pas donné de conseils véritablement pratiques, mais ils m'ont aidé à raisonner, à m'organiser.* » En un peu plus d'un an, Yvonne Maury a multiplié ses possibilités de débouchés et doublé ses anciens revenus. De là à se dire chef d'entreprise... « *Disons plutôt que je ne suis salariée par personne et que je ne dois compter que sur moi pour obtenir mon pain quotidien.* »

Jean-François Labes a découvert les boutiques de gestion par le biais de l'ANPE : « *Ils m'ont aidé à établir un budget prévisionnel très rigoureux qui m'a été d'une aide précieuse. Sans eux, je n'aurais sans doute pas été lauréat de la bourse pour l'emploi, concours organisé par* Le Parisien *et la Fondation France active, qui compte 10 lauréats pour 700 dossiers* », relate cet ancien kinésithérapeute de cinquante-deux ans qui a créé l'an dernier Langues des signes édition publication, une SARL de presse spécialisée dans les ouvrages pour enfants sourds et malentendants.

De façon générale, les projets soumis aux conseillers des boutiques de gestion concernent surtout les services, le commerce ou l'artisanat. Si la distribution informatique et le toilettage pour chiens ont connu leur heure de gloire, la restauration rapide a désormais le vent en poupe. Mais en matière de création d'entreprise, la « bonne idée », garantie à 100 %, n'existe pas. Seule certitude : de nombreux besoins existent, qu'il s'agisse du troisième âge, de services aux particuliers ou de tourisme rural. Des micro-entreprises devraient donc se multiplier, qui apporteront une réponse partielle à la crise de l'emploi et devraient générer de nouveaux modes de travail. « *C'est une autre manière d'aborder sa carrière, de ne plus l'envisager automatiquement sur le mode du salariat* », conclut Marc Mery.

Nathalie Mlekuz



ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

CONSEIL ET AUDIT

Le Groupe CAP GEMINI SOGETI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour sa Division FINANCE en très fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

Consultants ALM

Gestion de bilan

Vous maîtrisez les enjeux de la banque (métier, organisation, objectifs...) et vous en comprenez les impacts sur le système d'information.

Interlocuteur privilégié de nos clients, vous réaliserez des missions de conseil et de formation et mettrez en œuvre notre outil de pilotage bancaire de seconde génération ALM II.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous avez une solide expérience de la gestion actif-passif dans le secteur bancaire, acquise en Cabinet de Conseil ou dans un poste de responsabilité dans une Banque. Vous maîtrisez bien l'informatique et l'anglais... Autonome, vous effectuerez également de courtes missions à l'étranger. Poste basé à Paris nécessitant une bonne mobilité.

Merci d'écrire sous référence LM02 à Marie Claude Puteaux, CAP SESA FINANCE, 76 avenue Kléber 75116 Paris.



CURRICULUM

Le Groupe CAP GEMINI SOGETI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour sa Division TERTIAIRE en très fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

Consultants et Experts fonctionnels

- Gestion clientèle
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des stocks / logistique
- Marketing/vente
- Finance / comptabilité
- GED / multimédia

Vous intervenez en conseil, en avant-vente ou dans le cadre de grands projets. Interlocuteur privilégié du client (Direction Générale et Directions Fonctionnelles), vous comprenez les enjeux de l'Entreprise : métier, organisation, objectifs... et en déduisez les impacts sur l'évolution du système d'information. Vous savez mener une démarche de type "analyse de la valeur" pour déterminer le retour sur investissement. Votre maîtrise des méthodes de conception vous permet de modéliser le système d'information.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous possédez une solide expérience (7 à 15 ans) acquise en SSII, en cabinet de conseil ou chez un utilisateur.

Vous avez une solide culture informatique doublée de très bonnes connaissances fonctionnelles, dans un ou plusieurs des domaines précités. La maîtrise particulière d'un métier client est un plus, parmi ceux que couvre notre Division TERTIAIRE : administration, santé/social, énergie, transports, distribution, audiovisuel/médias, services... Vos qualités personnelles feront la différence : écoute, sens du contact client, esprit d'analyse et de synthèse, rigueur et méthode. De nombreuses possibilités d'évolution vous sont offertes au sein de notre Groupe CAP GEMINI SOGETI.

Merci d'adresser votre candidature (en précisant votre rémunération actuelle) à notre conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 PARIS cedex 08, sous la référence 59.2859 LM, portée sur lettre et enveloppe.



CURRICULUM

Notre conviction : *rien ne se fait sans les hommes*
Notre métier : *consultant en ressources humaines*
Notre exigence : *des résultats concrets*

Consultants RH

(5 ans au minimum d'expérience) HEC, ESSEC, IEP...

Eurogroup Développement est un cabinet de conseil et de formation en ressources humaines, filiale d'un groupe de conseil international de [illegible] consultants.

C'est sur vos capacités relationnelles à développer des contacts à haut niveau, sur votre tempérament commercial et votre expérience d'encadrement d'équipe que nous nous appuierons pour vous confier des missions d'accompagnement du changement (diagnostic, gestion de projet, coaching personnalisé, formation management...).

Motivé(e)s par la diversité de notre métier, vous trouverez chez nous l'occasion de mettre à profit votre compréhension des rouages des organisations et de développer votre créativité.

Votre implication et votre participation au développement d'une structure en pleine croissance seront des atouts pour ce poste très évolutif.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature à Frédéric de Turckheim, EUROGROUP DEVELOPPEMENT, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



MEDIA SYSTEM

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER MONDIAL DU CONSEIL EN COMMUNICATION
RECHERCHE CONSULTANT SENIOR, MEDECIN OU PHARMACIEN

au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique ou en agence

parfaite maîtrise de l'anglais
sens de l'organisation et de la stratégie, qualités de rédaction, créatif, aimant travailler en équipe, il devra participer au développement du département santé en pleine croissance.
Dynamique et enthousiaste, il saura faire preuve d'autonomie et de mobilité.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite de motivation, CV, photographie et prétentions) *sous N° 8930 à :*

Le MONDE Publicité - 133 avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

Auditeur

France Télécom, l'un des tout premiers leaders mondiaux dans le domaine des télécommunications, poursuit son développement.

Au sein de la **Direction des Relations Industrielles**, vous réalisez des enquêtes de coût de revient auprès des fournisseurs de matériels et de prestations techniques.

Agé d'environ 30 ans, titulaire d'une formation d'école de commerce ou d'ingénieur en électronique complétée par un 3e cycle de gestion, vous justifiez d'une expérience réussie d'audit et de contrôle de gestion en milieu industriel.

Le poste est situé à **Montrouge**, avec des déplacements en France.

L'importance du Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :
France Télécom, Direction Générale, **DRI/SI/ECEF**, Michel LEMIERE 6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15.

France Telecom



Filiale de l'Union Nationale des Fédérations d'organismes HLM, le CREPAH est une société de Conseil qui intervient, avec aujourd'hui près de 50 consultants, auprès des organismes HLM, des collectivités territoriales et des différents acteurs de la ville. Le CREPAH recherche dans le cadre de son développement, un :

CONSULTANT SENIOR DIRECTEUR DU DEPARTEMENT MANAGEMENT

Mission : *animateur d'une équipe de consultants, vous développez auprès des clients du CREPAH une activité de conseil dans les domaines suivants : organisation, stratégie, conduite du changement, gestion des ressources humaines... Vous commercialisez et réalisez vous-même des interventions de conseil de haut niveau. Vous êtes responsable de la gestion de votre département et participez au comité de direction.*

Profil : *à 40-45 ans, de formation Grande Ecole ou universitaire (3ème cycle), vous avez une expérience confirmée du conseil stratégique auprès des dirigeants et d'encadrement d'équipes. Vos capacités de développement commercial, votre créativité et votre leadership seront vos atouts. Ce poste exige en outre un fort intérêt pour l'Habitat social ainsi qu'une grande implication.*

Nous vous proposons : *un métier passionnant, au carrefour du social, de l'économique et de l'urbain dans un environnement en pleine mutation.*

Pour ce poste basé Paris 8ème, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.3135/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

CONSEIL ET AUDIT

Auditeur Interne
France - International

Un des plus puissants groupes internationaux d'assurance renforce les procédures de contrôle de sa filiale de gestion d'actifs

250/300 KF — **Paris + déplacements**

LA SOCIÉTÉ
- Société de gestion d'actifs mobiliers, filiale d'un prestigieux groupe international d'assurance.
- Politique active de gestion des carrières. Nombreuses opportunités en France et à l'étranger.
- Culture de conquête.

LE POSTE
- Reportant au Responsable du service "Contrôle de gestion et audit interne", assisté d'un auditeur junior, vous :
  . contrôlez régulièrement le bon fonctionnement des procédures internes liées à la gestion des OPCVM,
  . auditez périodiquement les contrôles associés aux activités de gestion (produits dérivés, prêts sur titre, trésorerie...),
  . effectuez des missions ponctuelles sur des thèmes spécifiques.

PROFIL RECHERCHE
- 28/31 ans. Formation supérieure (Grande école de commerce ou d'ingénieurs + double formation).
- 3 à 4 ans d'expérience, acquise soit en cabinet, soit dans le service audit interne d'une institution financière, idéalement en milieu anglo-saxon.
- Grande capacité d'adaptation, Fermeté et diplomatie. Esprit de synthèse. Sens du travail en équipe. Ambitieux.
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise et des outils informatiques. La connaissance de l'allemand sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle sous réf. LM/1003 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



Notre cabinet recherche dans le cadre de son activité de conseil un

CONSULTANT

pour renforcer son équipe BENEFITS et COMPENSATION.

Votre mission consistera à :
- Réaliser des études comparatives en Rémunération et Protection Sociale à l'International.
- Intervenir en appui technique et commercial sur des missions de Consulting.
- Agir en qualité de conseil auprès de nos clients.

Agé de 25/30 ans, de formation Juridique Supérieure, Fiscale ou Commerciale, vous disposez d'une expérience réussie d'au moins 3 années acquise dans cette spécialité et de préférence en Cabinet Conseil. Vous souhaitez maintenant apporter votre savoir faire dans une nouvelle structure.

Votre aisance relationnelle, votre implication, votre créativité et votre capacité à intervenir avec autonomie vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive. L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence SF2529 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex.

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, le 17 octobre*, c'est surtout pour le Conseil et l'Audit c'est le Monde Initiatives



*daté 18 octobre

Le Monde INITIATIVES

Pour agir et pour réfléchir

MARKETING – COMMUNICATION FONCTION COMMERCIALE

CHOLET

Ampafrance SA, leader européen de la puériculture, réalise 40 % de son CA à l'export avec 1 000 personnes.



CHEF DE PRODUIT SENIOR H/F



Diplômé(e) d'une grande école de commerce, âgé(e) de 30-35 ans environ, vous avez acquis une sérieuse expérience du marketing/ventes pour des produits de grande consommation de sociétés réputées pour leur démarche stratégique.

Directement rattaché(e) au directeur marketing et des filiales, vous avez la responsabilité de plusieurs familles de produits dont vous recommandez la stratégie, les budgets et la mise au point du plan marketing. Vous participez au développement de nouveaux produits en collaboration avec le service Recherche et Développement. Vous coordonnez les plans marketing des filiales.

Votre sensibilité aux produits destinés à l'enfant, votre rigueur, capacité d'analyse, créativité et votre sens relationnel, garantissent le succès de votre mission. Une bonne pratique de la micro-informatique (Word, Excel...) et de l'anglais vous sont indispensables. L'italien ou l'espagnol sera apprécié. Des déplacements à l'étranger sont à prévoir. Ce poste évolutif, à pourvoir rapidement, demande un fort potentiel de développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous réf. CPA à AMPAFRANCE - 9, bd du Poitou - BP 905 - 49309 CHOLET.

MILLESIMES



A Schlumberg[...]

OMNES est une fil[...] Wireless Company [...] le support de réseau[...] Pour renforcer une [...] projets et les objecti[...]

INGÉNIE[...]

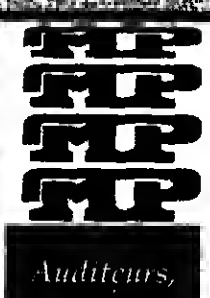
Diplômé d'une grand[...] vous avez acquis une [...] ans dans la vente de [...] solide culture techniqu[...]

Vous serez chargé de [...] comptes et vous sere[...] Europe du Sud, Afriqu[...]

Efficace et pragmatiqu[...] des interlocuteurs de [...] variés. Vos qualités de [...] le montage des propo[...] votre sens des engage[...] l'anglais seront les ga[...] société.

Merci d'adresser votre [...] la référence IC/5926, [...]

C/o S[...]
42, rue [...]



Groupe britannique leader en Europe (Angleterre, Hollande, France, Allemagne) et présent en Australie et à Hong-Kong, Michael Page est devenu en quelques années le Numéro 1 du recrutement en France.

Auditeurs, vous vous sentez à l'étroit?

[illegible]



- *De formation supérieure, vous avez une expérience réussie de 2 à 3 années en cabinet d'audit.*
- *Vous aimez les contacts, vous êtes attirés par le métier de conseil ainsi que par une forte autonomie.*
- *Après une période de formation, vous serez en mesure de gérer votre propre portefeuille de clients pour lesquels vous mènerez des missions de recrutement.*
- *Dotés d'une forte personnalité, vous êtes capables de gérer des contacts à haut niveau et d'évoluer dans une structure exigeante et dynamique.*
- *Si vous êtes prêts à vous investir, venez développer vos talents chez Michael Page.*

Adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Gilles de Mentque, Michael Page Finance et Comptabilité**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper 3617 code MPage (Coridie 3,48F/Mn) ss réf. GM2723

REDACTEUR EN CHEF

Notre groupe de presse indépendant renforce ses rédactions pour faire face à sa croissance.

Dans ce poste nouvellement créé et répondant au PDG, vous dirigerez les rédactions de nos deux revues de luxe, en France et dans toute l'Europe.

Vous êtes un excellent journaliste et avez déja animé une équipe en presse spécialisée, professionnelle ou grand public. Vous êtes au moins bilingue anglais.

Envoyer CV avec photo et prétentions (sous réf. N°8928) à :
Le MONDE Publicité, 133 avenue des Champs Elysées, 75409 PARIS Cedex 08.

RL&A



RKETING
FONCTIO

…MMUNICATION …MMERCIALE

…mnes
… Wirelass Company

…alumberger et de Cable & …ans le conseil, l'ingénierie et

…e et très impliqués dans les …prise, elle recherche un

ING… …OMMERCIAL

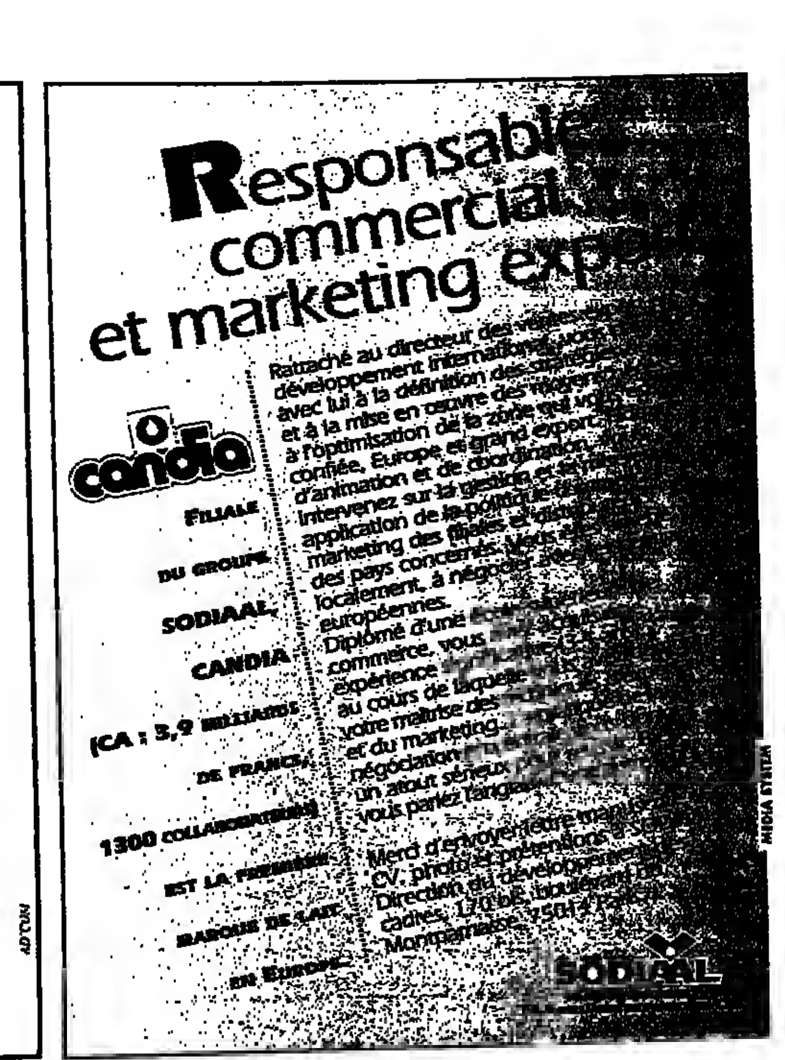
… Commerce ou d'Ingénieurs, … commerciale d'au moins 5 … solutions complexes, et une

…r un portefeuille de grands … voyager fréquemment en …-Orient.

…s capable de vous adapter à …u et à des environnements … mais aussi de réalisme dans …tre habileté de négociateur, …t votre parfaite maîtrise de …tre réussite au sein de notre

…e (lettre, C.V. et photo) sous …du Personnel

…ES
…ger Limited
…que - 75007 Paris



Vous êtes Chef de Publicité
ou Assistant(e) Confirmé(e),
aujourd'hui à l'étroit dans votre structure
de Communication de Ressources Humaines…
Chez nous, vos ambitions trouveront
de l'espace pour s'exprimer.
Ni la plus grande des Petites Agences,
ni la plus petite des Grandes…
Pour un contact en toute confidentialité…

…Ramid Lamrani ou Valérie Bailey

RL&A

RL & Associés - 4, avenue Desfeux - 92100 Boulogne-Billancourt.

…iteurs de cab…
…consult…
…chael Page

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Leader mondial dans la Compensation/Négoce International recherche pour son bureau de Paris un **Cadre Commercial Grands-Comptes** rompu à la négociation de haut niveau.

Seules les candidatures justifiant d'une expérience d'au moins 15 ans dans un domaine similaire seront retenues.

Les candidats, âgés de 40 ans minimum, doivent pouvoir présenter et conclure des marchés et faire preuve d'adaptation à des environnements économiques variés.

Un sens aigü de la négociation et une parfaite connaissance de l'anglais sont indispensables ; 2ème langue souhaitée.

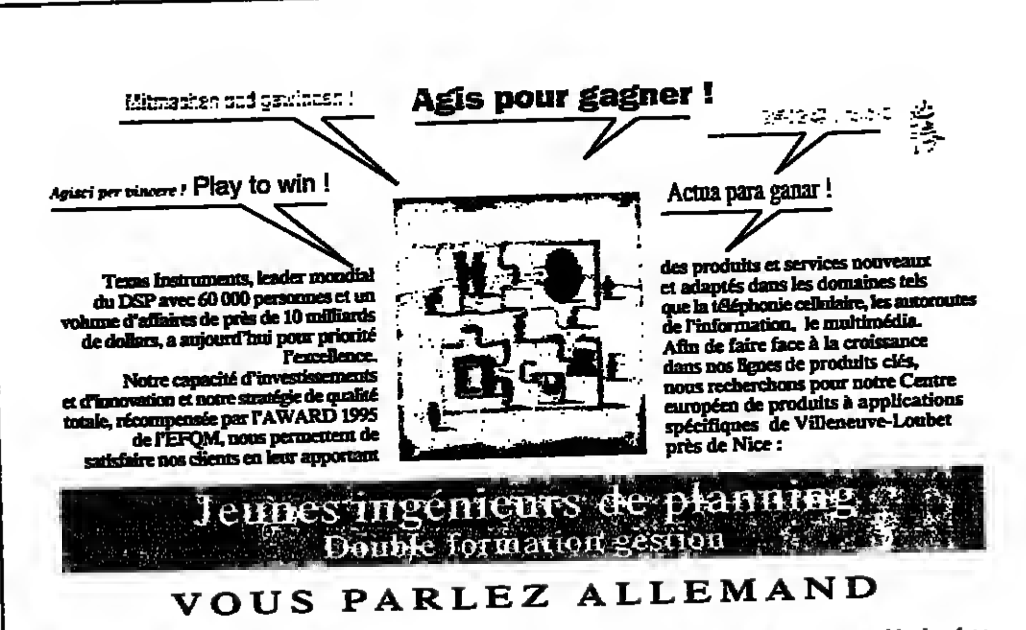
Rémunération motivante liée aux résultats.

Adressez vos candidatures *(sous N° 8931)*

Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

…TEUR EN CHEF

GESTION FINANCE



Texas Instruments, leader mondial du DSP avec 60 000 personnes et un volume d'affaires de près de 10 milliards de dollars, a aujourd'hui pour priorité l'excellence.
Notre capacité d'investissements et d'innovation et notre stratégie de qualité totale, récompensée par l'AWARD 1995 de l'EFQM, nous permettent de satisfaire nos clients en leur apportant des produits et services nouveaux et adaptés dans les domaines tels que la téléphonie cellulaire, les autoroutes de l'information, le multimédia.
Afin de faire face à la croissance dans nos lignes de produits clés, nous recherchons pour notre Centre européen de produits à applications spécifiques de Villeneuve-Loubet près de Nice :

Jeunes ingénieurs de planning
Double formation gestion

VOUS PARLEZ ALLEMAND

Vous êtes en charge du processus de gestion du portefeuille de commandes et êtes l'interface privilégié entre nos clients, les équipes de vente et de développement et nos sites de production à travers le monde. Votre première préoccupation est la satisfaction des clients et la livraison à temps du produit (on time delivery). Vous surveillez ces deux indices en suivant les clients dès la prise de commande et tout au long de la conception et de la mise en production, et jusqu'à la réception.

Vous avez le sens du contact et êtes capable de gérer un processus avec plusieurs étapes clés et plusieurs intervenants localisés dans toutes les régions du monde. Jeune diplômé, vous êtes bilingue allemand et maîtrisez l'anglais.

Karine Rolland-Roumégoux vous remercie de lui adresser votre candidature (lettre, photo), sous réf. IP. EX, à Texas Instruments, 8-10 av. Morane-Saulnier, BP 67, 78141 Vélizy-Villacoublay.

AWARD WINNER 1995

TEXAS INSTRUMENTS

Nous sommes une MAISON D'EDITION spécialisée dans les ouvrages en Sciences Humaines, Jeunesse et Actualités Sociales et Politiques. Nous réalisons un CA de 40 MF et avons un peu plus d'une trentaine de collaborateurs. Nous recherchons notre



Rattaché au Président, véritable n° 2 de l'entreprise avec le Directeur Editorial, vous aurez la responsabilité de l'ensemble des tâches d'un DAF : contrôle de gestion, comptabilité analytique, comptabilité générale, trésorerie, gestion du personnel, suivi de l'informatisation, le juridique, les services généraux… Vous encadrerez 5 personnes.

Agé d'environ 35 ans, après une formation grande école de commerce + DECS/DESCF, vous justifiez de plusieurs années d'expérience acquise dans un poste similaire ou dans une fonction contrôle de gestion/audit. La maîtrise des techniques comptables, du contrôle de gestion ainsi que de l'outil informatique est impérative.

Le monde des livres vous attire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1114 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar
GROUPE HA CONSEIL

Responsable suivi d'affaires

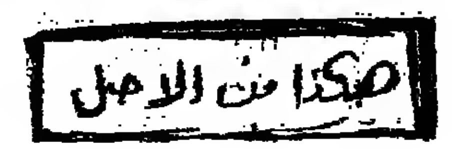
Etablissement Industriel Haute technologie recherche aujourd'hui son Responsable suivi d'affaires

En relation avec nos secteurs Programmes et Techniques, vous prendrez en charge nos prévisions de CA et de résultats et assurerez le suivi de notre facturation. Vous interviendrez également dans la détermination de nos coûts. Pour cette mission, vous encadrerez une équipe de 5 personnes.

Débutant ou justifiant d'une première expérience, de formation Grandes Ecoles de Commerce (ESSEC, ESCP, HEC,…) vous êtes spécialisé en Comptabilité/Gestion.

Pour ce poste basé en Région Bordelaise, merci d'adresser votre candidature sous référence 5354 à SOURCES - 108, rue Saint-Honoré 75001 PARIS, qui transmettra.

GESTION – FINANCE

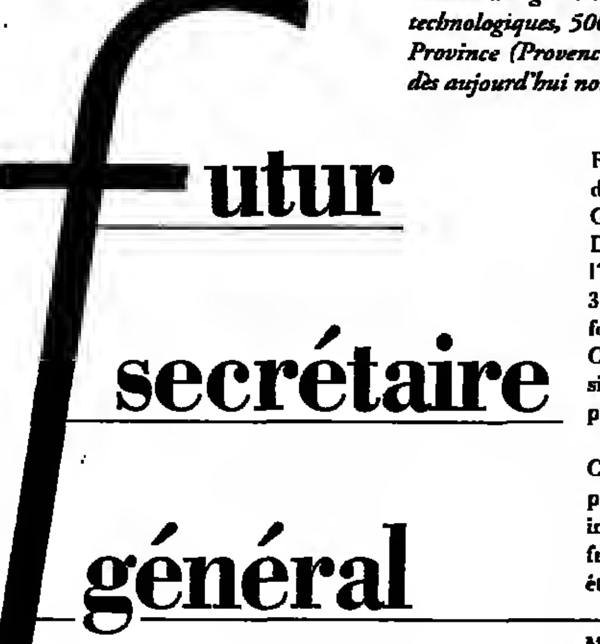


JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LES DIRIGEANTS

Société d'ingénierie spécialisée en développements technologiques, 500 personnes sur 3 sites dont 2 en Province (Provence et Landes), nous recherchons dès aujourd'hui notre



futur secrétaire général

Responsable de la direction des fonctions Organisation, Gestion financière et comptable, Droit des affaires au sein de l'entreprise, vous avez, à 30/35 ans, complété votre formation Grande Ecole de Commerce par une expérience significative en cabinet d'audit puis en entreprise industrielle.

Ce poste, basé en région parisienne (banlieue Ouest), implique des déplacements fréquents dans notre établissement situé en Provence.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la référence 186, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Office Public d'HLM de Bourges

Directeur

Vous aurez pour mission, sous l'autorité du Président et du Vice Président délégué, de diriger l'ensemble des services de l'Office et d'en assurer la coordination.

A ce titre, vous aurez, tout d'abord, un rôle de proposition auprès du Conseil, en préparant un certain nombre de dossiers relatifs à la politique du logement social, aux problèmes de construction, de rénovation, de réhabilitation du patrimoine immobilier de l'Office..., puis vous aurez la responsabilité de veiller à la bonne exécution, par vos services, des décisions prises par le Conseil. Vous saurez, par votre dynamisme et votre expérience du management d'équipes, les mobiliser autour de projets pour atteindre les objectifs fixés.

Vous serez également responsable de la recherche de financements, du suivi de la bonne exécution du budget de fonctionnement, de la mise en place d'une comptabilité analytique, de l'amélioration du système informatique existant, ce qui nécessite d'être un gestionnaire rigoureux et d'avoir le sens de l'organisation, un esprit d'initiative développé ainsi qu'une connaissance de la comptabilité publique.

Homme de dialogue et de concertation, vous avez le goût de la communication et une bonne aisance relationnelle. Vous assurerez avec diplomatie les relations tant avec les élus et les partenaires institutionnels qu'avec les locataires ou leurs représentants, ce qui vous permettra d'optimiser l'utilisation du patrimoine immobilier de l'Office.

A environ 40 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une solide expérience acquise, dans des fonctions similaires, dans le domaine du **logement social**.

Ce poste s'adresse à un **Directeur Territorial statutaire**, mais une candidature de contractuel peut être envisagée selon expérience et diplômes.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. **378LM à Chantal Kenvyn - 7, rue Robert Le Coin - 75016 Paris.**



Chantal Kenvyn

Publipanel

Société Française membre d'un groupe international dont le siège est à Chicago (USA), spécialisée dans des produits de boulangerie industrielle destinés à un client mondialement connu dans la restauration rapide, recherche son futur

Directeur

USINE

Il aura à animer une équipe de 130 personnes environ, constituée des différents services habituels : Direction de Production, Technique, Qualité, Maintenance, Administration-Finances, etc. Ce poste impliquant tant une sensibilité technique et de gestion que relationnelle, le candidat que nous recherchons doit justifier d'au moins 5 ans d'expérience comme Directeur d'usine, acquise idéalement dans la boulangerie-pâtisserie industrielle ou dans l'agro-alimentaire. Méthodique et ouvert, c'est un homme d'organisation et de communication, sachant faire régner une atmosphère positive de progrès technologique et humain, ceci dans un contexte ouvert sur l'international. (La connaissance de l'anglais sera donc évidemment un avantage). La rémunération devrait se situer aux alentours de 500.000 Frs annuels, mais saura tenir compte de l'expérience comme des souhaits des candidats rencontrés.

Poste basé en très proche région parisienne.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite au cabinet chargé de ce recrutement : Mail Partner - Groupe CLM PARTNERS 70 rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

CMO

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Groupe français de notoriété internationale recherche pour l'une de ses filiales d'Afrique francophone à sites industriels multiples (CA 600 MF) son

directeur général

De formation supérieure, âgé de 35 à 45 ans, vous avez acquis une forte expérience administrative, financière et comptable qui vous permettra d'assurer votre mission générale de gestion. Il vous sera également demandé de prendre en charge, en liaison directe avec le Président, les relations avec les organismes nationaux et internationaux. Vous bénéficierez des avantages liés au statut d'expatrié.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 16614, à Media System, 6 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

RHONE-ALPES

Directeur général

Notre groupe (3 sociétés, 170 millions de chiffre d'affaires, 100 personnes) gère la production viticole de toute une région. Notre notoriété et le succès de nos appellations nous confèrent une place de premier plan, principalement auprès de la grande distribution.

Auprès du Président, en coordination avec le Conseil d'Administration, vous êtes force de proposition pour définir et élaborer la stratégie générale du groupe et le développement de l'entreprise à court et moyen terme. Vous êtes également le garant de l'équilibre financier.

Homme de réflexion et d'action, vous vous impliquez dans la mise en œuvre de la politique financière, commerciale et marketing pour renforcer le positionnement et l'image de la société sur son marché, en France comme à l'étranger. Responsable des moyens techniques de production, vous contribuez et veillez au maintien de l'esprit qualité grâce à un outil industriel performant. Manager, votre charisme relationnel et votre sens de l'animation vous permettent d'assumer avec brio l'ensemble de la fonction ressources humaines.

A 35/45 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, ECP, Agro + ...), vous avez affirmé vos compétences à travers des responsabilités similaires, dans le secteur de la distribution. Sensibilisé à la connaissance du vin ou professionnel averti dans ce domaine, vous possédez les qualités indispensables pour mobiliser et rassembler votre équipe et imposer ensemble vos talents auprès de la clientèle et des fournisseurs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. M94, à notre conseil Synéthic, 22 rue Seguin, 69002 Lyon, qui vous assure une confidentialité absolue.

synéthic

MEDIA SYSTEM

VARSOVIE

Important groupe bancaire recherche le

REPRESENTANT

de son bureau de Varsovie

Votre mission :
En relation directe avec l'ensemble du système bancaire et financier de Pologne, vous serez chargé d'assister notre clientèle française et polonaise. Vous devrez également assurer la gestion courante du bureau.

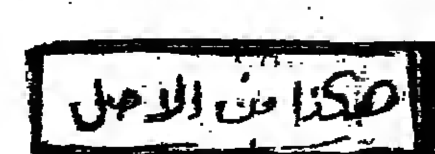
Votre profil :
Possédant une forte capacité d'engagement personnel, vous avez déjà acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le commerce international.

De formation supérieure, vous parlez couramment le polonais ainsi que l'anglais ou l'allemand.

Le goût du relationnel ainsi qu'une expérience bancaire même limitée seront des atouts supplémentaires.

Si cette opportunité vous intéresse, merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) en précisant sur l'enveloppe la réf. 169 à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly - 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

MEDIAPA



LE MONDE DES CADRES

Grand constructeur international de systèmes de transports ferroviaires, nous recherchons pour l'un de nos établissements de l'Ouest (bord de mer) un :

RESPONSABLE de bureau d'études mécaniques

A la tête d'un B.E. de 200 personnes et directement rattaché au directeur d'établissement, vous serez le garant des coûts, délais et qualité des études de chaque affaire.

Outre l'établissement des devis, le suivi des affaires et la définition des développements, vous serez impliqué dans une amélioration du processus de conception permettant la diminution des coûts des matériels, des délais de mise sur le marché et l'amélioration de la qualité.

Vous êtes ingénieur Grande École (X, Centrale, Arts et Métiers...). Vous possédez une première expérience en bureau d'études et si possible une connaissance du monde ferroviaire. Vous êtes rigoureux, tenace, doté d'un bon relationnel et maîtrisez l'anglais.

Merci de transmettre votre dossier de candidature sous la référence 4647 à Alliance RH - 17 rue des Dames Augustines - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

Association Régionale d'intérêt public impliquée dans le développement d'un pôle d'enseignement et de recherche adapté au bassin agricole et viticole Champardennais et dont le siège est à Reims recrute son

DIRECTEUR

> INA-PG ou niveau équivalent possédant une culture couvrant un large éventail de disciplines scientifiques dans les domaines de l'agro-industrie, des biotechnologies et de l'économie des marchés.
> Expérience du domaine Industriel en R & D demandée.
> Très bonnes capacités relationnelles - Salaire à débattre suivant expérience.

Il aura pour missions :

> de développer les actions entreprises pour mettre en place ce pôle et de les dynamiser,
> d'organiser la prospective scientifique et économique en liaison avec les opérateurs publics et privés,
> de favoriser les actions de valorisation industrielle.

**MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE (C.V. et LETTRE DE MOTIVATION) à :
Bénédicte HILL - EUROPOL'AGRO - Villa Douce - 9 Boulevard de la Paix - 51097 REIMS CEDEX**

Organisme de formation au management basé à Lyon recrute son

Directeur de la formation continue

Votre mission

A la tête d'une équipe de plus de 20 personnes à Paris et à Lyon, vous serez responsable d'un centre de profit dont vous devrez développer le chiffre d'affaires et la marge (CA actuel : 25 MF).

Vous travaillerez avec 80 professeurs pour concevoir et animer des programmes de formation adaptés aux demandes des entreprises.

Vous formulerez la stratégie à moyen terme de votre centre de profit, définirez produits et services, et mettrez en œuvre les plans d'action commerciale.

Votre profil

Diplômé de l'enseignement supérieur de gestion (Bac + 5), votre expérience réussie de plusieurs années vous a permis d'affirmer vos compétences de manager d'équipes de consultants ou formateurs.

Vous connaissez parfaitement le secteur de la formation continue des cadres en Europe et ses réseaux professionnels et universitaires.

Négociateur, homme de challenge et d'action, vous avez une grande aptitude à diriger et à entraîner des équipes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions sous Réf 42* à : P. POIRSON
10 bis, rue de la Barre
LIMAS
69400 VILLEFRANCHE

LES EDITIONS FOUCHER
Leader sur le marché de l'Enseignement Technique et Professionnel
recherchent un

Délégué Pédagogique
H/F

En étroite collaboration avec le responsable du marché scolaire, vous serez chargé de présenter et recommander nos ouvrages à tous les prescripteurs (Professeurs, Inspecteurs, Centres de documentation, de formation, etc).

De formation BAC+3, vous aimez la pédagogie et vous avez une bonne connaissance du milieu enseignant avec au moins cinq ans d'expérience dans le domaine du livre scolaire.

Capable d'analyses et de synthèses, vous êtes autonome et mobile géographiquement : de nombreux déplacements sur toute la France. Le poste est basé au siège à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre, CV avec photo et prétentions sous la référence F.49 sur l'enveloppe et la lettre à Madame Michelle LARCHER Editions Foucher - 31, rue de Fleurus - 75278 PARIS Cedex 06.



Austin Knight - Carré Tutenur

Besançon : un site porteur, de nombreux enjeux

Géré par un syndicat mixte, le Parc Scientifique et Industriel de Besançon créé la fonction de

Délégué général

Dans un environnement microtechnique, le PSI réunit sur le même site géographique des complémentarités scientifiques et industrielles qui contribuent au développement économique de toute une région.

Sa spécificité : *la micro ingénierie appliquée à quatre filières :*
• matériaux et mécanique • acousto-opto-électronique • productique • biotechnologies.

Le Délégué Général sera chargé de remplir la mission globale :
• d'animation et de promotion du parc • de coordination des acteurs • de représentation auprès des partenaires universitaires et économiques.

Ingénieur de formation, il devra créer l'interface entre le milieu de la recherche et celui de la production.

A 40 ans environ, il justifiera d'une expérience confirmée des secteurs économiques autour desquels se développera le parc, et du milieu des collectivités locales. Cette expérience lui permettra d'assurer la réussite du partenariat nécessaire à la bonne marche du projet.

Sa connaissance de l'entreprise et de l'université sera déterminante ainsi que son aptitude à engager le montage technopolitain.

Il s'exprimera couramment en Anglais et si possible en Allemand.

Si vous répondez aux critères impératifs de ce profil, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 10/02/M à notre Conseil CAPFOR Centre Est - B.P. 914 - 25021 BESANÇON Cedex.

CAPFOR
AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE
POITOU CHARENTES - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - RHONE ALPES

EUROSCG



**Station classée de sports d'hiver et d'été,
à 30 mn d'Annecy
20 000 lits touristiques**

**la S.A.T.E.L.C.,
Société d'Aménagement et d'Exploitation des remontées mécaniques
recherche son**

Directeur general

Vous dynamisez et contrôlez le fonctionnement général de la société (175 salariés dont *27 permanents) : organisation, gestion, rentabilité, en assurant la synergie avec les partenaires* (Mairie, Office du Tourisme, Club de Sports...).

Vous veillez à la modernisation technique de la société assisté du *Directeur d'Exploitation, et prenez* en charge la commercialisation, avec des objectifs de rentabilité, d'image et de fréquentation.

Vous êtes responsable de la préparation des budgets, des relations avec les organismes financiers et de la gestion du personnel.

Vous présentez régulièrement les résultats au comité de direction.

A 35/45 ans, vous avez vécu une expérience similaire, avec des résultats reconnus en gestion et management. Vous savez travailler en équipe et conjuguer autorité et diplomatie.

Adresser vos candidatures s/réf. 2083 à notre conseil *Marie-Agnès Sotty*
LIGHT - 5/7 rue J. Braconnier - 92366 Meudon-la-Forêt cedex.

LIGHT

OC



Cadre

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Professions Indépendantes recrute un

Votre mission :
• Chargé d'études à la demande de la Direction,
• *Contrôle et animation des organismes du régime,*
• Participation à des groupes de travail.

Compétences :
• *Niveau d'études supérieures BAC + 3 ou 4*
• Connaissance en matière de législation sociale
(Droit de la Sécurité Sociale, Droit du Travail...)

Merci d'adresser votre dossier de candidature CV + lettre manuscrite + photo) sous la réf. KD653 à Euromessages - BP 80 - 92105 Boulogne Cedex.

OC

Des achats à la logistique
imprimez la marque
de votre professionnalisme

Au sein du Groupe LAGARDERE, l'imprimerie HELIO CORBEIL, filiale de HACHETTE FILIPACCHI PRESSE, est spécialisée dans l'impression héliogravure. HELIO CORBEIL réalise un CA de 600 MF avec un effectif de 430 personnes et des moyens techniques importants, dans un environnement très «High Tech».

Responsable achats logistique

Rattaché au Directeur de Production, à la tête d'une équipe de 40 personnes, vous avez pour objectif *d'assurer* le fonctionnement optimal du Département.

- **Au niveau des achats**, vous gérez un budget de 40 MF, optimisez la *revente* des quantités inutilisées, assurez les négociations avec les *fournisseurs* et *réalisez* des études techniques.

- **Au niveau de la logistique**, vous assurez l'approvisionnement en papier du site, des brocheurs et des *clients, en flux tendus et supervisez* le parc de véhicules et d'engins de *manutention en sous-traitance.*

De formation Ingénieur diplômé de l'Ecole Française de Papeterie de Grenoble (ou équivalent : Arts et Métiers, INSA,...) vous êtes, à 35/40 ans environ, un professionnel de la logistique et des achats. Vous avez acquis une très bonne connaissance du produit «papier» lors d'une expérience convaincante de 5 à 10 ans au sein d'un grand groupe papetier ou chez un imprimeur. De plus, vous managez les hommes avec fermeté et souplesse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 296 A à B & CO, 66, Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.



OC

---

ville de Nancy

Recherche pour l'Opéra de Nancy et de Lorraine son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après une période de collaboration *(jusqu'à l'été 1996)* avec l'actuel Directeur Général, vous assurerez, sous l'autorité du Maire, la responsabilité de la préparation, de la mise en oeuvre, du développement et de la direction de la saison lyrique de l'Opéra de Nancy et de Lorraine.

Vous disposez d'une *expérience* d'au *moins cinq* ens *de gestion ou de direction* en *milieu* lyrique, musical ou culturel.

Recrutement par contrat de 3 ans renouvelable, conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale.

Date limite de dépôt des candidatures : ***le 31 octobre 1995.***

Les candidatures *(lettre manuscrite, C.V. et photo) seront transmises à :*
Monsieur le Député-Maire - Case officielle N°1 - 54035 Nancy Cedex

---



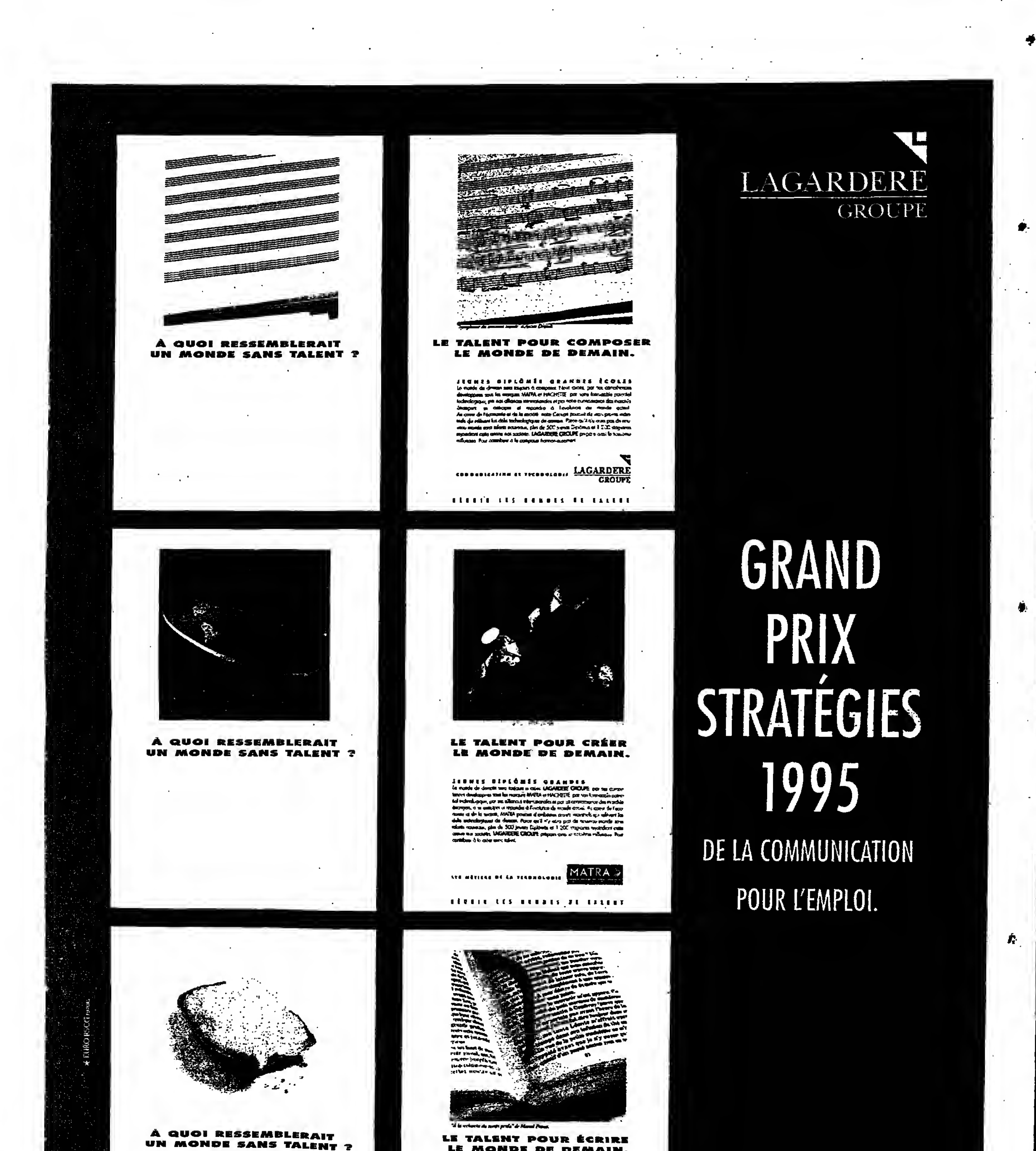
Nouveau numéro de téléphone, nouveaux bureaux, équipe renforcée...

Christine Locatelli Danielle Jambert Sabine Cisa

mettent tout en oeuvre pour répondre à vos besoins en développement et stratégie des ressources humaines.

rue Magellan, BP 411, 31314 Labège Cedex
Tél. 61 00 79 89 - Fax 61 39 01 15

MEDIA SYSTEM



À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE SANS TALENT ?
LE TALENT POUR COMPOSER LE MONDE DE DEMAIN.
LAGARDERE GROUPE
À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE SANS TALENT ?
LE TALENT POUR CRÉER LE MONDE DE DEMAIN.
MATRA
À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE SANS TALENT ?
LE TALENT POUR ÉCRIRE LE MONDE DE DEMAIN.
HACHETTE
LAGARDERE GROUPE
GRAND PRIX STRATÉGIES 1995
DE LA COMMUNICATION POUR L'EMPLOI.
RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT